





OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.

OBSERVATIONS CHIRURGICALES SUR LES MALADIES DE L'URETHRE,

TRAITÉES

SUIVANT UNE NOUVELLE MÉTHODE,

PAR M. DARAN, Ecuyer, Conſeiller, Chirurgien ordinaire du Roi, ſervant par quartier, & Maître en Chirurgie de Paris.

QUATRIEME EDITION

Augmentée de Nouvelles Obſervations.



A PARIS,

Chez la Veuve DELAGUETTE, Imprimeur-Libraire de l'Académie de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



PRÉFACE.



Es Obſervations ſur les maladies de l'Urethre, doivent être regardées comme la ſeconde partie de mon Traité de la gonorrhée virulente.

La premiére Edition ſe trouvant épuiſée, j'ai cru que le Public en reverroit une nouvelle avec la même ſatisfaction qu'il a déja montrée ſur les avantages d'un Livre devenu malheureuſement trop néceſſaire. Le ſuccès de ma méthode eſt une preuve que je n'y ai rien avancé qui ne fût conforme aux vrais

principes, & établi ſur les fondemens d'une longue expérience. Le diſcours qui eſt à la tête de cet Ouvrage, expoſe d'une maniére claire & préciſe, les ſuites funeſtes de la gonorrhée virulente, contre leſquelles tous les ſecours d'une méthode ordinaire ſont ſouvent inutiles, & qui ſemblent être devenues incurables, dès qu'une fois le mal s'eſt invéteré, ſoit par le déſeſpoir d'en guérir, ſoit par l'uſage inconſidéré de certains remédes plus dangereux que ſalutaires. On y voit toutes les cauſes qui peuvent produire l'ardeur ou la difficulté d'urine, ou la ſuppreſſion de ce liquide, ou l'écoulement purulent, ſanieux, ou ſanguinolent. Les différens ſentimens des Auteurs qui ont écrit ſur ces ſortes de maladies, y ſont

exposés avec beaucoup de netteté & de précision. En respectant leur autorité, on fait voir que les moyens qu'ils proposent sont insuffisans pour ôter la cause de ces maladies formidables, qu'il ne s'agit pas de soulager pour un tems, mais de guérir radicalement, en détruisant cette cause, sans néanmoins oublier les précautions & les ménagemens que demande une partie aussi sensible & aussi délicate que celle de l'Urethre, où les caustiques sont toujours très-dangereux. Quant à la partie principale de l'Ouvrage, je veux dire les Observations, on y a fait des changemens qui rendent cette Edition fort supérieure à la premiére. La persuasion où j'étois que ma méthode seroit d'un

grand avantage au Public, le grand nombre d'expériences que j'en avois faites en plusieurs pays de l'Europe, & particuliérement à Marseille & à Paris, m'autorisoient à donner un livre, où, par le raport fidéle des maladies que j'aurois traitées, ceux qui se trouveroient attaqués des mêmes accidens, reconnussent qu'ils avoient besoin des mêmes secours. Et pour me mettre à l'abri des soupçons qu'un premier début fait naître ordinairement dans les esprits, contre quiconque annonce ses ressources dans l'art de guérir, qui est celui de tous les Arts où il y a le plus de duperie, & d'imposture, je n'avançai rien qui ne fût constaté par des Certificats authentiques, & l'autorité des

plus grands Médecins & Chirurgiens de l'Europe, en publiant les Lettres qu'ils avoient écrites ſur l'efficacité & la ſûreté de ma méthode par rapport aux différentes maladies de l'Urethre, & en particulier, des carnoſités qui étoient peu connues, & dont l'exiſtance étoit même révoquée en doute par un grand nombre de Chirurgiens. Mais on m'a fait remarquer que ces Obſervations, ces Certificats, & ces Lettres, ſe trouvoient trop multipliées dans la premiére Edition; que les mêmes ſujets étant trop ſouvent répetés, la lecture en pouvoit devenir à charge, & fatiguer par la répétition. Que d'ailleurs il y avoit comme une ſorte d'affectation à préſenter ſi ſouvent ſur la ſcéne

les mêmes perſonnages, ces Médecins & Chirurgiens célébres dont le ſuffrage unanime dépoſoit ſi hautement en faveur de ma méthode; que ſon efficacité étoit ſuffiſamment établie, puiſqu'aujourd'hui, il y a peu de Chirurgiens en Europe qui ne la ſuivent, en employant ou mes remédes, ou ceux qu'ils compoſent eux-mêmes; & que c'étoit montrer une ſorte de défiance, que de revenir ſi ſouvent aux mêmes autorités; qu'en un mot, ma réputation étoit faite, & qu'il étoit inutile de ſurcharger un Ouvrage qui, fait pour inſtruire, pouvoit perdre de ſon mérite par la ſuperfluité.

Je me ſuis rendu à des avis ſi ſages, & je puis dire que cette nouvelle Edition ne renferme rien qui ne ſoit utile & né-

ceſſaire au ſujet. Mais je ne dois pas oublier d'avertir qu'il s'y trouve des Obſervations particuliéres, qu'on n'a point vûes dans la premiére. Ces additions remplacent utilement ce qu'il a fallu retrancher. On comprend aiſément que dans cet eſpace de tems qui s'eſt écoulé depuis la premiére publication de ce livre, juſqu'à préſent, j'ai ſouvent eu l'occaſion, comme je l'ai encore chaque jour, de traiter des maladies de l'Urethre, dont les ſymptômes, & les caractéres varioient à l'infini; dont les complications étoient ſingulières, & dont la cure a été plus ou moins prompte ou tardive, plus ou moins facile ou embarraſſante. Quelques-uns de ces cas les plus rares, doivent avoir place

dans cet Ouvrage, & j'en ai trop ſenti l'utilité dans l'expoſition, pour les ſupprimer.

Quant au grand nombre des autres, comme ils ne préſentent rien de particulier, & qui ne ſe trouve déja dans les Obſervations précédentes; je n'ai pas cru en devoir groſſir ce volume.



DISCOURS



DISCOURS PRELIMINAIRE, OU REFLEXIONS SUR LES MALADIES DE L'URETHRE.

Objet de ces Reflexions.



Près avoir parlé dans mon *Traité de la gonorrhée virulente*, du siége de cette maladie, de ses signes diagnostics & prognostics, & de la maniére de la guérir; je traiterai aujourd'hui de ses suites.

Quelque variété qu'on y remarque, elles se réduisent pourtant proprement à deux, un écoulement opiniâtre par l'urethre, & une difficulté d'uriner. C'est un ulcére qui est le principe ordinaire de cet écoulement opiniâtre, qui afflige si souvent les malades; mais quelquefois il n'en suinte que très-peu de matiere, que le torrent des urines entraîne & rend insensible. C'est ce que je prouverai plus bas. Actuellement je vais m'attacher à développer tout ce qui a rapport à la difficulté d'uriner. Mais je prie le Lecteur de ne point perdre de vûe, que je ne parle ici que des maladies de l'urethre, & non de celles des reins & de la vessie.

Causes de la difficulté d'uriner.

L'urine ne peut couler difficilement que parce que le diametre du canal est retréci. Il est retréci par tout ce qui cause à ses fibres une contraction contre nature, ou par ce qui remplit une partie de son diamettre, ou par ce qui le comprime en dehors, comme le gonflement de quelqu'une des parties qui l'environnent. Les causes sensibles de

la difficulté d'uriner vénérienne ſont donc ; 1°. le racourciſſement des fibres de l'urethre ; 2°. les calloſités ou cicatrices dures & calleuſes que les ulcéres gonorrhoïques mal traités ont laiſſées dans le canal ; 3°. les caroncules ou carnoſités que les ulcéres devenus fongueux y ont fait pulluler ; 4°. les ulcéres calleux, opiniâtres, & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes, de l'urethre, des proſtates, des véſicules ſéminales, & de toutes les glandes qui verſent dans l'urethre une liqueur propre à lubréfier ; 5°. le gonflement conſidérable du vérumontanum, partie qui devient même quelquefois ſquirrheuſe ; 6°. l'endurciſſement, le ſquirrhe, ou la calloſité, des proſtates, ou des véſicules ſéminales ; 7°. les mêmes parties devenues fongueuſes, ſpongieuſes, & qui ont acquis une diſpoſition prochaine à ſe gonfler à la moindre occaſion ; 8°. enfin la formation de quelque concrétion particuliere qui diminue le diametre du canal. Nous allons parler en particulier de chacune de ces cauſes conjointes.

Le Racourciſſement des fibres de l'urethre.

PREMIERE CAUSE.

I. Je ne connois que les remédes aſtringens, âcres, & piquans, qui ſoient capables de cauſer le racourciſſement des fibres de l'urethre. Leurs particules âcres irritant ces fibres en cauſent la criſpation, qui eſt inſéparable de leur racourciſſement. Ces particules font ſur les fibres le même effet que la ſanie produite par l'altération que le virus vénérien a cauſée dans les liqueurs qui s'écoulent dans l'urethre, leſquelles irritant & crêpant les fibres de ce canal, le racourciſſent de maniere qu'il devient incapable de l'extention dont il eſt naturellement ſuſceptible, toutes les fois que quelque cauſe oblige le ſang de s'épancher en quantité dans les corps caverneux du pénis ; ce qui produit une chaudepiſſe *cordée* ; nom qui lui eſt donné, parce que dans l'érection le racourciſſement de l'urethre fait l'effet d'une corde qui empêcheroit le gland de s'élever. Cet accident auquel l'état inflammatoire

du canal a beaucoup de part, eſt d'autant plus fâcheux, que l'érection eſt plus fréquente dans les gonorrhées les plus malignes; & c'eſt un de ceux qui fatiguent & qui tourmentent le plus les malades. S'il eſt donc vrai que les aſtringens dans la gonorrhée opérent ſur l'urethre comme le virus qui l'a produite, il ne faudroit pas d'autres raiſons pour en proſcrire l'uſage. Mais ce n'eſt pas la ſeule. Il y a long-tems que les plus habiles Praticiens ſe ſont élevés contre les aſtringens, dans quelque cas qu'on veuille les emploïer; mais c'eſt ſurtout dans la gonorrhée qu'ils en condamnent l'application; & c'eſt avec beaucoup de raiſon. Quoique cette diſcuſſion ſoit en quelque ſorte étrangere à mon ſujet, puiſque les aſtringens ne ſont communément que des cauſes éloignées de la difficulté d'uriner vénérienne, il eſt trop intéreſſant pour le Public de déſabuſer de leur efficacité prétendue, pour négliger cette occaſion de le faire.

Effet nuiſible des Aſtringens.

Ceux qui prendront la peine de lire mes obſervations, verront que l'uſage de ces remédes eſt très-infidéle. Beaucoup de mes malades les ont emploïés en vain ; quelques-autres, après avoir eu le malheur de les voir réuſſir en apparence, ont été aſſez heureux pour que la nature ſurmontât la violence que ces remédes lui faiſoient, & l'écoulement a recommencé. D'autres enfin, peut-être parce que les injections étoient en même tems cathérétiques & aſtringentes, ne l'ont point vû reparoître, mais ont païé par des maux bien plus grands le léger avantage de la ſupreſſion d'un écoulement beaucoup plus incommode que douloureux. C'eſt ſans doute d'injections de cette nature qu'on ſe ſervit pour le malade qui fait le ſujet de l'obſervation LXXI. 3e. part. puiſqu'elles produiſirent un ſi grand reſſerrement du canal de l'urethre, que la ſortie de l'urine en fut interceptée ; & c'eſt ce qui m'a fait mettre cette eſpéce de reſſerrement au nombre des cauſes conjointes de la difficulté d'uriner vénérienne.

Il est aisé de concevoir que tous les émolliens sont propres à remédier à ce rétrécissement, & qu'ils le font d'autant mieux qu'ils ont cette vertu dans un dégré plus éminent. Mais que faut-il de plus pour ne point balancer à bannir entiérement l'usage des astringens, que leur infidélité démontrée ; soit parce qu'ils n'opérent pas, ou que leur opération n'est pas durable, soit parce qu'en supposant que leur opération est durable, on est obligé d'en détruire l'effet, à moins qu'on ne veuille s'exposer aux accidens les plus fâcheux ? Or, que telles soient communément les suites de leur usage, c'est ce dont il n'est pas possible de douter. Je puis en appeller à l'expérience de tous les Praticiens de bonne foi. Mais comme ils ne peuvent parler à mes Lecteurs, faisons-leur entendre du moins ceux dont l'autorité ne doit leur laisser aucun scrupule. M. Astruc Liv. III. *de son traité des maladies vénériennes*, chap. 10. parlant des fautes que l'on commet souvent dans le traitement de la gonorrhée, met de ce nombre, „ l'usage imprudent des injections „ astringentes dans l'urethre aux hom- „ mes, & dans le vagin aux femmes,

» avec la pierre médicamenteuſe de
» Crolius, le colcothar, la poudre de
» Verny, & avec d'autres ſemblables
» poudres ſtyptiques, vitrioliques, alu-
» mineuſes, &c. qui, d'un côté reſſer-
» rant l'urethre, attirent de fâcheuſes
» ſtranguries, leſquelles ne ſuccédent
» que trop ſouvent à la gonorrhée, &
» qui, de l'autre cauſent la vérole toutes
» les fois qu'il reſte la moindre partie
» de virus dans la ſemence, ou dans
» l'humeur ſéminale dont le flux eſt
» ſupprimé. « Il ajoute au chap. 4. que l'uſage imprudent des injections aſtringentes, lorſqu'il arrête l'écoulement virulent, doit être regardé comme une des cauſes de l'abſcès du périnée qui ſurvient à la gonorrhée. Or ſi l'on veut avoir une juſte idée de ces ſortes d'abſcès, qu'on prenne la peine de lire les obſervations I. LXXXIV. XCIV. &c. de la 3e. partie; on verra dans quel abîme de maux ils précipitent les malades.

M. Col de Vilars entre dans un plus grand détail que M. Aſtruc ſur les mauvais effets des aſtringens. Je tranſcris ici ce qu'on en lit au Tome IV. *de ſon cours de Chirurgie.*

» Cette méthode de guérir la gonor-

» rhée virulente, n'eſt point, dit-il,
» moins dangereuſe qu'elle eſt promp-
» te & facile. L'expérience n'a que trop
» ſouvent fait connoître que toutes les
» injections vitrioliques, aſtringentes,
» ou chargées de ſels acides fixes, tel-
» les que celles du Muſitan, ou qui ſont
» faites avec la pierre médicamenteuſe,
» le colcothar, ou les poudres ſtypti-
» ques & alumineuſes, capables d'ar-
» rêter promptement le cours de la ma-
» tiére, ne manque pas de cauſer des
» accidens fâcheux, même la vérole
» univerſelle, quand on les emploie au
» commencement de la maladie, ou
» avant que le virus ait été éteint par
» les remédes convenables. En effet cet-
» te matiere qui coule librement, ou
» qui commence à couler des organes
» où ſe trouve le ſiége de la gonorrhée,
» venant à être ſupprimée tout d'un
» coup, s'y accumule, s'y échauffe, s'y
» exalte, & infecte toute celle qui s'y
» rend. Le virus augmentant ainſi en
» force & en qualité, porte ſes impreſ-
» ſions ſur toutes les parties de la géné-
» ration, reflue même juſqu'aux teſti-
» cules par les vaiſſeaux déférens, excite
» dans tous ces organes une inflamma-

» tion considérable, ou augmente la
» phlogose naissante, particuliérement
» dans l'urethre, & au col de la vessie;
» ce qu'il fait d'autant plus facilement,
» que les vaisseaux sanguins de ce con-
» duit, resserrés & étranglés par les ir-
» ritations & crispations que les parties
» salines & styptiques de l'injection
» causent sur ces fibres, forment un
» obstacle à la circulation du sang, d'où
» naissent le gonflement des corps ca-
» verneux & du tissu spongieux de l'u-
» rethre, les ulcéres de ce canal, la
» dysurie, la strangurie, & tous les
» symptômes qui surviennent à une
» violente gonorrhée. Si le virus est
» fort actif & fort subtil, & qu'il ne
» trouve plus son issue par l'urethre,
» il pénétre les vaisseaux sanguins &
» lymphatiques, se mêle dans toute la
» masse des humeurs, & produit une
» vérole générale qui se manifeste bien-
» tôt par des maux de tête, des douleurs
» nocturnes dans tous les membres, des
» exostoses, des pustules, des bubons,
» ou des ulcéres vénériens; à moins
» que le levain ne se fixe pendant un
» certain tems dans quelque partie or-
» ganique, pour se réveiller ensuite à

» l'occaſion d'une maladie, ou de quel-
» que débauche. Mais ſi ce virus eſt lent,
» tardif, groſſier, ou qu'il n'occupe
» que les glandes de l'urethre, & qu'il
» n'ait pas eu le tems de s'exalter, &
» de ſe développer, il ſe fixe & ſe con-
» centre dans ces glandes, il les endur-
» cit, & y reſte aſſoupi, quelquefois un
» nombre conſidérable d'années, ſans
» cauſer aucun ſymptôme fâcheux, juſ-
» qu'à ce qu'échauffé, ou animé par
» quelque cauſe interne ou externe, il
» ſe mette en action, & produiſe des
» accidens particuliers, qu'on n'attribue
» jamais, à leur véritable cauſe.

M, Col de Vilars en obſervant que *les aſtringens ne manquent pas de cauſer des accidens fâcheux, quand on les emploie au commencement, ou avant que le virus ait été éteint*, ſemble inſinuer qu'on n'a point à craindre ces mauvaiſes ſuites de leur uſage, lorſqu'on s'en ſert ſur la fin de la maladie, & après avoir combattu ce virus. J'avoue que les aſtringens pourroient être emploïés ſans témérité, ſi l'écoulement dépendoit du ſeul relâchement des vaiſſeaux excrétoires; mais l'expérience m'a appris que l'accident incommode dont il s'agit ici

eſt l'effet d'un ulcére de l'urethre qu'on n'a pu parvenir à cicatriſer. On ne peut donc être mieux fondé que je le ſuis à proſcrire en général l'uſage des aſtringens dans la cure de la gonorrhée virulente.

Les Calloſités ou Cicatrices.

SECONDE CAUSE.

II. Les calloſités ou cicatrices dures & calleuſes, que les ulcéres gonorrhoïques mal traités ont laiſſées dans l'urethre après leur guériſon, ſont la ſeconde cauſe conjointe de la difficulté d'uriner vénérienne.

En admettant cette cauſe, outre mon expérience, j'ai pour garant Monſieur Aſtruc. On verra ſouvent reparoître ſur la ſcene cet auteur célébre, ainſi que Monſieur Col de Vilars, parce qu'outre que leurs ouvrages renferment tout ce qu'il y a de meilleur dans les traités qui ont été compoſés avant les leurs ſur les maladies vénériennes, ils s'expliquent avec tant d'ordre & de netteté, que je n'ai garde de priver mes Lecteurs des lumiéres qu'ils répandent ſur cette

matiere. Voici donc comme parle M Aſtruc, au chap. 4. du liv. 3. du traité déja cité.

» Si les ulcéres guériſſent enfin ; » comme en effet il n'eſt pas rare qu'ils » guériſſent, il eſt à craindre qu'ils ne » laiſſent ſouvent des cicatrices trop du» res & ordinairement plus ſerrées que » n'étoit la peau en cet endroit avant la » maladie, qui rideront & rétréciront » le canal de l'urethre, ſur-tout ſi les » ulcéres étoient profonds, & que leurs » cicatrices ſoient calleuſes ; ce qui ar» rive aſſez ſouvent dans les ulcéres de » ces parties, qu'on ne peut pas déter» ger. Voilà donc une ſeconde cauſe » de ſtrangurie, ou de difficulté d'uri» ner, qui produira ſouvent la reten» tion d'urine, ſi les cicatrices viennent » à ſe gonfler. Pour confirmer ce qu'on » vient de dire, on peut alléguer l'exem» ple de ceux qui ont le malheur d'être » *bridés*, en paſſant par le grand remé» de. On ſçait que ce triſte accident » n'arrive jamais que quand on a laiſſé » creuſer les ulcéres dans la bouche juſ» qu'aux tendons des muſcles maſſe» ters ; mais alors les cicatrices dures » qui ſe forment ſur ces ulcéres fron-

» cent tellement ces tendons, & ces
» tendons froncés retirent en haut la
» mâchoire inférieure avec tant de for-
» ce, qu'il est impossible à ces malades
» d'ouvrir la bouche.

Je pourrois citer bien d'autres garants de l'existence des callosités dans l'urethre : mais je me bornerai au seul Dionis, qui, traitant des obstacles que le Chirurgien trouve à l'introduction de la sonde dans la vessie, parle *des callosités le long de l'urethre, causées par des cicatrices d'ulcéres, qui l'étrécissent de maniere que la sonde ne peut passer, quelqu'effort qu'on fasse pour la pousser.* Il expose encore plus au long la même doctrine en parlant des carnosités. Ce qu'il en dit se trouvera emploïé dans l'article suivant.

Les Carnosités, Caroncules, ou Excroissances.

TROISIEME CAUSE.

III. La troisiéme cause de la difficulté d'uriner vénérienne consiste dans les caroncules, carnosités, ou excroissances, que les ulcéres de l'urethre devenus fongueux y ont fait pulluler.

Beaucoup de Chirurgiens & Anatomiſtes célébres nient l'exiſtence des carnoſités. Tels ſont entr'autres Palfyn & Dionis, qui réuniſſent ces deux titres. Voici comme le premier s'explique dans ſon Anatomie Chirurgicale, part. II. chap. 22. » Comme les cicatrices qui ſe » font à ces ulcéres étréciſſent le con- » duit de l'urine, on prend impropre- » ment cet étréciſſement du conduit, » qui met obſtable à la ſortie de l'urine, » pour une excroiſſance, à qui l'on don- » ne le nom de carnoſité. Mais comme » dans le corps de ceux qui ſe livrent » aux excès de la boiſſon, (il auroit pû dire à tous les excès en général) » leur » urine extrêmement échauffée irrite » l'urethre, cette irritation y occaſion- » ne un dépôt qui cauſe des gonfle- » mens autour des cicatrices, qui » ſont plus dures, & moins flexibles » que le reſte du canal, & ce gonfle- » ment oppoſant autant de digues au » paſſage de l'urine, lorſqu'en introdui- » ſant dans le conduit de l'urethre une » bougie ou une ſonde, on ſent de la » réſiſtance à chacun de ces gonflemens, » on croit que l'inſtrument dont on ſe » ſert eſt arrêté par autant de carnoſités.

Il paroît que c'est avec réflexion que Palfyn s'est déclaré contre les carnosités, & voici, suivant toutes les apparences, ce qui l'a déterminé.

» M. Garengeot, dit-il plus bas, » dans son traité d'opérations de Chirur- » gie, (premiére édition) rapporte que » M. Arnaud prétend qu'il n'y en a » point, & que M. Petit, fameux Chi- » rurgien de Paris, qui est du même sen- » timent, dit qu'il a ouvert quantité de » personnes qui auroient dû être atta- » quées de ces prétendues carnosités ou » cicatrices, & que cependant elles » avoient l'intérieur de l'urethre très- » uni. De sorte que l'obstacle que le » Chirurgien trouve avec la sonde, n'est » autre chose, selon ces deux Messieurs, » qu'un gonflement du tissu spongieux » de l'urethre, qui rétrécit ce canal, & » qui est occasionné par les vaisseaux » variqueux qui entrent en sa composi- » tion. (Il renvoie ici aux Observations de Saviard, obs. LXXIII.) „ M. Petit, » ajoute Palfyn, a fait voir à l'Acadé- » mie Roïale des Sciences, la vessie » d'un homme mort de suppression d'u- » rines, qui étoit le douziéme qu'il eût » ouvert mort de cette maladie, sans lui

» trouver aucune carnosité dans l'ure-
» thre, & le troisiéme, dans lequel la
» glande prostate, faisant saillie dans la
» cavité de la vessie à l'endroit du col,
» empêchoit la sortie de l'urine, & ren-
» doit l'introduction de la sonde diffi-
» cile.

» On a cru, dit Dionis, *Oper. de Chi-*
» *rurgie III. Demonst.* la réalité de cette
» maladie si bien établie par nos an-
» ciens, que personne n'a osé la contes-
» ter. Ils disoient que l'humeur virulente
» d'une gonorrhée, sortant sans cesse
» des prostates, corrodoit par son acri-
» monie le conduit de l'urethre, & que
» des ulcéres il en croissoit une chair
» fongueuse qui faisoit cette maladie.
» Ceux qui prétendoient avoir des re-
» médes particuliers pour la guérir
» avoient intérêt de confirmer cette er-
» reur, plutôt que d'en désabuser; & d'au-
» tant plus qu'une telle maladie, aïant
» été abandonnée des véritables Chirur-
» giens, étoit devenue le partage de ces
» coureurs & distributeurs de secrets.

Les carnosités sont donc, selon Dionis, les filles de l'intérêt & de l'imposture. Les Chirurgiens ont *abandonné* cette maladie, *devenue le partage des Charla-*

tans. Cet arrêt si dur, prononcé contre les plus grands hommes qui aient traité les maladies vénériennes, contre les plus habiles Chirurgiens des premiers tems, contre le célébre Paré, est motivé dans l'Auteur. » Quelque diligence » que j'aie fait, dit-il, en ouvrant des » corps qu'on accusoit d'en avoir, je » n'en ai encore point remarqué, & je » n'ai trouvé encore aucun Chirurgien » qui assure d'en avoir vû. J'entends » parler de ceux qui sont dignes de foi. » Je sçai qu'il y a beaucoup de gens qui » ont les accidens dont je viens de par- » ler, mais ils ne sont point causés par » les carnosités. Ce sont les suites d'une » ou de plusieurs chaudepisses, qui ont » ulceré & corrodé l'urethre en plusieurs » endroits. Or les cicatrices qui se font » à ces ulcéres, étant dures, & tenant » de la nature de la callosité, elles étré- » cissent le conduit de l'urine, qui n'a » plus par conséquent tant de facilité » pour sortir; & ce sont ces mêmes ci- » catrices qui empêchent le passage de » la sonde qu'on croit arrêtée par la » carnosité.

M. de la Faye, célébre Chirurgien de Paris, dans ses remarques sur les opé-

rations de Dionis, non-seulement adopte le sentiment de son Auteur, mais il l'appuie d'autorités.

„ Les difficultés d'uriner, dit-il, &
„ les rétentions d'urine, dans lesquelles
„ tombent ceux qui ont eu dans leur
„ jeunesse une ou plusieurs gonorhées,
„ soit qu'elles aient été bien ou mal
„ guéries, sont occasionnées par ces
„ dernieres maladies; (le rétrécissement du canal par des cicatrices, le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urethre, & celui de la glande prostate supérieure,) „ & non par des excroissances charnues ou carnosités, comme on le prétendoit autrefois, & comme quelques-uns le soutiennent encore aujourd'hui. L'examen de tous les cadavres de ceux à qui ces espéces de retentions ont causé la mort, a dissuadé de ce sentiment notre Auteur, & tous les autres bons Praticiens de nos jours. (V. les Ephémerides d'Allemagne, Cent. I. & II. ou la Bibliothéque de Chirurgie de Manget & l'Observation LXXIII. de Saviart) car ils n'ont point trouvé dans l'urethre de ces excroissances charnues, mais des cicatrices dures que les ulcé-

» res y avoient laiſſées, & qui rétréciſ-
» ſoient le canal; ou la grande proſtate
» gonflée qui ſerroit le col de la veſſie;
» ou enfin un gonflement variqueux du
» tiſſu ſpongieux de l'urethre, occaſion-
» né par des débauches de quelque genre
» qu'elles ſoient. Lorſque les cicatrices
» dures ont déja diminué le diamétre du
» canal, le gonflement qui ſurvient en-
» ſuite bouche bien plutôt le paſſage
» de l'urine. J'ai examiné un grand nom-
» bre de cadavres de perſonnes mortes
» de ces eſpéces de maladies, ou qui y
» avoient été ſujettes pendant leur vie,
» & je n'y ai jamais trouvé d'excroiſſan-
» ce charnue, ni même de porreau. Je
» ne crois pas néanmoins qu'il ſoit im-
» poſſible qu'il s'en forme dans l'ure-
» thre à la ſuite des ulcéres qui y ſur-
» viennent, comme il s'en forme dans
» les autres parties du corps : ce qu'on
» peut aſſurer, après les Obſervations
» dont on vient de parler, c'eſt qu'au
» moins il s'en forme très rarement, &
» que les cicatrices dures du canal & le
» gonflement de la glande proſtate ſu-
» périeure, & celui du tiſſu cellulaire,
» ſont les cauſes ordinaires de l'eſpéce
» de rétention de l'urine dont je parle.

Après des autorités ſi déciſives, ne paroît-il pas qu'il n'y ait que l'intérêt, ou l'opiniâtreté dans ſes ſentimens, qui puiſſe encore faire ſoutenir l'exiſtence des carnoſités? M. Petit, l'homme de toute l'Europe qui a été le plus dans le cas de s'aſſurer par les diſſections de la nature des vices vénériens, & qui, pour emprunter les termes de Palfyn, *à ouvert une quantité* de victimes malheureuſes du feu de la jeuneſſe, ſe déclarant contre l'exiſtence des carnoſités, ne ſemble-t-il pas devoir entraîner tout le monde dans ſon parti? Dionis, ni aucun Chirurgien de ſa connoiſſance, de ceux dumoins qu'il regarde comme dignes de foi, n'en ont jamais remarqué. M. de la Faye n'a jamais trouvé d'excroiſſances charnues, ni même de porreaux, dans un grand nombre de cadavres de perſonnes mortes de ces maladies, ou qui y avoient été ſujettes pendant leur vie; eſt-il rien de plus déciſif que ces autorités?

Ce n'eſt point l'intérêt qui m'engage à prendre parti contre ces Auteurs reſpectables: car, que m'importe au fond le nom qu'on donne aux différens états contre nature de l'urethre, qui, en di-

minuant ſon diamétre, s'oppoſent à la ſortie de l'urine ? Il me ſuffit que j'emporte aiſément & radicalement ces obſtacles de quelque nature qu'ils ſoient, & c'eſt auſſi tout ce qui intéreſſe le Public. Ce ſeroit mon avantage, que tout ſe réduisît à des callofités. Dionis les regarde comme incurables. Je ferois donc un miracle en les guériſſant. *Quand*, dit-il, *des callofités dans le conduit de l'urethre ont obligé de faire cette ponction*, (au Périnée) *il faut ſe réſoudre à porter la canule le reſte de ſa vie* ; & par ma méthode on n'a pas beſoin de ponction, ni par conſéquent de porter la canulle le reſte de ſa vie. Mais l'éclairciſſement de cette queſtion encore indéciſe m'oblige de prendre parti dans la diſpute, & je le ferai de maniere qu'on n'ait rien à me reprocher.

Je reponds d'abord aux autorités que je me ſuis oppoſées ; 1°. qu'il eſt poſſible, quoique cela fût ſingulier, que dans le nombre des cadavres ouverts par les anatomiſtes cités il n'y en eût aucun qui eût des carnoſités, mais que comme le nombre de ceux qui n'ont pas été ouverts eſt infiniment plus grand, leur argument négatif ne prouve rien, d'au-

tant plus que M. de la Faye convient de la poſſibilité de ces excroiſſances.

Je réponds 2°. en oppoſant d'autres autorités qui forment en ma faveur un argument affirmatif. Je dis 3°. qu'on peut induire du raiſonnement de Dionis qu'il exiſte des carnoſités, ſur le rapport de quelques Chirurgiens. Il eſt vrai qu'il ne les juge pas dignes de foi ; mais on ſçait aſſez comment l'on donne ou l'on refuſe ſa confiance, pour qu'on ne puiſſe rien conclure de certain du jugement de Dionis. Tous les hommes, par malheur, ne croient trop ſouvent que ce qui eſt de leur goût. 4°. Le gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urethre, que M. de la Faye admet avec Meſſieurs Arnaud & Petit, eſt une eſpéce de carnoſité, comme nous le prouverons plus bas.

Si ces excroiſſances ont des adverſaires célébres, elles ont auſſi de célébres partiſans. » Les carnoſités, dit Paré, » Liv. 16. ſont connues par la ſonde, » qui ne peut paſſer librement par le » conduit de l'urine, mais trouve au- » tant de fois réſiſtance qu'il y a de » carnoſités. Pareillement par la diffi- » culté qu'a le patient en urinant. L'uri-

» ne ſort grandement déliée, fourchue,
» de travers, quelquefois ne vient que
» goutte à goutte, avec de grandes
» épreintes; de façon que le plus ſouvent
» le patient, voulant uriner, eſt con-
» traint d'aller à la ſelle comme ceux
» qui ont une pierre en la veſſie. Da-
» vantage, après avoir piſſé, il demeure
» une petite portion de l'urine derriere
» la carnoſité; auſſi fait la ſemence après
» le coït; en ſorte que le patient en tel
» cas eſt contraint de comprimer ſa ver-
» ge pour faire ſortir leſdites matieres.
» Aucunes fois eſt advenu à quelques-
» uns une entiere ſuppreſſion d'urine,
» qui leur a cauſé une telle extenſion
» de la veſſie qu'il en enſuivoit une
» grande inflammation, & quelques
» apoſtêmes en divers lieux, dont l'urine
» regorgeant en haut, puis après ſortoit
» par pluſieurs endroits. ſçavoir à l'en-
» viron du ſiége par le périneum, les
» bourſes, le pénil, & les aînes, ainſi
» que j'ai vû à pluſieurs, qui eſt un mal
» du tout incurable.

Telles ſont les propres paroles de Paré. Lui refuſera-t-on, parce qu'il eſt partiſan des carnoſités, le titre de *véritable Chirurgien*? ſera-ce, *un coureur ou diſtributeur*

distributeur de secrets ? Soupçonnera-t'on qu'il eût intérêt de confirmer cette erreur plutôt que d'en désabuser ? tel est cependant le jugement qu'il en faut porter, si l'on en croit Dionis. Pour moi, j'estime qu'il n'a parlé qu'après avoir vû, & l'on n'a pas de preuve du contraire à m'alléguer. Peut-être a-t-il trop étendu ce qu'il nomme carnosité ; mais cette erreur étoit pardonnable, puisque les callosités peuvent produire le même effet. Au reste, c'est trop s'arrêter à des présomptions, quand on peut alléguer des faits incontestables.

On ne peut pas supposer que M. Col de Vilars ait ignoré ce que nous venons de rapporter ; mais il ne lui a pas paru que ces callosités dussent lui faire rejetter l'existence des carnosités. » On a » coutume, dit-il, d'attribuer cette » strangurie à des carnosités engendrées » dans l'urethre, en conséquence des » ulcéres que le virus vénérien a causés » dans ce canal. Il est vrai que ces car- » nosités ou caroncules, qui ne sont au- » tre chose que des hypersarcoses, ou » excroissances de chair fongueuses ou » calleuses, peuvent s'y former, com- » me dans tous les autres ulcéres, &

„ *comme effectivement il s'y en est trouvé*, „ *contre le sentiment de plusieurs*; mais ce „ n'est pas la seule, ni la plus fréquente „ cause de la strangurie. „ Il veut que ce soit de cicatrices, le gonflement du verumontanum, ou celui des glandes de Cowper, des prostates, &c. Nous aurons occasion de parler de ces causes, & d'examiner si les carnosités sont aussi rares que l'Auteur le prétend; il nous suffit pour le present que, *contre le sentiment de plusieurs, il s'en trouve effectivement*. Voïons maintenant M. Astruc.

Voici ses propres paroles, extraites du Liv. III. du traité déja cité, Ch. 4. „ Comme les ulcéres vénériens de l'urethre, loin de pouvoir être détérgés, „ deviennent au contraire chaque jour „ plus sordides, à cause qu'ils sont con„ tinuellement arrosés d'une semence „ purulente, & d'une urine fort âcre, „ ils doivent produire souvent des ex„ croissances de chairs, qu'on appelle „ carnosités, ou caroncules, qui sont cal„ leuses ou fongueuses, grosses ou peti„ tes, larges & plates, ou longues & „ menues, situées dans tels ou tels en„ droits de l'urethre, plus ou moins „ nombreuses, &c. suivant le vice ou

» la quantité du ſuc nourricier, & ſui-
» vant l'étenduë, le nombre, & la ſi-
» tuation des ulcéres ; ce qui ne ſçauroit
» arriver ſans beaucoup géner le paſſa-
» ge de l'urine.

» Je n'ignore pas que pluſieurs Méde-
» cins regardent aujourd'hui comme une
» chimere l'exiſtence des caroncules de
» l'urethre ; & cela, peut-être par cette
» ſeule raiſon (vû l'inconſtance des hom-
» mes) que les Médecins des derniers
» ſiécles n'admettoient point d'autre
» cauſe de la ſtrangurie qui ſuccéde à la
» gonorrhée. Mais les uns & les autres
» ſont également blâmables d'avoir ju-
» gé avec trop de précipitation ; les an-
» ciens Médecins ont eu tort d'ignorer
» les autres cauſes de la ſtrangurie, qui
» ſont encore plus conſidérables & plus
» fréquentes, & les modernes ne ſont
» pas excuſables de nier témérairement
» & ſans ſujet, comme ils font, l'exiſ-
» tence de ces caroncules ; puiſque l'ana-
» logie tirée des exemples de tous les
» ulcéres ſordides en montre la poſſibi-
» lité ; *& que l'ouverture des cadavres en*
» *feroit voir la réalité.* Il eſt vrai qu'elles
» ne ſont pas ſi communes que l'ont cru
» les anciens, & que le croient encore

» les charlatans : mais elles le sont as-
» sez pour mériter une place parmi les
» autres causes de la strangurie.

Quand M. Astruc auroit manié mes sondes aussi souvent que moi, il ne parleroit pas avec plus d'éxactitude de la position, & de la figure des carnosités. Mes observations font foi de la vérité de ce qu'il en dit. Je n'y puis rien ajouter après vingt ans de pratique. Mais comment se peut-il faire que *l'ouverture des cadavres fasse voir la réalité des caroncules*, & que Mrs. Dionis, Petit, & de la Faye, qui en ont ouvert une quantité, n'en aient jamais apperçu ? Peut-être que dans les cadavres qu'ils ont ouvert, l'affaissement des parties avoit rendu les excroissances insensibles, ou que réellement les obstacles qu'ils avoient reconnus pendant la vie des malades étoient d'une autre nature que les carnosités.

Comme MM. Astruc & Col de Villars se contentent de dire que l'ouverture des cadavres a fait voir la réalité des caroncules, sans appuïer cette proposition d'aucun exemple, le Lecteur ne sera pas sans doute fâché que je supplée à cette omission. M. Antoine Pascal, dans son traité des gonorrhées, art. III. par-

le de deux ſoldats morts en 1718 dans l'Hôpital de Milan, qui furent ouverts en préſence de pluſieurs Médecins, & dont on trouva l'urethre toute pleine d'excroiſſances fongueuſes & calleuſes, qui furent cauſe de leur mort, en produiſant une iſchurie ſi rebelle qu'elle réſiſta à tous les remedes, & qu'on ne put les ſecourir, en leur faiſant une opération pour procurer la ſortie des urines.

Ce fait eſt inconteſtable, & je n'aurois oſé l'emploïer dans un mémoire que je préſentai en 1730, à M. le Comte de Garrelli, premier Médecin de l'Empereur Charles VI. qui voulut être inſtruit de ma doctrine, & de ma pratique, pour le traitement des ſuites des gonorrhées, avant de confier à mes ſoins quelques Seigneurs des plus qualifiés de la Cour Impériale; je n'aurois, dis-je, oſé l'avancer dans ce mémoire, s'il avoit été le plus légérement douteux.

Mais quel beſoin ai-je d'appeller les morts à mon ſecours, pendant que je puis faire parler les vivans? J'offre à tous les incrédules de leur faire toucher les carnoſités, de maniere à ne leur laiſſer aucun ſcrupule. On ne peut me

faire un plus grand plaiſir que de me prendre au mot. Je leur démontrerai, autant qu'on le peut démontrer phyſiquement, qu'il ſe forme dans le canal de l'urethre de vrais excroiſſances, totalement différentes du retréciſſement cauſé par des cicatrices. Car s'il n'y avoit qu'un ſimple retréciſſement produit par cette cauſe, les portions du canal les plus voiſines de cet obſtacle ſeroient plus étranglées, & les plus éloignées le ſeroient moins. Ainſi ce conduit ſeroit formé comme de deux entonnoirs, dont les pointes ſe réuniroient à la cicatrice. Or j'offre de faire voir que la carnoſité eſt une eſpéce de fongus qui croît dans une partie du canal, ſans qu'en deçà ni au de-là il y ait le moindre retréciſſement. Et j'ai fait voir à beaucoup de Médecins & Chirurgiens, des plus habiles & des plus célébres, la vérité de ce que je dis, en panſant en leur préſence le malade qui fait le ſujet de l'obſervation LXXI. Je cite celui-ci par préférence à pluſieurs autres, parce que la carnoſité ou excroiſſance étoit viſible. Elle bouchoit entiérement le canal depuis la racine du gland, juſqu'à une fiſtule incurable, qu'il avoit au milieu de l'urethre, & c'é-

toit par cette fiſtule qu'on voïoit diſtinctement la carnoſité. Or j'en prends à témoins tous ceux qui l'ont vûë, & je leur demande ſi elle n'étoit pas un vrai fongus, totalement différent des cicatrices, qui auroient pû retrécir le canal. Je puis encore citer un malade que j'ai panſé en préſence de beaucoup de gens du métier; c'eſt celui qui fait le ſujet de l'obſervation LXV, & je leur demande ſi l'excroiſſance qui commençoit à quelques lignes de l'orifice de l'urethre, qui avoit pluſieurs pouces de longueur, & qui ne laiſſoit échaper l'urine que par une petite ouverture, unique reſte du canal obſtrué; je demande, dis-je, ſi elle étoit un ſimple retréciſſement de l'urethre, & ſi le diamêtre de ce canal n'étoit pas le même depuis l'orifice juſqu'à la naiſſance de la carnoſité. Je pourrois encore citer, s'il en étoit beſoin, une obſervation de M. Fitz-Gerald, Profeſſeur de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, qui aſſûre que dans cette ville il en a vû une qui végétoit ſi conſidérablement, que le malade étoit obligé de tems en tems d'emporter avec les ciſeaux la partie qui ſortoit hors de l'urethre. Que les per-

ſonnes qui nient les carnoſités m'expliquent comment un ſimple retréciſſement du canal peut être ſuivi d'un pareil effet.

On le déduiroit ſans doute plus aiſément d'une autre explication, dans laquelle on a recours au bourſoufflement de l'urethre, qu'on prétend en impoſer pour des carnoſités. La membrane interne de l'urethre, dit-on, aïant été affoiblie, ou, ſi l'on veut, détruite par l'ulcére vénérien, il n'eſt pas merveilleux que, quelque choſe venant à gonfler le tiſſu cellulaire de l'urethre qui répond à cet endroit, il s'étende dans le canal du côté où il ne trouve point de réſiſtance, & par conſéquent à l'endroit où l'ulcére l'a rongé. On a vû dans le paſſage que j'ai extrait ci-deſſus des remarques de M. de Lafaye, ſur les opérations de Dionis, *que le gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urethre occaſionné par des débauches de quelques genres qu'elles ſoient*, eſt une des cauſes qu'il reconnoît de la ſtrangurie vénérienne.

On explique fort bien par-là un phénomêne obſervé quelquefois, qu'une ſonde de plomb, ou autre, rétablit promptement le libre cours de l'urine,

en affaissant le tissu cellulaire boursoufflé ; comment ce tissu fait encore saillie dans l'urethre un moment après que la sonde en a été retirée ; & comment on a pu trouver quelquefois l'urethre sans embarras dans les cadavres des personnes qui avoient été sujettes à des carnosités jusqu'à leur mort. La raréfaction des liqueurs, qui dure autant que la vie, tenoit les cellules du tissu spongieux gonflées au de-là du niveau du canal intérieurement. Cette force cessant d'agir, les cellules s'étoient vuidées peu à peu, & avoient repris leur volume naturel.

Tout ce raisonnement est si juste, & si conforme à mes sentimens & à mon expérience, que je ne crains point de l'adopter ici. L'objection qu'on a voulu en tirer contre les carnosités se tournera aisément en preuve de leur existence. Qu'est-ce en effet que ce boursoufflement du tissu spongieux de l'urethre qui s'affaisse par la compression, & qui revient si facilement, qu'une vraie carnosité, laquelle plus molle & plus petite dans sa naissance, céde à l'instrument qui la presse ; mais qui grossissant peu à peu, & acquérant plus de consistance, résiste davantage, & parvient à inter-

cepter le passage de l'urine? L'exulcération de l'urethre en détruisant la membrane interne qui contenoit le tissu spongieux a donné lieu à cette excroissance.

L'opération de mon reméde est d'accord avec ces vérités. Il agit en mettant en fonte, & en suppuration, ces mauvaises chairs sans toucher aux bonnes. Qu'on ne s'imagine pas que je veuille lui donner de l'intelligence; s'il fait en quelque maniere le discernement du sain & du vicié, c'est que ce dernier est de nature à recevoir l'impression des parties actives de mon reméde, au lieu que la membrane interne de l'urethre met le premier à l'abri de leur atteinte. D'ailleurs un mouvement intestin occasionné par ces mêmes parties ranime & met en jeu le virus qui est ordinairement engourdi & appésanti dans ces chairs gonflées. Il n'est donc pas surprenant que mon reméde agisse sur ces parties sans nuire à celles qui n'ont rien de mal-sain. Cette vérité se prouve par une expérience que je réitererai toutes les fois que l'on voudra. J'introduirai une de mes sondes dans l'urethre d'une personne saine, & l'y laisserai autant de tems qu'il sera nécessaire pour qu'elle

agiſſe ſur tous les corps glanduleux qui l'avoiſinent ; je retirerai ma ſonde, ſans que l'œil le plus fin puiſſe s'appercevoir qu'aucune liqueur étrangere s'y ſoit attachée. Je mettrai tout de ſuite cette ſonde dans l'urethre d'un malade, & en moins de tems qu'elle ne ſera reſtée dans l'urethre de la perſonne ſaine, elle ſe chargera d'une matiere purulente qu'aura fournie la partie malade de l'urethre. On peut même s'épargner les frais de cette double opération : il ſuffit de faire attention que la ſonde introduite dans une urethre malade ne ſe charge de matiere purulente qu'à l'endroit qui a touché la partie, ou les parties affectées. Je conclus de ces raiſonnemens que, puiſque mes ſondes mettent en ſuppuration ce corps quelconque qui obſtruë le canal de l'urethre, ou qui le remplit en partie, c'eſt une mavaiſe chair, une ſubſtance contre nature, une hyperſarcoſe, ou, ſi l'on veut, une ſaillie ou excroiſſance du tiſſu ſpongieux de l'urethre qui s'eſt, pour ainſi dire, extravaſé dans ce canal par l'ouverture que l'ulcére y a cauſée, en détruiſant en partie la membrane interne.

Je ne cherche point à diſputer, mais

plutôt à éclaircir cette importante matiere, & à être utile à l'humanité si souvent affligée des suites de la gonorrhée. Je le répéte donc ; le tissu spongieux de l'urethre est la matiere ordinaire des excroissances que je détruis par mes remédes : & sa structure particuliere concourt infiniment à la production de ce mal : mais l'éxulcération qui en a été le principe, l'entretient presque toujours par son opiniâtreté, ces carnosités peuvent varier infiniment ; je n'entrerai dans aucune discussion sur leur différente nature, il me suffit qu'elles existent, & qu'elles cédent à ma méthode.

Quelqu'inutile qu'il puisse paroître de multiplier les preuves de l'existence de ces carnosités, je ne puis négliger de m'appuïer de l'autorité d'un Chirurgien de Paris, à qui la cure des maladies vénériennes avoit acquis de la réputation. Voici comme s'explique M. Dubois, *nouveau traité des maladies vénériennes*, *page* 22. » Lorsque la gonorrhée est produite » par un virus aussi pénétrant, il arrive » souvent qu'il dérange considérable- » ment le tissu de l'urethre, qui par sa » structure délicate, nerveuse, & très- » sensible, & susceptible des irritations

» les plus vives, & des douleurs les plus
» aiguës, jette les malades dans des in-
» quiétudes terribles, & laiſſe encore
» ſouvent, après avoir été calmées, des
» ſuites qui ne ſont pas moins fâcheuſes
» pour les malades, & pour les Chirur-
» giens délicats, que tout autre ſymp-
» tôme vérolique. Ces mauvaiſes ſuites
» ſont des carnoſités, dans le traite-
» ment deſquelles bien des Chirurgiens
» échouent. Ces ſortes d'excroiſſances
» qui occupent le canal de l'urine, cau-
» ſent des peines inexprimables aux pau-
» vres malades, & des déboires infinis à
» la plûpart des Chirurgiens.

Je remarquerai, en terminant cet article, qu'il y a des carnoſités de deux eſpéces, les unes ſans ulcére manifeſte, & d'autres ſenſiblement ulcérées. *Elles ſont jugées calleuſes*, dit Ambroiſe Paré, *quand il n'en ſort aucune humidité ſuperfluë.* Celles qui ſont ulcérées ſe connoiſſent au pus qu'elles rendent. Outre les exemples de ces dernieres qu'on lire dans mes obſervations, j'en trouve una dans le mémoire que j'ai préſenté à M. le Comte de Garrelly.

Au mois d'Avril 1728 M. le Marquis de Prié, de Turin me fit venir dans cet-

te Capitale pour y voir le Sieur Maurice Franquetti, ſon-Maître d'Hôtel, attaqué d'une ſtrangurie. La ſonde que je lui introduiſis dans l'urethre ne trouva d'obſtacles qu'aux véſicules ſéminales & aux proſtates, où je reconnus des excroiſſances de chairs ulcérées, qui ne me permirent pas d'avancer davantage ſans douleur. Aïant entrepris le traitement de ce malade, il fut parfaitement guéri à la fin de Mai ſuivant, quoiqu'il fût incommodé de ſa maladie depuis 1716. Il avoit joui d'une bonne ſanté juſqu'en l'année 1730, que je préſentai mon mémoire à M. de Garelly, que je mis en état de vérifier le fait, en lui diſant que le Sieur Franquetti étoit alors à Vienne.

Les ulcéres de l'urethre.

QUATRIEME CAUSE.

IV. Je viens à la quatriéme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, que j'ai dit être les ulcéres calleux, opiniâtres, & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des proſtates, des véſicules ſéminales, & de toutes les glandes qui verſent dans l'ure-

thre, une liqueur propre à la lubrefier.

Il reste souvent après l'abolition totale de tous les symptomes de la gonorrhée virulente, un écoulement opiniâtre, que l'on connoît dans le monde sous le nom de relâchement des vaisseaux. » Quand on a eu le malheur, dit M. » Astruc dans son traité des maladies vénériennes liv. III. ch. IV. pag. 111. » d'avoir eu plusieurs gonorrhées, & » quelquefois quand on n'en a eu qu'une, » mais longue & opiniâtre, on se trouve » souvent exposé pendant des mois, des » années, & même pendant toute la vie, » à un flux involontaire de semence.... » Ce flux est tantôt médiocre, mais » continuel, soit que les malades mar- » chent, se reposent, ou fassent quel- » qu'autre fonction; tantôt il est plus » rare, mais plus abondant, & il coule » en plus grosses gouttes, lorsque les » malades font le moindre effort pour » aller à la selle, lorsqu'ils s'occupent de » pensées lascives, ou qu'ils se disposent » à l'acte vénérien.

Je l'ai déja remarqué, cet écoulement dans l'usage ordinaire est qualifié d'un simple relâchement de vaisseaux, & tous ceux qui en sont attaqués le regardent

comme indifférent pour les suites, & comme simplement incommode pour le tems.

Je voudrois bien qu'il me fût permis de ne pas troubler leur sécurité; mais leur intérêt & celui de la vérité auroient à souffrir de cette complaisance : en convenant donc, comme je l'ai déja fait, de la possibilité du relâchement des vaisseaux excrétoires de l'urethre, qui peut avoir lieu comme celui de tous les autres conduits du corps humain, j'entreprends de prouver que l'écoulement dont il s'agit ici est presque toujours l'effet d'un véritable ulcére qui a resisté aux remédes par lesquels les autres accidens de la gonorrhée ont été surmontés, & , ce qui paroitra peut-être surprenant, les premieres preuves que je donnerai de mon sentiment seront tirées des ouvrages de ceux qui ont adopté le sentiment contraire. Voici comme s'explique à ce sujet M. de la Mettrie, *nouveau traité des maladies vénériennes. pag.* 165

„ Quelquefois la matiere de la gonor-
„ rhée devient brune, semblable à de
„ la lie d'huile, paroît mêlée d'un peu
„ de poussiere, & n'est point adhérente.
„ Alors il est impossible de la guerir

» ſans qu'il reſte toujours un petit écou-
» lement, parce que *l'urethre étant ron-*
» *gée par l'âcreté du venin, il ſe forme des*
» *ſinus qui cauſent de la douleur toute la*
» *vie, & que les remédes ne font qu'aug-*
» *menter.* Il qualifie pag. 193 ce petit
» écoulement d'un *écoulement éternel*; &
» il ajoute, qu'il vient de la dilatation
» des vaiſſeaux paralytiques, auxquels il
» eſt impoſſible de rendre leur état,
» leur ton, & leur reſſort naturel.

L'Auteur dans ces paſſages ne paroît pas d'accord avec lui-même. *Le petit écoulement éternel* vient des ſinus que le venin a creuſés dans l'urethre, ſinus accompagnés d'une douleur que les remédes ne font qu'augmenter : dans la ſuite, ce n'eſt plus qu'une ſimple atonie. Mais comment l'atonie eſt-elle accompagnée de douleur, elle qui eſt la diſpoſition la plus prochaine à l'inſenſibilité ? Comment les remédes augmentent-ils un ſentiment incommode, ſi ce n'eſt par des irritations qui ſont le ſeul reméde de l'atonie ? Monſieur de la Mettrie dans le premier paſſage a parlé en homme éclairé, & en obſervateur de la nature ; mais s'étant ſans doute laiſſé entraîner par le torrent, il s'eſt confor-

mé dans le ſecond au langage vulgaire.

Il n'eſt point étonnant que Monſieur de la Mettrie, partant de cette doctrine, ajoute » mais ce flux n'eſt pas plus » à craindre que ſi, après un catarrhe » fort long, la membrane pituitaire de » Schneider ſéparoit plus de mucoſité » qu'auparavant. On peut ſe marier » avec cet écoulement ſans crainte de » ſouiller le lit nuptial; il n'y a rien » de virulent.

La gonorrhée, celle du moins qui eſt un peu conſidérable, eſt produite par un ulcére, c'eſt ce dont tous les Auteurs conviennent. L'àcreté du venin forme des ſinus qui cauſent de la douleur toute la vie, & l'écoulement qui eſt produit par ce ſinus, n'a rien de virulent! En vérité cela eſt inconcevable.

Monſieur Aſtruc eſt bien éloigné de penſer de même. » Nous avons déja » remarqué, dit-il, Liv. III. chap. IV. » que le flux virulent de la gonorrhée » produit preſque toujours des ulcéres » en différens endroits de l'urethre, & » ſur-tout aux extrémités des canaux » excrétoires des véſicules ſéminales,

» & des proſtates ; or quand il arrive
» que la gonorrhée eſt négligée, ou mal
» traitée, (ce qui arrive preſque toujours, ſelon moi) » il eſt rare que ces
» ulcéres viennent à une parfaite guérison ; principalement ceux qui attaquent les canaux excrétoires de ces
» réſervoirs, ou qui en ſont proches,
» parce qu'ils ſont continuellement irrités & entretenus par l'humeur virulente qui en découle. Ainſi de légers
» & de ſuperficiels qu'ils étoient d'abord,
» ils doivent devenir néceſſairement à
» la longue malins, fiſtuleux, & calleux ; rétrecir par-là plus ou moins le
» canal de l'urethre ; empêcher plus ou
» moins le paſſage de l'urine, ſelon que
» l'effervescence ou l'acrimonie du ſang,
» augmentée par quelque faute dans le
» régime, fera gonfler plus ou moins
» leurs bords.

Voilà ſans contredit un langage bien différent de celui de Monſieur de la Mettrie. Eſt-il beſoin de demander à Monſieur Aſtruc ſi l'écoulement dont nous parlons eſt virulent ? C'eſt la ſuite des mêmes ulcéres qu'a produits la gonorrhée mal traitée, qui ſont devenus malins, fiſtuleux & calleux, c'eſt-à-

dire, d'une qualité bien plus mauvaiſe qu'ils ne l'étoient dans le tems que la gonorrhée étoit récente. Par quel miracle lorſqu'ils deviennent d'un plus mauvais caractère, la ſanie qui continue d'en couler ſeroit-elle innocente ? Tout nous porte au contraire à croire que dans ce cas elle doit être très - virulente.

Il faut pourtant convenir que Monſieur Aſtruc ne tient pas partout le même langage; car il dit au chap. 10. du même livre, en parlant de la gonorrhée vénérienne que » tant celle qui eſt accompagnée de phlogoſe, » & cauſée par une contagion récente, » que celle qui eſt déja ancienne, & » qui a dégeneré en flux habituel de ſemence, ſubſiſte ordinairement après les » frictions mercurielles les plus regulieres. Il eſt vrai qu'au lieu d'être virulente, comme avant les frictions, elle eſt » une gonorrhée ſimple & ſans virus, » & ne ſçauroit plus ſe communiquer. » Nous avons vû, ajoute-t-il, que la » gonorrhée virulente & nouvelle dépend toujours d'un phlogoſe, ou d'une » inflammation ulcéreuſe, qui occupe » dans les hommes l'urethre... La phlo-

» gofe & l'exulcération peuvent refter
» pendant quelque tems dans quelqu'une
» de ces parties, ou dans plufieurs à la
» fois, même après que le mercure a
» détruit le virus.... Après l'ufage des
» frictions elles ne font plus entrete-
» nues par le virus, & n'en contiennent
» plus du tout, & ce font de fimples
» écoulemens... qui dépendront alors
» du fimple vice des parties, & que la
» longueur du tems avec un régime
» convenable fuffit quelquefois pour
» guérir, mais qui pourroient devenir
» nuifibles par leur durée, & qu'il vaut
» mieux guérir par l'ufage des remé-
des.

Monfieur Aftruc dans ce paffage, comme dans le précédent, reconnoît l'exiftence des ulcéres gonorrhoïques pendant un grand nombre d'années; il ne différe de lui-meme que parce qu'il en croit le virus détruit par les frictions mercurielles. Je ne nierai point que le virus vénérien ne puiffe abfolument être éteint par le mercure, tandis qu'un vice local, comme une trop grande déperdition de fubftance, perpétuera l'ulcére de l'urethre; mais, fondé fur mon expérience, je puis affurer que ce cas

eſt extrêmement rare. Au reſte il me ſuffit pour le préſent que l'exiſtence des ulcéres ſoit reconnue par cet auteur, & par les autres ; je ferai toucher au doigt dans peu que leur nature n'eſt aucunement changée.

Ce ſujet eſt trop intéreſſant pour n'être pas traité un peu au long. Aux autorités ci-deſſus rapportées, j'en vais joindre une troiſiéme qui eſt encore plus préciſe ; c'eſt celle de feu Monſieur Guiſard, qui s'eſt acquis de la réputation à Montpellier dans le traitement des maladies vénériennes. Voici comme il parle dans ſa *Diſſertation pratique ſur les maux vénériens. 2. éd. pag.* 200. » Il eſt » des gonorrhées qui laiſſent de grandes » incommodités après elles, *comme un* » *flux de ſemence preſqu'incurable*, des in» continences d'urine, des difficultés » d'urine, des carnoſités qui durent tou» te la vie.

Il ne faut point s'imaginer que, par ce flux de ſemence, l'auteur entende une ſimple atonie des vaiſſeaux excrétoires des glandes ; il explique nettement ſa penſée pag. 203. » Celles, dit» il, qui ſont accompagnées de carno» ſités ne ſçauroient être plus fâcheuſes.

» *Un flux de matiere purulente qui ne tarit*
» *point*, une ordure continuelle, la pei-
» ne que l'on souffre à rendre ses urines,
» & la nécessité qu'il y a de toujours gar-
» der une sonde de plomb, prouvent
» assez clairement qu'il vaudroit en ef-
» fet mieux pour le malade qu'il fût
» atteint d'une maladie vénérienne com-
» plette, dont il seroit sûr de se voir bien-
» tôt délivré, que d'une gonorrhée d'au-
» tant plus incommode qu'elle est lon-
» gue, & qu'elle résiste souvent à tout.

Monsieur Guisard, en s'expliquant aussi nettement, m'épargne la peine de déduire par des conséquences tirées de ses principes, ou de ses observations, la preuve de la vérité que je veux établir. *Ce flux de semence presqu'incurable* est nommé plus bas *un flux de matiere purulente qui ne tarit point*. Or un flux de matiere purulente qui ne tarit point peut-il reconnoître une autre cause qu'un ulcére toujours subsistant?

Je suis en état de confirmer ces preuves, tirées des observations & des principes que les Praticiens les plus célébres ont consignés à la postérité, par des preuves que me fournit mon expérience.
» On juge, dit Monsieur Astruc, Liv.

III. ch. IV. *qu'il y a des ulcéres internes par le pus qui sort fréquemment de l'urethre.* Si j'en fais donc sortir de ce canal, il faut en conclure nécessairement qu'il y a ulcére. Or, il est aisé, je ne dis point aux personnes que je traite, mais à tous ceux qui veulent visiter mes sondes quand je les retire de l'urethre, de s'appercevoit qu'elles sont chargées de pus, en un ou plusieurs endroits, selon qu'il y a un ou plusieurs ulcéres.

Monsieur de la Faye décide formellement la question dans ses remarques déja citées. „ J'ai ouvert, dit-il, des cada-„ vres de personnes, qui avoient été „ traitées par cette méthode, (les caustiques & les sondes tranchantes) „ & „ j'y ai trouvé dans le tissu cellulaire de „ l'urethre des sinus de la longueur de „ deux pouces ou environ, & qui s'é-„ tendoient vers la glande prostate su-„ périeure ; j'ai remarqué que ces sinus „ rendoient du pus, qu'ils étoient cal-„ leux, parfaitement ronds, & assez „ grands pour qu'on pût y introduire „ une bougie, & que l'ouverture étoit „ située au même endroit que l'obstacle „ qui avoit causé la rétention d'urine ; „ ce qui prouve que ces sinus étoient de „ fausses

„ fausses routes formées par les bou-
„ gies chargées de caustiques, ou par les
„ sondes tranchantes. « Monsieur de la Faye ne résout pas la question de la nature vénérienne ou non de ces ulcéres; mais il résulte évidemment de ses observations qu'il peut subsister pendant long-tems des ulcéres dans l'urethre, & c'est tout ce que je demande, parce que j'ai suffisamment prouvé qu'ils doivent être de la nature de la cause qui les a produits.

Les partisans du *relâchement*, ou de l'*atonie des vaisseaux* excrétoires des vésicules séminales, ne se rendront peut-être pas à l'évidence de ces raisonnemens. Ils pourront objecter *que mon reméde, en picotant les parois des vaisseaux sur lesquels il est porté, en fondant par son activité des liqueurs épaissies dans leurs tuiaux, peut rétablir leur ton naturel, & tarir la source d'un écoulement qui sera produit par leur relâchement.*

Avant que de répondre à cette objection, je crois devoir faire quelques réflexions sur l'action des toniques.

L'expérience, par malheur, ne nous apprend que trop l'insuffisance des remédes toniques contre les maladies d'a-

tonie. Mais d'où vient-elle cette insuffisance ? de ce qu'on ne peut porter le reméde sur la partie qui est originairement attaquée, de ce que ce n'est que par la voie de la circulation que ses parties actives peuvent se porter jusqu'à la cause du mal. Or les parties qui sont les premiers principes de la tension des fibres, sont entiérement hors du courant de la circulation ; mais fussent-elles au milieu de ce courant, la vertu des toniques altérée par les différentes digestions qu'ils ont subi, le peu de leurs parties qui peut s'appliquer à l'endroit malade, sont deux raisons plus que suffisantes pour expliquer le peu d'effet dans les maladies d'atonie.

Mais c'est tout autre chose dans le cas dont il s'agit : tout le genre nerveux est bien disposé ; il n'est uniquement question que d'un vice local : on peut porter le reméde sur le mal même ; & s'il y a des toniques assez actifs pour resserrer l'urethre de maniére à former un obstacle presqu'insurmontable aux causes qui procurent la sortie de l'urine, on ne peut douter que ces mêmes remédes n'aient une force suffisante pour rendre le ton à quelque canal affoibli, ou relâ-

ché : & par conséquent, de ce que les remédes toniques sont impuissans contre cette prétendue paralysie, on est autorisé à conclure que cette paralysie est purement imaginaire, & c'est la conséquence que je tire du succès infaillible de mon remède contre la prétendue paralysie.

Après ces remarques générales, je réponds que je serois bien fâché que mon remède eût autant d'activité que les toniques que l'on a emploïés sans succès contre l'écoulement dont il s'agit : il seroit aussi pernicieux qu'il est salutaire.

J'ajoute qu'il n'est pas question de la possibilité, quand il s'agit de faits, & que l'effet qu'il produit démontre qu'il n'est point pris dans la classe des toniques : car l'effet des toniques seroit d'empêcher celui de mon remède. En effet, c'est réellement en faisant recommencer l'écoulement originel de la gonorrhée que mon remède agit ; & s'il est quelquefois long-tems à mettre les humeurs en suppuration, la cure en est d'autant plus longue. Au reste, ce n'est point au remède qu'il faut s'en prendre, c'est à la nature des obstacles sur les-

quels il agit, qui ſont plus ou moins diſpoſés à recevoir le mouvement fermentatif qui produit la ſuppuration. Il peut donc diviſer les liqueurs épaiſſies dans les bords calleux des ulcéres, & en conſéquence aider la vertu tonique ou ſyſtaltique des fibres à les faire ſortir : mais ce n'eſt point en les fortifiant, ou les reſſerrant, ce qui eſt la maniere d'agir des toniques, c'eſt en mettant en ſuppuration les humeurs épaiſſies dans les bords des ulcéres, ou dans les excroiſſances fongueuſes ou calleuſes de l'urethre, qui ne ſont, comme je l'ai déja dit, que des ulcéres qui ont produit des végétations, leſquelles ont formé ſur la ſolution de continuité une eſpéce de croûte, qui ſouvent interrompt l'écoulement purulent. C'eſt cependant de la continuation de cet écoulement que dépend la guériſon, & ſa ſuppreſſion produit les accidens qui obligent d'avoir recours à moi, & que je me crois ſeul juſqu'à préſent en état de guérir radicalement.

Or, de ce que mon reméde n'agit qu'en procurant une ſuppuration, j'ai droit d'en conclure l'exiſtence précédente d'ulcéres qui fourniſſent le pus. Car,

quand il ſeroit vrai que mon reméde ſeroit cauſtique, ce qui le rendroit propre à produire des ulcéres, il eſt connu de tous les Praticiens qu'il n'attireroit point une ſuppuration auſſi promptement que le font mes ſondes. En effet, le premier effet des cauſtiques eſt de produire un eſcarre, & ce n'eſt qu'à la chute de l'eſcarre que la ſuppuration commence; or la chute de l'eſcarre qu'ont produite les cauſtiques eſt ſouvent l'ouvrage de pluſieurs jours, mais elle ne l'eſt jamais de peu d'heures; au lieu qu'en trois ou quatre heures au plus, & ſouvent en moins de tems, mon reméde met en ſuppuration les corps étrangers qui ſont dans l'urethre. Mon reméde n'a donc rien de cauſtique, rien qui ſoit propre à ulcérer les parties ſaines.

On ne ſera point ſurpris que je m'arrête à prouver que mon reméde n'a rien de cauſtique, quand on ſçaura que l'envie qu'exciterent contre moi les ſuccès que j'ai eus a été aſſez envenimée, pour faire dire qu'il n'étoit pas bien merveilleux que je trouvaſſe des ulcéres dans l'urethre des malades qui ſe mettent entre mes mains, puiſque je les

y faiſois naître. Quelqu'autoriſé que je ſois par la continuité de mes ſuccès à païer de mépris ces diſcours auſſi calomnieux que contraires aux idées de la bonne Chirurgie, & que le meilleur moïen que j'aie emploïé, & que je puiſſe emploïer à l'avenir, pour m'en venger, ſoit de continuer à me rendre utile à ceux qui ont beſoin de mon miniſtére, comme on ne peut être trop délicat ſur l'honneur, je vais détruire ſans reſſource cette pitoïable objection.

Il ne faut, pour y réuſſir, que rappeller au Lecteur ce que j'ai déja dit, que je puis laiſſer quatre heures, & plus ſi l'on veut, une ſonde dans l'urethre d'une perſonne ſaine, d'où elle ſortira ſans veſtige de pus; & que la même ſonde s'en chargera, ſi, en ſortant de cette urethre, je la fais entrer dans une urethre malade. J'en ai dit la raiſon, par conſéquent ce n'eſt pas ma ſonde qui a cauſé l'ulcére; car il n'y a pas de raiſon pourquoi elle n'agiroit pas ſur une urethre, tandis qu'elle agit ſur une autre.

Je prie le Lecteur de ſe rappeller encore que j'ai dit au même endroit que mes ſondes ne ſe chargeoient de pus que dans leur partie, qui répond à la par-

tie malade de l'urethre. Comme, avant que de les introduire, j'ignore quelle eſt cette partie malade, je ſuis obligé d'étendre mon reméde ſur toute la ſurface de la ſonde; ſi c'eſt la ſonde qui produit l'ulcére, je prie qu'on me diſe, car j'avoue que je n'en ſçai pas la raiſon, pourquoi elle ne ſort pas chargée de pus dans toute ſa longueur? je demande encore pourquoi une nouvelle ſonde que j'introduis le lendemain s'en trouve chargée au même endroit ſeulement où l'étoit celle de la veille.

Ces raiſonnemens ſont plus que ſuffiſans pour prouver que mes ſondes ne forment point les ulcéres de l'urethre. Mais, pour ne négliger aucun avantage, je vais prouver qu'il eſt impoſſible que mes ſondes produiſent cet effet: & voici mon raiſonnement. Il n'y a que les cauſtiques qui puiſſent produire des ulcéres; donc, ſuivant la ſuppoſition, mes ſondes doivent être cauſtiques. J'accorde encore, contre la vérité, que les cauſtiques produiſent une ſuppuration ſur le champ, au lieu d'un eſcarre. C'eſt donner à mes adverſaires tout l'avantage poſſible. Malgré cela, il n'eſt pas poſſible que mes ſondes ſoient cauſ-

ques. Car le tiſſu de l'urethre eſt d'une ſenſibilité ſi grande, que beaucoup de malades ont de la peine à ſupporter le contact d'un corps étranger dans ce canal. Que ſeroit-ce donc ſi l'on y portoit un cauſtique, même le plus doux qu'il ſeroit poſſible d'imaginer? quelles irritations ſes ſels âcres, qui ne peuvent jamais être parfaitement enveloppés ou émouſſés, tant que le reméde pourra ſe dire cauſtique, ne produiroient-ils pas? comment les malades, à qui le contact d'un corps étranger dans l'urethre eſt quelquefois preſque inſupportable, s'accoutumeroient-ils à mes ſondes, comme il arrive à ceux qui ſont les plus ſenſibles, ſi elles étoient hériſſées des pointes d'un cauſtique? Car, qu'on y faſſe réflexion; ſi le cauſtique a été aſſez adouci pour ne faire le premier jour qu'une impreſſion légere, elle ſera plus vive le lendemain, & ſa vivacité augmentera à proportion que les introductions auront été multipliées. Concluons donc qu'il eſt phyſiquement impoſſible, je ne dis pas que mes ſondes ſoient chargées de quelque cauſtique, je dis, qu'il entre quelque cauſtique dans leur compoſition. Mais j'aurai encore occaſion par la

ſuite de parler des cauſtiques. Suivons les objections des partiſans du relâchement des vaiſſeaux.

J'ai dit, dans la Préface de ma premiére édition, *Puiſqu'une gonorrhée récente, pour peu qu'elle s'irrite, conſiſte dans un ulcére de l'urethre, pourquoi n'attribuerois-je pas la continuation de l'écoulement à la continuation de la même cauſe?* On me demande, en conſéquence, comment les ulcéres qui ſont répandus dans le canal de l'urethre, ne cédent pas à un traitement qui a fait diſparoître tous ceux qui exiſtoient dans les différentes parties du corps.

Ma réponſe eſt fort ſimple. Il n'y a qu'à ouvrir tous les Auteurs qui ont écrit ſur la gonorrhée, on verra que, quand elle eſt compliquée avec la groſſe vérole, elle ne ſe guérit pas par le grand reméde, qui fait pourtant diſparoître tous les ulcéres qui exiſtoient dans les différentes parties du corps. La même vérité ſe trouve prouvée par pluſieurs de mes obſervations. On y voit des malades eſſuïer juſqu'à trois fois les frictions mercurielles, ſans que la gonorrhée en ſoit ſoulagée. De ce que je ne pourrois rendre raiſon de ce phénoméne, ſerois-je

autorisé à donner un démenti à tous ceux qui l'attestent? La différente structure des parties, la différence des liqueurs que le virus affecte, d'autres causes qui nous sont inconnues, produisent dans la nature bien d'autres bizarreries apparentes, qui n'en sont pas moins réelles, quoique l'orgueilleuse Physique, qui prétend tout expliquer, s'attache à les faire regarder comme des imaginations.

Mais, pour éviter tout soupçon que l'intérêt personnel me détermine à prendre ce parti, je vais proposer une autre question à ceux qui me font celle-ci, & j'attendrai leur réponse pour en donner une plus physique. Qu'ils me disent donc pourquoi le grand reméde ne guérit que très rarement les dartres vénériennes. Car, puisque le virus qui les produit, & qui les entretient, est dissipé par une méthode convenable, on ne voit rien qui en empêche une entiére guérison. N'est-il pas dans l'ordre de la nature, que la cause cessant l'effet cesse de même? On guérit pourtant ces dartres vénériennes, mais avec des remédes qui ne sont point pris dans la classe de ceux qu'on regarde comme anti-vénériens.

Pourquoi l'ulcére de l'urethre ne ſeroit-il point auſſi de nature à ne pouvoir être détergé & conſolidé, que par des remédes qu'on ne range pas ordinairement dans cette claſſe ?

On peut me demander encore s'il eſt ordinaire d'obſerver des ulcéres dans quelque partie du corps que ce ſoit, entretenus ſans de nouveaux progrès pendant l'eſpace de dix, vingt, trente années. Il paroît, dira-t-on, difficile que ces ulcéres ſordides ſoient placés dans le canal de l'urethre, ſans en retrécir le calibre, & procurer conſéquemment quelqu'altération dans le jet de l'urine ; ce qui n'arrive cependant point aux malades attaqués du prétendu ulcére. On peut appuier ces raiſonnemens de l'autorité de M. Aſtruc, dont j'ai déja cité en ma faveur les paroles ſuivantes, *que l'ulcére, de leger & ſuperficiel qu'il étoit d'abord, doit devenir néceſſairement malin, fiſtuleux, & calleux ; que, loin de pouvoir être détergé, il deviendra chaque jour plus ſordide, à cauſe qu'il eſt continuellement arroſé d'une ſemence purulente, & d'une urine fort âcre.*

Quand il s'agit des matiéres de Phyſique, les plus habiles ſont tous les jours

à l'école. Je pourrois me tirer de cette difficulté, en disant que j'ai démontré le fait, & que je ne suis point obligé d'en donner les raisons ; mais si je n'ai pas l'avantage de les connoître, je puis du moins faire sentir des différences notables entre les ulcéres qu'on m'oppose & ceux de l'urethre qu'on leur compare. En effet, un ulcére placé à l'extérieur du corps, loin de trouver quelque soulagement dans tout ce qui le touche, ne trouve que des agens propres à l'entretenir : c'est le contact de l'air, le frottement des corps environnans, le séjour continuel de la sanie, qui en causent le progrès. L'ulcére de l'urethre est à l'abri de l'air, il ne souffre point de compression de la part des corps voisins, la sanie qu'il rend est continuellement, ou du moins très-souvent détergée par l'urine devenue d'une meilleure qualité, puisque de tous les symptômes de la gonorrhée, il ne subsiste plus que l'écoulement, cet ulcére lui-même est devenu plus benin, & on a lieu de le croire, puisque le pus qu'il rend est un pus louable, qui n'a plus de teinture étrangere. Donc cet ulcére ne doit point être soumis aux mêmes loix

que ceux qui ſont à l'extérieur. S'il reſte quelques parties âcres dans la ſanie qui en découle, elle ſe trouve empâtée par les ſucs mucilagineux que filtrent une infinité de couloirs; ce qui ne ſe trouve pas dans les différentes parties du corps qui peuvent être ulcérées. Il n'y a même point de doute qu'il ne ſubſiſte toujours de ces parties âcres, puiſque les perſonnes attaquées de ce prétendu relâchement de vaiſſeaux, lorſqu'elles font quelques excès, ont des douleurs dans l'endroit où elles ſubſiſtoient dans le tems de leurs gonorrhées.

Mais ce qui achevera de démontrer, & de mettre en évidence que l'ulcére en queſtion eſt toujours malin, c'eſt que l'action de mes ſondes venant à développer le ferment virulent, qui eſt comme engourdi dans la partie malade, l'écoulement reprend ſa couleur originaire; c'eſt-à-dire, devient jaunâtre ou verdâtre; & que les malades qui ſont dans cet état donnent la gonorrhée aux femmes qu'ils ont l'indignité d'abuſer. J'ai des exemples d'hommes mariés, leſquels bien prévenus par moi du danger auquel ils expoſeroient leurs femmes s'ils s'aviſoient de leur demander le devoir con-

jugal, & ne pouvant s'en passer, ont vû des filles à qui ils ont donné la chaudepisse : preuve démonstrative que le virus n'étoit qu'assoupi, & non pas entiérement éteint.

On me demandera peut-être comment il est possible qu'un homme qui a un ulcére vénérien ne donne pas la gonorrhée à sa femme, & comment il se fait qu'il la donne dans le tems qu'il fait usage de mes remédes.

Je réponds que ces ulcéres se recouvrent d'une mauvaise chair qui suffit pour arrêter le passage de la liqueur qui est le foyer du virus véneriens ; & que la semence ne fait que glisser sur ce qui recouvre l'ulcére, & ne s'y arrête pas assez longtems pour s'impregner du virus, ou d'une assez grande quantité de virus, pour infecter les parties qu'elle touche. Au reste qui sçait si cette matiere, prétendue innocente, ne cause pas aux femmes des accidens de différentes espéces, qu'on n'a garde d'attribuer à cette cause ? jamais les fleurs blanches n'ont été plus communes qu'elles le sont aujourd'hui. Elles le sont plus dans la Capitale que dans les Provinces, & elles sont très-rares dans

les campagnes. Ne seroit ce point la suite d'un virus vénérien dégénéré, qui, transmis des peres & meres aux enfans, auroit altéré la températture des liqueurs, ou, peut-être même le tissu des parties solides? cette idée ne m'est point particuliére. Je puis m'appuier de l'autorité de M. Col de Vilars. Je transcris ici ce qui concerne cette matiere dans un passage que j'ai cité plus haut.

Si ce virus, dit-il, *est lent, tardif, & grossier, ou s'il n'occupe que les glandes de l'urethre, & qu'il n'ait pas eu le tems de se développer, & de s'exalter, il se fixe & se concentre dans ces glandes; il les endurcit, & y reste assoupi, quelquefois un nombre considérables d'années, sans causer aucun symptôme fâcheux, jusqu'à ce qu'échauffé, ou animé par quelque cause interne ou externe, il se mette en action, & produise des accidens particuliers, qu'on n'attribue presque jamais à leur véritable cause.* Tom. IV pag. 207.

Seroit il impossible qu'une semence ainsi altérée, étant communiquée à la femme, produisît chez elle des altérations de liqueurs qui causassent *des accidens particuliers qu'on n'atribueroit pas à leur véritable cause?* n'est-il pas même

dans l'ordre de la nature que ces accidens se dévéloppent plutôt ou plus tard? il ne faut donc point, suivant M. Col de Vilars, juger innocent un écoulement de matiere seminale, sur le simple fondement que pendant un nombre considérable d'années il n'a causé aucun symptôme fâcheux.

Maintenant il est aisé de faire concevoir comment mes malades donnent la gonorrhée pendant l'usage de mes remédes; c'est qu'ils exaltent & mettent en action le virus lent, tardif, & grossier, qui étoit assoupi dans les glandes de l'urethre.

Terminons cet article, qu'on trouvera peut-être trop long, par une observation qui acheve de prouver qu'il peut subsister, & qu'il subsiste réellement, pendant long-tems des ulcéres dans l'urethre, c'est que les malades qui ont ce qu'on appelle un relâchement de vaisseaux, ont la partie qui fournit l'écoulement extrêmement sensible au contact de mes sondes, toutes molles qu'elles sont; preuve certaine qu'il y a solution de continuité, & par conséquent ulcére. Car des chairs fongueuses ne peuvent être aussi sensibles, & des cica-

trices dures & calleuſe, au lieu de pécher par trop de ſenſibilité, devroient plutôt pécher par le défaut oppoſé.

Du reſte, qu'importe au fond que la matiere de l'écoulement provienne d'ulceres, ou de toute autre cauſe qu'on voudra ſuppoſer ? c'eſt une maladie dégoûtante & incommode, maladie dont la continuité n'eſt point du tout indifférente au malade, puiſqu'elle attaque les principes de la vie ; car, comme l'obſerve Mr Aſtruc, tom III. pag. 199. » Si l'écoulement de ſemence eſt abondant, il épuiſera peu à peu la partie ſpiritueuſe & balſamique du ſang, & cauſera l'amaigriſſement, la phtiſie, & le » *Tabes Dorſalis*, tout de même que dans » ceux qui s'épuiſent avec les femmes ; cette maladie eſt jugée incurable par tous les Praticiens ; cependant elle cede à l'efficacité de mes remédes. Les malades doivent donc ſe réjouir de ce que j'ai trouvé une methode qui les garantit de tous les accidens dont M. Aſtruc les menace, & peu doit leur importer quelle en eſt la cauſe, puiſque je ſuis ſûr de la détruire. Mais il eſt beaucoup plus intéreſſant pour eux qu'on puiſſe y réuſſir

ſi elle eſt vénérienne, puiſqu'outre les accidens détaillés dans le paſſage de M. Aſtruc que je viens de citer, ils ſont expoſés à tous ceux qui s'en ſuivent des ulcéres vénériens. Qui ſçait même, ſi l'amaigriſſement, la phtiſie, le *Tabes Dorſalis*, ne viennent pas autant du reflux du virus du ſang, que de la trop grande dépérdition de la matiere ſéminale ?

Je viens enfin au cinquiéme Article.

Le gonflement du vérumontanum.

CINQUIEME CAUSE.

V. Nous avons aſſigné pour cinquiéme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne le gonflement conſidérable du vérumontanum, qui devient même ſquirrheux. La réalité de cet accident eſt atteſtée par M. Col de Vilars, qui s'en explique de la maniere ſuivante *Cours de Chirurgie*, *tom.* IV. *pag.* 219. » Il peut encore arriver dans les anciennes gonorrhées accompagnées » d'ulcéres, ou dans celles qui ſont renouvellées, ou imprudemment arrê» tées par des injections ſtyptiques, que

» le vérumontanum ſoit excorié, tumé-
» fié, endurci, ſquirrheux, & forme
» un obſtacle au cours de l'urine.

Il eſt aiſé de voir comment cette éminence eſt expoſée à tous les accidens dont nous venons de parler. Elle eſt au fond de la cavité de la portion de l'urethre qui eſt enfoncée dans le corps des proſtates. Elle eſt percée dans ſa portion poſtérieure par deux petits trous pour l'ordinaire, quelquefois par un ſeul, rarement par trois. Ce ſont les orifices des canaux excrétoires des véſicules séminales. Les parties latérales poſtérieures du vérumontannm ſont environnées de quatre, cinq, ou ſix trous rangés en croiſſant, & ces trous ſont les orifices des canaux excrétoires des proſtates. Or il n'y a point de doute que ces canaux, de même que ceux des véſicules ſéminales, ne ſoient très-ſouvent le ſiége de la gonorrhée virulente, & qu'étant ainſi pleins de virus & ulcérés, ils ne corrompent leurs liqueurs à meſure qu'elles y paſſent.

(*a*) Le vérumontanum ſe trouve donc

(*a*) Il eſt très-rare que le corps propre des veſicules ſéminales ou des proſtates ſoit infecté & ulcéré ; & quand cela arrive, je regarde cet accident comme incurable ; & ſi j'ai dit dans

abreuvé de la matiere de l'écoulement virulent, tant intérieurement, qu'extérieurement. Il n'eſt donc point étonnant qu'il ſoit ſujet à tous les accidens dont nous avons fait l'énumération. Auſſi M. Aſtruc liv. III. ch. 4. pag. 214. met-il au nombre des ſix cauſes de la ſtrangurie habituelle connuë par l'ouverture des cadavres de ceux qui ſont morts de cette maladie, *le vérumontanum conſidérablement gonflé, qui produit dans l'urethre une tumeur contre nature*; & ajoute-t-il page 218. » On ne ſçauroit nier que le vérumontanum ne ſoit ſouvent rongé, tuméfié, & enflamé, dans une gonorrhée conſidérable & rébelle; & que ſi l'on néglige de réſoudre l'inflammation, & de déterger les ulcéres, comme on le néglige toujours dans les gonorrhées que l'on ſupprime par des injections aſtringentes, il ne dégénére enfin en verruë, ou excroiſſance fongueuſe, calleuſe, ſquirrheuſe, ulcérée à ſa ſuperficie, qui ſe gonfle plus ou moins

quelques obſervations tant de la premiere Edition de cet Ouvrage, que dans celle ci, que le ſiége de la maladie étoit dans les véſicules ſéminales ou dans les glandes proſtates, c'eſt toujours de leurs canaux excrétoires que j'ai eu déſſein de parler.

» par plusieurs différentes causes, & qui
» met un obstacle continuel au passage
» de l'urine ; mais pourtant un obsta-
» cle susceptible de plusieurs varia-
» tions. « Nous expliquerons, en un au-
tre endroit, ce que c'est que ces varia-
tions, & leur cause, passons au sixié-
me article.

L'endurcissement des protastes, ou des véficules séminales.

SIXIEME CAUSE.

VI. Nous avons dit qu'il y a difficulté d'utiner toutes les fois qu'il y a endurcissement, squirrhe, ou callosité, des prostates, ou des vésicules séminales, & cette vérité n'a pas besoin de preuves. Ces parties touchent trop immédiatement le col de la vessie, ou le commencement du canal de l'urethre, pour qu'elles puissent acquérir une grosseur contre nature ; sans causer un étranglement de ces canaux. Réduisons-nous donc à prouver le fait.

» Par la longueur & la multiplicité
» des gonorrhées, les glandes de Cow-
» per, & les prostates, peuvent être atta-

„ quées d'ulcéres fiſtuleux, devenir cal-
„ leuſes, ſquirrheuſes, fongueuſes, aug-
„ menter de volume, & comprimer l'u-
„ rethre, qu'elles embaraſſent. „ (Cette doctrine de M. Col de Vilars, *loco citato*, eſt auſſi celle que M. Aſtruc donne avec plus d'étendue dans le paſſage ſuivant. „ Dans toute eſpéce de gonor-
„ rhée, dit-il dans l'endroit cité plus
„ haut, les proſtates ou les véſicules ſé-
„ minaires, ou les unes & les autres en
„ même tems, ſont enflammées ou ul-
„ cérées. S'il arrive donc qu'elles aient
„ déja été viciées par ces gonorrhées pré-
„ cédentes, ou qu'on néglige les remé-
„ des convenables, il eſt évident que
„ les progrès du mal produiront des ul-
„ céres calleux & fiſtuleux dans ces par-
„ ties, qui en augmenteront le volume,
„ & qui par-là donneront lieu à la com-
„ preſſion de l'urethre & formeront des
„ obſtacles plus ou moins grands à la
„ ſortie de l'urine.

Je vais appuier cette doctrine de quelques obſervations tirées du mémoire préſenté à M. de Garelli.

David Porſol mourut d'iſchurie à Léopolſtat, & fut ouvert en ma préſence le quinze Janvier 1730. par M. Almocre,

très-habile Lithotomiste de Vienne. Je lui fis remarquer en soufflant dans les canaux excrétoires des vésicules séminales qu'ils étoient très-durs & fort calleux ; ce qui le surprit beaucoup, parce qu'avant cette ouverture il ne pensoit pas que cette cause fût dans la nature.

Et pourquoi ne se formeroit-il pas des callosités aux vésicules séminales, puisqu'elles sont tous les jours attaquées d'ulcéres ? j'en donnois, dans le mémoire, dont je parle, un exemple frappant, que je crois devoir transporter ici,

Le quatre Janvier 1726. M. le Comte P... frere du Président du Grand Conseil de Vienne, me fit l'honneur de me consulter sur une gonorrhée qui duroit depuis un an, malgré bien des remédes. Il est vrai qu'il ne s'étoit pas fort ménagé, & que trois ans auparavant il avoit eu une pareille maladie, qui avoit duré six mois, au bout desquels il suintoit encore quelque humidité. Depuis ce tems, de fois à autre, l'urine sortoit à deux branches, & moins grosses qu'à l'ordinaire. Aiant sondé le malade, je lui trouvai aux vésicules séminaires un ulcére fistuleux, que je l'assurai ne pouvoir

être guéri que par ma méthode, ce que l'insuffisance des remédes dont il avoit usé, sous la conduite des personnes qui s'étoient fait le plus de réputation dans le traitement des maladies de galanterie, lui persuada sans peine. Il me donna sa confiance, & fut parfaitement guéri en un mois. Je renvoie sur la vérité de cette histoire au témoignage du Président P......

La premiere des deux observations suivantes prouve que les prostates deviennent calleuses, comme les vésicules séminales, & la seconde qu'elles deviennent fistuleuses.

M. le Baron G......... Lieutenant Colonel du Régiment de Philippi Infanterie, fut surpris tout à coup d'une rétention d'urine. Il m'envoïa chercher, & me dit qu'il s'appercevoit depuis un an que le fil de ses urines diminuoit, mais qu'il n'y avoit ni douleur ni écoulement; & que la cause occasionnelle de son accident, étoit une débauche de table qu'il avoit faite deux jours auparavant. Je le sondai le quinze Juin 1729. je trouvai le canal de l'urethre fort libre jusqu'aux glandes prostates, & je remarquai des cicatrices calleuses, qui s'étoient

toient tellement gonflées, qu'elles interceptoient le paſſage de l'urine. Je le mis à l'uſage de mes remédes, & il fut guéri en peu de tems. Ce fait étoit de la connoiſſance de M le Général Ladriani, l'un des Seigneurs à qui M. de Garelly conſeilla de ſe confier à mes ſoins après lui avoir rendu compte de ma doctrine au ſujet de la ſtrangurie vénérienne.

Le douze du mois de Janvier 1730, M. le Médecin Colli, premier Médecin de l'Hôpital des Eſpagnols Noirs à Vienne, bien perſuadé de la bonté de ma méthode par un nombre de guériſons dont il avoit été temoin, m'engagea de l'accompagner chez M. M..... Conſeiller de Sa Majeſté Impériale, logé dans le Carloſtros. Il étoit au lit fort affoibli des douleurs que lui cauſoit depuis pluſieurs jours une ſtrangurie cruelle. Il me dit en abregé qu'il avoit été attaqué de pluſieurs gonorrhées, & que depuis deux ans il n'avoit eu aucune ſorte d'écoulement, mais des difficultés d'uriner ſi grandes, que, malgré tous ſes efforts, il ne rendoit l'urine que goutte à goutte, & qu'elle ſe ſupprimoit même au moindre excès. L'aïant ſondé, je trouvai une excroiſſance ſquirrheuſe aux ca-

naux excrétoires des glandes proſtates ſans aucune exulcération, ou autre vice dans le reſte du canal de l'urethre. Je propoſai au malade de faire uſage de mon remède, à quoi il ſe détermina de l'avis de M. Colli, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. Mais ce ne fut que deux mois après qu'il recouvra une ſanté parfaite, dont il jouiſſoit, dans le tems que mon mémoire fut préſenté, comme le malade & M. Colli étoient en état de le certifier. Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems ſur cet article qui ne paroît d'ailleurs conteſté par perſonne. Nous ſerons auſſi fort courts dans le ſuivant.

Les fongoſités des proſtates & des véſicules ſéminales.

SEPTIEME CAUSE.

VII. Nous avons aſſigné pour ſeptiéme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, les proſtates, ou les véſicules ſéminales devenues fongueuſes, ſpongieuſes, & qui ont acquis une diſpoſition prochaine à ſe gonfler à la moindre occaſion.

On a vû dans le paſſage de M. Col de Vilars que nous venons de citer qu'il reconnoît comme réelle la fongoſité des glandes de Cowper & des proſtates. M. Aſtruc eſt du même ſentiment : car voici comme il s'explique à la ſuite du paſſage que nous venons d'extraire. „ *S'il* „ arrive au contraire que les véſicules „ ſéminaires, ou les proſtates, aient leurs „ cavités profondement rongées par le „ pus, & qu'on ne les déterge pas avec „ ſoin, les vuides que ces ulcéres y au„ ront fait ſeront bientôt remplis de „ pluſieurs *fongus*, ou champignons, „ d'une chair molle, rare, & ſpongieu„ ſe, comme on ſçait qu'il en croît quel„ quefois dans les ulcéres ſordides & „ calleux. Par-là les proſtates, & les „ véſicules ſéminaires, ſe trouvant gon„ flées, preſſeront l'urethre qui les tou„ che, plus ou moins fortement, ſuivant „ que les excroiſſances fongueuſes qui „ les rempliſſent ſeront plus ou moins „ gonflées & dilatées. «

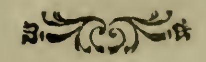
Non-ſeulement M. de la Faye, *loco citato*, reconnoît pour cauſe de la difficulté que l'on trouve à introduire la ſonde dans les iſchuries vénériennes, *le gonflement ou l'inflammation de la glande*

prostate, qui rétrécit le col de la vessie, mais il donne le diagnostic de cet accident. *On trouve alors*, dit-il, *au col de la vessie une résistance considérable, parce qu'alors le col est aussi enflammé. C'est en ce cas qu'il faut que la sonde dont on se sert soit aussi menue qu'il est possible, pour qu'elle puisse passer.* Voilà donc encore la septiéme cause de la difficulté d'uriner mise au-dessus du soupçon.

Les concrétions particulieres.

HUITIEME CAUSE.

VIII. La huitiéme, est, selon moi, la formation de quelque concrétion particuliere qui diminue le diamétre du canal de l'urethre; & je me suis trouvé fondé à l'ajouter à celles qu'admet M. Astruc, par rapport à une observation que j'ai faite ici d'une concrétion calculeuse qui s'est formée dans un ulcére gonorrhoïque creusé près la fosse naviculaire. Cette observation se trouve dans la troisiéme partie de ce recueil.



Suites des gonorrhées virulentes mal guéries.

Tant qu'il n'y a qu'une ſimple difficulté d'uriner peu conſidérable, non-ſeulement le malade n'a pas recours aux Chirurgiens, mais il ignore ſouvent le danger qui le menace. Auſſi eſt-il conſtant par pluſieurs de mes obſervations, qu'on n'en eſt quelquefois averti que par une attaque d'iſchurie, ou de ſuppreſſion totale d'urine, qui annonce une diſpoſition très-prochaine à la ſtrangurie habituelle; & il eſt très-aiſé de concevoir comment les malades ſont les dupes de leur état. Car il faut qu'il ſe faſſe une diminution ſenſible du fil des urines, pour qu'ils s'en apperçoivent, lorſque cette excrétion ſe fait ſans douleur. Ils ne ſçavent pas, ou ils n'examinent pas, par quelle raiſon ils ſont plus de tems à vuider leur veſſie; &, comme il eſt dans la nature de l'homme de ſe flatter, ils s'imaginent que c'eſt parce qu'elle eſt plus remplie que de coutume, ou que quelque cauſe qui paſſe leur portée gêne le paſſage de l'urine. Cependant, qu'en cet état le ſang vienne à ſe porter plus

que de coutume vers les parties malades, ou que ces parties viennent à être irritées par une urine un peu trop âcre, comme il arrive à l'occasion de quelque excès que ce puisse être, les obstacles du canal se gonflant tout d'un coup interceptent totalement le passage de l'urine, & le malade est attaqué d'une ischurie qui est communément moins maligne que celle qui survient dans le cours d'une strangurie habituelle, parce que les obstacles n'aïant point encore acquis un volume fort considérable, reviennent assez aisément à leur premier état. Au reste ce n'est pas l'ordinaire que la strangurie habituelle soit annoncée par l'ischurie. Voici sa marche, & son progrés.

» On a, dit M. Col de Vilars, *loco ci-*
» *tato*, de fréquentes envies d'uriner; ce-
» pendant l'urine ne sort que comme un
» fil, quelquefois fourchu, ou on ne
» la rend que goutte à goutte, & avec
» de grands efforts. Si dans cet état le
» malade s'échauffe, fait quelque débau-
» che, ou quelque faute dans le regime,
» la strangurie peut dégénérer en ischu-
» rie ou suppression totale.

M. Astruc Liv. III. chap. 4. pag. 211. entre dans un plus grand détail.

» Quand on a eu, dit-il, plusieurs go-
» norrhées, & des gonorrhées opiniâ-
» tres, ou mal traitées, on est ordinai-
» rement sujet dans la suite à une stran-
» gurie habituelle, dans laquelle l'urine,
» au-lieu de couler à plein canal, & d'un
» cours égal & uniforme, ne coule que
» par un petit filet, qui se partage sou-
» vent en deux, & même qui s'arrête
» souvent tout court; dans laquelle l'u-
» rine, loin de jaillir comme à l'ordi-
» naire, sort à peine, lentement, &
» goutte à goutte, malgré les efforts
» que l'on fait; dans laquelle enfin il
» est impossible de retenir long-tems
» l'urine, parce que l'irritation fréquen-
» te qu'elle cause sur le col de la vessie
» oblige de pisser presqu'à tous mo-
» mens. Ces accidens sont supportables
» tant qu'ils sont médiocres; mais si le
» vin, le commerce des femmes, les
» exercices, comme celui d'aller à che-
» val, les veilles, les alimens chauds,
» les passions violentes, viennent à les
» augmenter, le périnée s'échauffe, de-
» vient douloureux & dur, la strangu-
» rie se change en ischurie ou rétention
» d'urine, &c.

Les malades n'attendent pas à s'inquié-

ter de l'événement de leur maladie que la ſtrangurie ait atteint le dernier période ; ils ne peuvent plus douter du triſte ſort qui les menace quand le fil de l'urine eſt ſenſiblement diminué, & qu'il diminue tous les jours. Il eſt rare dans ces circonſtances qu'on ne cherche point à prévenir par les remédes les progrés d'un mal qui n'annonce qu'une ſuite non interrompue de douleurs, & des révolutions qui menent aux portes de la mort, à laquelle on n'échappe pas toujours. Je ferai voir dans un moment combien les remédes emploïés juſqu'à moi ſont peu ſûrs & inſuffiſans ; & mes raiſonnemens ſe trouveront confirmés par mes obſervations.

Il eſt dans l'ordre qu'avant d'entreprendre la cure d'une maladie quelconque, on commence par connoître ſa cauſe. Or ſi la guériſon radicale dépend de cette connoiſſance, quelle eſpérance peuvent concevoir les malades ? Il n'y a qu'à écouter M. Aſtruc à la page 227.

Diagnoſtic de maladies vénériennes de l'urethre.

» Quant aux cauſes conjointes, dit-il,

» qui entretiennent actuellement la ma-
» ladie, c'eſt-à-dire, quant à la nature
» & à la qualité des obſtacles qui oc-
» cupent l'urethre, ce ſont des choſes ſi
» obſcures, qu'on ne peut avoir là-deſ-
» ſus que des ſimples conjectures. Ainſi
» lorſqu'il ſort à la ſuite de l'urine un
» peu de matiere purulente,ou ſanieuſe,
» on a raiſon de conclure que les obſta-
» cles ſont du rang de ceux qui ſuppu-
» rent, & que par conſéquent ce ſont
» des carnoſités qui ſuppurent, ou des
» ulcéres calleux dans l'urethre, ou des
» abſcès & des fiſtules dans les proſtates
» ou dans les véſicules ſéminales, cal-
» leuſes, ſpongieuſes, ſuppurées, &c.
» Au contraire, lorſqu'après l'urine il
» ne ſort rien, ou qu'il ne ſort que quel-
» que peu de mucoſité, on en peut in-
» férer que les obſtacles ne ſont pas
» du genre de ceux qui ſuppurent, &
» qu'ainſi ce ſont ou des cicatrices trop
» dures, ou des carnoſités, ou le véru-
» montanum endurci, ou les proſtates
» ſquirrheuſes. Si l'on rend pluſieurs
» gouttes de pus, & des gouttes aſſez
» groſſes, qui faſſent ſouvent des taches
» à la chemiſe, ce ſera un ſigne que
» cette quantité de pus ne vient pas de

» quelques ulcéres légers & ſuperficiels
» dans l'urethre, ni de ſimples carnoſi-
» tés, qui ne peuvent fournir tant de
» pus, mais qu'elle vient des proſtates
» mêmes, ou des véſicules ſéminales ul-
» cérées, ſuppurées, & fiſtuleuſes; com-
» me on ne pourra point en douter, ſi
» la région du périnée, où ſont ſitués
» ces reſervoirs ſe trouve un peu tu-
» méfiée, ou du moins qu'en le preſſant
» on y cauſe une douleur ſourde & pro-
» fonde.

» Enfin en ſondant avec les ménage-
» mens convenables, on pourra quelque-
» fois connoître, ou du moins ſoupçon-
» ner, la nature & la qualité des obſta-
» cles qui arrêtent le cours de l'urine;
» en obſervant la qualité de l'humeur
» qui s'attache au bout de la ſonde. On
» s'aſſurera du moins par-là du nombre,
» de la ſituation, du volume, de la
» groſſeur, largeur, & diſtance reſpecti-
» ve de ces obſtacles, comme auſſi du
» dégré d'étranglement qu'ils cauſent
» dans l'urethre; ce qui peut ſervir tant
» pour le prognoſtic que pour le traite-
» ment de la maladie.

Inſuffiſance des diagnoſtics ordinaires.

Voilà, ſans contredit, tout ce qu'on peut dire de mieux ſur le diagnoſtic des maladies vénériennes de l'urethre, quand on n'a, pour les diſtinguer, que les lumieres que la pratique a fournies juſqu'aujourd'hui ; mais quelles foibles reſſources, quand un Praticien auſſi célébre que M. Aſtruc dit *que ce ſont des choſes obſcures qu'on ne peut avoir là-deſſus que de ſimples conjectures* ; quand il ajoute qu'*en ſondant avec les ménagemens convenables, on ne peut que quelquefois connoître, ou du moins ſoupçonner la nature ou la qualité de l'obſtacle qui arrête le cours de l'urine!* Il faut donc que le Praticien aille toujours à tâtons ? c'eſt donc un hazard qui conduira la cure ? quel guide pour attaquer des maux qui menacent la vie, ſoit en épuiſant le ſang de ſes parties balſamiques, ſoit en procurant des accidens qui peuvent devenir funeſtes en peu d'heures, & qui conſtamment produiſent des douleurs cruelles, dont la violence ne peut qu'augmenter ! La triſte reſſource pour les malades ! Plus on aura de ménagemens en emploïant la ſonde, (je ſuis pourtant bien éloigné de les con-

damner, j'en prouverai même la nécessité par des raisons démonstratives; moins dans certains cas elle pourra fournir de lumieres. En effet, si l'obstacle le plus considérable qui arrête la sonde, & qu'on ne veut point forcer, se trouve au commencement de l'urethre, quelle lumiere donnera-t-elle sur tous ceux qui sont au-delà, comme il s'en trouve souvent: Ajoutons, pour donner une juste idée de l'état déplorable où les malades se sont trouvés réduits jusqu'à ce jour, que quand on auroit connu exactement les vices de l'urethre, on n'a jamais eu l'avantage de connoître les remédes propres à les détruire. Je pourrois me dispenser d'entrer ici dans un détail des preuves de cette triste vérité. Il n'y a qu'à ouvrir tous les traités de la gonorrhée, ou, pour ne point s'écarter si loin, lire mes Observations, on y verra des remedes de toute espèce, qui n'ont presque jamais eu de succès, ou qui ne l'ont jamais eu que passager; mais l'intérêt du Public demande que je parcoure les différentes méthodes dont on s'est servi jusqu'à moi. Avant pourtant que de faire cette analyse, je crois devoir don-

ner, d'après les plus célébres Auteurs, & mes propres observations, l'histoire de l'ischurie qui est la suite de la strangurie dont je viens de parler.

Description de l'Ischurie vénérienne.

» Si, dans cet état, dit M. Col de » Vilars, *loco citato*, le malade s'échauf» fe, fait quelques débauches, ou quel» que faute dans le régime, la strangu» rie peut dégénérer en ischurie, ou sup» pression d'urine, & être suivie d'acci» dens fâcheux, tels que la fiévre, la lé» thargie, le vomissement urineux, l'in» flammation de la vessie, & autres » symptômes produits par une trop » grande plénitude, & une distention » excessive de ce viscére, & par le reflux » de l'urine dans la masse du sang.

» Ces accidens (de la strangurie) sont » supportables, tant qu'ils sont médio» cres, « dit M. Astruc, p. 212. du 3e. volume, » mais si le vin, le commer» ce des femmes, les exercices, comme » celui d'aller à cheval, les veilles, les » alimens chauds, les passions violen» tes, viennent à les augmenter, le péri» née s'échauffe, devient douloureux

» & dur, la ſtrangurie ſe change en iſ-
» churie, ou retention d'urine. C'eſt inu-
» tilement que l'on veut uriner, & que
» l'on fait les plus grands efforts; on ne
» rend rien, ou l'on rend ſeulement quel-
» que peu d'une matiere muqueuſe, pi-
» tuiteuſe, & purulente. La veſſie trop
» pleine & trop gonflée devient doulou-
» reuſe, & eſt menacée d'une inflamma-
» tion prochaine. Il ſurvient des vomiſſe-
» mens qui ont une odeur urineuſe; en-
» fin il ne manque aucun des ſymptômes
» que cauſe l'iſchurie.

» La maladie dure plus ou moins de
» tems ſur le même pied ſuivant le dé-
» gré de la cauſe qui la produit, le tem-
» pérament du malade, le mauvais
» état de l'urethre & des parties voiſi-
» nes, & le ſuccès des remédes qu'on
» emploie, juſqu'à ce que cette violen-
» ce diminuant peu à peu, l'urine com-
» mence à couler par petites gouttes in-
» terrompues, qui deviennent enſuite
» plus groſſes & plus fréquentes, & qui
» forment enfin un petit filet continu.

» Alors les parties ceſſent d'être ten-
» dues, &, la réſolution s'avançant, il
» coule quelquefois goutte à goutte,

» pendant un ou deux jours, une matie-
» re muqueuse, pituiteuse, purulente,
» sanieuse, &c.

M. Astruc expose encore la même doctrine à peu près dans les mêmes termes à la page 224 : il y ajoute seulement ces mots remarquables. » Il sortira même alors avec l'urine quelques gouttes » de mucosité ou de pituite, si les obstacles ne sont qu'enflammés, & quelques gouttes de pus ou de sanie, s'ils » sont *suppurés* & ulcérés.

» La rétention qui succéde à la difficulté d'uriner sera très-dangereuse, si » elle dure long-tems, parce que le regorgement de l'urine dans le sang, » son irruption en divers endroits du » corps, l'inflammation de la vessie trop » gonflée, la gangrene qui suit cette inflammation, &c. ne peuvent pas manquer de mettre le malade dans le plus » pressant danger, à moins que la nature ou l'art ne donne promptement issue à l'urine, page 230. « Aussi meurt-on de cet accident, comme beaucoup d'observations en font foi.

La description de l'ischurie que donne M. de la Faye, *loco citato*, n'est pas moins terrible.

» L'urine retenue totalement dans la
» veſſie, de quelque façon que ce puiſ-
» ſe être, cauſe en peu de tems beau-
» coup d'accidens très-fâcheux. Il pa-
» roît au-deſſus des os pubis une tumeur
» étendue & douloureuſe. On ſent auſ-
» ſi, en portant le doigt dans le fonde-
» ment, une tumeur ronde. La preſſion
» que la veſſie fait ſur les parties voiſi-
» nes, ſa diſtention, y produit en peu de
» tems l'inflammation. Le malade ſent
» une odeur inſupportable dans toute la
» région hypogaſtrique, il a des envies
» continuelles d'uriner; il s'agite, il ſe
» tourmente, & tous ſes efforts devien-
» nent inutiles. Bientôt il ne peut reſ-
» pirer qu'avec difficulté; il a des nau-
» ſées, la fiévre ſurvient, ſes yeux, ſon
» viſage s'enflamment, &, s'il n'eſt ſe-
» couru promptement, il ſe forme quel-
» quefois en peu de tems au périnée un
» dépôt, ſoit purulent, ſoit gangreneux,
» ſoit urineux. Quelquefois l'inflam-
» mation entiére du périnée ſe termi-
» ne par ſuppuration, quelquefois par
» pourriture & gangrene, & dans les
» deux cas l'urine, après avoir percé
» le col de la veſſie, ou le commence-
» ment de l'urethre, s'épanche & ſe

» mêle avec le pus. Tous ces accidens
» ſont ſuivis de la mortification des par-
» ties voiſines de la veſſie.

Je me ſerois fait un plaiſir de rapporter ces différentes deſcriptions de l'iſchurie, quand ce ne ſeroit que pour faire voir comment les divers points de vûe font enviſager différemment les objets. La deſcription que fait Monſieur Aſtruc ne laiſſe rien à déſirer du côté du Médicinal, & celle de Monſieur de la Faye du côté du chirurgical.

Voici les accidens de la rétention d'urine qui tourmentoit le malade dont l'hiſtoire fait la premiere obſervation de ma premiere édition. » La difficulté
» d'uriner dégénéroit ſouvent en atta-
» ques d'iſchurie, ou de ſuppreſſion
» totale, la fiévre s'allumoit alors, le
» bas-ventre devenoit tendu, les in-
» quiétudes étoient extrêmes, l'urine,
» en refoulant vers la maſſe, ſe jettoit
» ſur différens viſcéres, ou ſe repandoit
» ſur toute l'habitude, les nauſées, les
» vomiſſemens, les langueurs, les aſ-
» ſoupiſſemens, les délires & mille au-
» tres accidens plus allarmans les uns
» que les autres mettoient toujours le
» malade dans un danger imminent de

» périr. Il auroit effectivement ſuccom-
» bé à la violence de ces attaques, ſi
» la vigueur du tempérament, & la
» force de la jeuneſſe n'avoient ſuppléé
» à l'inutilité des remédes.

Pour peu que l'on connoiſſe les loix de l'œconomie animale, on ſentira que la rétention d'urine cauſée par des obſtacles dans le canal, doit ſouvent entraîner des accidens beaucoup plus fâcheux que celle qui eſt produite par des maladies propres à la veſſie, & aux reins : car, dans ces dernieres, il n'y a ſouvent d'accidens que ceux que ſuit le reflux de l'urine dans le ſang, ou ceux que produit la communication des nerfs des ureteres & des reins avec d'autres parties ; au lieu que dans la premiere, il y a néceſſairement plénitude de la veſſie, irritation de ce corps membraneux, lequel eſt très-ſenſible ; tiraillement des ureteres, irritation de la ſubſtance des reins ; & par conſéquent il y a plus d'accidens dans la difficulté d'uriner dont je parle que dans celle qui eſt produite par l'inflammation des reins & des ureteres. D'où je conclus que mon reméde eſt plus utile que ne le ſeroient ceux qui ſoulageroient ou guériroient

les maladies propres des ureteres, & des reins.

Ceux dont l'objet a été le ſoulagegement ou la guériſon des difficultés d'uriner produites par les embarras de l'urethre, peuvent ſe diviſer en deux claſſes. La premiere comprend ceux qui remédient à l'iſchurie, leſquels ne ſont que palliatifs; & la ſeconde comprend ceux qui ont été emploïés contre la ſtrangurie vénérienne; & de ceux-ci les uns ſont regardés comme curatifs, & les autres comme ſimplement palliatifs. Commençons par les remédes qu'on emploie communément contre l'iſchurie.

Remédes de l'Iſchurie.

» Si cette maladie eſt accompagnée » d'inflammation, dit Monſieur Col de Vilars p. 219. » il faut ſaigner le mala- » de du bras promptement & copieu- » ſement, appliquer au périnée des ca- » taplaſmes émolliens, adouciſſans & » rafraichiſſans, ordonner des émulſions » faites avec les ſemences froides, cel- » le de pavot blanc, de Juſquiame, & » le ſyrop de nymphea; preſcrire une » ptiſanne de racine de guimauve, de

» nénuphar, de ſemence de lin, & de
» régliſſe, dont le malade boira modé-
» rément crainte d'augmenter la quan-
» tité de l'urine; enfin recommander
» une diette très-exacte. Si malgré ces
» précautions l'iſchurie ſurvient, que la
» veſſie ſoit exceſſivement pleine, qu'el-
» le ſoit menacée d'atonie, d'inflamma-
» tion, de gangrenne, qu'il y ait des vo-
» miſſemens urineux, une léthargie &
» autres accidens funeſtes, on introdui-
» ra ſans différer la ſonde creuſe dans la
» veſſie, après avoir fait une injection
» dans l'urethre avec de l'huile d'aman-
» des douces, pour le lubréfier. On a
» ſouvent bien de la peine à faire entrer
» la ſonde dans un canal ſi rétréci; il
» faut l'inſinuer avec légereté, avec
» adreſſe, avec patience, crainte de per-
» cer l'urethre, ou de le bleſſer. On court
» moins de riſque à ſonder par deſſus
» le ventre avec une ſonde à ſimple
» courbure. Quoiqu'il ſorte quelques
» gouttes de ſang, pourvû qu'on ne
» faſſe point trop de douleur, ni trop
» d'efforts, on ne doit pas s'en effrayer.
» Si la ſonde peut parvenir juſqu'à la
» veſſie, & que l'urine ſorte, tous les
» accidens ceſſent bien vîte: on ne ſe ſer-

» vira que d'une sonde percée par les
» deux bouts, & point œilletée à son
» extrémité ; car, s'il se trouve quelque
» chair molle ou fongueuse dans l'ure-
» thre, elle pourroit s'engager dans les
» ïeux de la sonde. On aura soin de
» laisser cette sonde dans la vessie, jus-
» qu'à ce que les symptômes soient cal-
» més & que l'urine puisse sortir d'elle-
» même avec facilité.

» S'il est absolument impossible de
» sonder le malade, & que cependant il
» soit dans un danger évident de perdre
» la vie, on ne fera point de difficulté
» d'introduire une sonde cannelée dans
» l'urethre le plus avant qu'il sera pos-
» sible ; de faire une incision à ce con-
» duit avec le lithotome sur la cannelure
» de la sonde vers son extrémité, &
» de faire entrer par l'ouverture une
» sonde droite dans la vessie, & même
» d'en venir à la ponction au périnée
» avec le troisquars, supposé qu'il n'y
» ait point d'autre ressource. Il vaut
» mieux tenter un reméde extrême,
» capable de sauver le malade, que de
» l'abandonner à son malheureux sort.
» L'opération faite, on laissera la son-
» de droite, ou la canulle dans la ves-

» ſie juſqu'à ce que l'inflammation, &
» les autres ſymptômes ſoient diſſipés.
» Enſuite on détergera, on incarnera,
» on cicatriſera la plaie comme à l'or-
» dinaire. Enfin on purgera pluſieurs
» fois le malade, avec une teinture de
» caſſe & de manne dans du petit lait.

Ce paſſage fournit une ample matiere à reflexions. Il eſt évident, comme je l'ai déja remarqué, que tous les ſecours que l'auteur indique ſont purement palliatifs; ils ne mettent par conſéquent point à l'abri du retour du cruel accident de l'iſchurie. Auſſi voit-on dans mes obſervations un malade en être attaqué deux fois en vingt-quatre heures; ils ne mettent donc point la vie du malade en ſûreté. Combien par conſéquent un reméde tel que le mien ne leur ſeroit-il pas préférable, quand il ne ſeroit que palliatif, puiſque je fais dans un moment, ſans embarras, & ſans douleur, ce qu'une ſuite longue de remédes ne fait qu'avec peine, & en tourmentant le malade preſqu'auſſi cruellement que les accidens de la maladie? Mais renfermons-nous dans l'examen du paſſage cité.

Tous les remédes internes & topiques que l'on conſeille ne ſont que des

relâchans, & des émolliens, qui ne réuſſiſſent que quand le gonflement des obſtacles n'eſt pas aſſez conſidérable pour réſiſter à leur effet. Mais que dirons nous de cette ptiſanne dont on conſeille l'uſage, qui ne peut produire l'effet pour lequel elle eſt donnée qu'à proportion de la quantité qu'on en boit, & dont on ne doit pourtant boire que modérément, de crainte d'augmenter la quantité de l'urine ? Quelle déplorable reſſource, qu'un remède qui ne peut qu'augmenter le mal s'il n'opere très-promptement, & qui eſt de nature à ne pouvoir le faire! pourſuivons.

Si les accidens de la ſuppreſſion d'urine ſont menaçans pour la vie du malade, il faut avoir recours à la ſonde creuſe, après avoir lubréfié l'urethre avec une injection d'huile d'amandes douces.

Mais juſqu'où pénétrera cette injection, ſi le gonflement des obſtacles eſt tel qu'il empêche l'urine de couler ? La force du piſton de la ſeringue ſera-t-elle capable de ſurmonter la réſiſtance de ces obſtacles qui ne cedent point à l'effort de tous les muſcles du bas-ventre ? Si l'injection pénétroit juſqu'au col de la veſ-

ſie, pourquoi l'urine, que, dans ces circonſtances j'appellerois volontiers par oppoſition une injection inverſe, ne pourroit-elle point ſe faire jour ? Concluons donc que l'injection d'huile ne paſſera pas, & que le canal ne ſera pas lubréfié.

Maintenant ſi une liqueur comme l'huile d'amandes douces, ou l'urine, ne peut ſe faire jour, comment un corps auſſi épais qu'une ſonde y réuſſira-t-il ; ſur-tout il eſt certain, *qu'il faut l'inſinuer, avec adreſſe, avec légéreté, avec patience, de crainte de percer l'urethre, ou de le bleſſer?* Précautions indiſpenſables & ſouvent trop négligées. Pluſieurs de mes malades, & ſur-tout celui qui fait le ſujet de l'obſervation VIII. de la troiſiéme partie, non ſeulement ont perdu quelques gouttes de ſang, ce qu'on pourroit attribuer au déchirement de quelque carnoſité, auquel cas, comme le remarque Monſieur Col de Vilars, le mal n'eſt pas grand, quoique c'en ſoit toujours un ; mais ils ont perdu beaucoup de ſang, parce qu'on avoit fait faire une fauſſe route à l'algalie. Or cet accident produit, indépendamment de l'augmentation de la douleur, un ſur-

croît

eroît d'embarras. Car le ſang étant un fluide viſqueux, & qui ſe coagule fort aiſément, l'urethre ſe remplit de caillots qui tiennent de la nature du fluide dont ils ſont compoſés, caillots par conſéquent ténaces, & qu'il eſt bien difficile de faire ſortir de l'urethre, aux parois de laquelle ils ſont adhérens. Cependant autant de tems emploïé à les détacher, autant de tems perdu pour la cure de l'accident principal & le plus preſſant, autant de prolongement de douleurs, & par conſéquent autant de pas faits vers un inflammation mortelle; que dis-je? vers la mort. Il m'a fallu ſix heures entieres pour débarraſſer l'urethre du malade dont je viens de citer l'obſervation. Quels progrès une maladie de la nature de celle dont je parle, ne fait-elle pas dans un tems ſi long! que de douleurs cruelles un malade n'eſſuie-t-il pas! heureux par conſéquent celui qui tombe entre les mains d'un Chirurgien prudent, lequel, loin de s'irriter des obſtacles, & en conſéquence, d'aimer mieux les forcer que de céder à la néceſſité, ne perd jamais de vûe ce principe dicté par la prudence, *qu'il faut inſinuer la ſonde avec adreſſe, avec*

légéreté, avec patience! qu'il faut dis-je, *l'insinuer*. Qu'on pese bien toute la force de ce terme, que l'Auteur modifie encore, en ajoutant, *avec adresse, avec légéreté, avec patience*. Qu'il faut, *l'insinuer*, sans être jamais assez téméraire pour rien forcer, puisque la violence ne fait qu'augmenter les douleurs que l'insinuation de la sonde ne rend déja que plus vives; qu'augmenter l'inflammation, qu'on a pourtant dessein de calmer; que causer des déchiremens, qui peuvent devenir par la suite de nouvelles causes d'ischurie, en produisant dans l'urethre des cicatrices qui deviendront un jour de nouveaux obstacles au passage de l'urine.

A propos de quoi, me dira-t-on peut-être, vous étendre si fort sur les précautions que demande l'introduction de la sonde, puisque vous vous annoncez comme l'inventeur d'un reméde qui en rend l'usage inutile?

Il est vrai que mon reméde est de ce genre; je le dis avec confiance, parce que nombre d'observations en font foi (a), mais tout le monde n'est point

(a) Cela n'est pourtant vrai que des obstacles

à portée d'en uſer, & par conſéquent il eſt intéreſſant pour le Public que tout le monde ſçache comment il faut emploier les ſecours qui peuvent y ſuppléer, du moins pour un tems, & mettre les malades en état de venir me trouver, ou de s'adreſſer à ceux à qui j'aurai bien voulu confier mon remede; après les avoir ſuffiſamment inſtruits de la maniere de l'adminiſtrer; ſans quoi il pourroit devenir fort nuiſible. On pourroit me faire la même objection au ſujet de l'examen que je fais des autres ſecours emploiés dans la pratique ordinaire, & la réponſe que je donne ici ſervira une fois pour toutes. Je reprends mon analyſe.

Si l'on ne peut, ajoute, Monſieur Col de Vilars, inſinuer l'algalie, il faut introduire dans l'urethre une ſonde canelée, le plus profondément qu'il ſera poſſible, faire une inciſion ſur la cane-

fongueux, que l'efficacité de mes ſondes ſurmonte tout d'un coup; car quand il s'agit de cicatrices calleuſes, je ſuis obligé de commencer par les ramollir; ce qui ne demande pas un tems fort long de la maniere que je m'y prens; & pour-lors mes ſondes agiſſent ſur eux comme ſur les fongoſités.

ſure de la ſonde, & faire entrer par l'ouverture une ſonde droite dans la veſſie.

J'avoue franchement que je ne comprens pas bien quel ſecours on peut tirer de cette opération ; car ſi l'algalie n'a pû ſurmonter un obſtacle qui s'eſt trouvé dans l'urethre, la ſonde canelée ne fera pas mieux : elle reſtera donc en deçà. Comment dans ce cas, introduira-t on une ſonde droite dans la veſſie ? ne peut-il pas même arriver, & n'arrive-t-il pas tous les jours, que les obſtacles qui arrêtent la ſonde par leur gonflement ſont multipliés, & par conſéquent que, quand la ſonde eſt arrêtée par le premier qu'elle rencontre, il y en a encore pluſieurs autres qui l'arrêteroient, ſi elle pouvoit y parvenir ? dans ces cas il eſt encore plus impoſſible de faire entrer une ſonde droite dans la veſſie. Cette opération eſt donc en pure perte pour remédier à l'iſchurie actuelle ; & c'en eſt aſſez pour la proſcrire. Mais une autre raiſon qui nous la feroit rejetter, c'eſt la crainte de ſes ſuites, c'eſt-à-dire de la cicatrice que produira néceſſairement l'inciſion en ſe conſolidant, qui, comme je l'ai déja remarqué,

peut former un jour de nouveaux obſtacles au paſſage de l'urine, en rétréciſſant le diamètre du canal. Je ne trouverois d'utilité dans l'opération conſeillée que dans un ſeul cas ; c'eſt lorſque l'obſtacle n'eſt pas bien profond ; mais au lieu de faire l'inciſion entre le gland & l'obſtacle, il faudroit la faire entre l'obſtacle & la veſſie : par cette opération l'urine s'écouleroit, ſans avoir recours à la ſonde, & l'on pourroit tenir la plaie ouverte juſqu'à ce qu'on eût trouvé le moïen de détruire l'obſtacle, ou du moins de l'affaiſſer par le ſecours dont nous parlerons plus bas, au cas que le malade ne fût point à portée de faire uſage de mon reméde. Mais le cas que je propoſe eſt le moins fréquent. Car les iſchuries viennent plus communément d'obſtacles placés dans la profondeur de l'urethre, que d'obſtacles placés en deçà ; ainſi l'opération que j'indique eſt le plus ſouvent impraticable.

Il ne reſte pour lors de reſſource que dans la ponction au périnée, reméde, que Monſieur Col de Vilars qualifie d'*extrême* à juſte titre ; reméde qu'on ne doit tenter que pour ne point abandonner un malade à ſon malheureux ſort ;

reméde même que je puis dire peu sûr ; car comme c'est un reméde extrême, c'est aussi à la derniere extrémité qu'on y a recours, & les accidens ont alors fait tant de progrès, qu'il n'est point étonnant qu'il ne procure au malade qu'un soulagement passager, qui ne fait qu'adoucir les horreurs de la mort que cause indubitablement la gangrenne des parties enflammées ; gangrenne qui ne se fait pas long tems attendre à raison de leur extrême sensibilité.

Ce malheur vient d'arriver ici sous mes ïeux. Le dix-sept septembre 1747 je fus appellé en consultation dans la Cour du Grand Conseil pour le sieur Pézé Huissier. Je trouvai dans la maison Monsieur Planes Chirurgien de saint Côme, qui me fit l'exposé de la maladie pour laquelle j'avois été mandé, & me dit qu'il avoit seulement été appellé le jour précédent, & qu'il avoit conseillé sur le champ de me faire venir. J'examinai le malade, que je trouvai dans la situation la plus triste, avec des accidens d'une rétention d'urine totale causée par des carnosités. Après des tentatives inutiles pour le soulager, je conseillai de prier Monsieur Foubert,

Chirurgien ordinaire du Roi en ſa Cour de Parlement de venir. Il vint, & fit auſſi tout ce qu'on peut faire en pareil cas, mais le trop long ſéjour de l'urine dans la veſſie y avoit cauſé la gangrenne auſſi-bien qu'aux parties voiſines, & rien ne put ſauver le malade, qui mourut peu de tems après ; ce qu'il auroit pû éviter, s'il avoit ſuivi le conſeil d'un de ſes amis que j'avois traité d'une pareille maladie qui lui avoit expreſſément dit de s'adreſſer à moi plutôt que plutard.

Cette vérité ſe trouve encore prouvée évidemment par l'obſervation des deux ſoldats morts dans l'Hôpital de Palerme que j'ai rapportée ci-deſſus, & par la ſuivante.

Le nommé Triomphe, Maître Cordonnier à Turin, fut attaqué d'une iſchurie, que ceux qui avoient ſoin de lui, combattirent par tous les remédes imaginables. Comme ils ne procuroient aucun changement, ils réſolurent d'en venir à la ponction ; mais il étoit trop tard ; la veſſie étoit enflammée, & le ſphacele qui ſuccéda à l'inflammation termina la vie du malade peu d'heures après l'opération. Il auroit évité ces malheurs, s'il avoit ſuivi le

conſeil d'un de ſes amis, qui l'engagea deux mois auparavant à ſe mettre entre mes mains. Mais, à force de rémettre, il fut ſurpris d'une rétention totale qui lui devint funeſte. Il ſuit de ces obſervations qu'on ne peut trop tôt rémédier à la ſtrangurie vénérienne, & qu'il ne faut pas attendre trop long-tems à faire la ponction au périnée, s'il n'y a pas de moïen de procurer autrement la ſortie de l'urine.

Si la ponction du périnée peut donc être de quelque utilité, il ne faut pas attendre la derniere extrémité pour la faire, tant pour épargner aux malades les douleurs inſéparables de l'iſchurie, que pour ne point perdre le fruit principal de cette opération, qui eſt la conſervation de ſa vie. J'obſerverai ſeulement que cette plaie doit être traitée avec beaucoup d'attention, de crainte qu'elle ne reſte fiſtuleuſe, ce qui cauſeroit au malade des incommodités & des déſagrémens, qui le rendroient inſupportable aux autres & à lui-même.

Monſieur Col de Vilars n'eſt point le ſeul auteur qui parle de cette opération; & ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans le tems qu'il la qualifie de *remède*

extrême, qu'on doit pourtant *tenter*, pour tâcher de sauver la vie aux malades, un Auteur célébre & judicieux en parle avec éloge. Voici en effet ce qu'en dit Palfyn, Anat. Chirurgic. part. II. chap. 22.

„ Au lieu de se servir dans la cure „ des gonflemens de l'urethre de bougies „ chargées de ces sortes de médicamens „ consomptifs & cathérétiques, au „ moïen desquels on n'obtient souvent „ qu'une cure palliative, Monsieur Col-„ lot faisoit une incision au périnée, un „ peu moins grande que celle qu'on est „ obligé de faire pour l'extraction de la „ pierre de la vessie. L'on tire de cette „ incision trois principaux avantages, „ qui sont les suivans.

„ 1°. On empêche ainsi le séjour de l'u-„ rine, qui cesse aussitôt que cette inci-„ sion est faite, de s'échapper par les ou-„ vertures fistuleuses, & de molester la „ vessie par son séjour, ayant une issue „ libre par l'ouverture du périnée.

„ 2°. On peut alors faire avec beau-„ coup de facilité des injections dans la „ vessie, pour la nétoïer de ses im-„ mondices, déterger les ulcéres, & „ dissoudre les fongus qui peuvent s'y „ rencontrer.

» 3°. Cette ouverture donne lieu de
» paſſer dans l'urethre un séton chargé
» d'un médicament fondant & déterſif,
» en l'engageant dans l'extrémité de l'al-
» galie, que l'on introduit par l'ouvertu-
» re naturelle de l'urethre, juſqu'à l'in-
» ciſion du périnée : en ſorte qu'en re-
» tirant cette algalie hors de l'urethre,
» le séton engagé dans ſes trous ſuit
» néceſſairement ; & il eſt facile d'en
» attacher un autre chaque jour, à qui
» l'on fait toujours traverſer la même
» route, juſqu'à ce que les excroiſſances
» abſolument fonduës & diſſoutes, &
» les ulcéres détergés & cicatriſés, laiſ-
» ſent à l'urine un libre paſſage par ſon
» canal ordinaire ; après quoi, l'on per-
» met à l'ouverture faite au périnée de
» de ſe réunir, comme l'on fait à celle
» qui a ſervi à l'extraction de la pierre.
» Il eſt clair que ce traitement eſt beau-
» coup plus ſûr que celui qui ſe fait au
» moien des bougies.

Analyſons ce paſſage, il le mérite, je le ferai ſans m'aſſujettir à un ordre différent que celui que la ſuite des raiſonnemens de l'Auteur m'indique.

Dans la cure des gonflemens de l'urethre M. Collot faiſoit l'opération de la

boutonniere, il n'emploioit donc pas la ſonde pour faire l'inciſion. Car ou le diametre de l'urethre étoit obſtrué par les gonflemens, ou il ne l'étoit pas; au dernier cas il ſeroit abſurde de faire inutilement une opération dangereuſe; au premier, l'introduction de la ſonde eſt impoſſible. N'eſt-ce pas beaucoup riſquer, à moins que d'être extrêmement verſé dans l'anatomie de la partie, que de porter le lithotome dans la veſſie, ſans le ſecours de cet inſtrument? Je laiſſe cette queſtion à décider à ceux qui ſont au fait de l'opération de la pierre. Ces deux opérations ne différent que dans l'objet. Concluons que l'une & l'autre demandent la main d'un Chirurgien expert. Et le trouve-t-on toujours?

Le premier avantage que Palfyn voit dans l'opération eſt évident. Car l'urine, trouvant une iſſue libre par l'ouverture du périnée, enfilera plutôt ce chemin que celui des fiſtules, qui réſiſtent communément à la ſortie de l'urine; mais je ne conviens pas de même du ſecond avantage. Je ne connois point la néceſſité des injections dans la veſſie dans le cas des fiſtules, qui ne ſont cauſées que par l'effort de l'urine ſur le périnée, où el-

le a d'abord produit un dépôt que l'écoulement continuel de l'urine a rendu fistuleux. Il suffit de rendre libre la sortie de l'urine par une autre voie, pour que ces fistules se consolident d'elles-mêmes, puisque c'est elle seule qui les entretient par son suintement.

Je ne sçai pas ce que c'est que les immondices de la vessie, dont parle l'Auteur. S'il entend les glaires qui sortent quelquefois en assez grande quantité, ils ne sont que l'effet des contractions de la membrane interne de la vessie irritée par le séjour de l'urine, qui exprime en abondance la mucosité des glandes destinées à la lubréfier; expression qui cesse en même tems que l'irritation, & qui ne demande point de traitement particulier, comme la lettre M. Boyer le prouve.

Quant aux ulcéres de la vessie, s'il y en a, ce qu'on ne devine pas avant l'opération (ceci soit dit aussi des fongus) ils ne doivent pas déterminer à la faire, puisque, s'il est possible de les guérir, il sera aussi aisé de les déterger par des injections faites par le canal de l'urethre, dès qu'il sera une fois nettoïé.

Je conçois bien quel peutêtre l'effet

d'un séton chargé d'un médicament propre à fondre & déterger, quand on pense comme moi que les gonflemens qui produisent l'ischurie vénérienne sont causés par des carnosités & des ulcéres dans le canal de l'urethre, pourvu toutefois que le séton soit chargé de médicamens appropriés à la nature du mal, ce que personne n'a découvert avant moi; mais je ne conçois pas de quel usage peuvent être des medicamens fondans & déter sifs, pour guérir de simple gonflemens de l'urethre occasionnés, selon l'idée des adversaires des carnosités, par des cicatrices, ou par des vaisseaux variqueux, comme Palfyn & d'autres le supposent. D'ailleurs de quelle utilité sera la ponction ou l'incision au périnée, dans l'idée de traiter les vices de l'utethre par un séton chargé des médicamens les plus convenables, si l'on ne peut l'introduire au moïen de la sonde creuse, comme il arrivera toutes les fois que l'urethre sera entierement bouchée, ou par des excroissances, ou par des varices constantes & durables qui s'opposent continuellement à l'entrée de la sonde? je demande encore quelle nécessité il y a de faire l'incision au péri-

née pour pouvoir introduire ce séton. Si l'on connoît les médicamens propres à opérer la guérison des vices que l'on a dessein de corriger, il n'y a qu'à les introduire par l'ouverture naturelle de l'urethre. Il est vrai qu'ils ne guériront pas aussi promptement que s'ils étoient appliqués sur toute l'étendue du mal, parce qu'ils ne seront appliqués qu'à sa partie tournée vers l'orifice naturel du canal ; mais avec la patience on vient à bout de tout, quand les armes propres à attaquer l'ennemi ne manquent pas : aussi est-ce la méthode que je suis. Plusieurs de mes observations prouvent que mes sondes n'entrent d'abord que de quelques lignes, mais mes remédes fondant de jour en jour la partie viciée à laquelle ils touchent, en conséquence mes sondes pénétrent tous les jours plus profondement, & enfin l'obstacle céde entiérement à leur efficacité, &, leur laissant le passage libre, permet à mon remède de s'appliquer à toute l'étenduë du mal. Je suis donc fort éloigné d'admettre la conséquence de Palfyn, que le traitement qu'il conseille est beaucoup plus sûr que celui qui se fait au moïen des bougies. En effet cela n'est vrai que de

celles qui ſont chargées de conſomptifs, ou de catheretiques, que je ſuis fort éloigné de regarder avec lui comme propres quelquefois à produire une cure radicale, & non de celles qui portent ſur le mal le ſeul reméde qui ſoit capable de le guérir, tel que celui que j'ai eu le bonheur de découvrir. Au reſte on ne peut raiſonnablement m'oppoſer le jugement de Palfyn, puiſque cet Auteur n'a parlé que des méthodes connuës juſqu'à lui; comme on ne peut m'oppoſer ſon adhéſion au ſentiment des adverſaires des carnoſités: après que j'en ai fait voir & toucher à une infinité de perſonnes de la profeſſion, qui m'ont vû panſer les malades qui ſont les ſujets de pluſieurs obſervations de la III. part. auſſi ne me ſerois-je pas ſoucié de répondre au ſentiment de Palfyn, ſi je ne voulois lever juſqu'au moindre ſcrupule.

M. de la Faye, dans ſes remarques ſur les opérations de Dionis parle auſſi de la néceſſité de la ponction, ou de l'inciſion de la veſſie. Quoique ce ſoit en termes moins avantageux que Palfyn, il ſuffit qu'il regarde ces triſtes expédiens comme néceſſaires, ne fût-ce même que

rarement, pour faire sentir tout l'avantage de ma découverte.

» Le col de la vessie, dit-il, est quelquefois si resserré par son inflammation, que, même après avoir emploïé tous les remédes dont on vient de parler, on ne peut pas encore y faire passer une sonde. On est obligé alors de faire à la vessie une ponction avec un trocar un peu plus long & plus gros que celui dont on se sert ordinairement dans la paracentese. Par ce moïen on évacue les urines, & on fait cesser la compression des parties voisines de la vessie, ce qui diminue ordinairement l'inflammation, & permet peu de tems après l'introduction de l'algalie.

» Pour la faire au périnée, on place le malade sur son lit dans une situation à peu près semblable à celle où on le mettroit si l'on vouloit le tailler. M. Tolet, excellent Lithotomiste, la faisoit à coté du raphé, dans le lieu où l'on taille par le grand appareil, & avec un trocar différent des autres, & dont il donne dans son livre la description.

Nuck conseille aussi de la faire dans » ce même endroit; mais quelques au-

» tres Auteurs, comme Juncker, veu-
» lent qu'on la faſſe dans l'endroit où
» l'on fait l'opération de la taille par l'ap-
» pareil latéral. Cette derniere métho-
» de paroît préférable à l'autre, parce
» que la veſſie étant alors fort tendue
» ſe jette ſur le côté, & peut être faci-
» lement percée avec le trocar ſans
» qu'on craigne de bleſſer l'urethre, ni
» le col de la veſſie, ni les proſtates, ni
» le rectum.

» M. Dionis conſeille de faire la ponc-
» tion en ce même lieu, mais avec un
» inſtrument différent. (c'eſt une eſpéce
» de ſcapel pointu & long de quatre ou
cinq pouces) » Il faut obſerver que cet-
» te opération ne conviendroit pas, s'il
» y avoit quelque dépôt au périnée, s'il
» falloit détruire quelques duretés for-
» mées dans le canal, ou s'il falloit fai-
» re ſuppurer les proſtates.

Il ajoute plus bas, » les ſaignées
» promptement faites, les bains, les la-
» vemens émolliens & les cataplaſmes
» ne font quelquefois aucun effet : en ce
» cas il faut abſolument avoir recours à
» la ponction ou à l'inciſion au périnée.
» La ponction eſt la plus douce des deux
» opérations ; il faut néanmoins quel-

» quefois lui préférer l'incision. Si l'in-
» flammation & le gonflement vari-
» queux du tissu de l'urethre sont les seu-
» les causes de la rétention, on fait la
» ponction avec le trocar dans l'endroit
» déja prescrit ; mais s'il y a dans le ca-
» nal & au périnée des duretés & des
» callosités, on fait l'incision. Par cette
» derniere opération on facilite la fonte
» des duretés du canal & du périnée,
» ce que la simple ponction ne fait point.
» Il est aussi absolument nécessaire de
» faire l'incision, lorsque les délais ou
» l'usage des bougies chargées de causti-
» ques, ont occasionné un dépôt urineux
» ou gangreneux au périnée. Si la gan-
» grene a gagné le scrotum, on coupe,
» comme on l'a déja prescrit, toute la
» pourriture, sans crainte de causer au-
» cun accident, en découvrant les testi-
» cules. MM. Guerin & Morand l'ont
» fait plusieurs fois avec succès. On re-
» médie par là à deux choses à la fois,
» à la gangrene & à la rétention.

» Outre les duretés & les callosités
» du canal, dit ensuite M. de la Faye ;
» souvent la glande prostate supérieure
» se gonfle & se durcit ; il se forme quel-
» quefois le long du canal une fusée

» ſquirrheuſe,& au périnée des tumeurs » de la même eſpéce, d'où elle ſemble » prendre naiſſance; la ſemence dans le » tems de l'ejaculation, au lieu de ſuivre » la route du canal, remonte quelque- » fois, & tombe dans la veſſie. Ce qui » ſemble venir de quelque bride qui ſe » trouve devant le verumontanum. Les » gonorrhées virulentes, la mauvaiſe » qualité des urines, l'inflammation qui » ſuit ordinairement les rétentions d'u- » rine, & ſouvent l'uſage des bougies » enduites de cauſtiques, ſont les cauſes » de tout ce déſordre. Lorſque les cho- » ſes ſont portées à cet excès, rien ne » peut guérir ni même ſoulager les ma- » lades que l'inciſion au périnée.

Parlant enſuite de la maniere de faire cette opération.» Le malade, dit-il, eſt » ſitué de la même maniere que pour l'o- » pération de la taille au grand appareil. » On introduit une ſonde cannelée dans » la veſſie, ſi on le peut, ou du moins » auſſi avancée dans l'urethre qu'il eſt » poſſible, pour ſervir de guide. Les » bourſes ſerrées par un aide, on inciſe » avec un lithotome ordinaire à côté du » raphé, & ſur la cannelure de la ſon- » de, ſi elle eſt aſſez avancée, & l'on ſe

» conduit comme dans l'opération de la
» taille. Si l'on ne peut faire l'incision
» sur la sonde, cette opération est beau-
» coup plus difficile. Le Chirurgien, obli-
» gé de travailler sans guide, doit se
» bien représenter la structure, & la
» position des parties sur lesquelles il
» opére. Si, après avoir fait l'incision aux
» tégumens, il ne peut parvenir à ou-
» vrir l'urethre, il y introduit un trocar
» dont la canule est fendue, & à la fa-
» veur de sa fente, il porte un bistouri
» pour faire une incision à cette partie,
» après avoir ôté le trocar. MM. Petit
» & Morand ont pratiqué cette métho-
» de avec succès.

» Si l'on ne peut introduire la sonde
» assez avant dans l'urethre pour servir
» de guide, on peut alors porter à l'en-
» droit où finit l'incision de la taille la-
» térale un trocar avec sa canule fen-
» due; & glisser le long de cete fente,
» qui sert de canelure, la pointe d'un
» bistouri pour faire une incision suffi-
» sante. On fait l'incision au milieu des
» duretés : on emporte celles qui sont
» extérieures, en coupant le moins de
» chair que l'on peut : on coupera dans
» l'incision la fistule, & les callosités qui

» l'accompagnent, & même la glande
» prostate, si elle est dure & squirrheu-
» se, & s'il est possible d'y atteindre.

On peut voir dans cet Auteur le pansement de cette plaie, qui est étranger au sujet que je traite; mais il n'en est pas de même des réflexions que la comparaison de ma méthode avec celle de M. de la Faye fait naître naturellement. Il n'y a plus de nécessité de faire ni ponction ni incision au périnée. Que de douleurs sauvées aux malades! Que d'embarras épargnés aux Chirurgiens! Combien une méthode aussi douce que la mienne n'est-elle point préférable au terrible délabrement qui étoit quelquefois nécessaire, puisqu'elle fond les callosités, les squirrhes de tous les canaux excrétoires de l'urethre, qu'elle consolide parfaitement les fistules, & fait sortir les urines par les voies naturelles! adieu ne plaise cependant que je fasse un crime à M. de la Faye, & aux autres grands Chirurgiens qu'il cite, d'avoir suivi la méthode qu'il indique.

M. Astruc traite, suivant son usage, avec beaucoup plus d'étendue que les Auteurs précédens ce qui concerne la cure de l'ischurie. C'est ce qui nous obli-

ge à n'en donner que l'extrait. Voici le précis de sa doctrine ; liv. III. chap. 4. pag. 231.

1°. Il faut brusquer les saignées du bras, autrement on n'y seroit plus à tems dans une maladie si rapide. 2°. Nourrir le malade fort légérement, pour diminuer l'abondance du sang. 3°. Faire sur le périnée des fomentations émollientes, & baigner cette partie & les environs. 4°. Donner beaucoup de lavemens de même qualité, animés de tems en tems avec la casse, pour empêcher la liqueur de pénétrer dans les vaisseaux, en même tems qu'on relâche. 5°. Faire boire médiocrement de la ptisanne, afin de délayer le sang & de l'adoucir, sans trop augmenter la quantité d'urine. 6°. Il préfére le demi bain, dont il a parlé, au bain entier, parce qu'il fait sur les parties malades le même effet sans augmenter la sécrétion de l'urine. 7° Il veut qu'on aide la suppuration par des cataplasmes émolliens & maturatifs appliqués sur le périnée, si quelques gouttes de pus échappées de l'urethre annoncent que l'inflammation se résout par cette voie. 8°. Il ordonne, au cas que l'opiniâtreté de l'in-

flammation produiſe des accidens conſidérables, d'en venir à la ſonde, qu'on introduira, non à l'aveugle, & violemment, de peur d'augmenter conſiderablement, & de faire ſuppurer une inflammation qui ſe feroit peut-être terminée heureuſement par la réſolution, mais avec douceur & dextérité, en avançant peu à peu, après avoir lubréfié le canal de l'urethre avec une injection d'huile d'amandes douces, ou de mucilage de graine d'herbe aux puces, ſans s'épouvanter de la ſortie de quelques gouttes de ſang pendant l'introduction; & il veut qu'on laiſſe la ſonde dans la veſſie, juſqu'à ce que l'inflammation ſoit terminée, ou par la réſolution, ou par la ſuppuration, & que l'urine ſorte librement.
9°. Au cas que l'on ne puiſſe introduire l'algalie dans la veſſie, il conſeille l'inciſion du périnée, afin qu'on puiſſe introduire dans cette cavité une ſonde de femme, qui étant droite, & plus courte que celle des hommes, ſera par ces raiſons bien plus aiſée à manier en tous ſens, & entrera bien plus facilement dans l'urethre, comme une longue expérience l'a appris. Si ce moien réuſſit, ajoute-t-il, il faut laiſſer cette ſonde dans

la vessie, &c. 10°. Au cas que ce dernier moïen ne puisse réussir, il en faut venir à la ponction au périnée faite avec le troisquarts. Il vaut mieux emploier un remède douteux, que de laisser périr le malade sans secours. Les suites de ce remede ont peu de danger, puisque les plaïes qu'on peut faire par-là à la vessie peuvent se guérir assez facilement. Il faut laisser la canule dans la véssie, &c. 11°. Dès que l'urine coulera, ou que l'inflammation aura considérablement diminué, il faut purger le malade avec le petit lait & la casse, pour entraîner doucement les parties âcres & salées que l'urine peut avoir laissées dans l'estomac.

Je l'ai déja dit, ce détail seroit fort inutile si tous les malades étoient à portée de se servir de mon remède; non-seulement parce que je ne trouve point d'ischurie rébelle, pourvu que je sois appellé à tems, & que le trop long séjour de l'urine n'ait pas causé la mortification ou la gangrenne à la vessie, & aux parties voisines; alors rien ne peut sauver le malade; mais parce qu'il seroit absurde de s'y exposer, pendant qu'il n'y a point de strangurie habituelle qu'il ne surmonte.

ſurmonte. Mais comme il s'en faut de beaucoup que tous les malades puiſſent reſſentir les heureux effets de ma découverte, je crois leur devoir, ou du moins à ceux qui les conduiſent, la communication des réflexions que j'ai faites ſur les ſecours qu'on emploïe, ou qu'on peut emploïer, dans les attaques d'iſchurie. Je vais faire en conſéquence quelques réflexions ſur la doctrine de M. Aſtruc: elles ſeront courtes, parce qu'elle a beaucoup de rapport avec celle de M. Col de Vilars, & de Palfyn, ſur laquelle je me ſuis aſſez étendu.

C'eſt avec grande raiſon que M. Aſtruc recommande de preſſer les reméдes dans l'iſchurie, non-ſeulement parce qu'il faut ſoulager le plus promptement qu'il eſt poſſible les douleurs cruelles dont le malade eſt affligé, mais parce que la maladie eſt très-rapide. En effet la plenitude de la veſſie peut la jetter dans une atonie à laquelle il n'eſt point aiſé de remédier, &, ce qui eſt encore pis, faire tomber cette partie dans une gangrene que tout le monde regarde avec raiſon comme incurable.

Tous les remédes que M. Aſtruc conſeille, & qui ſont en plus grand nom-

bre que ceux que prescrit M. Col de Vilars, sont très-bien indiqués, puisqu'ils sont pris dans la classe des relâchans & des émolliens; mais on ne voit ni chez l'un ni chez l'autre de ces Auteurs jusqu'à quelle quantité de boisson on peut aller. Rien n'est plus sage que les réflexions de M. Astruc sur l'usage des demi-bains.

Quant aux gouttes de pus qui annoncent une suppuration, qu'il regarde comme un commencement de résolution de l'inflammation, je crois comme lui l'usage des maturatifs très-convenable; mais je ne sçai si ce pus ne vient pas plutôt d'un ulcére des parties de l'urethre, qui a causé l'inflammation, que d'une suppuration produite par l'inflammation même. Au reste il est toujours vrai de dire que c'est un signe que la maladie diminue, puisqu'il ne se fait pas de suppuration, même dans les ulcéres, lorsqu'il y a une inflammation considérable.

M. Astruc fait très-bien sentir les inconvéniens de l'introduction violente de la sonde, & je ne puis trop recommander la douceur dans le cas de cette opération. C'est aussi par cette raison qu'il veut qu'on laisse la sonde dans la vessie,

jusqu'à ce que l'urine ſorte librement. J'aimerois pourtant mieux dire, juſqu'à ce qu'elle puiſſe ſortir librement : car elle ſort toujours librement par le canal de la ſonde ; mais la difficulté d'uriner recommence quelquefois peu d'heures après qu'on l'a retirée, le gonflement des obſtacles n'étant pas ſuffiſamment diſſipé ; c'eſt un accident dont on peut avoir un exemple dans une de mes Obſervations.

En diſant, *juſqu'à ce que l'urine puiſſe ſortir librement*, voici quelle eſt ma penſée. Je veux qu'on laiſſe la ſonde juſqu'à ce qu'on connoiſſe par la ceſſation, au moins preſque totale des ſymptômes, qu'on ne riſque rien à laiſſer reprendre à l'urine ſon cours naturel, & que l'urine s'échappe un peu autour de la ſonde ; car s'il y a encore des reſtes un peu conſidérables d'inflammation, les accidens peuvent recommencer, & il faut revenir à l'introduction de la ſonde, ce qui procure une augmentation de douleur au malade.

J'ai peu de choſe à ajouter ſur l'inciſion au périnée, conſeillée lorſque la ſonde ne peut être introduite dans la veſſie. Cependant il eſt bon que les Chi-

rurgiens ne s'imaginent pas qu'elle ait été appliquée auſſi ſouvent qu'il ſembleroit qu'on a droit de le conclure, de ce que M. Aſtruc dit qu'une longue expérience a appris dans ce cas les avantages d'une ſonde droite ſur une courbe. Ceux qui ne ſont pas ſuffiſamment au fait de la maladie, s'imagineroient peut-être que c'eſt un moien emploïé tous les jours. Il eſt donc néceſſaire de répeter que c'eſt un moïen *extrême*, & de rappeller, ce que j'ai dit plus haut, qu'il ne peut manquer d'être ſouvent inutile.

Il eſt vrai que la plaïe faite avec le troiſquarts ſe guérit aſſez aiſément pour ne la pas regarder comme fort dangereuſe; mais il eſt bon de faire remarquer aux Lecteurs que c'eſt un reméde *douteux*, & par conſéquent qu'il ne faut y avoir recours qu'avec toute l'attention que demande la vie des hommes. J'ai prouvé ci-deſſus par des raiſons tirées de toute autre conſidération que celle de la nature-même de la plaïe, que ce ſecours eſt extrêmement douteux, & même quelque choſe de plus.

L'attention que M. Aſtruc veut qu'on ait d'évacuer doucement le malade lorſque l'inflammation ſera conſidérable-

ment diminuée, pour entraîner les parties âcres que l'urine peut avoir laissées dans l'estomac, est très-convenable. Au reste lorsque ses couloirs seront libres, les lavages qu'on donnera au malade en plus grande quantité qu'on n'osoit le faire pendant la maladie, pourront quelquefois suffire pour entraîner les sels qui auront pû s'attacher aux membranes de l'estomac.

Je renvoïe sur le surplus des réflexions que la doctrine de M. Astruc exigeroit, à celles que j'ai faites sur le passage de M. Col de Vilars; mais je ne puis m'empêcher, avant de finir cet article, de remercier la Providence de m'avoir fait découvrir un reméde simple & d'une application aisée, qui est capable d'épargner aux malades les douleurs essentielles à une maladie aussi cruelle que l'ischurie, celles que cause l'application des remédes & des secours propres à la soulager seulement, & les dangers inséparables de ces mêmes secours & de la maladie.

Je dis que ces remédes & ces secours ne sont uniquement propres qu'à la soulager, puisque leur cause subsiste toujours. En effet tout ce que produisent

ceux qu'on emploïe contre l'iſchurie ne détruit pas les obſtacles qui exiſtent dans le canal de l'urethre, & ne guérit pas la ſtrangurie habituelle. Voïons maintenant par quelles armes on a combattu ce dangereux ennemi, & avec quel ſuccès.

Remédes de la ſtrangurie habituelle.

M. Col de Vilars ne parle que de cinq ſecours, dont les cathérétiques ſont le premier, l'inciſion de l'urethre le ſecond, les bougies graduées le troiſiéme, l'introduction des tentes le quatriéme, les ſondes de plomb auſſi graduées le cinquiéme.

Examinons en détail chacun de ces ſecours.

» Les anciens, dit M. Col de Vilars » pag. 222, accuſant les carnoſités comme les ſeules cauſes de cette maladie, » tâchoient de les conſumer par le moïen » des cathérétiques qu'ils introduiſoient » dans l'urethre avec des bougies : mais » ces remédes enflammoient, rongeoient, ulcéroient ce conduit, & par » conſéquent augmentoient le mal. «

Voici ce que Palfyn penſe de ces re-

médes; on verra que le jugement qu'il en porte n'eſt pas plus avantageux. Pour-lors, c'eſt-à-dire, dans le cas des carnoſités, prétendues ſuivant lui, „ il y a des „ gens aſſez imprudens pour tenter ſans „ aucune préparation préalable d'ouvrir „ un paſſage à l'urine au moïen de bou- „ gies chargées de médicamens fondans, „ & même conſomptifs & cathéréti- „ ques; mais il arrive ſouvent que ces „ médicamens imprudemment admi- „ niſtrés augmentent le dépôt & l'in- „ flammation, & cauſent une ſuppreſ- „ ſion totale d'urine : ou ſi, après avoir „ calmé les ſymptômes les plus preſſans „ par une diette tempérante, par les ſai- „ gnées, les lavemens, le bain, les in- „ jections adouciſſantes, les apoſêmes, & „ les émulſions, l'uſage qu'on fait en- „ ſuite de ces médicamens fondans & „ conſomptifs réuſſit à ouvrir le paſſage „ aux urines, en faiſant ſuppurer les „ gonflemens, & en cicatriſant les ul- „ céres, au moïen d'autres bougies „ chargées de remédes deſſicatifs; & ſi, „ faiſant après paſſer dans l'urethre des „ bougies de plomb graduées qui dila- „ tent ſon canal, tout cela met les ma- „ lades en état d'uriner aſſez librement;

» ce ſecours n'eſt pas toujours d'une lon-
» gue durée ; car de nouveaux ulcéres
» cauſés par ces conſomptifs auront ren-
» du le canal de l'urethre encore plus
» ſuſceptible d'inflammation ; & outre
» cela ces débauchés reprenant bientôt
» leur premier train de vie, alors ou ils
» contractent de nouvelles gonorrhées,
» ou bien ils rendent par leurs excès dans
» la boiſſon leur urine ſi mordicante,
» qu'elle cauſe de nouveaux gonflemens
» dans l'urethre autour des cicatrices
» multipliées ; & cette urine, aïant ac-
» quis par ſon ſéjour un ſuprême degré
» d'acrimonie, ronge & perce l'urethre,
» & refluant de tous côtés, forme des
» abſcès fiſtuleux en différens endroits
» du ſcrotum, où elle trouve lieu de
» s'épancher ; de maniere qu'il ſort au-
» tant & plus d'urine par ces ſinuoſités
» fiſtuleuſes que par le conduit ordinai-
» re ; & quand ces fiſtules ont duré long-
» tems, elles ne ſont guériſſables qu'en
» faiſant de grandes inciſions aux bour-
» ſes, afin de fondre en ſuppuration tou-
» tes ces calloſités. Ces anciennes mala-
» dies ſont même incurables, quand il
» y a des ulcéres ſpongieux dans le corps
» de la veſſie, à moins qu'on ne ſe ſer-

» ve de la méthode qu'a trouvée M. Col-
» lot célébre Lithotomiste, que j'ai vu
» opérer à Paris. « Nous avons extrait ci-devant ce que Palfyn dit de cette méthode.

M. Astruc, Liv. III. ch. 4. pag. 239. après avoir dit que les remédes de la strangurie habituelle sont en général tous ceux qui peuvent sûrement & efficacement emporter, consumer, faire suppurer, détruire, comprimer, applanir, ou rabattre les divers obstacles qui se rencontrent dans l'urethre, & qui s'opposent au passage de l'urine, ajoute que,
» pour parvenir à ôter ces différens obs-
» tacles, on a emploïé jusqu'ici quatre
» différentes méthodes.

» Les anciens qui ne reconnoissoient
» d'autres obstacles dans le conduit uri-
» naire que les caroncules, ou car-
» nosités, les callosités & les verrues,
» travailloient uniquement à les consu-
» mer par des corrosifs qu'ils introdui-
» soient par le moïen des bougies, & à
» consolider ensuite par des cicatrisans
» les petits ulcéres qui restoient à la ra-
» cine de ces excroissances.

» Plusieurs raisons ont obligé d'aban-
» donner cette méthode depuis long-

„ tems. 1°. Parce qu'elle ne convient
„ que pour les caroncules & les verrues
„ qui peuvent occuper le canal de l'ure-
„ thre, & nullement pour les autres obſ-
„ tacles qui peuvent le retrécir; & que ce-
„ pendant, de l'aveu de tout le monde,
„ ce ſont ces autres obſtacles qui produi-
„ ſent le plus ſouvent, pour ne rien dire
„ de plus, la ſtrangurie qui ſuccéde à la
„ gonorrhée. 2°. Parce qu'elle n'eſt ja-
„ mais ſans danger ; car les corroſifs
„ qui conſument les caroncules doivent
„ en même tems enflammer, ronger &
„ ulcérer, la partie ſaine de l'urethre. Je
„ ſçai que les anciens ont tâché de parer
„ à cet inconvénient par le moïen de
„ pluſieurs inſtrumens, & de pluſieurs re-
„ médes ; mais je ſçai auſſi que toutes
„ ces précautions étoient le plus ſouvent
„ inutiles, puiſqu'ils rapportent eux-mê-
„ mes beaucoup d'exemples de gens qui
„ par cette méthode avoient été expo-
„ ſés à des inflammations à la verge, à
„ des abſcès au périnée, & même à la
„ gangrenne. 3°. Parce qu'ordinaire-
„ ment bien loin de ſoulager, elle aug-
„ mente au contraire la ſtrangurie, ſoit
„ parce que les petits ulcéres que les cor-
„ roſifs excitent dans l'urethre, étant mal

» détergés, produisent de nouvelles ca-
» roncules, soit plutôt parce qu'après
» leur réunion, ces ulcéres eux-mêmes
» laissent des cicatrices dures & serrées,
» qui retrécissent encore le canal uri-
» naire.

Je vais à mon ordinaire faire quelques réflexions sur ces trois passages,

Si les carnosités ou caroncules ne sont pas les seules causes des embarras de l'urethre, elles sont du moins des plus fréquentes, quoiqu'en disent quelques Auteurs; & je serois bien fondé à mettre dans cette classe les callosités, ou cicatrices dures & calleuses qui succédent à des ulcéres mal consolidés; car, suivant mon expérience, toute la différence qui se trouve entre une carnosité & une cicatrice, se tire de la consistance & de la figure. En effet, elles ne différent, que parce que la carnosité est une espéce de champignon, & que la cicatrice est une éminence moins élevée, & dont la base est égale à toute la largeur des ulcéres auxquelles elle a succédé, ou, pour parler plus juste, qu'elle a masqués. Car il n'y a point, selon moi, je parle d'après mes observations, de carnosités, & de callosités, qui ne soient le produit d'un

ulcére. L'un & l'autre de ces obstacles sont formés par une mauvaise chair qui recelle un ulcére, dont l'existence est bien sensible, puisqu'en quatre heures de contact, & souvent en moins de tems, mes sondes mettent ces chairs en suppuration, comme je l'ai déja remarqué, & que l'effet de mon reméde est de rétablir l'ancien ulcére, & de le mettre en suppuration, comme il étoit dans le tems que la gonorrhée étoit récente; suppuration néceſſaire, suivant Hippocrate même, comme il paroît par l'Aphorisme 82 de la quatriéme section, que Paré rend en ces termes : *Ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cavité de la verge, sont guéris par la suppuration & éruption de pus.* Mon reméde ne se borne point là. Il conduit l'ulcére à une guérison parfaite, en prolongeant la suppuration jusqu'à ce que l'humeur maligne qui la produit soit entiérement attirée au dehors. Or il est néceſſaire que tout ulcére, dont la malignité est épuisée, devienne une solution de continuité simple, qui se guérit d'elle-même, & par la seule opération de la nature : & voilà pourquoi les malades que j'ai traités, soit de gonorrhées nouvelles, ou de go-

norrhées renouvellées, c'eſt ainſi que je puis nommer celles qui ſont l'effet de mes remédes, ne ſont expoſés qu'à gagner une autre fois une maladie ſemblable, mais non pas à voir recommencer la même. Cependant, comme quelques malades, par des raiſons qu'on devinera ſans peine, n'ont point voulu convenir qu'ils s'étoient expoſés à de nouveaux haſards après être ſortis de mes mains, ils ont mieux aimé me ſacrifier à des conſidérations politiques, en y ſacrifiant la vérité, que de convenir de leur turpitude.

Ce que je viens de dire de la reſſemblance eſſentielle que les calloſités ont avec les carnoſités, eſt tout à fait conforme à la doctrine de Paré, qui ſemble n'attribuer la calloſité qu'à l'ancienneté des carnoſités. *Les carnoſités vieilles & calleuſes*, dit-il, *doivent être amollies par fomentations, catalapſmes, linimens, emplâtres & ſuffumigations.* Il vante à cet effet la vapeur du vinaigte verſé ſur une brique chaude. Je reviens aux cathérétiques.

Il ſuffit pour en proſcrire l'uſage, qu'ils enflamment, rongent, & ulcérent l'urethre; mais ils font pis : car ils n'a-

giſſent pas toujours ſur la partie qu'on a deſſein de conſumer, & ils corrodent la partie ſaine qu'on a intérêt de conſerver. C'eſt ce dont on voit un exemple funeſte dans une de mes Obſervations, où le cauſtique a laiſſé ſubſiſter en entier la carnoſité, & a produit dans le voiſinage une fiſtule avec une déperdition conſidérable de ſubſtance, non ſeulement du canal, mais même de la peau qui recouvre les corps caverneux.

Paré, qui uſoit de poudres conſomptives appliquées ſur la carnoſité même au moïen d'une ſonde feneſtrée, pour empêcher que la poudre ne tombât au conduit de l'urine, eſt fort éloigné de conſeiller l'uſage des cathérétiques. *Pour ſuivre*, dit il, *la curation des carnoſités, il ſe convient garder de trop uſer en la voie de l'urine de remédes âcres & corroſifs, parce que la ſenſibilité de ce conduit étant par eux offenſe, pourroit être cauſe de grands accidens.* Qu'on juge donc de la conduite d'un Chirurgien de Bordeaux, dont je parle dans une autre Obſervation qui oſa y porter la pierre infernale. Mais tirons le rideau ſur une action auſſi condamnable, & remarquons après Paré, que quelque

doux que fût son reméde consomptif, il causoit quelquefois de *grandes douleurs* ; car, s'il n'en étoit pas ainsi, à quel propos ordonneroit-il les remédes propres à les calmer ? Les consomptifs les plus doux ne sont donc point exempts de danger.

Ajoutons à cet inconvénient, que tout l'art du plus habile Chirurgien ne peut pas toujours prévenir, que les cathérétiques, de quelque nature qu'on les suppose, ne sont point des remédes propres à combattre le virus qui a produit la carnosité ou la cicatrice, & par conséquent que ces excroissances ne peuvent manquer de pulluler de nouveau, comme M. Astruc le remarque, sans en donner la véritable raison. En effet, si la cause qui entretient l'ulcére n'avoit rien de particulier, il seroit aisé de le consolider. La matiere médicinale fournit des détersifs assez puissans pour qu'on n'ait rien à souhaiter de ce côté ; mais la difficulté consiste à en trouver un qui joigne à cette qualité celle d'antivénérien : & c'est ce que j'ai eu le bonheur de trouver.

On peut, & on doit appliquer, aux verrues qui naissent dans l'urethre ce que

j'ai dit des carnoſités, & des cicatrices dures & calleuſes. Ces excroiſſances ne ſont auſſi que des eſpéces de croûtes qui cachent un ulcére vénérien, qu'il faut également reproduire, épuiſer du virus, & conſolider, par les remédes appropriés à la deſtruction de la cauſe.

Il eſt inutile de m'arrêter à prouver que les cathérétiques, à ſuppoſer qu'on pût les emploïer en ſûreté contre les excroiſſances de l'urethre, de quelque nature qu'on les ſuppoſe, ne peuvent être appliqués dans le cas des ulcéres, ni même dans celui du prétendu relachement de vaiſſeaux. Loin même qu'ils euſſent lieu dans ce cas, ils ne feroient qu'augmenter les accidens: il s'en faut donc de beaucoup que les cathérétiques puiſſent combattre & détruire, comme les anciens l'ont cru, toutes les cauſes de la ſtrangurie habituelle.

C'eſt mal à propos que Palfyn confond les fondans avec les cathérétiques dans la cenſure qu'il fait de ces derniers. Comme leur effet n'eſt que de réſoudre les humeurs épaiſſies qui peuvent ſe trouver dans les excroiſſances qui gênent le paſſage de l'urine, ils ne ſont point propres à produire de nouveaux

ulcéres, ils peuvent tout au plus renouveller les anciens. Ce n'eſt donc point du côté que le prend Palfyn qu'ils ſont blâmables; c'eſt en ce que, s'ils font reparoître l'ulcére, ils ne ſont point en état de le conſolider, parce qu'ils ne ſont point anti-vénériens, ou parce que, quoique tels, ils n'ont point avec la cauſe de l'ulcére le rapport qui met les remédes en état de détruire la cauſe du mal.

C'eſt par le même endroit que péchent les deſſicatifs, qui guériroient les ulcéres de l'urethre produits par toute autre cauſe que le virus vénérien, mais qui emploïés d'abord, ou même précédés de déterſifs, ne produiſent point une bonne cicatrice, parce que la cauſe du mal n'a point été détruite; & voilà pourquoi, comme l'obſerve Palfyn, ce ſecours n'eſt pas toujours de longue durée. Il auroit parlé plus exactement, s'il avoit dit que ce ſecours n'eſt jamais de longue durée, à moins qu'il n'ait été appliqué à des perſonnes d'un bon tempérament, & qui ne s'écartent jamais des loix du régime. Encore ne ſuffit-il pas qu'elles réuniſſent ce double avantage; car le virus conſerve quelquefois une telle malignité que les excroiſſances ne

» née un dépôt urineux & purulent, qu'il
» faut percer ſans différer, de peur que
» l'urine ne s'infiltre dans les parties voi-
» ſines, & n'y faſſe des ouvertures en
» pluſieurs endroits, comme il n'arrive
» que trop ſouvent à la ſuite des reten-
» tions d'urine négligées; ce qui produit
» au périnée, & quelquefois ailleurs,
» autant de fiſtules par où les urines s'é-
» coulent.

Ce n'eſt point un petit malheur qu'une fiſtule au périnée; car, outre l'inconvénient d'une perte continuelle de l'urine, qui, quelque précaution que prennent les malades, les rend d'une odeur inſupportable aux autres & à eux-mêmes; outre l'impoſſibilité de jamais guérir, tant que le vice de l'urethre ſubſiſte, point de vuë extrêmement fâcheux pour les malades; ces fiſtules, de ſimples qu'elles ſont quelquefois, deviennent compliquées, & pouſſent vers les parties voiſines des fuſées d'autant plus dangereuſes, qu'elles endommagent des parties plus eſſentielles, ou qu'elles pénétrent plus profondement.

» M. de la Faye rémarque même,
» qu'il ſe forme quelquefois entre le col
» de la veſſie & le rectum, ou dans la

» glande proſtate ſupérieure, un abſcès
» qui ne paroît point à l'extérieur, &
» qui s'ouvre dans la veſſie, ſoit de lui-
» même, ſoit lorſqu'on introduit l'alga-
» lie, ou quelque tems après qu'on l'a
» introduite. Le pus mêlé avec l'urine
» ſort par l'urethre, & bientôt après le
» gonflement & l'inflammation des par-
» ties voiſines ſe diſſipent. «

C'eſt le cas, ſi l'on en croit Palfyn, de faire de grandes inciſions aux bourſes, afin de fondre en ſuppuration toutes ces calloſités; opération douloureuſe, &, ce qui eſt encore plus fâcheux, opération inutile; puiſque les fiſtules ne ſe conſolideront jamais tant que le canal naturel des urines refuſera de leur donner paſſage; operation que celle que M. Collot a inventée, ne remplace pas, par les raiſons que nous en avons rapportées plus haut; opération enfin que M. Aſtruc rejette avec raiſon, au moins pour l'ordinaire. Car » on ne
» doit preſque pas, dit-il, liv. III. cha.
4. pag. 189, entreprendre le traite-
» ment des ulcéres fiſtuleux du périnée
» qui communiquent avec l'urethre &
» avec le fondement, parce qu'il eſt im-
» poſſible de découvrir ces recoins ſans

» faire un grand délabrement par plu-
» ſieurs inciſions répétées ; ce qui eſt
» toujours dangereux. C'eſt pourquoi,
» pour ne pas décrier une méthode qui
» eſt ſouvent ſalutaire, il vaut mieux la
» plûpart du tems s'en tenir à la cure
» palliative, ſur-tout dans les ſujets épui-
» ſés & exténués par la longueur de la
» maladie, & dont le ſang eſt d'ailleurs
» vicié.

» La cure palliative, ſuivant le même
Auteur pag. 197. » conſiſte 1°. Dans
» l'uſage de tout ce qui peut diminuer
» & adoucir l'âcreté du ſang, comme
» un régime léger, humectant, & ra-
» fraichiſſant, l'abſtinence du vin, des
» femmes, des exercices, & ſur-tout
» celui d'aller à cheval, l'attention à
» éviter tout ce qui pourroit altérer la
» tranquilité d'eſprit, les bains tiédes
» d'eau douce, les bouillons ou les apo-
» zêmes rafraichiſſans, le lait pour tou-
» te nourriture, les purgatifs doux, avec
» deux onces de pulpe de caſſe dans une
» livre de petit-lait clarifié, ou avec
» deux onces de manne dans un verre
» de ptiſanne, y ajoutant, s'il le falloit,
» un gros de ſel végétal.

» 2°. Dans l'uſage des remédes qui

» font balſamiques, & qui par conſé-
» quent peuvent favoriſer la régénéra-
» tion des chairs, & cicatriſer les ulcéres,
» ou du moins en arrêter les progrès,
» tels que ſont la thérébentine de Chio,
» ou de Veniſe, à la doſe d'un gros,
» les baumes du Perou, de Capahu, ou
» du Canada, &c. à la doſe de ſix, huit,
» dix ou douze gouttes, reduits en bol
» avec du ſucre pulvériſé, ou mêlés avec
» une cuillerée de ſyrop de capillaire.

» 3°. Dans les remédes capables de ré-
» tablir le reſſort des parties affectées, de
» fondre les humeurs qui y croupiſſent,
» & de faciliter ainſi par ce double effet
» la circulation du ſang & de la lymphe;
» comme les fomentations & les em-
» brocations ſur le périnée avec les eaux
» thermales de Balaruc, de Bareges,
» de Bourbon, ou de légeres frictions
» mercurielles réitérées de tems en tems.

On trouvera dans mes obſervations pluſieurs hiſtoires de fiſtules au périnée ſimples & compliquées, & on les verra guéries aiſément, parfaitement, & en peu de tems. Peut-on douter, après ces exemples, que ma méthode ne ſoit préférable à toutes celles qu'on a ſuivies juſqu'à ce jour, puiſque je n'emploïe

aucune opération, que je n'assujéttis les malades à presqu'aucun régime, & que je ne fais usage que de peu de remédes internes ; mes topiques dûement emploïés faisant la plus grande partie de la guérison, à moins que je n'aïe lieu de juger qu'il y a un virus vénérien répandu dans le sang, en même tems qu'il y en a de cantonné dans l'urethre : & cependant les malades que j'ai guéris ne craignent point la rechute, parce que je commence par nettoïer & rendre libre le canal de l'urethre. J'enleve donc d'abord, comme je l'ai déja remarqué, le principal obstacle qui s'oppose à la consolidation des fistules, & pour-lors il ne me faut presque plus que mon reméde pour les amener à cicatrice. Je déterge de même les fusées en quelqu'endroit qu'elles se portent, pourvû que mes remédes y puissent atteindre.

L'enchaînement des matieres traitées dans le passage extrait de Palfyn, m'a engagé à ne point remettre à un autre endroit, ce que j'avois à dire des abscès & fistules du périnée. Il me reste à faire quelques observations sur le passage de M. Astruc.

Pour combattre la strangurie habi-

tuelle, il propoſe *d'emporter*, *conſumer*, *faire ſuppurer*, *détruire*, *comprimer*, *applanir*, *ou rabattre* les obſtacles qui s'oppoſent au paſſage de l'urine. Cependant rien de tout cela ne produit une cure radicale. Il faut, pour l'opérer, non-ſeulement rendre le canal libre pour un tems, mais il faut détruire la cauſe des excroiſſances, & des gonflemens qui produiſent les accidens, & c'eſt ce qu'on ne fait pas, *en emportant*, *conſumant*, *faiſant ſupurer*, *détruiſant*, *comprimant*, *applaniſſant*, *ou rabatant* ſimplement les obſtacles. Comme il n'y a que mon reméde qui juſqu'à préſent ait détruit la cauſe du mal, je pourrois dire que toutes ces indications ſe réduiſent à en faire uſage. D'ailleurs en ſuivant les différentes indications propoſées par Monſieur Aſtruc, on ne remédie ni aux ulcéres anciens reconnus pour tels, ni au vice que je nomme auſſi ulcére, & qu'on connoît communément ſous le nom de relâchement de vaiſſeaux.

Quant aux corroſifs, il eſt certain, comme il le dit, qu'ils ne ſeroient propres que pour les caroncules ou les verrues & pour détruire les calloſités ou cicatrices des ulcéres mal conſolidés: à ſup-

poser que ces callosités ou cicatrices fussent de la même nature que celles que l'imprudence des Chirurgiens laisse quelquefois former sur les plaïes & ulcéres extérieurs ; ce qui n'est pas, comme je l'ai déja remarqué ; mais ils ne guériroient pas les ulcéres calleux, le squirrhe ou le gonflement du vérumontanum, les callosités & les fongosités qui surviennent aux canaux excrétoires des prostates, & des autres glandes de l'urethre. Il est même évident qu'ils seroient très-contraires dans le cas des ulcéres & autres vices du vérumontanum, partie qu'on doit conserver avec toutes sortes d'attention, comme nécessaire pour empêcher la gonorrhée habituelle benigne, loin de songer à le détruire. Ce malheur arriveroit pourtant infailliblement à ceux qui, ignorant la vraïe position du vérumontanum, emploïeroient les corrosifs pour emporter les prétendues callosités ou carnosités qu'ils soupçonneroient dans la partie où ce tubercule est situé. Il est également évident que les corrosifs seroient très-pernicieux, si la strangurie habituelle étoit causée par des vaisseaux variqueux ; car le corrosif, en détruisant leurs membra-

nes, causeroit une hémorrhagie. Mais il eſt inutile d'examiner ce que feroient les corroſifs emploïés dans ce dernier cas, puiſque nous avons prouvé qu'il n'exiſte preſque jamais. Ajoutons pourtant, pour confirmation de cette vérité, que, puiſque les Auteurs qui ont parlé des mauvais effets des corroſifs n'ont rien dit de l'hémorrhagie, c'eſt une preuve palpable que le rétréciſſement de l'urethre n'eſt du tout point l'effet des vaiſſeaux devenus variqueux.

J'ajouterai aux raiſons ſolides qu'apporte Monſieur Aſtruc pour prouver que, loin de ſoulager la ſtrangurie, les carnoſités ne peuvent que l'augmenter, que, n'agiſſant qu'en produiſant des irritations, ils doivent plutôt rétrécir le canal qu'en procurer la liberté.

On ne ſera ſans doute pas fâché de trouver ici ce que Dionis & ſon commentateur penſent des calloſités, cicatrices & brides. Cette derniere eſpece de vice ne paroît être autre choſe, ſuivant ce dernier, qu'un rétréciſſement du canal cauſé par une cicatrice. Dionis n'en parle pas. Ce Chirurgien regarde les callioſités comme incurables. Quant aux cicatrices, il veut qu'on les conſu-

me avec un cathérétique plus ou moins fort, qu'on porte ſur le mal au moïen d'une bougie dont l'extrêmité ſoit un peu creuſée pour recevoir le reméde dans cette petite cavité. Il n'eſt pas beſoin que nous faſſions de nouvelles réflexions ſur cette méthode. On a vû plus haut ce qu'il en faut penſer, malgré le correctif de l'Auteur, qui ajoute : *Il ne faut point s'impatienter dans cette opération qui demande du tems : car ſi on vouloit faire ſon reméde plus corroſif à deſſein de hâter la cure, les douleurs & l'inflammation ſurviendroient en rongeant plus qu'il ne conviendroit.* A cette précaution Dionis devoit ajouter des ſignes certains pour connoître le dégré de ſenſibilité de l'urethre des différens ſujets ; ſans cela on marche toujours à tâtons ; car ce qui ne fera ſur l'un qu'une impreſſion legére, ſera cauſe d'une inflammation chez une autre.

Nous ne ſuivrons pas Monſieur de la Faye dans tout ce qu'il dit de l'iſchurie ou de la ſtrangurie habituelle. Nous en avons déja rapporté la meilleure partie. Il donne une cure préſervative de l'iſchurie qui conſiſte *à vivre ſobrement, à appliquer au périnée, & le long*

du canal, des fondans & des émolliens, & à introduire dans le canal une bougie enduite d'onguent d'althea, qui ramollit les duretés, & le maintient dans son diametre naturel.

On a vû dans un passage rapporté plus haut, combien il est opposé aux caustiques, & aux sondes tranchantes, malgré les éloges que Paré donne à ces sondes. *Je puis assurer*, dit ce dernier, *que j'en ai fait de belles cures.* Il les emploïoit à limer les callosités sans s'embarrasser de la sortie du sang, qu'il regardoit *comme chose fort convenable, s'évacuant une portion de la matiere conjointe, qui même soulage la partie & empêche le mal de grandir, attendu que le sang est cause da la carnosité. Pour ce,* ajoute-t-il, *n'advenant de soi-même ledit flux de sang, ce sera fort bien fait de le provoquer discretement avec la sonde.* Nous ne ferons point de réflexions sur cette méthode qui est tombée totalement dans l'oubli, & nous passerons tout de suite au traitement que Monsieur de la Faye indique pour les duretés & les callosités du canal.

» On passe, dit-il, dans l'urethre avec » une sonde convenable que l'on fait

» ſortir par la plaie du périnée un ſé-
» ton fait d'une petite bandelette de
» linge effilé ſur les côtés. Ce ſéton eſt
» graiſſé du digeſtif indiqué, (le bau-
» me d'Arceus, le ſuppuratif, & l'huile
» d'hipéricum, auxquels on ajoute partie
» égale de précipité rouge & d'alun cal-
» ciné.) On met dans ce digeſtif plus ou
» moins de cette poudre; ſelon l'effet
» qu'elle produit. On couvre auſſi de ce
» digeſtif composé les bourdonnets dont
» on garnit la plaie, s'il eſt néceſſaire, les
» plumaceaux, & la canule, excepté
» ſon extrémité, qu'on ne couvre que
» du digeſtif ſimple, parce que le pré-
» cipité rouge & l'alun pourroient cau-
» ſer quelque irritation à la veſſie.

Cette méthode a des inconvéniens que n'a point la mienne. 1°. Il faut qu'elle ſoit précédée de l'inciſion au périnée. 2°. Elle ſuppoſe, ce qui ne ſe trouve pas toujours, qu'on ait la liberté d'introduire le ſéton & la ſonde. Comment le faire quand le canal eſt entiérement bouché, ou aſſez pour que la ſonde ne puiſſe pas paſſer? 3°. L'urethre dans tous les hommes eſt-elle propre à ſupporter l'action des conſomptifs indiqués? 4°. Détruira-t-on radicalement

le mal avec ces remédes qui n'ont aucune proportion avec sa cause? Et que de douleurs & de pansemens perdus s'il n'est pas totalement détruit !

Le second moïen qu'on a emploïé pour remédier à la strangurie habituelle n'a pas mieux réussi que les corrosifs. » On a ouvert l'urethre, dit Monsieur Col de Vilars, *loco citato*, « sur la » sonde canellée, pour découvrir les » caroncules ou carnosités, & les dé- » truire ou les consumer. Bien loin de » procurer du soulagement, après la ci- » catrice, le conduit se trouvoit encore » plus étroit.

Monsieur Astruc détaille davantage cette manœuvre. » On reconnoissoit » d'abord, dit-il, avec la sonde la place » & la situation des obstacles de l'ure- » thre, & on marquoit l'endroit du » périnée qui y répondoit. On introdui- » soit ensuite dans ce canal, le plus » avant qu'il étoit possible, une sonde » canellée sur laquelle on faisoit avec le » lithotome à l'un des côtés du périnée » une incision paralléle au raphé en ti- » rant vers l'anus.... Tous les obstacles » se trouvant alors à découvert, il étoit » aisé d'y remédier, c'est-à-dire, de dé-

» truire les caroncules, les callosités,
» & les excroissances, par l'usage des
» corrosifs, & de guérir les ulcéres sor-
» dides & rongeans par l'usage des dé-
» tersifs, & des mondificatifs. .... Mais
» il est certain que la plûpart des mala-
» des sur qui on avoit fait cette opéra-
» tion, après avoir été long-tems tour-
» mentés par les Chirurgiens, se trou-
» voient, dès que la plaie étoit fermée,
» encore plus mal qu'auparavant, à cau-
» se que l'urethre avoit encore été re-
» tréci par la cicatrice qui s'étoit formée,
» & qui rendoit le passage de l'urine beau-
» coup plus difficile.

On peut encore ajouter aux raisons adoptées par MM. Col de Vilars & Astruc pour rejetter cette opération, des motifs qui ne sont pas moins pressans. 1°. Si la sonde canellée étoit arrêtée en deçà d'un obstacle, l'incision ne pouvoit se prolonger jusques sur le mal même, & par conséquent il falloit appliquer le cathérétique sur la partie de l'obstacle qui étoit tournée du côté de l'ouverture naturelle de l'urethre, & par conséquent on n'obvioit qu'à l'inconvenient d'exposer ce canal en entier aux atteintes du corrosif. Si cette espece de

remède étoit suffisant pour détruire les carnosités, même avec le secours des cicatrisans, n'auroit il pas été plus naturel, sans avoir recours à une opération, d'introduire dans le canal une canule, ou sonde canelée, dans laquelle on auroit fait passer une tente garnie de corrosif qu'on auroit porté sur le mal-même, sans courir risque d'endommager la partie saine du mal ?

2°. Quant aux ulcéres de cette partie, de quelle utilité pouvoit être l'opération? Ne peut-on pas porter sur le mal même une bougie chargée de remédes propres à déterger, & à consolider ? Cette opération est donc en pure perte dans les deux cas pour lesquels on étoit dans l'usage de l'emploïer : & rien ne le prouve mieux que ma pratique, puisque je n'ai pas besoin de mettre les vices de l'urethre à découvert au moïen d'une incision, pour y porter les remédes convenables.

3°. Mais le plus grand défaut que je trouve dans la manœuvre ancienne, c'est que, comme on n'attaquoit pas les vices de l'urethre par les remédes appropriés à la nature du mal, ils ne pouvoient manquer de se reproduire. Ainsi

cette cure cruelle n'étoit ſimplement que palliative. On voit par-là que je ne crois pas qu'il ſoit aiſé de détruire les carnoſités par l'uſage des corroſifs, ni de déterger les ulcéres par l'uſage des mondificatifs, puiſqu'on n'a connu juſqu'à moi aucun déterſif ſûr & infaillible, & qu'on n'étoit ſûr de l'opération d'aucun corroſif. Mais c'eſt trop s'arrêter à examiner un ſecours abandonné par de ſi bonnes raiſons, pourſuivons l'analyſe de ceux que l'on a emploïés depuis.

» La meilleure méthode, dit Monſieur Col de Vilars, toujours au même endroit „ eſt d'introduire dans la verge » des bougies qui par leur volume & » leur fermeté puiſſent écarter peu à » peu les parois de l'urethre, & en même » me tems ramollir & relâcher ſes fibres. » On les fait de la maniere ſuivante.

„ *Prenez une toile fine de lin coupée » d'une longueur & d'une largeur convenable pour faire des bougies plus ou moins » groſſes, ſuivant le beſoin, & qui ſe terminent inſenſiblement en cône. Trempez » cette toile dans la cire neuve fondue, ou, » ſelon quelques-uns, dans de l'emplâtre de » Vigo* cum mercurio *liquefié. Enſuite » roulez-là entre deux petites planches de*

» *bois bien polies & chaudes, pour en for-*
» *mer une bougie ferme & ſerrée.* Vous en
» ferez de différentes longueurs & groſ-
» ſeurs. Les plus longues ſeront d'en-
» viron neuf à dix pouces, & les plus
» groſſes le ſeront un peu plus qu'une
» plume à écrire ; les autres ſeront in-
» ſenſiblement plus menues, en ſorte
» que la plus menue ſera de la groſſeur
» d'un ſtilet.

» Pour ſe ſervir de ces bougies, on
» commence par la plus fine, &, après
» avoir fait uriner le malade, & oint la
» bougie d'huile d'amandes douces, on
» l'introduit doucement dans l'urethre
» juſqu'aux obſtacles qui y ſont, & mê-
» me plus loin, s'il ſe peut. Si elle pou-
» voit pénétrer juſqu'à la veſſie, ce ſe-
» roit encore mieux, mais cela n'arrive
» guére la premiére fois. Quand on a
» beſoin d'uriner, on tire la bougie, &
» on la remet après, tâchant de l'enfon-
» cer le plus avant qu'il eſt poſſible ; ce
» qu'on continue de faire tous les jours
» trois ou quatre fois, juſqu'à ce qu'el-
» le ſoit parvenue juſqu'à la veſſie, &
» qu'on puiſſe l'ôter & la remettre libre-
» ment & ſans douleur. Enſuite on paſ-
» ſe à une plus groſſe, & ainſi des au-

» tres par dégrés. Lorſqu'on eſt venu » à la plus groſſe, & qu'elle peut entrer » & ſortir librement, c'eſt une marque » que l'urethre eſt aſſez dilaté, & que » tous les obſtacles ſont applanis. Par » cette méthode on pourroit peu à » peu, quoique lentement, ſurmonter » la ſtrangurie habituelle la plus opi- » niâtre. Mais quoiqu'on urine à plein » canal, il ne faut pas laiſſer de conti- » nuer l'uſage des bougies tous les jours » pendant quelques heures, enſuite tou- » tes les ſemaines, & enfin tous les mois ; » Car l'urethre a toujours de la diſpoſi- » tion à ſe reſſerrer & ſe rétrécir dans » cette maladie. On change de bougies » ſuivant le beſoin.

Je ſuis fort éloigné de penſer, comme M. Col de Vilars, qu'on parvienne avec le ſecours de ces bougies à ſurmonter les ſtranguries habituelles les plus opiniâtres ; car il eſt évident qu'elles ne peuvent convenir que dans le rétréciſſement de l'urethre cauſé par des cicatrices qui ont ſuccédé à une déperdition de ſubſtance de ce canal. En effet de quelle utilité peuvent être ces bougies contre ces excroiſſances forgueuſes & calleuſes ; contre le ſquirrhe, ou la fon-

gosité survenue aux canaux excrétoires des prostates, des vésicules séminales, ou des glandes de l'urethre ; contre le gonflement du vérumontanum ? Il faut pourtant convenir que ces bougies pourroient être de quelque utilité dans ces cas pour une cure palliative. Mais s'il est question d'ulcéres, comme il l'est le plus souvent, quel avantage en peut-on tirer ? celles de M. Col de Vilars n'ont d'autre effet que *d'écarter peu à peu des parois, & de relâcher ses fibres*. Ajoutons même à ces vertus celle de fondre, comme ces bougies l'auront si on emploie dans leur composition l'emplâtre de Vigo avec le mercure ; je le demande aux personnes non prévenues, remplit-on les indications qu'on doit se proposer dans la cure de la strangurie habituelle ? il faut donc convenir que ce qu'il regarde comme la *meilleure méthode* est bien éloigné de la perfection. Au reste il n'y a point de doute qu'elle ne soit préférable à celle qu'il propose immédiatement après.

» Plusieurs praticiens se contentent » de faire de petites bougies courtes, » auxquelles ils attachent un fil, & qu'ils » introduisent à la faveur d'une son- » de d'argent droite & creuse qu'ils ont

» auparavant fait entrer dans l'urethre.
» Ils pouſſent la bougie avec un ſtilet par
» le canal de la ſonde juſqu'au milieu des
» obſtacles, & ils en emploïent ſucceſ-
» ſivement de plus groſſes, comme nous
» avons dit des grandes bougies. Quand
» le malade eſt obligé d'uriner, on tire
» la bougie avec le fil, & on la remet,
» ou on en change : ces ſortes de bou-
» gies n'occupant qu'une partie du ca-
» nal de l'urethre ne peuvent faire qu'u-
» ne dilatation inégale.

» De fréquentes expériences, dit M. Aſ-
truc, *loco citato*, « ont fait voir que cette
» méthode étoit utile, & que, malgré la
» lenteur de ſon opération, on adouciſſoit
» aiſément, efficacement, & ſans dan-
» ger, les plus opiniâtres ſtranguries. J'y
» trouve cependant deux défauts.

1°. La tente qu'on introduit dans
» l'urethre, n'étant pas de la longueur de
» ce canal, ne le dilate pas également;
» mais elle dilate ſeulement l'endroit
» qu'elle occupe, tandis que les extré-
» mités auxquelles elle ſe termine ſe reſ-
» ſerrent d'autant plus fortement que
» l'entre-deux eſt plus dilaté; ainſi que
» l'on voit arriver dans tous les canaux
» capables d'extenſion, qu'on ne dilate
» que dans un point.

» 2°. La manœuvre de cette opéra-
» tion eſt trop embarraſſante ; le mala-
» de ne peut commodément s'en acqui-
» ter lui ſeul , & il a toujours beſoin
» d'un Chirurgien ; ce qui eſt une fâ-
» cheuſe néceſſité dans un traitement
» long & habituel, comme celui dont il
» s'agit. Auſſi a-t'on encore renoncé à
» cette méthode , pour en ſuivre une
» plus facile, plus commode, & plus
» efficace. «

Quelques éloges que M. Aſtruc donne aux tentes introduites dant l'urethre, elles ont , outre les défauts que j'ai reprochés à juſte titre aux bougies de M. Col de Vilars , celui que cet Auteur & M. Aſtruc y trouvent , de produire une dilatation inégale du canal , & celui que remarque ce dernier d'être fort aſſujétiſſantes ; défaut qui ſeroit peu conſidérable , ſi l'on parvenoit à une cure radicale. Mais il y a encore un inconvénient que ces Meſſieurs n'ont pas remarqué , & qui n'eſt pas léger ; c'eſt que le fil eſt ſujet à ſe caſſer ; ce qui arrivera d'autant plus que la tente ſe ſera plus gonflée par l'humidité de l'urethre. Pour qu'on ne s'imagine pas que je vais chercher des inconvéniens dans des poſſibilités Phyſiques , je vais

faire part au Lecteur du trait d'histoire suivant.

Il y avoit à Lyon, il y a environ trente ans, un Médecin qui traitoit les stranguries habituelles avec quelques succès au moyen des tentes. Elles étoient enduites de quelque composition, dont il a toujours fait mistére, & qui réussissoient quelquefois à procurer une cure radicale. Ces tentes, comme celles dont je viens de parler, se retiroient de l'urethre avec un fil. Mais malheureusement une fois le fil vint à casser, sans doute parce que la tente s'étoit extraordinairement gonflée, & qu'en conséquence la partie du canal qui étoit entre la tente & son ouverture naturelle étoit encore plus rétrécie que de coûtume. Cependant le malade eut un besoin pressant d'uriner, qui alla toujours en augmentant à mesure que la vessie devint plus pleine. Il eut enfin tous les symptômes qui accompagnent l'ischurie vénérienne, accident d'autant plus fâcheux que les remédes palliatifs usités en pareil cas ne pouvoient avoir aucun succès dans celui où se trouvoit le malade. Inutilement le Médecin avoit épuisé toutes les ressources de son imagination, lorsque, craignant les impressions fâcheuses qu'auroit

faites ſur le public l'inciſion de l'urethre, qui étoit le dernier expédient, il fit faire une pince aſſez déliée pour pouvoir être introduite dans le canal, & avec laquelle il eut le bonheur de retirer la tente. J'ai vû cet inſtrument, qui eſt fort bien imaginé, mais dont l'uſage ſeroit d'autant plus difficile que la tente ſeroit placée plus profondement. Ce qui eſt arrivé une fois peut arriver pluſieurs, quelques précautions que prenne l'Opérateur : d'où je conclus que cette méthode n'eſt pas exempte de danger, & par conſéquent que ce ne ſeroit pas encore celle à laquelle il faudroit s'arrêter, quand elle pourroit procurer une cure radicale.

Venons à la derniére méthode, que M. Aſtruc, *loco citato*, regarde, *comme plus facile*, *plus commode*.

„ On prépare dix à douze baguettes „ ou ſondes de plomb exactement rondes, & paſſées par la filiere. Elles doivent avoir chacune neuf ou dix pouces de long, mais elles doivent être de „ pluſieurs groſſeurs. La plus groſſe doit „ l'être un peu plus qu'une plume à écrire, & les autres en diminuant par degrès. Après avoir diſpoſé le malade à „ l'opération, & fait vuider la veſſie,

» l'on choisit la plus mince de ces sondes ;
» on la frotte d'huile d'amandes douces
» ou de beurre, & on l'introduit dans
» l'urethre, en la poussant à travers les
» obstacles le plus avant qu'il se peut,
» sans causer trop de douleur. Si dès le
» premier jour elle entre dans la vessie,
» cela est heureux ; mais quand elle se-
» roit arrêtée par les obstacles, comme
» il arrive d'ordinaire, le malheur ne
» seroit pas grand. Dans ce cas il faut
» seulement s'attacher à la faire avancer
» peu à peu les jours suivans, jusqu'à ce
» qu'enfin elle pénétre dans la vessie.
» Elle doit rester dans cette situation
» trois ou quatre heures par jour, c'est-à-
» dire tant que le malade n'aura pas be-
» soin d'uriner, & il faut recommencer
» chaque jour la même opération, jus-
» qu'à ce que la sonde puisse entrer &
» sortir librement, & sans douleur.

» Alors on choisit une autre sonde un
» peu plus grosse, que l'on introduit dou-
» cement dans la vessie, observant les
» mêmes précautions. On emploïe ain-
» si successivement toutes les sondes,
» avançant par degré, jusqu'à ce qu'on
» parvienne à la plus grosse. Quand cel-
» le-ci entre sans peine, on peut comp-
» ter que l'urethre est assez dilaté, que

» les obſtacles ſont abatus & applanis,
» en un mot, que la route de l'urine eſt
» alors parfaitement libre.

» Au reſte quoique l'urine ſorte à plein
» canal, on n'eſt pas pour cela aſſuré de
» la guériſon; car quand on ceſſe d'in-
» troduire ſouvent les ſondes, les obſta-
» cles reviennent bientôt, & le canal
» de l'urethre ſe retrécit derechef com-
» me l'expérience ne le prouve que trop.
» C'eſt pourquoi il faut continuer très-
» long-tems la même manœuvre, te-
» nant une ſonde introduite dans la veſ-
» ſie, d'abord tous les deux jours pendant
» une heure ou deux, enſuite deux ou
» trois fois la ſemaine, enfin trois ou
» quatre fois dans le mois; car je ne pro-
» mets jamais une cure radicale de cette
» ſtrangurie: mais ſeulement une cure
» palliative.

» La méthode qu'on vient de décrire a
» du moins cela de commode que le ma-
» lade peut s'en ſervir lui-même, ſans
» aucun ſecours, de la maniere qui ſuit.
» Il ſe tient couché ſur le dos dans ſon
» lit, les jambes pliées & les genoux
» écartés. Alors tenant la verge de la
» main gauche, il introduit dans l'ure-
» thre avec la main droite une ſonde
» frottée d'huile ou de beure. Il eſt fa-

» cile d'aller tout droit jusqu'à la racine
» de la verge ; mais, quand on y est, il
» faut de tems en tems comprimer le pé-
» rinée pour plier la sonde & la faire
» prêter à la courbure du canal. On con-
» tinue ainsi jusqu'à ce qu'on soit arrivé
» dans la vessie. Par cette manœuvre,
» la sonde suit aisément la route oblique
» du conduit urinaire, & on verra, en
» la retirant, qu'elle en représente tous
» les contours, par la configuration qu'-
» elle a prise.

» Cependant de peur que l'imprudence,
» ce, l'ignorance, ou la précipitation,
» n'occasionnent quelques accidens, il
» est nécessaire, quand on veut user de
» cette méthode, d'y apporter les pré-
» cautions suivantes.

» 1°. Si l'on a des marques certaines,
» ou seulement de fortes conjectures,
» que le malade soit infecté d'un levain
» vérolique, il faut au préalable em-
» ploïer les remédes spécifiques.

» 2°. On doit choisir, s'il est possible,
» pour le traitement de la strangurie,
» une saison convenable, comme le prin-
» tems ou l'automne, parce qu'alors le
» tissu des parties est plus mol, & que la
» fiévre ne s'allume pas si aisément.

» 3°. On doit corriger auparavant l'â-

» creté du ſang par la ſaignée, la pur-
» gation, les bouillons ou les apoſèmes
» rafraichiſſans, le petit lait, les eaux
» minérales, acidules, les bains, &c.

» 4°. Durant tout le traitement il faut
» que le malade s'abſtienne du vin, des
» femmes; & des exercices violens; ſon
» régime doit être modéré, humectant,
» rafraichiſſant; ſa boiſſon ſera une in-
» fuſion de graine de lin & de fleurs de
» mauve. Il aura ſoin de ramollir le pé-
» rinée avec des fomentations, ou de-
» mi-bains.

» 5°. Il eſt néceſſaire de viſiter avec
» beaucoup de ſoin les ſondes de plomb,
» de rejetter toutes celles qui auront
» la moindre félure; car ſi elles venoient
» à ſe rompre dans l'urethre, on ſeroit
» peut-être obligé, pour en retirer les
» morceaux, de faire une inciſion au pé-
» rinée.

» 6°. Il faut introduire les ſondes len-
» tement, doucement & ſans ſe preſſer;
» car quand on force les obſtacles, &
» qu'on ne ménage pas aſſez le canal
» urinaire, il arrive que le malade eſt
» auſſi tôt ſaiſi d'un friſſon, qui précé-
» de une violente fiévre éphémere.

» 7°. Lorſque cet accident arrive, il
» faut ſaigner ſur le champ dans l'ardeur

» de la fiévre, parce que c'est l'unique
» moïen d'éviter l'inflammation de l'u-
» rethre & des parties voisines.

» 8°. S'il y a dysurie, ou douleur vio-
» lente, on fera de tems en tems dans
» l'urethre des injections anodines avec
» la décoction de racine de guimauve,
» ou de nenuphar, dans laquelle on au-
» ra fait infuser de la graine de lin,
» ou l'on se servira de lait de vache
» tiéde ou coupé avec la décoction d'or-
» ge, ou des émulsions préparées avec
» les semences froides & la graine de
» pavots blancs ou de jusquiame, &c.

» 9°. S'il se forme, ou s'il s'étoit dé-
» ja formé, des ulcéres qui rendent du
» pus ou de la sanie, il faut les déterger
» & les cicatriser. On les déterge en les
» injectant d'une simple décoction d'or-
» ge avec le miel de Narbonne, ou,
» &c, . . . on les cicatrise, &c.

» On achevera la guérison par l'usage
» du lait d'ânesse ou de vache, ou par la
» boisson des eaux minérales dans la sai-
» son convenable; & s'il couloit encore
» quelque peu de mucosité ou de sanie,
» on emploïra les injections dessicatives
» & astringentes, &c.

Quelque longue que soit cette cita-
tion, nous avons cru n'en devoir rien

retrancher, pour que les malades, qui ne ſont pas à portée de faire uſage de mon reméde connoiſſent du moins les palliatifs de toute eſpéce qu'ils peuvent emploïer. Car les ſondes de plomb ne ſont pas autre choſe, quand même elles ſeroient frottées de mercure, comme Paré le conſeille, dans la vûe de ſécher & de cicatriſer l'ulcére, que les conſomptifs dont il fait uſage laiſſent dans l'urethre, à la place des carnoſités qu'ils ont détruites. » Pour même effet, dit-» il, on uſera des verges ou ſondes de » plomb les plus groſſes que le patient » pourra endurer, & icelles mettre dans » ſa verge juſques ſur leſdits ulcéres, les » aïant premiérement frotté de vif-ar-» gent, & les y tenir jour & nuit le plus » long-tems que le patient pourra. Elles » ont vertu de deſſécher, cicatriſer, & » dilater le conduit de l'urine, ſans au-» cune douleur, & gardent que les pa-» rois des ulcéres ne ſe touchent. «.

Mais quelle confiance peut-on avoir des promeſſes de Paré, quand on ſçait que les frictions mercurielles générales ou le grand reméde, qui fait rouler long-tems dans le ſang une grande quantité de mercure, n'eſt pas plus efficace pour la cure des carnoſités, ou de la go-

norrhée vénérienne, que les frictions particulieres, ou celles qui ſe font ſur le périnée ou la verge, & même celles qui ſe font dans l'intérieur de cette partie ? Le ſeul effet conſtant des ſondes de plomb eſt de dilater le canal en procurant l'affaiſſement des obſtacles qui s'y rencontrent, & qui bouchent le paſſage de l'urine. Encore ce palliatif n'opére-t'il ſouvent que très-imparfaitement, puiſqu'il eſt certain par des obſervations que l'urethre ſe rebouche quelquefois peu de tems après qu'on a retiré la ſonde, & que pour donner à l'urine la liberté de ſortir une ſeconde fois, il faut frayer encore le paſſage avec la ſonde de plomb.

En diſant que cette pratique n'eſt purement que palliative, j'évite au Lecteur la répétition des réflexions que j'ai faites ſur les autres palliatifs, deſquels j'ai fait voir en détail qu'ils ne pouvoient remédier aux différens vices de l'urethre qui cauſent la ſtrangurie vénérienne. Si donc je ne condamne pas abſolument l'uſage des ſondes de plomb, c'eſt qu'il vaut mieux uſer d'un reméde palliatif, tout imparfait qu'il peut être, que de s'expoſer à une iſchurie mortelle. Au reſte il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui pourront ſe mettre aſſez à tems entre mes

mains

mains, pour ne point courir le danger de l'iſchurie, n'en fiſſent point uſage; car une longue expérience m'a fait connoître que ceux qui l'ont fait ont plus de peine à guérir; & il n'eſt pas difficile de deviner pourquoi. Le frottement continuel ou fréquent d'un corps dur, comme le plomb, rend les carnoſités plus compactes, & par conſéquent plus difficiles à être pénétrées par les parties actives de mon reméde: ainſi, ſi l'uſage des ſondes de plomb a ſes avantages, il a auſſi ſes inconvéniens. Terminons ce que nous en devons dire par les paroles de M. Col de Villars, qui leur préfére ſes bougies de toile, comme nous l'avons dit plus haut d'après lui. „ Quoique „ les verges de plomb ſoient flexibles, „ elles ne laiſſent pas d'être fragiles, el„ les peuvent ſe caſſer dans la veſſie ou „ dans l'urethtre par quelque mouvement „ ou quelque ſituation extraordinaire & „ imprévuë. Si la pointe ſe rompoit dans „ la veſſie, elle pourroit en y reſtant „ ſervir de noiau à une pierre. Si la ver„ ge ſe caſſoit dans l'urethre, il ſeroit „ difficile d'en faire ſortir le morceau. „ D'ailleurs quoique le plomb ſoit ſou„ ple & liant, il eſt toujours beaucoup

» plus dur que l'urethre, il pourroit
» donc meurtrir ce canal, & on ne l'y
» souffriroit qu'avec peine «

Il est certain que mes sondes ne sont point sujettes à ces inconvéniens. La chaleur de l'urethre les ramollit, sans pourtant rien diminuer de leur diametre ; elles se prêtent donc à tous les mouvemens que le malade peut faire, & elles ne meurtrissent pas l'urethre, comme le feroit un corps dur. Cependant le seul contact de ce corps flexible est quelquefois incommode à ceux qui ont l'urethre fort sensible, du moins les premiers jours qu'ils en font usage.

Strangurie vénérienne des femmes.

Si les femmes sont exposées comme les hommes à être attaquées de la gonorrhée virulente, elles ne le sont que rarement de la strangurie habituelle ; & la raison en est simple ; c'est que, quoiqu'en dise Palfyn, ce n'est point dans les prostates que leur gonorrhée a son siége le plus ordinairement. Un simple coup d'œil sur la disposition des parties naturelles des femmes rend cette vérité sensible. Il ne se forme communément d'ulcére que dans les parties exposées au

contact immédiat des liqueurs séminales altérées par le virus. Or de toutes les parties naturelles des femmes les prostates sont celles qui sont le plus hors d'atteinte. Les plus exposées sont les lacunes ou glandes du vagin, parce qu'elles sont abbreuvées des liqueurs séminales, & pénétrées des parties volatiles du virus ; ensuite ce sont les glandes de Cowper, situées près de l'anus ; parce que leurs orifices, qui s'ouvrent auprés de la naissance des caroncules mirtyformes, sont arrosées de la semence qui s'écoule du vagin. Quant aux prostates, ou à la prostate, qui dans les femmes embrassent l'urethre, & s'ouvrent près du clitoris par deux canaux excrétoires, il n'est guére ordinaire qu'elles contractent de virus. Ses canaux excrétoires peuvent tout au plus être quelquefois baignés par la semence qui dans certaines occasions s'échape prématurément ; mais dans ce cas ils ne sont exposés qu'au simple contact, puisque la semence s'écoule sur le champ. On doit appliquer avec beaucoup plus de raison aux lacunes de l'urethre ce que je dis des prostates, puisqu'elles ne s'ouvrent au dehors par aucun canal.

Ce que je viens de dire de la maniere dont les proſtates peuvent être infectées, chez les femmes, ſe trouve très-conforme à la doctrine de Monſieur Col de Vilars au ſujet de la gonorrhée des filles non déflorées, qui eſt elle-même confirmée par une de mes Obſervations. Voici comme il s'explique dans ſon cours de Chirurgie. Tom. IV. 180.

„ Si une jeune fille ſe trouve avoir un „ écoulement ſemblable à celui de la go- „ norrhée virulente avec les mêmes „ ſymptômes, on ne ſe trompera pas de „ croire que c'eſt cette maladie, & qu'el- „ le eſt cauſée par les approches d'un „ homme attaqué du mal vénérien. Il „ eſt très-rare qu'une fille ait des fleurs „ blanches avant l'âge de puberté. Ce- „ pendant l'on a vû de petites filles de „ quatre, ſix, & huit ans, attaquées „ d'une gonorrhée virulente, ſans avoir „ été violées, c'eſt-à-dire, ſans avoir „ ſouffert d'introduction, & ſans que „ l'hymen ait été déchirée; mais elles „ avoient été tourmentées & violen- „ tées par les approches d'un homme „ gâté.

Quoiqu'il ſoit rare que les femmes aient une ſtrangurie habituelle par les

raiſons que j'ai expliquées, il y en a pourtant des exemples, ſoit que le virus ait pénétré dans leurs proſtates par leurs conduits excrétoires, ou que la vapeur virulente de quelqu'ulcére vénérien placé dans le vagin au voiſinage des proſtates ait infecté la liqueur qu'elles ſéparent, & que celle-ci à ſon tour ait corrompu celle qui ſe ſépare dans les glandes de l'urethre, ce qui eſt ſelon moi fort poſſible. Monſieur Aſtruc Liv. III. chap. 4. dit „ qu'il a vû quelques „ femmes attaquées de ſtrangurie à la „ ſuite d'une gonorrhée, parce que les „ proſtates groſſies & calleuſes retré„ ciſſoient par leur compreſſion le ca„ nal de l'urethre. J'ai même obſervé „ une fois, ajoute-t-il, dans une fem„ me, que les proſtates aiant ſuppuré, „ & étant devenues fiſtuleuſes, elles s'ou„ vrirent par des ſinus latéraux dans ce „ canal, où elles verſoient continuel„ lement un pus fort âcre, & cauſoient „ ſouvent par-là la ſtrangurie. J'ai vû à Milan des cas parfaitement ſemblables, comme je l'ai remarqué dans mon mémoire à M. de Garelli.

Quand les femmes ont le malheur de ſe trouver dans cet état, ma métho-

de leur eſt plus néceſſaire qu'aux hommes-mêmes, comme je l'ai obſervé dans ma premiere édition. Il ne faut, pour ſe convaincre de cette vérité, que faire attention au peu d'effet qu'opérent en elles les remédes connus juſqu'ici. Ils font en effet bien moins encore que chez les hommes. Comme elles ont le canal de l'urethre court & large, l'urine ſort avec plus de facilité & de rapidité, & par conſéquent ne peut faire que peu d'impreſſion.

Les rémédes internes & chariés par les urines n'en ſçauroient donc faire pareillement qu'une fort foible. Les injections emploiées ſi communément dans la même maladie pêchent auſſi par le même endroit. Il n'eſt point poſſible chez les femmes de les empêcher de ſortir promptement, au lieu que nous les retenons chez les hommes auſſi long-tems que nous voulons. D'ailleurs ſi le ſiége de la gonorrhée n'eſt pas dans l'urethre, comme nous avons remarqué qu'il eſt rare qu'il y ſoit, les remédes parviennent à peine à la partie malade, & même n'y parviennent preſque jamais. Ceux que j'emploie au contraire agiſſent ſur le vice local, &, quelque ſordide que ſoi

l'ulcére, ou quelque part qu'il ſoit placé, ils agiſſent avec le même ſuccès que chez les hommes.

Je remarquerai en paſſant que rien n'eſt plus commun que de confondre les fleurs blanches & la gonorrhée virulente. Il eſt même quelquefois très-difficile de les diſtinguer par les ſignes rationels; mais voici un caractére auquel on ne peut ſe méprendre. La gonorrhée ſuppoſant un ulcére, pour peu qu'elle ait vielli, l'inſpection ſuffit pour en découvrir l'exiſtence. Dans ce cas mes remédes termineront en peu de tems une maladie qui ſans leur ſecours eſt preſque toujours incurable.

Il me paroit que je me ſuis aſſez étendu ſur tous ces remédes qu'on a emploiés juſqu'à moi contre la gonorrhée habituelle. Mais comme ce n'eſt que par comparaiſon que j'ai parlé des miens lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée, je ſuis perſuadé qu'on déſire de moi que j'en diſe quelque choſe de plus particulier. Je vais donc ſatisfaire la curioſité des lecteurs, autant que le myſtere que je ſuis obligé de faire du fond de mon reméde me permet de m'expliquer.

Quoique j'aie cultivé & exercé avec

toute l'application poſſible les différentes branches de la Chirurgie tant en France qu'en Italie, & en Allemagne, principalement à Milan & à Vienne en Autriche, où j'ai été fixé par les Emplois de Chirurgien des armées & Hôpitaux du feu Empereur Charles VI, je ne diſſimulerai pas cependant que je me ſuis plus particulierement attaché aux maladies vénériennes, & ſur-tout à celles de l'urethre. J'ai éprouvé long-tems l'inſuffiſance des ſecours que l'on emploie ordinairement pour détruire les malheureux rêſtes des gonorrhées; & j'avoue que je dois ma découverte au déſeſpoir où je fus de ne pouvoir réuſſir à guérir un Seigneur à qui j'aurois voulu conſerver la ſanté aux dépens de la mienne, tant j'étois pênétré de ſes bontés à mon égard. Je me retournai donc de tant de façons que la maladie fut obligée de céder; &, ſi je ne donnai pas pour lors à mes préparations toute la perfection qu'elles ont aujourd'hui, je fus du moins convaincu que j'avois trouvé le fond d'un reméde & d'une méthode infaillible.

Je me confirmai dans cette idée par des épreuves réitérées, & toujours heu-

reuses, faites sous les ïeux des Médecins & Chirurgiens les plus habiles ; & surtout de Monsieur le Comte de Garelli, premier Médecin de l'Empereur, de Monsieur Colli, Médecin de l'Hôpital des Espagnols noirs à Vienne. Après m'être ainsi assuré de l'efficacité de mon reméde, & en avoir fait les premiers essais dans les païs étrangers, je crus me devoir à ma patrie, & je pris le parti de me rendre de Messine en France. J'abordai à Marseille, où l'occasion de travailler se présenta bientôt. J'eus le bonheur d'y attirer par mes succès un grand nombre de malades. J'y avois passé deux ans avec beaucoup d'agrément, lorsque Monsieur de Lapeyronie, toujours attentif au bien public, toujours zélé pour l'honneur de la Profession, me fit celui de me presser de venir à Paris, comptant que j'y serois plus à portée de me rendre utile. J'y arrivai au mois de Septembre 1745.

J'y suis le plan d'occupations que je m'étois formé il y a long-tems. Je me consacre tout entier aux maladies de l'urethre, sans entreprendre la cure d'aucune autre maladie chirurgicale, à moins que des circonstances particulieres ne

m'obligent d'en agir autrement. C'est la conduite que j'ai tenue à Marseille, & long-tems avant mon arrivée en France, &, si l'on veut juger des services que j'ai rendus au Public dans cette partie, les lecteurs n'auront qu'à se réprésenter près de cinq mille malades qui m'ont passé par les mains pour maladies de l'urethre, desquels probablement deux tiers seroient morts, après bien des souffrances, si l'on doit s'en rapporter à ceux qui les ont vûs avant moi. Sur ce grand nombre à peine s'en trouve-t-il deux cens qui n'aient pas été parfaitement guéris, parce qu'il y avoit complication de la maladie que je traite avec quelqu'autre qui n'est point de ma compétence. On en trouvera quelques exemples dans la troisieme partie de mes observations. Il en est mort quelques-uns, mais toujours de maladies compliquées avec celles de l'urethre.

Depuis mon retour en France j'ai traité soixante-neuf Officiers, la plûpart avancés dans le service, dont les uns avoient été obligés de le quitter par impuissance de le continuer, & les autres auroient été obligés de le faire, quoique jeunes, par la même raison. Il

n'en eſt mort qu'un ſeul, & MM. de Rabours, Médecin de la Faculté de Paris, & Morand Maître en Chirurgie, ſont en état d'atteſter que c'eſt d'une maladie toute différente de celle que je traite. Il étoit Officier dans le Régiment de Xaintonges.

Cet Officier n'eſt pas le ſeul dans le traitement duquel j'ai été bien aiſe de mettre ma conduite en évidence. Voici comme je me comporte avec tous ceux qui s'adreſſent à moi. Je fais donner à chaque perſonne une hiſtoire détaillée de ſa maladie depuis ſon commencement juſqu'au jour qu'il me conſulte, & e la lui fais ſigner. Je lui demande enſuite s'il a un Médecin, ou un Chirurgien de confiance, ſinon j'en prie un de venir, pour vérifier ſon état. Je le mets alors dans l'uſage de mes remédes, &, quand il eſt guéri, je fais conſtater la guériſon par le même Médecin ou Chirurgien qui a été témoin de la maladie.

Ce qui ſurprend les malades, & plus encore les gens du métier, c'eſt que je n'aſſujettis les premiers à aucun régime pendant l'uſage de mes remédes, pourvû que le leur ſoit aſſez réglé. Si j'en croiois des perſonnes diſtinguées par leur méri-

te, je commencerois par les mettre dans l'uſage des antivénériens, parceque, les vices que je traite étant produits par un virus, elles s'imaginent qu'il n'a pu manquer de s'inſinuer dans le ſang, & de produire ou une vérole carectériſée, ou du moins des ſemences de cette maladie, que mes remédes topiques ne ſont pas en état de détruire. Ce raiſonnement eſt aſſez judicieux pour mériter une reponſe.

Je ne conteſte pas qu'il n'y ait de mes malades attaqués de la vérole, mais il eſt certain que le grand nombre ne l'eſt pas; il ſeroit donc abſurde de les faire paſſer tous ſans diſtinction par le grand remède.

Quant à ceux qui en ont beſoin il ne m'eſt pas poſſible de m'y méprendre. Je ne puis venir à bout de cicatriſer l'ulcére que mes remédes ont reproduit, tant qu'il circule dans le ſang un virus vénérien. Dès que je vois donc que la cure s'allonge au-delà du tems ordinaire ſans cauſe évidente, je m'en prens à un virus qui infecte le ſang, & je ne m'y trompe jamais. Dans ce cas je fais uſage du ſpécifique, &, le virus étant détruit, l'ulcére ſe conſolide.

Au reste il peut y avoir dans le sang quelque chose de vénérien, sans qu'il y ait pour cela une vérole complette, & tel est l'effet de la suppuration que mes remédes produisent, qu'elle suffit pour séparer du sang le virus qui s'y est glissé. Ce qui est évidemment prouvé par plusieurs de mes Observations qu'on pourra consulter dans différentes éditions de cet ouvrage ; & il n'y a rien de merveilleux en cela : car quoique le virus pestilentiel soit répandu dans toute la masse du sang, il en sort pourtant par la suppuration d'un bubon ou d'un charbon, quand elle se fait bien. Il arrive encore la même chose aux parotides, & dans d'autres cas. Pourquoi le virus venérien ne pourroit-il pas sortir de même par une seule partie ? il faut pourtant convenir que quelques malades à qui j'avois conseillé le grand reméde, n'aiant pas voulu suivre mon avis, parce qu'ils étoient content de leur état, ont essuié quelques accidens : mais ils ont été plus effraians que dangereux.

Mais quand il seroit nécessaire d'user toujours du spécifique, je me garderois

bien de commencer par ſon application à la cure des maladies de l'urethre. Je me ſuis inſtruit aux dépens des autres. Je ſçai par les rélations de pluſieurs perſonnes que j'ai traitées, je ne dis pas que le grand reméde eſt inſuffiſant pour guérir, ou même pour ſoulager les maladies de l'urethre, mais qu'il eſt ſouvent très-préjudiciable à ceux qui en ſont attaqués : & c'eſt ce qui arrive toutes les fois qu'il ſe détermine à faire ſon opération par la voie des urines ; détermination qui dépend de la diſpoſition naturelle du malade, ou de celle que les préparations lui ont donnée. Mais lorſque mes remédes ont rendu libre le canal de l'urethre, il me devient indifférent que le mercure agiſſe du côté de quelqu'excrétoire que ce ſoit. Mes malades en ſentent tous les avantages, ſans en craindre aucun inconvénient. Ce que je dis du mercure doit s'appliquer également à tous les antivénériens dont je fais uſage, ſuivant les indications qui ſe préſentent.

Il eſt clair, ce me ſemble, par le raiſonnement que je viens de faire, que l'application de mon reméde n'eſt pas purement empirique, comme quelques

personnes l'ont prétendu. Tous mes malades ſavent d'ailleurs que j'ai des ſondes de différentes vertus, dont l'application demande du choix. Il y a plus : il ſurvient tous les jours dans le traitement des accidens auxquels je remédie, & par conſéquent j'en connois la nature. Je ſçai d'ailleurs diſtinguer celle des obſtacles que mes ſondes rencontrent dans l'urethre; ce qui vient de la longue habitude de les manier. Si je ne puis tranſmettre à d'autres ces connoiſſances, voici du moins ſur quoi ils peuvent compter. Lorſque la ſortie de l'urine eſt précédée de celle du pus, ſans avoir beſoin de mes ſondes, on peut être ſûr que l'ulcére ſe trouve placé dans l'urethre même; au lieu que quand le pus ſort après l'urine, il eſt placé dans le corps de la proſtate ou de la veſſie. Il eſt aiſé de rendre raiſon de ces diagnoſtics. L'urine, en rempliſſant le canal, pouſſe devant elle ce qu'elle y trouve, par conſéquent elle en fera ſortir le pus qui s'y eſt épanché; quand le pus ſort après l'urine, il ne peut venir que d'un corps qui ſouffre une compreſſion, lorſque la derniére goutte de l'urine eſt exprimée; & c'eſt ce qui arrive à la proſ-

tate qui eſt alors comprimée par ſes muſcles qui entrent en contraction. J'obſerverai encore qu'en preſſant le périnée, on ſent une douleur ſourde à l'endroit où la proſtate eſt ſituée. J'avertis à ce propos que ceux qui ont le malheur d'avoir des ulcéres dans cette partie, & à plus forte raiſon dans les véſicules ſéminales, ne ſeront point guéris par l'uſage de mon remède, dont la vertu ne s'étend point au de là des parties auxquelles il touche. Mes ſondes agiſſent bien, comme je l'ai remarqué dans la préface de ma premiere édition, ſur les canaux excrétoires des reſervoirs qui ſe dégorgent dans l'urethre; c'en eſt même ſouvent aſſez pour dégager entiérement ces parties, & les remettre dans leur premier état: mais ſi l'ulcére qui s'y trouve eſt aſſez ancien, ou d'un caractére aſſez malin, pour que leur ſubſtance ſoit détruite, mes ſondes n'agiſſant pas au de-là du canal, la cure de la maladie eſt alors impoſſible. Heureuſement pour les hommes ces cas ſont rares, puiſque je guéris toutes ſortes de gonorrhées, ou de ſuites de ces maladies; ce qui ſeroit une preuve du ſentiment du Docteur Cokburn, qui prétend que les proſtates

ni les véſicules ſéminales ne ſont jamais attaquées dans la gonorrhée.

Voilà ce que les vices de l'urethre ont de plus embarraſſant pour le diagnoſtic & le prognoſtic : car s'il ne ſe rencontre que des obſtacles ſans ſuppuration, il eſt aiſé de concevoir que ce ſont ou des calloſités ou des fongoſités, & la connoiſſance anatomique de la partie malade donne celle de la partie de l'urethre qui eſt attaquée.

Je termine ces réflexions, peut-être déja trop longues, par la réponſe à quelques objections qui m'ont été faites.

On a dit que mon premier volume étoit une affiche uniquement deſtinée à m'attirer des malades, & qu'on n'y apprenoit rien.

Je conviens que ſi la maladie que je traite étoit dans l'ordre commun, il y auroit un ridicule à faire annoncer qu'on la guérit ; mais je n'en vois aucun quand il s'agit de faire connoître à tous les hommes qu'on guérit une maladie fort commune, & que tous les Auteurs regardent comme incurable. Car les parties intéreſſées pourroient-elles le deviner ? Une autre raiſon qui m'a déterminé à faire ma premiere édition, c'eſt pour que

les malades qui ne ſont point à portée de me conſulter fuſſent en état de juger par eux-mêmes s'ils ſont dans le cas d'avoir beſoin de mon ſecours ; & c'eſt ce qu'ils peuvent faire aſſez aiſément par la comparaiſon des accidens de leur maladie avec ceux des malades qui font le ſujet de mes obſervations. Ce moïen eſt ſans doute le meilleur que l'on puiſſe imaginer, & cependant il n'a pas toujours été ſuffiſant pour inſtruire preciſément tous les malades de la nature de leurs maux.

Mon ouvrage n'avoit donc d'autre objet que ceux dont je viens de parler, & je croirois travailler utilement pour le Public en me renfermant encore aujourd'hui dans le même plan : mais on trouvera quelque choſe de plus dans celui - ci, comme on l'aura vu par la lecture de ces Réflexions. Je dirai même qu'on ne pourra plus raiſonnablement me reprocher que je n'ai travaillé que pour m'attirer des malades.

Car mes remédes ſont tellement connus dans la France & dans les païs étrangers, que je ſuis tous les jours obligé de différer le traitement des moins incom-

modés, pour avoir le tems de traiter ceux qui pressent le plus.

Au reste quel reproche fondé pourroit-on me faire quand je voudrois attirer les malades à moi ? Si c'est mon interêt, c'est également le leur ; puisque je leur procure un rétablissement qu'ils chercheroient inutilement ailleurs. Et de plus, assez de personnes cherchent à les détourner de se mettre entre mes mains pour que je contrebalance les efforts qu'ils font pour me nuire. Voici en effet, les discours qu'on affecte de répandre pour y réussir.

On dit que je ne guéris pas les maladies de l'urethre, parce qu'elles sont incurables ; que, si je les guéris, ce n'est que pour un tems, & que les mêmes accidens reparoissent ; & que je mets mes peines à un prix exhorbitant. Je terminerai ce discours par la réponse à ces objections.

1°. Il est certain que je guéris les vices de l'urethre. Je ne cite pas dans cette édition des Observations qu'on peut croire dictées par l'intérêt. Toutes celles que je rapporte sont attestées par les plus célébres Médecins & Chirurgiens de Paris. C'est donc à eux à me défen-

dre contre la premiere accusation : elle les regarde autant que moi.

2°. Je défie qu'on me cite aucun malade de ceux que j'ai traités de vices de l'urethre exempts de complication, & que je pouvois par conséquent guérir, qui aient vû reparoître leurs accidens. On pourra bien peut-être m'en citer qui ont eu depuis leur guérison de nouvelles galanteries : mais mon reméde n'est pas un préservatif. Il est vrai que de-là on ne peut pas conclure que les accidens ne reparoîtront jamais ; mais je réponds;

1°. Que, quand ma cure ne seroit que palliative pour un nombre d'années, ce seroit un avantage inestimable pour les malades; car c'est autant d'années écoulées sans être exposé à un danger continuel de mort, & même sans être exposé aux souffrances inséparables des maux que je traite.

Je dis 2°. que les accidens ne doivent pas revenir; car ce n'est point en affaissant les callosités ou les fongosités, en procurant une cicatrice telle quelle aux ulcéres, que je guéris les uns & les autres; c'est en fondant par la suppuration, & détergeant ensuite, que je ferme & consolide les ulcéres, après avoir détruit le

virus qui peut ſe trouver dans le ſang. La cauſe étant détruite, l'effet doit ceſſer ; & voilà pourquoi aucun des malades que j'ai traités à Marſeille n'eſt retombé dans les mêmes accidens, comme il paroît par la Lettre de M. Bertrand, que l'on trouvera ci-après.

3°. La vie, étant par elle-même d'un prix ineſtimable, ne peut par conſéquent ſe payer trop cher. Je ſuis même perſuadé que l'exemption des douleurs, quand elles ne ſeroient point produites par une cauſe qui met la vie dans un danger continuel, ne ſeroit pas d'un moindre prix. Quelque ſomme que j'exigeaſſe donc pour mes peines, on n'auroit point de reproche raiſonnable à me faire. Mais il s'en faut de beaucoup que je tienne une pareille conduite. Je partage les malades en trois claſſes; celle des riches, celle des pauvres, & celle qui eſt entre ces deux extrémités. Je traite gratis les pauvres; je m'en ſuis toujours fait un devoir, & j'eſpere ne m'en jamais écarter. Je demande à ceux de la claſſe moienne quels ſont leurs facultés, & j'y proportionne mes honoraires. Je puis citer beaucoup d'exemples de cette vérité, & l'on a vû dans des ouvrages pé-

riodiques une lettre de M. Restouble, Négociant de Montpellier, qui en est une preuve parlante. En conséquence de ce plan, je pourrois exiger des honoraires très-considérables des personnes riches; mais, s'il est naturel qu'elles me dédommagent du peu que me produit ma découverte, lorsque j'en fais usage pour les malades des seconde & troisiéme classes, je sens qu'il y auroit de l'inhumanité à profiter de leur état pour les titanniser; & je ne leur demande pas plus qu'on ne paye communément les bons opérateurs pour les grandes opérations qu'ils exécutent. Comme mes remédes & mon tems me coûtent, & que d'ailleurs je fais pour les malades ce que d'autres ne pourroient faire, il est naturel que je sois aussi-bien traité que ceux qui n'ont que des connoissances communes à plusieurs Chirurgiens. Mais, encore un coup, je me comporte toujours avec les riches de maniere à ne point deshonorer par un vil intérêt une profession aussi noble que celle de la Chirurgie; & cela est si vrai que la reconnoissance de plusieurs d'entr'eux a poussé la recompense beaucoup au de-là de ce que je me croiois autorisé à leur demander.

Il me reste à dire un mot des deux autres parties contenues dans ce volume. La premiere est un recueil de Lettres que des Médecins, des Chirurgiens & des malades ont crû, pour l'utilité publique, devoir écrire pour constater l'utilité & l'efficacité de mon remède. La seconde renferme un certain nombre d'Observations qui ont pour but le même objet. J'ai retranché de cette édition toutes celles de Marseille, parce-qu'elles se trouvent dans les deux éditions précédentes de mon Ouvrage, & qu'elles grossiroient trop considérablement le volume. Je me borne ici à celles de Paris; encore en ai-je bien diminué le nombre; & il y en a plusieurs que je ne donne que par extrait. Cette Collection renferme un choix des cures brillantes que j'ai opérées dans la Capitale, & chacune d'elles est attestée par des certificats de Médecins ou Chirurgiens qui constatent l'état où étoient les malades avant qu'ils se missent entre mes mains, & après qu'ils en sont sortis. Je ne sçai ce qu'il faut faire pour donner de l'authenticité à ces cures, si cette précaution est jugée insuffisante.

Pour faciliter l'intelligence de ce Discours, je donne ici l'explication de quelques termes de l'Art qui pourroient être étrangers à quelques lecteurs.



Explication de quelques termes d'Art répandus dans cet Ouvrage.

D*Yſurie*, difficulté d'uriner, accompagnée de douleur & de beaucoup de chaleur, dans laquelle l'urine coule pourtant ſans interruption, & ſouvent en la quantité requiſe.
On l'appelle auſſi *Ardeur d'urine*, parce qu'il ſemble que l'urine en ſortant brûle l'urehtre.

Iſchurie, entiere ſuppreſſion d'urine.

Rétention, ce terme eſt ſynonime avec le precédent; j'ai crû pourtant pouvoir l'emploïer quelquefois à la place de *Strangurie*, réſervant le nom d'*Iſchurie*, pour les cas où la ſuppreſſion étoit entiere.

Strangurie, envie fréquente & involontaire d'uriner, dans laquelle l'urine, au lieu de ſortir uniment & par un fil continu, ne coule qu'à repriſes avec beaucoup de douleur & de cuiſ-

ſon, en fort petite quantité, ou ſeulement goutte à goutte. Il y a pluſieurs Obſervations dans cet ouvrage, où, quoique ce ſymptome eût lieu, je ne l'ai pas toujours mentionné. Je me ſuis contenté pour-lors de le deſigner ; quelquefois, je l'ai ſous-entendu.

Urethre, canal par lequel l'urine au ſortir de la veſſie, eſt conduite hors du corps.





OBSERVATIONS *CHIRURGICALES* SUR LES MALADIES *DE L'URETHRE.*

SECONDE PARTIE.

CONTENANT LES LETTRES qui constatent l'efficacité de mon reméde.

LETTRE I.

Lettre de Monsieur Courraigne, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Roiale des Sciences, à M. Joyeuse Docteur en Médecine de la même Faculté, Médecin ordinaire des Galeres.

» MOnsieur, on parle fort ici d'un
» Chirurgien nouvellement ar-
» rivé à Marseille, qui guérit
» radicalement les carnosités dans

» l'urethre. Comme je souhaiterois » sçavoir au vrai ce qui en est, je me » donne l'honneur de vous écrire pour » vous prier de m'apprendre ce que vous » en sçavez de positif. A-t'il guéri quel- » qu'un ? On dit qu'il fait suppurer la » carnosité ; cette suppuration dure- » t'elle long-tems ? Le cathérétique qu'il » emploïe est-il fort douloureux ? En- » fin apprenez-moi tout ce que vous » sçavez de ce Chirurgien, je vous en » serai bien obligé. Je vous offre mes » petits services dans ce païs. Je suis » avec respect,

» MONSIEUR,

» votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
» GOURRAIGNE.

A Montpellier le 25 Octobre 1744.

Réponse de Monsieur Joyeuse, Médecin ordinaire des Galeres.

„MONSIEUR,

„ Je ne suis nullement étonné des de-
„ mandes que vous me faites au su-
„ jet de M. Daran. Ce Chirurgien arri-
„ va en cette ville au mois de Septem-
„ bre de l'année derniere. Les cures sur-
„ prenantes qu'il y opéra firent bientôt
„ du bruit, & attirerent auprès de lui,
„ non-seulement les malades qui étoient
„ à sa portée, mais il en vit venir plu-
„ sieurs des villes & des provinces voi-
„ sines, dont la guérison, quand ils
„ sont de retour chez eux, ne peut qu'y
„ causer la surprise, & exciter la curio-
„ sité des personnes de la Profession. Je
„ ne sçaurois mieux satisfaire la vôtre,
„ Monsieur, qu'en vous rendant un
„ compte fidéle de la maniere dont j'ai
„ contenté la mienne.

„ Quelques grands que soient les élo-
„ ges qu'on entend faire tous les jours

» de certains ſecrets, auxquels le Public, » qui veut bien en être la dupe, attri- » bue les cures les plus merveilleuſes, » les Médecins prudens ſeroient peu ex- » cuſables, ſur-tout dans un ſiécle auſſi » favorable à la charlatanerie que le nô- » tre, s'ils ne ſuſpendoient leur juge- » ment, juſqu'à ce que des épreuves réi- » térées & faites ſous leurs ïeux, puiſſent » ſervir à les décider.

» Depuis l'arrivée de M. Daran en » cette ville, il ſe paſſoit peu de jours » qu'il ne fût hautement prôné par ceux » qui avoient été entre ſes mains, ou » qui, ſans avoir eu beſoin de lui, » avoient quelque rapport avec ſes ma- » lades. Il s'étoit pourtant écoulé ſept » à huit mois, que je ne le connoiſſois » que ſur ſa réputation. Quelque fon- » dée qu'elle pût être, vous jugez bien, » Monſieur, que le langage de l'admira- » tion & de la reconnoiſſance n'étoient » pas le ſeul qui ſe faiſoit entendre. » La voix de la jalouſie s'y mêloit. Les » uns & les autres me parurent ſuſpects; » &, curieux de ſçavoir ce qu'il y avoit » à rabattre des éloges des uns, & de la » critique des autres, j'étois encore in- » décis, lorſqu'un Gentilhomme de cette

» ville, qui m'honore de sa confiance,
» & qui eut besoin de ce Chirurgien,
» me fournit l'occasion de le connoî-
» tre.

» Ce malade âgé de cinquante ans
» jouissoit d'une santé pafaite, à une
» dyssurie près, qu'il regardoit comme
» une disposition à la pierre. Cette diffi-
» culté d'uriner duroit depuis environ
» trente trois ans. Elle avoit succédé à
» une gonorrhée mal traitée, dont il ne
» m'avoit jamais parlé, & à laquelle il
» ne se fut jamais avisé de remédier, si
» les succès de Monsieur Daran dans ces
» sortes de maux ne l'eussent porté à
» le consulter. Ce Chirurgien le sonda
» le quinze Juillet de la presente année.
» Il lui trouva à deux travers de doigt
» en deçà des prostates une carnosité qui
» bouchoit presque tout le canal, & qui
» avoit environ deux pouces de lon-
» gueur. L'écoulement purulent ne pa-
» roissoit que de tems en tems, & en
» fort petite quantité, mais il n'avoit
» jamais été entiérement tari. Monsieur
» Daran le traita avec ses sondes & ses
» remédes anti-vénériens, & le guérit
» radicalement dans l'espace de soixan-
» te-troisjours. «

» » Cette cure, quelque complette
» qu'elle pût être, n'avoit pour moi
» rien d'aſſez marqué pour m'empêcher
» de ſouhaiter d'en voir opérer ſous
» mes yeux quelqu'autre plus déciſive.
» Dès qu'on connoît ce Chirurgien;
» qu'on eſt à portée de lui autant que
» je le ſuis, & qu'on a l'intention qui
» m'animoit, rien de plus aiſé que de la
» ſatisfaire. Les malades ne manquent
» point chez lui, & nulle perſonne de
» la Profeſſion n'a lieu de ſe plaindre
» de la maniere dont on y eſt reçu. Par-
» mi les nouveaux malades qui l'occu-
» poient alors, j'y vis arriver un mar-
» chand parfumeur d'Avignon plus que
» ſexagénaire, atteint d'une difficulté
» d'uriner depuis plus de trente ans.
» Fort peu d'urine ſortoit par l'urethre,
» mais elle ſe faiſoit jour indifférem-
» ment par cinq fiſtules, dont la pre-
» miere étoit ſituée à la partie latérale
» droite de la racine de la verge, la
» ſeconde au périnée à un travers de
» doigt & demi au deſſus de l'anus, la
» troiſiéme à peu de diſtance de l'au-
» tre, tirant vers les bourſes, & les
» deux autres à la région hypogaſtrique
» moïenne inférieure, à un travers de

» doigt de diſtance l'une de l'autre. Le » ſcrotum étoit tuméfié dans la partie » inférieure, où l'on remarquoit ſix puſ- » tules. Ce malade avoit d'ailleurs deux » tumeurs ſquirrheuſes aux côtés du pé- » nil & un phimoſis cauſé par une dure- » té conſidérable à la circonférence du » prépuce. Il ſeroit inutile de vous faire » obſerver, Monſieur, qu'il avoit épui- » ſé en pure perte, dans différentes » villes qu'il avoit parcourues, tout ce » qu'il avoit pû trouver de ſecours au- » près des perſonnes de l'Art les plus » capables de lui en procurer. Quelque » déplorable que fût ſon ſort, il ne ſon- » geoit plus qu'à s'y réſigner, lorſque la » réputation de Monſieur Daran, ſou- » tenue d'un grand nombre de guériſons » auſſi frappantes, le détermina à ſe » rendre auprès de lui. Je fus curieux » de ſuivre cette obſervation. Jugez, » Monſieur, de mon étonnement quand » j'ai vû ce malade guérir auſſi parfai- » tement que les autres, & en état de » s'en retourner chez lui dans l'eſpace » de quarante & quelques jours.

» A une Obſervation auſſi impor- » tante permettez-moi, Monſieur,

» d'en ajouter une autre qui ne l'eſt pas
» moins. «
» » M. le Comte de .... d'une
» illuſtre Maiſon du Vivarais, âgé d'en-
» viron cinquante ans, ſe rendit de Tou-
» lon en cette ville au mois de Mai der-
» nier. Quelqu'irrémédiable que ſa ſi-
» tuation eût paru depuis long-tems à
» tous les habiles gens de la Profeſſion
» qu'il avoit conſultés, le bien qu'il avoit
» entendu dire de M. Daran, & l'en-
» vie de guérir, ſi naturelle à l'homme
» qui ſouffre, lui firent faire ce dernier
» voïage. Il y avoit près de trente ans
» qu'il avoit eu une gonorrhée, dont le
» traitement fut négligé. Les premieres
» années le volume des urines diminua
» peu à peu, & il tomba enfin dans un
» *ſtillicidium urinæ.* Il s'en fut pour-lors
» à Paris, où il eut recours aux per-
» ſonnes de la Profeſſion qui y jouiſſent
» de la premiere réputation. Il fut mis
» enſuite entre les mains d'un Chirur-
» gien renommé dans ces ſortes de maux;
» mais les ſecours qu'il en reçut, bien
» loin de ſervir à débarraſſer le canal de
» l'urethre, furent ſuivis d'un effet tout
» contraire. L'inflammation ſuccéda à

» l'introduction des sondes, & à l'ap-
» plication des cathérétiques ; &, pour
» prevénir une mort prochaine, & don-
» ner une issue aux urines, Monsieur
» Petit, qui fut appellé, fit la ponc-
» tion au périnée. Les urines ne cou-
» lerent plus que par cette ouverture,
» qui devint fistuleuse, & le canal de
» l'urethre resta entiérement bouché.
» Quelque tems après les matieres de
» l'ancienne gonorrrhée firent près de
» l'anus, à l'endroit des glandes de
» Cowper, un dépôt qu'on fut obligé
» d'ouvrir, ce qui donna naissance à
» une seconde fistule. En cet état il re-
» vint en sa Province. Les fatigues du
» voïage causerent de nouveaux dépôts,
» qui dégénérerent en autant de fistu-
» les ; de maniere que quand il arriva
» ici, Monsieur Daran lui trouva le ca-
» nal de l'urethre entiérement bouché,
» le périnée criblé de cinq fistules qui
» communiquoient entr'elles, & par où
» l'urine trouvoit autant d'issues. Toutes
» ces fistules étoient entourées de du-
» retés squirrheuses d'un volume consi-
» dérable. Les accidens qui partoiens
» d'un état aussi accablant, étoient det

» fiévres fréquentes, des abſcès ſucceſſifs
» aux parties, un ſuintement continuel
» d'une matiere fort virulente, & l'in-
» commodité d'avoir toujours ſa chemi-
» ſe baignée d'urine. Les duretés des
» fiſtules par leur compreſſion ne per-
» mettoient point au malade de s'aſſeoir
» ſur des chaiſes ſans un bourlet, & à
» meſure que les urines devenoient plus
» âcres, elles cauſoient des ardeurs plus
» vives dans l'endroit par où elles s'é-
» couloient.

» » Il ne vous paroîtra pas bien éton-
» nant, Monſieur, qu'une ſituation pa-
» reille ait demandé un traitement plus
» long qu'à l'ordinaire; mais j'oſe croi-
» re que vous n'apprendrez pas ſans
» quelque ſurpriſe, que les ſondes de
» Monſieur Daran ont conſumé ſans
» aucune douleur toutes les excroiſſan-
» ces qui bouchoient l'urethre. Les ul-
» céres fiſtuleux ont été pleinement dé-
» tergés & cicatriſés, les duretés fon-
» dues, la vieille gonorrhée tarie, en un
» mot le malade a été auſſi parfaite-
» ment guéri que s'il n'avoit jamais eu
» aucun mal. Il eſt parti de Marſeille
» le dix-huit de ce mois.

» Je pourrois aisément grossir cette » lettre, si j'y donnois place à bien d'autres observations, dont j'ai été également le témoin. Je pourrois vous en » citer qui ont fait du bruit en cette » ville, & dont le détail mériteroit d'être connu ; mais j'excéderois les bornes d'une lettre. Si M. Daran rendoit » compte au Public du grand nombre de » malades qui dans l'espace de treize » mois ont passé par ses mains, le recueil » de ses observations ne seroit sûrement » pas le présent le moins important qu'il » ait reçu de la Médecine. Tous ces faits » seroient autant de preuves de l'excellence de son cathérétique, que l'on » peut regarder comme souverain dans » tous les écoulemens virulens, & que » l'on pourroit peut-être emploïer avec » le même succès dans les cas d'une plus » grande étendue. Mais, sans nous écarter de ses vertus reconnues, vous sçavez, Monsieur, combien les gonorrhées anciennes & nouvelles sont » dans le traitement des maux vénériens la pierre d'achoppement des » plus habiles Praticiens. En vain le » mercure est-il reconnu jusqu'ici pour

» le plus sûr remède que nous aïons ; en
» vain possédons-nous depuis quelque
» tems la méthode la plus sûre & la plus
» douce de l'emploier avec succès ; ce
» spécifique, il est vrai, manié selon les
» régles qui nous sont prescrites dans
» un des ouvrages du plus illustre & du
» plus grand de nos maîtres *, devient
» un secours triomphant dans le traite-
» ment de la vérole, & dans celui de
» ses symptômes. La gonorrhée a été le
» seul jusqu'ici qui ait éludé sa puissan-
» ce, & contre lequel tous les autres
» moïens ont le plus souvent échoué. Les
» accidens funestes dont elle est fré-
» quemment suivie, insurmontables la
» plûpart jusqu'à ce tems, annonçoient
» le besoin qu'elle avoit d'être traitée
» par de nouveaux secours. M. Daran,
» à la faveur de ses sondes, & de sa nou-
» velle méthode, remédie à ce mal, &
» à toutes ses suites. Ordinairement
» dans l'espace d'environ quarante jours,
» il tarit radicalement tout écoulement,

* Voïez la Thése de M. le premier Médecin. *An ad curandam luem veneream, frictiones mercuriales in hunc finem adhibendæ sint ut salivalis fluxus concitetur*

» ſans danger d'attirer aucune ſuite fâ-
» cheuſe, *La dyſurie, l'iſchurie, & la*
» *ſtrangurie*, diſparoiſſent avec les carno-
» ſités qui en ſont la cauſe ordinaire. Si
» les ſymptômes qui accompagnent ou
» qui ſuivent la gonorrhée ſont ſouvent
» terribles, ils ne ſemblent l'être que
» pour faire mieux éclater les ſuccès de
» ce Chirurgien. Parmi les cas qui lui
» tombent entre les mains, il y en a eu
» où l'urethre étoit entiérement bou-
» chée, & par où il ne couloit plus
» depuis nombre d'années une ſeule
» goutte d'urine. Ses ſuccès ſe ſont ſou-
» tenus. Vous me demandez, Monſieur,
» ſi le cathérétique qu'il emploïe eſt
» douloureux, & s'il fait ſuppurer. Il
» n'agit jamais ſans exciter une ſuppu-
» ration plus ou moins abondante, à
» raiſon des gonflemens ou des excroiſ-
» ſances qui bouchent l'urethre : mais
» la douleur eſt ſi légére, que bien des
» malades m'ont aſſuré qu'ils n'en
» avoient reſſenti aucune. Ce fondant
» eſt ſi doux & en même tems ſi ſou-
» verain, que je n'ai jamais rien connu
» dans l'étendue de la Médecine de ſi
» brillant dans ſes ſuccès & de ſi inté-

» ressant pour les malades. En un mot, » une infinité de personnes qui pé- » rissent dans tous les Pays du monde » seroient sûres de guérir entre les » mains de ce Chirurgien, & n'ont pu » trouver jusqu'ici la même ressource » ailleurs. J'ai l'honneur d'être avec » respect.

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
» JOYEUSE Médecin de
» l'Hôpital des Galéres
» de France à Marseille,
» le 10 Novembre
» 1744.

LETTRE II.

De M. Chicoyneau, premier Médecin du Roi, à M. Bertrand Doyen des Médecins de Marſeille.

» L'Obligation dans laquelle nous » ſommes, MONSIEUR, de nous » aſſurer, autant qu'il eſt poſſible, de » l'efficacité des méthodes ou des re» médes nouvellement découverts, & » réputés ſpécifiques pour la guériſon » de certaines maladies, m'engage à » m'adreſſer à vous, comme à un » maître de la profeſſion des plus diſ» tingués par ſes lumiéres & par ſon » expérience, & en même tems des » mieux inſtruits de ce qui concerne la » méthode de M. Daran, Maître Chi» rurgien, pour le traitement des Ulcé» res fiſtuleux, des Carnoſités, ou autres » maux de l'urethre. Les grands ſuccès » qu'il a déja eus dans ce païs depuis ſon » arrivée, ne nous laiſſent aucun lieu » de douter que ſa méthode, & les » remédes qu'il emploïe dans ces ſortes » de cas, ne ſoient des plus utiles & des » plus efficaces. Le nombre des cures

» des perſonnes de toutes ſortes de con-
» ditions, qui réuſſiſſent, pour ainſi
» dire, ſous nos yeux, & qui ſont at-
» teſtées tant par ceux qui les ont heu-
» reuſement éprouvées, que par les té-
» moins éclairés & dignes de foi qui les
» ont ſuivies, ne nous permet pas, dis-
» je, de les révoquer en doute. Mais
» comme notre conviction particuliére
» ne ſuffit pas pour établir une perſua-
» ſion générale, & néanmoins néceſ-
» ſaire pour que tous ceux qui ſont atta-
» qués des maladies ci-deſſus mention-
» nées profitent des ſoins & des lumié-
» res de M. Daran, étant d'ailleurs
» informés que quelques membres de
» la profeſſion, pouſſés par des motifs
» de leur intérêt particulier, & ſur-
» tout par celui d'une baſſe jalouſie,
» font tous leurs efforts pour le décré-
» diter, en répandant dans le Public,
» que les guériſons qu'il a déja opérées
» ne ſont point permanentes, ou, pour
» me ſervir des termes de l'Art, radi-
» cales, de maniére qu'on ne ſçauroit ré-
» pondre que ces particuliers, prétendus
» guéris, ne récidivent, ou ne ſoient à la
» veille de rétomber dans le même état
» j'ai cru qu'il étoit de notre intérêt &

» de celui du Public, de faire rendre à » M. Daran la juſtice qui lui eſt dûe, » par une perſonne de la profeſſion » dont la probité & la capacité ſont » généralement reconnues, (qualités » qu'on ne ſçauroit, MONSIEUR, vous » réfuſer) & devoir vous prier de nous » marquer ſi les malades qu'il a traités » à Marſeille ſous vos yeux, & qui » vous ſont parfaitement connus, ſont » encore dans le bon état où il les a » laiſſés comme parfaitement guéris, » ou s'ils ont eu le malheur de récidi- » ver. Je profite avec plaiſir de cette » occaſion pour vous renouveller le » témoignage des ſentimens d'eſtime » & d'attachement avec leſquels j'ai » toujours l'honneur d'être,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéiſſant ſerviteur
CHICOYNEAU.

A Verſailles le 11 Avril 1747.

Réponse de Monsieur Bertrand.

» JE m'acquitte, MONSIEUR, de
» la commiſſion dont vous m'avez
» honoré, avec d'autant plus de plaiſir,
» qu'elle me procure l'avantage d'entrer
» dans les vûes que vous avez de favo-
» riſer les progrès de la Médecine, &
» de conſtater l'efficace d'une méthode
» de traiter les maladies de l'Urethre,
» que l'on peut regarder comme nou-
» velle & ſpécifique. Mais, avant que de
» vous en rendre compte, permettez,
» MONSIEUR, que je vous faſſe mes
» excuſes ſur le retardement de ma ré-
» ponſe. Pour me conformer à vos in-
» tentions, j'ai cru devoir prendre ces
» informations moi-même, & dans une
» grande ville on ne rencontre pas tou-
» jours les perſonnes à qui on a à parler.
» J'ai d'abord tâché de découvrir les
» malades que M. Daran avoit traités
» en cette ville. J'en ai vû le plus grand
» nombre; & m'étant informé de leur
» état ils m'ont tous aſſuré qu'ils ſont
» parfaitement guéris; que depuis qu'ils

» ont été traités, ils ont toujours uriné
» librement, & qu'ils n'ont plus été su-
» jets à ces fâcheuses suppressions d'urine
» qui plus d'une fois les avoient réduits à
» la derniére extrémité. A l'égard de
» ceux que je soupçonnois se pouvoir
» faire une peine de se déclarer à moi,
» je m'en suis informé par l'entremise de
» leur Médecin ordinaire, à qui il est à
» présumer qu'ils ne doivent rien ca-
» cher, ou par quelque ami digne de
» foi. Ils m'ont tous assuré que ces ma-
» lades sont parfaitement guéris, c'est-
» à-dire, que le cours des urines est
» libre, & qu'ils n'ont plus été dans la
» crainte de les voir supprimées. Parmi
» ces malades, il en est un qui date
» sa guérison de plus loin que les au-
» tres, & qui, après avoir épuisé tous
» les remédes que les plus habiles Mé-
» decins & Chirurgiens pouvoient lui
» avoir suggéré, prit le parti d'aller
» joindre M. Daran à Naples, où il
» résidoit alors; il en revint parfaite-
» ment guéri. Une guérison qui se
» soutient depuis tant d'années, sem-
» ble nous promettre que celles qu'il
» a faites ici ne seront pas moins cons-
» tantes. Quelques-uns de ces mala-

„ des qui, ensuite des suppressions d'u-
„ rines avoient des fistules au périnée,
„ ont été entiérement guéris, & de la
„ fistule, & de la maladie de l'ure-
„ thre. J'ai vû moi-même M. Daran
„ travailler sous mes yeux avec succès
„ sur d'autres maladies chirurgicales.
„ Flatté, MONSIEUR, par la con-
„ fiance dont vous m'honorez, je m'es-
„ timerois heureux si je pouvois la mé-
„ riter par quelque endroit, & enco-
„ re plus parce qu'elle me fournit
„ l'occasion de vous renouveller les
„ assurances du profond respect avec
„ lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

„ Votre très-humble &
„ très-obéissant serviteur
BERTRAND.

A Marseille le 22 May 1747.

LETTRE III.

Ecrite par M. Procope, Docteur en Médecine, à M. Chicoyneau, Premier Medecin du Roi.

„MONSIEUR,

„ Je vois par la Lettre que vous avez „ écrite à M. Bertrand, Médecin de „ Marseille, que votre zéle pour le bien „ public, vous fait rechercher des éclair- „ cissemens sur les remédes & la mé- „ thode que M. Daran emploie dans „ les cures des maladies de l'urethre; „ par conséquent je crois que vous ne „ trouverez pas mauvais que je vous „ fasse part de quelques faits singuliers „ dont j'ai été témoin oculaire; c'est „ avec le plus grand plaisir du monde, „ que je rends justice à M. Daran. Je ne „ vous entretiendrai pas de toutes les „ guérisons que je lui ai vu faire; pour „ ne point abuser de votre tems, MON- „ SIEUR, je ne vous parlerai que de „ deux qui m'ont étonné.

» La premiere est d'un Officier que » la réputation de M Daran avoit attiré » dans cette ville. Il avoit tant d'ex- » croissances, ou si l'on veut, tant d'em- » barras dans le canal, qu'on ne pou- » voit insinuer la sonde au de-là de deux » travers de doigt. Je vis à l'extrémité » une tumeur squirrheuse qui prenoit » naissance au périnée, & se prolon- » geoit jusqu'à la fosse naviculaire. Du » milieu de la racine sortoit un fon- » gus divisé en quatre branches, à » l'extrémité de chacune desquelles on » voioit une ouverture par où l'urine » couloit habituellement. Au reste, le » malade étoit pâle, décharné, abbat- » tu, ne pouvant presque se soutenir; » son pouls étoit petit & fréquent. Cet » état déplorable me fit désespérer de » sa guérison, & je me croïois d'autant » plus autorisé à penser de la sorte, que » la cause premiere de tous ces acci- » dens avoit au moins quinze ans de da- » te, & que depuis la gonorrhée qui y » avoit donné lieu, la vie de cet Offi- » cier étoit un tissu de symptômes véné- » riens plus fâcheux les uns que les au- » tres. Heureusement pour lui, mes

» doutes

» doutes n'influoient point sur l'activité
» des remédes emploïés pour son soula-
» gement ; & c'est avec une surprise
» charmante qu'au bout de quatre mois
» je l'ai vû jouissant d'une santé par-
» faite.

» Je finirai par l'histoire suivante. Un
» Négociant de cette ville, à la suite
» d'une seconde gonorrhée, a eu pen-
» dant douze ans un leger écoulement,
» sans que l'urine coulât avec une dif-
» ficulté sensible ; mais l'année dernie-
» re, il fut tourmenté d'ardeurs, de
» cuissons ; il rendit des glaires par la
» verge & par l'anus ; il survint une in-
» flammation aux parties génitales, qui
» ne fut dissipée que par six semaines de
» remédes ; l'urine qu'il rendoit souvent
» goutte à goutte, ou à deux branches,
» & toujours avec douleur, charioit sur
» la fin une matiere blanchâtre. M.
» Daran lui trouva en le sondant le ca-
» nal de l'urethre plein d'*hypersarcoses*
» & deux tumeurs dures, une profonde
» dans le scrotum & une autre qui s'é-
» tendoit sur tout le périnée. La pre-
» miere fut mise en suppuration ; mais
» la seconde ne pût se résoudre que par

» le grand remède administré par extinc-
» tion. Vous jugez bien, MONSIEUR,
» que cette cure fut nécessairement lon-
» gue ; mais enfin il guérit, & en cette
» occasion on peut dire que le tems ne
» fait rien à l'affaire.

» Ces deux récits suffisent, ce me
» semble, pour faire conclure que M.
» Daran est un homme unique en son
» genre, & qu'on doit lui sçavoir gré
» d'avoir, pour ainsi dire, abandonné
» toutes les autres parties de la Chirur-
» gie, pour s'appliquer uniquement aux
» maladies de l'Urethre, qui ne sont
» que trop communes en ce tems, par
» la façon dont on traite ce qu'on ap-
» pelle galanterie, & par la conduite
» que tiennent ceux qui en sont atta-
» qués. L'étude qu'en a faite cet illustre
» Chirurgien lui a fait découvrir un
» spécifique, & une méthode dont la
» bonté ne peut se révoquer en doute,
» puisque des succès constans en sont la
» preuve.

» Plus j'y fais réflexion, moins je
» comprens comment il est possible que
» des personnes qui jouissent d'une ré-
» putation bien méritée en Chirurgie,

» osent encore s'élever contre lui, sans » s'être même donné la peine d'examiner les faits. Pour moi j'ai voulu voir, » j'ai vû, & j'ai tout lieu d'être satisfait : je ne suis cependant pas plus » crédule qu'un autre ; au contraire j'ai » toujours été en garde contre les secrets ; mais je me suis rendu à l'évidence, & j'aurois cru commettre une » injustice, si j'avois fait la moindre difficulté de donner une déclaration authentique de ce que j'ai vû. Je joindrois ici un éloge de son adresse & de » son habileté, si je sçavois louer ; mais » ce n'est pas mon métier, & l'on ne » doit entreprendre que ce dont on peut » se tirer avec honneur.

» Vous sçavez, MONSIEUR, qu'il » va donner une seconde édition de ses » Observations, en y ajoutant les Cures » les plus brillantes qu'il a faites ici. Je » me suis d'abord opposé à ce dessein ; » mais, réflexion faite, j'ai changé de » sentiment, & je crois qu'il n'y a point » de moiens qu'on ne doive emploier » pour instruire le Public qu'on a enfin » trouvé un spécifique contre un mal » regardé jusqu'à présent comme incu-

» rable. Je ſuis avec un très-profond
» reſpect,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéiſſant ſerviteur.
PROCOPE.

A Paris le 14 Décembre 1747.

Réponſe de Monſieur Chicoyneau.

» J'AI vû, MONSIEUR, avec plaiſir
» dans la Lettre que vous m'avez
» fait l'honneur de m'écrire le quatorze
» du préſent, les deux guériſons ſingu-
» liéres & ſurprenantes de ſuppreſſion
» totale d'urine occaſionnée par des ex-
» croiſſances ſquirrheuſes, fongueuſes,
» ou charnues, qui rempliſſoient tout le
» canal de l'urethre, avec complication
» de certaines ſinuoſités fiſtuleuſes par
» leſquelles l'urine s'écouloit, embar-
» ras, calloſités & ſuppreſſion, conſé-
» quemment inſurmontables à toute au-
» tre perſonne de l'Art, qu'au célébre

» M. Daran. Je n'aurois pas tant tardé
» à vous rendre mille graces de votre
» obligeante attention à me communi-
» quer un détail des mieux circonſtan-
» ciés, & pour tout dire en un mot, fait
» de main de maître, ſi pour vous en
» marquer en quelque façon ma juſte
» reconnoiſſance, je n'avois cru devoir
» vous informer à mon tour d'un fait,
» à la vérité de la même eſpéce par
» rapport à la nature du mal, mais
» beaucoup plus ſingulier eu égard à la
» nature de la cauſe qui l'a produit &
» qui l'a entretenu pendant le cours de
» huit à dix ans. La néceſſité d'être plei-
» nement inſtruit par le malade même
» de pluſieurs circonſtances eſſentielles
» qui ont précédé & accompagné ſon
» dernier traitement, a donné lieu au
» retardement de ma réponſe.

» Un Valet (*) de Garde-Robbe du
» Roi, nommé M. de Maiſonneuve,
(qui par parenthéſe n'appréhende pas
d'être connu par ſon propre nom, at-
tendu que les ſuppreſſions d'urine dont
il eſt queſtion, n'ont pas été occaſion-

* *On trouvera tout le détail de cette Hiſtoire à la fin de cette Lettre.*

nées par aucune maladie de galanterie)
» après avoir essuïé très-souvent, &
» presque journellement, des difficultés
» d'uriner très-douloureuses, a été aussi
» principalement attaqué dans ce mê-
» me espace de tems de plusieurs sup-
» pressions d'urine totales qui se sont
» soutenues pendant plusieurs jours, ac-
» compagnées de tourmens affreux, &
» de plusieurs autres symptômes qui me-
» naçoient le malade du dernier danger.
» Il en étoit enfin délivré par la sortie
» de quelques concrétions pierreuses,
» annoncée par des accès de colique né-
» phrétique. Ces concrétions descen-
» dant avec des douleurs cruelles par
» les ureteres jusques dans la cavité de
» la vessie, quoique très-petites, al-
» loient enfin s'engager dans l'urethre,
» à cause de leurs surfaces inégales &
» hérissées qui les rendoient semblables
» à la graine d'épinars, où par de vio-
» lentes & cruelles irritations elles ex-
» citoient des gonflemens, qui ont bou-
» ché jusqu'à cinq fois le passage & la
» sortie de l'urine pendant plusieurs jours
» consécutifs, de maniere que les son-
» des introduites n'en pouvoient procu-
» rer l'écoulement que goutte à goutte;

» & qu'elles étoient toujours teintes
» d'un sang que laissoient échapper les
» petits vaisseaux excoriés par la surface
» hérissée de ces petites pierres Je sup-
» prime le détail de toutes ces attaques
» de suppression totale d'urine, dont
» chacune par sa durée & par la véhé-
» mence des symptômes qui l'accom-
» pagnoit, conduisoit le pauvre malade
» aux portes de la mort; mais il me pa-
» roît que l'avant-derniere mérite une
» attention particuliére, en ce que le
» petit hérisson pierreux qui les a cau-
» sées se trouva engagé si avant dans la
» profondeur du canal, qu'il fallut avoir
» recours à des pressions assidues, fortes,
» & constamment réitérées, pour le
» dégager d'auprès de l'anus où il pa-
» roissoit fixé & comme enchassé, & le
» faire peu à peu avancer jusqu'au gland.
» Alors les irritations se renouvellerent
» avec tant de violence que cette partie
» s'enfia d'une maniére prodigieuse.
» Comme elle se trouvoit en même tems
» étranglée par le prépuce, on fut obli-
» gé, non-seulement de faire l'opéra-
» tion du paraphimosis, mais même
» d'ouvrir aussi le gland dans toute son
» étendue pour en retirer le hérisson

» qui causoit tout ce désordre, & qui, s'é-
» tant sans doute engagé dans le tissu de
» l'urethre, n'en put sortir sans déchirer
» ce canal jusqu'à l'extrémité du gland.

» Nous voici parvenus au dernier ac-
» cès de suppression totale, survenue le
» 30 Octobre dernier, qui, à la diffé-
» rence des précédentes, s'étoit déja sou-
» tenue avec tant de violence près de
» treize jours, que le malade ne pouvoit
» éviter de périr au bout de quelques
» heures, s'il n'eût été adressé par un
» célébre Maître de l'Art à M. Daran.
» Dans l'espace de six à sept jours, il a
» trouvé le secret de procurer par le
» moïen de ses sondes (que l'on peut
» dire être singulieres, spécifiques, &
» uniques pour les cas dont il s'agit) la
» sortie des urines, lesquelles en consé-
» quence de leur long séjour, & du mé-
» lange du sang & du pus, étoient deve-
» nues très-puantes, & celle de plu-
» sieurs hérissons pierreux semblables à
» la graine d'épinars, qui se trouvoient
» engagés dans le tissu membraneux de
» l'urethre, précisément dans l'endroit
» même d'où par de fortes pressions on
» faisoit auparavant sortir quelques
» gouttes d'urine. Ce qui mérite surtout

» d'être remarqué, il n'y eut d'autre
» opération que celle de l'introduction
» des ſondes dont M. Daran a coutume
» de ſe ſervir. Depuis ce tems les urines
» ſont toujours ſorties à plein canal, &
» dans l'eſpace de neuf à dix jours, M.
» de Maiſonneuve a recouvré une ſanté
» encore plus parfaite que celle dont il
» jouiſſoit avant la formation de tous les
» petits hériſſons pierreux.

„ De cette Obſervation, jointe à celle
» que vous m'avez fait la grace de me
» communiquer, & dont vous avez été
» le témoin oculaire, ainſi que d'un aſ-
» ſez grand nombre d'autres de même
» nature, dont j'avois déja été inſtruit
» par des perſonnes de la profeſſion très-
» éclairées & d'une probité reconnue, il
» eſt naturel d'inférer que M. Daran a
» enfin trouvé le ſecret de détruire radi-
» calement, & ſans craindre la rechute,
» ces eſpeces de maladies de l'urethre ſi
» douloureuſes & ſi dangereuſes, ſoit
» qu'elles ſoient produites par des ex-
» croiſſances charnues, ou fongueuſes,
» ſquirrheuſes, ou des pierres, ou par
» des exulcérations de ce canal, compli-
» quées même avec des ſinuoſités fiſtu-
» leuſes, maux qui avoient paru juſ-

» qu'ici inſurmontables. Nous ne ſçau-
» rions donc aſſez rendre à M. Daran la
» juſtice qui lui eſt ſi légitimement dûe
» ſur cet article, & vous me troûverez
» toujours diſpoſé à concourir avec vous,
» MONSIEUR, lorſqu'il s'agira d'inſ-
» truire le Public de ſon habileté & de
» ſon rare talent dans le traitement des
» Maladies en queſtion. C'eſt-ce dont je
» vous prie d'être bien convaincu, &
» qu'on ne ſçauroit être avec plus d'eſti-
» me que je le ſuis.

» MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéiſſant ſerviteur
CHICOYNEAU.

A Verſailles le 25 Décembre 1747.

HISTOIRE

De la maladie de M. de Maiſonneuve, Ecuyer, & l'un des Valets de Garde-Robe ordinaires du Roi, écrite par lui même.

JE ſuis âgé de quarante-ſix ans. J'ai toujours été menacé d'être attaqué de pierre dès le tems que j'étois au collége. Au mois de Septembre 1739, à un débotté du Roi, tenant les ordres & l'épée prêts à les préſenter, je ſentis une douleur très-vive, laquelle s'étant d'abord paſſée, je devins d'un rouge pourpre. Je continuai le ſervice, & étant monté dans ma chambre, je rendis par la verge des gouttes de ſang groſſes comme des pois. Je conſultai pluſieurs Médecins & Chirurgiens de la Cour dont les ſentimens furent différens. M. Marcot, Médecin ordinaire du Roi, me dit qu'il ne pouvoit ſoupçonner autre cauſe qu'une pierre tombée des reins dans la veſſie; qu'il pouvoit cependant ſe tromper; que je devois bannir cette idée, & vivre d'un grand régime. Je fus vingt mois ſans

douleur. Le jour de la Pentecôte 1741, allant dans ma chaise, de ma campagne à Paris, je fus saisi d'une grosse fiévre avec grand mal de reins, une pesanteur dans la vessie, & une rétention d'urine si considérable que, quoiqu'on m'ait saigné deux fois du bras, & une du pied, & que j'aye pris des lavemens avec la graine de lin & des ptisannes, je fus jusqu'au troisiéme jour sans rendre que quelques gouttes d'urine avec de très-grandes douleurs & efforts. La suppression étant devenue totale le quatriéme jour, je fus sondé, & celui qui me sonda, a dit avoir senti une pierre avec la sonde. Après avoir retiré la sonde, mes urines vinrent aisément, quoique avec douleur dans les premiers jours, & je me trouvai en état de m'en retourner quatre jours après. J'ai passé jusqu'en l'année 1743 dans un état assez tranquille; cependant sentant de tems en tems de grandes douleurs au bout de la verge à la fin de la sortie de l'urine. Le 14 Novembre 1754 je fus pris dans la nuit d'une rétention totale. Je me fis mener à Paris. On me fit pendant huit jours bien des remédes adoucissans; on me saigna du bras & du pied; mes urines sortirent

mais difficilement, & avec des grandes douleurs ; au bout du huitiéme jour il fallut me faire ſonder ; M. le Comte m'introduiſit la ſonde, & la laiſſa juſqu'au lendemain ſept heures du matin. En la retirant la pierre qui étoit dans la veſſie aïant ſuivi la ſonde s'arrêta dans le canal près l'anus. Je le crus percé, & y portant la main, je ſentis une groſſeur qui me paroiſſoit comme une noix. Les Chirurgiens me conſolérent, me diſant que la pierre pourroit paſſer ; & que s'il falloit en venir à l'opération, elle ſeroit aiſée & ſans danger.

Trois heures après, avec de grandes douleurs, la pierre avança juſques ſous les teſticules ; on injecta de l'huile dans le canal à pluſieurs repriſes ; mais il n'en reſtoit pas. A force de preſſer, depuis onze heures juſqu'à quatre heures, la pierre avança juſques ſous le gland. Il ſe forma en un inſtant un gonflement ſi conſidérable que le prépuce coupoit la verge deſſous le gland, & l'obligeoit par l'étranglement à ſe courber par deſſus. Le gland étoit gros comme le poing, & le prépuce fort enflé par deſſous. Il en fallut venir à une opération qui fut faite à ſix heures & demie. Le ſieur le Comte

coupa par dessus le prépuce qui étrangloit le gland; après quoi il coupa des deux côtés par-dessus des parties du prépuce, comptant se donner du jour pour fendre l'Urethre, & avoir la pierre; mais n'aïant pu trouver du jour il a fendu le gland du côté gauche depuis sa racine, & malheureusement la pierre en se faisant jour avec les urines qui étoient en abondance, a déchiré le canal jusqu'au bout, à ce qu'il dit à M. de Lapeyronie lorsqu'il se donna la peine de venir voir la plaie le quatriéme jour.

J'ai été hors de danger en douze jours. Depuis la guérison, de tems en tems il sortoit du canal une petite matiére fort claire, qui tachoit ma chemise, mais très-légérement, que l'on a attribuée au déchirement que la pierre avoit fait dans le canal, & qui s'est passée dans l'espace de quatre mois sans rien faire. Le jour de la Fête Dieu 1744, je fus atteint d'une rétention totale depuis deux heures après midi jusqu'à onze heures du matin, que le sieur Olivier, Chirurgien, me fit prendre d'une boisson qu'il fit faire chez l'Apoticaire, & demie heure après mes urines se firent jour avec violence, & je crois qu'il y avoit une pierre; ce que je

n'ai pu vérifier, étant dans un allée lorſque je les rendis.

Je n'ai point eu depuis de rétentions totales ; mais de tems en tems des douleurs, & j'urinois en petite quantité, quelquefois fort menu. La ſemaine de la Pentecôte derniére je fus très-incommodé de douleurs dans les reins avec fiévre. Je fus ſaigné deux fois le ſamedi, &, après des bouillons & lavemens rafraichiſſans, je fus purgé avec deux onces de manne, & un demi paquet de ſel de Seignete, qui m'a fait beaucoup d'effet. Sur les cinq heures après midi il me prit des douleurs trés-vives dans la verge avec des demangeaiſons & des cuiſſons. Il fallut me préſenter plus de vingt fois, pour rendre plein un verre de petites glaires toutes tachées d'un ſang très-vif, & cela dans l'eſpace de quatre heures, avec de grands efforts. Dans l'eſpace des deux heures ſuivantes j'en rendis un verre ; mais les glaires étoient plus groſſes, & tachées de ſang ; & avant minuit je rendis deux glaires qui ne ſe diviſerent point en paſſant, & qui remplirent un verre ; elles étoient auſſi teintes de ſang, & le tout ſans une goutte d'urine ; ce qui m'a cauſé une ſi grande

foiblesse que je me trouvois mal lorsque j'étois débout.

Depuis 1739, je rendois dans mes urines gros comme une moitié d'œuf, de glaires de diférentes couleurs.

Le 30 Novembre dernier je fis dix-sept lieues à cheval pour me rendre de chez moi à Fontainebleau, & le lendemain après le lever du Roi, j'eus une suppression d'urine totale. Je pris des lavemens de graine de lin. Etant couché & échauffé dans le lit, lorsque je pouvois comprimer un endroit sous les testicules il se filtroit quelques gouttes d'urine, qu'il falloit à tous momens rejetter avec des douleurs & des efforts inconcévables.

Monsieur Hevin, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, m'ayant saigné & ordonné les bains, dans les premiers jours les urines se sont filtrées, cependant la fiévre survint après le sixiéme bain. Lorsqu'elle fut passée, je le repris & fut purgé avec la casse & la manne, ce qui m'a fait beaucoup d'effet, par les selles, mais rien par les urines; car dans les derniers bains je n'urinois que lorsque je pouvois comprimer un endroit du canal sous les testicules, & avec de très-

grandes douleurs & efforts. Ayant pris inutilement treize bains, M. Hervin m'a conſeillé d'aller à Paris chez M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, où je ſuis deſcendu le 14 Novembre. Deux heures après qu'il m'eut mis la premiére ſonde j'ai uriné un peu épais ; le lendemain les urines étoient épaiſſes & puantes, pleines de glaires, de pus, & comme de brique écraſée. Un obſtacle qui étoit ſous les teſticules aïant été paſſé le troiſiéme jour la fiévre m'a pris avec violence ; j'ai rendu du ſang après les urines ; à midi les douleurs étoient vives tant en urinant qu'après avoir uriné ; l'après midi & le ſoir j'ai rendu beaucoup de ſang dans les urines, qui étoient très-puantes ; elles ont entaîné des pierres qui étoient logées dans le canal ſous les teſticules à l'endroit où, lorſque je pouvois comprimer, il ſe filtroit quelques gouttes d'urine, mais claire comme de l'eau. Les douleurs ont cependant continué. Le Dimanche 19, M. Daran en mettant la ſonde ſentit une pierre qui occaſionna une petite teinture de ſang, & le lundi 20 la derniére pierre s'eſt délogée, les douleurs ont ceſſé, & le canal s'eſt conſolidé en trois jours, en ſorte que les

urines ſont ſorties à plein canal & ſans douleur. Dans la ſemaine en mettant une ſonde un peu groſſe j'ai ſenti une grande douleur à quatre pouces du bout de la verge. Quatre heures après en retirant la ſonde j'urinai avec douleur, & à la fin des urines il ſortit dix à douze groſſes gouttes de ſang qui m'effrayerent beaucoup. Quand j'urinai quatre ou cinq heures après, à la fin des urines j'eus encore des douleurs ; il eſt auſſi ſorti une teinture de ſang. Je paſſai la nuit avec une petite ſonde qui ne put pas entrer comme les autres avoient fait la veille à cauſe des douleurs que je ſentois. Le lendemain matin, après que la ſonde fut retirée, j'urinai & il ſortit de la verge une petite lame de plomb longue comme la moitié d'une petite épingle & plus mince, avec deux petis morceaux d'un rouge jaunâtre, qui apparemment renfermoient le plomb, & qui étoit dans le canal depuis l'opération qui m'a été faite en 1743. Cette paille s'étant détachée d'une ſonde de plomb dont on me fit faire uſage après cette opération, à deſſein d'élargir le canal ; & il y a apparence que toutes les pierres qui y étoient ſous les teſticules & que les ſondes de

M Daran ont fait ſortir, en étoient empêché par le rétréciſſement que cet obſtacle cauſoit au canal. La cicatrice de l'entrée du canal étoit ſi étroite que dans les premiers jours, M. Daran avoit de la peine à faire entrer la plus petite ſonde ; mais aujourd'hui l'entree eſt auſſi large que le canal. M. Daran m'a ramené à Verſailles le 4 Novembre parfaitement rétabli, & urinant très-librement. J'ai repris mon ſervice, &, ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'après quinze jours des plus cruelles ſouffrances à Fontainebleau, après treize bains, après un tems conſidérable paſſé ſans manger ni dormir, enfin après dix à onze jours de douleurs vives chez M. Daran, je ſuis tellement revenu en embonpoint en huit jours, qu'il ne paroît pas que j'aie ſouffert; auſſi ce changement a-t-il ſurpris tous ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu à la Cour, qui m'ont vû partir mourant de Fontainebleau; de ſorte que ſi j'avois été encore trois ou quatre jours ſans ſecours j'aurois eû la veſſie gangrenée ; auſſi puis-je affirmer que je dois la vie à M. Daran; ce que je déclare avec autant de plaiſir que de reconnoiſſance.

Je prie M. Daran de rendre ma rela-

tion publique, étant bien aise que ceux qui se trouveront dans mon état, sçachent que le reméde de M. Daran est très-efficace pour détruire tous les embarras du canal de l'urethre de quelque nature qu'ils soient. A Paris ce 20 Décembre 1747. de MAISONNEUVE, Valet de Garde-Robe du Roi.

Certificat de M. Hevin.

Je soussigné, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Maître Démonstrateur Roïal, & Sécrétaire de l'Académie Roïale de Chirurgie pour les correspondances, certifie que M. de Maisonneuve, valet de garde-robe du Roi, attaqué depuis plusieurs années d'une maladie de l'urethre & du col de la vessie, dans un accès de laquelle j'ai eu occasion de le voir au dernier voïage que la Cour a fait à Fontainebleau, s'étant adressé par mon conseil à M. Daran, Chirurgien du Roi par quartier, pour être traité de cette maladie, ce Chirurgien l'a mis aussitôt à l'usage de son reméde, dont l'administration a été si heureuse, & le succès si prompt, qu'en peu de jours le malade est revenu prendre son service

auprès du Roi, & eſt abſolument délivré de tous les accidens de ſa maladie. Je l'ai vu rendre ſes urines de ſuite, en grande quantité, & à plein canal, ſans reſſentir aucune douleur, ni faire aucun effort. La cure n'a duré que depuis le 14 Novembre juſqu'au 4 Décembre. Le ſuccès de la cure de Monſieur de Maiſonneuve, joint à pluſieurs autres que j'ai eu occaſion de vériſier, me prouve que la méthode de M. Daran pour traiter les maladies de l'urethre eſt très-efficace & préférable à toute autre. A Verſailles le 12 Décembre 1747.

Signé, HEVIN,



LETTRE IV.

De Monsieur Chicoyneau, Premier Médecin du Roi, a Madame B ..... qui le consultoit sur la maladie de son mari, & sur la confiance qu'on devoit avoir à la méthode de M. Daran. On trouvera l'état de cette maladie dans une des Observations qui sont la troisiéme Partie de cet ouvrage, avec le Certificat de M. d'Herment, Doyen des Médecins ordinaires du Roi, & de ceux de la Faculté de Paris.

» MADAME,

» Après vous avoir rendu mille graces » de cette continuation de confiance, » dont vous voulez bien m'honorer en » me demandant mon avis sur les talens » de M. Daran, je ne puis que vous certifier qu'autant que j'en puis juger par » mes petites lumieres, je le reconnois » pour un Maître des plus éclairés & des » plus exercés en ce qui s'appelle l'Art » de Chirurgie, & surtout dans ce qui » concerne les petits ulcéres, ou les ex» croissances qui se forment dans le ca-

» nal de l'urethre destiné à la sortie des
» urines, en sorte qu'il s'est acquis dans
» le traitement de ce dernier genre de
maladies, par un nombre presqu'in-
» fini de cures surprenantes, une répu-
» tation supérieure à celle des autres
» Maîtres de la même profession, les
» plus renommés; je dois aussi lui rendre
» cette justice qu'il est rempli de fran-
» chise & de probité, de maniere que,
» s'il est vrai comme vous me le mar-
» quez, qu'il vous répond de la guérison
» de la fistule dont M. votre Epoux est
» attaqué, je vous avoue que je me con-
» fierois à lui sans la moindre reserve.
» C'est en peu de mots le témoignage
» que je me crois obligé de vous rendre,
» par rapport à M. Daran, & je profite
» avec plaisir de cette occasion, pour
» vous assurer qu'on ne peut être plus
» sensible que je le suis aux marques de
» votre estimé, ni être avec un attache-
» ment plus respectueux,

» MADAME,

» Votre très-humble &
» tèrs-obéissant serviteur
» CHICOYNEAU.

A Choisy-le-Roi le 4 Septembre 1749.

LETTRE V.

De Monsieur Bruhier, Docteur en Médecine, Censeur Royal des Livres, & l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, à M. Manget, Docteur aggrégé au Collége des Médecins de Genéve.

» MONSIEUR,

» Vous prenez trop d'intérêt au bien » de la société, & spécialement à celui » que la Médecine lui procure, pour » avoir été indifférent sur les cures opé- » rées par M. Daran. Vous n'ignorez » pas que les maladies de l'urethre, dont » il fait, & fera son unique occupation, » ont toujours été la pierre de scandale » de la Chirurgie, comme l'objet des » recherches & des études de ceux qui » la professent. Vous sçavez aussi que » les succès n'ont poit répondu aux pei- » nes qu'ils se sont données, & que, si » quelques malades ont eu le bonheur » de guérir, le plus grand nombre, » toujours flottant entre la vie & la » mort, n'a pû soulager les vives dou- leurs

» leurs dont il étoit la proie, & se garantir des accidens les plus fâcheux, » & les plus ménaçans, que par une » cure palliative. Heureux encore si le » secours des sondes de plomb, ou autres équivalens, a pû prévenir les derniers malheurs, comme celui d'avoir » le périnée criblé de fistules, ou d'être » obligé, pour sauver une vie souvent » plus à charge que la mort même, de » s'en procurer; comme il arrive toujours à ceux que l'opiniâtreté des retentions d'urine met dans la nécessité » de souffrir la ponction ou l'incision au » périnée.

» J'ai eu l'honneur de vous envoïer » dans le tems, la Lettre où M. Boyer, » Chirurgien de Montpellier, fait le » détail de sa maladie, & de sa guérison, & l'histoire singuliére du voïage » de M. Daran de Marseille à Paris. » Je vous promis en même tems de vous » informer des succès de sa Pratique qui » viendroient à ma connoissance. Je » suis présentement en état de satisfaire » votre louable curiosité. Voici ce que » j'ai vû, invité comme bien d'autres » par M. Daran à suivre le traitement » de quelques-uns de ses malades.

» Le premier qui se présenta, étoit un
» Charcutier de cette ville, que je con-
» noissois de longue-main. Il avoit eu
» cinq gonorrhées, dont la derniére
» avoit été accompagnée d'un ulcére
» chancreux au prépuce, & de dou-
» leurs par tout le corps. Le grand re-
» méde, par lequel on l'avoit fait paf-
» ser, n'aïant pas soulagé sa difficulté
» d'uriner, le plus incommode de tous
» ses accidens, il fut attaqué d'une ré-
» tention totale, & il étoit dans les
» horreurs de cet état lorsqu'il vint chez
» M. Daran. Il le fit uriner sur le champ;
» il le mit ensuite à l'usage de ses remé-
» des. Je l'ai vû plusieurs fois chez M.
» Daran, se louant extrèmement de leur
» effet. Je l'ai rencontré depuis peu de
» tems, & il m'a encore tenu le même
» langage.

» Le sort d'un autre malade que je
» vis en même tems est bien plus triste
» à mon gré. Une seule gonorrhée,
» des plus bénignes en apparence, &
» traité fort méthodiquement, pro-
» duisit dans l'urethre des embarras
» promptement suivis d'une diminu-
» tion si considérable du fil des urines,
» que la rétention totale ne se fit gué-

» res attendre. M. Daran les fit ſortir
» ſur le champ ; détruiſit en deux mois
» & demi pluſieurs excroiſſances qui
» obſtruoient le canal ; & renvoïa le
» malade parfaitement guéri.

» Le cas d'un troiſiéme, qui vint ex-
» près de Nevers pour ſe mettre entre
» ſes mains, a beaucoup de reſſemblan-
» ce avec le premier des précédens. Il
» n'avoit eu que quatre gonorrhées
» bien traitées, & en apparence bien
» guéries. Cependant, huit ans après
» la derniére, il fut attaqué d'une reten-
» tion d'urine que rien n'avoit annon-
» cé, & qui n'eut de rechûte qu'au bout
» de quatre ans. Mais cet accident de-
» venant inſéparable des moindres ex-
» cès, le malade ſongea à en faire dé-
» truire la cauſe, qui étoit une excroiſ-
» ſance & un ulcére auprès des glandes
» de Cowper. Il y avoit quatorze heures
» qu'il n'avoit uriné lorſqu'il ſe préſen-
» ta à M. Daran. En deux mois il fut
» parfaitement guéri.

» L'obſervation ſuivante m'intéreſſe
» plus que les précédentes, parce que
» je n'en ai pas été un ſpectateur oiſif.
» M. Daran eſt dans l'uſage de n'entre-
» prendre aucun malade ſans le faire

„ viſiter par un Médecin ou un Chirur-
„ gien. Je fus choiſis pour cette fonc-
„ tion, & j'appris de M. L.... qu'aïant
„ vécu au ſervice comme font ordinai-
„ rement les Officiers, il avoit eu une
« chaudepiſſe cordée qu'il crut parfai-
„ tement guérie. Mais quelque tems
„ après, ſans avoir couru de nouveaux
„ haſards dans ce genre, & même après
„ avoir embraſſé une profeſſion bien
„ oppoſée, il fut attaqué d'une réten-
„ tion d'urine ſi conſidérable, que ce ne
„ fut qu'apres beaucoup de remédes
„ qu'on put introduire l'algalie. Le mê-
„ me ſecours n'aiant pu être employé
„ dans un pareil accident qui ſuivit de
„ pres, & ſçachant du Chirurgien que
„ c'étoit par rapport à des excroiſſan-
„ ces qui bouchoient l'urethre, il vint
„ de Lyon à Paris, ſe mettre entre les
„ mains de M. Daran, qui lui trou-
„ va près des canaux excrétoires des
„ véſicules ſéminales une excroiſſance
„ qui me parut fort ſenſible par la dou-
„ leur que produiſit le contact de la
„ ſonde, toutes fléxibles que ſoient cel-
„ les qu'emploie M. Daran, & malgré
„ la dextérité avec laquelle il les ma-
„ nie. Il repartit deux mois après, uri-

» nant à plein canal, & ſans la moin-
» dre douleur.

» Ces cures, quoique belles, ne ſont
» pourtant rien en comparaiſon de deux
» que je vous ai gardé pour les dernie-
» res, comme les plus brillantes, l'or-
» dre des tems étant ici aſſez indifférent.
» L'une eſt d'un Interprête du Roi, &
» l'autre eſt d'un Officier de diſtinction.

» Dix-huit ans ſe ſont écoulés depuis
» que le premier contracta une gonor-
» rhée virulente, dont il ſe crut bien
» guéri; mais il y a quatre ans que l'é-
» coulement reparut, quoique ſans
» douleur. Deux ans après les urines
» ſortirent avec beaucoup d'ardeur, &
» leur paſſage devint ſucceſſivement ſi
« difficile, qu'elles ne ſortirent plus
» que comme un filet, ſouvent goutte
» à goutte, & avec des douleurs inſup-
» portables. L'écoulement virulent con-
» tinuoit toujours, &, pour ſurcroît de
» maux, il ſurvint une incontinence
» d'urine. Le canal de l'urethre ſe trou-
» va bouché juſqu'à quatre ou cinq li-
» gnes du bout du gland, ſans qu'il pa-
» rût le moindre rétréciſſement de ſon
» diamétre, preuve certaine d'u-
» ne vraie excroiſſance. Cette excroiſ-

» ſance ne laiſſoit couler l'urine qu'à
» travers un petit trou où le ſtilet le plus
» délié paſſoit à peine. M. Daran aïant
» fait viſiter ce malade par une grande
» quantité de Médecins & de Chirur-
» giens, mit en fonte l'hyperſarcoſe,
» qui ſe trouva avoir près de trois pou-
» ces de longueur. Quand elle fut dé-
» truite, on découvrit un ulcére près
» des proſtates. Il fut détergé & cicatri-
» ſé, & le malade parfaitement guéri
» en trois mois. Je le rencontre tous les
» jours jouiſſant de la meilleure ſanté.
» Je viens à la derniere hiſtoire, & je
» me renferme dans les circonſtances
» les plus intéreſſantes.

» M. le Chevalier de G...... aïant
» eu pluſieurs gonorrhées, s'apperçut
» d'une diminution ſi conſidérable du fil
» de ſes urines, & fut en conſéquence
» attaqué de rétentions ſi cruelles, qu'il
» ſe mit entre les mains d'un prétendu
» guériſſeur de carnoſités, qui porta
» dans l'urethre un cauſtique, lequel,
» au lieu de détruire l'obſtacle, corroda
» non-ſeulement le canal-même, mais
» juſqu'à la peau qui ſert de fourreau à
» la verge. Il en réſulta une fiſtule énor-
» me, laquelle, étant ſituée entre l'ob-

» ſtacle & le bulbe de l'urethre, pro-
» cura pendant vingt-trois ans une ſor-
» tie libre aux urines. A quelque cho-
» ſe, malheur eſt bon, dit un ancien
» proverbe. Le malade aïant renoncé
» aux plaiſirs de l'amour, n'auroit ja-
» mais penſé à venir trouver M. Daran,
» ſi l'urine avoit continué de ſortir li-
» brement; mais il devoit être expoſé
» à de nouveaux malheurs. Le canal
» s'embarraſſa une ſeconde fois entre
» le bulbe de l'urethre & la fiſtule, &
» les retentions s'étant miſes de la par-
» tie, il fallut aller au devant des rechû-
» tes, qui pouvoient devenir funeſtes.
» M. Daran commença par attaquer
» une excroiſſance qui ſe trouvoit au-
» près des proſtates; & pour mieux
» faire connoître à beaucoup de Méde-
» cins & de Chirurgiens, qu'il appella
» ſucceſſivement, pour leur faire voir à
» l'œil la carnoſité qui étoit entre la
» fiſtule & le gland, & qui bordoit la
» fiſtule, où elle paroiſſoit de la groſſeur
» & de la forme d'un gros haricot, il
» attaqua avec ſon reméde cette ex-
» croiſſance, qui fut détruite plutôt que
» celle qui étoit voiſine des proſtates:
» celle-ci céda enfin à ſon tour, quoi-

» qu'avec peine, & le malade, qui » auroit été obligé de quitter le service, » par rapport à la difficulté d'uriner, » est parti pour rejoindre son Régi- » ment, urinant librement & sans dou- » leur ; ce qui a été constaté, ainsi que » le mal, par Messieurs Falconet, Mé- » decin Consultant du Roi, de Castera » & Boyer, Médecins ordinaires du » Roi, Ferrein, Professeur Roïal, Com- » balusier, ancien Professeur dans l'u- » niversité de Valence, & Médalon, » Docteur en Médecine.

» Je ferois tort à votre sagacité, MON- » SIEUR, si je m'amusois à faire de lon- » gues réflexions sur ces histoires. Elles » prouvent, contre les sentimens des » Médecins & Chirurgiens célébres, » qu'il y a des carnosités ; elles font » toucher au doigt qu'il peut exister pen- » dant longtems dans l'urethre des ulcé- » res, qui donneroient sans doute des » marques visibles de leur existence, » s'ils n'étoient point masqués par de » mauvaises chairs, ou détergés par l'u- » rine, laquelle, emportant le pus à » mesure qu'il s'amasse, l'empêche de » sortir en gouttes sensibles ; elles font » voir par conséquent que les suites des

» gonorrhées ſont beaucoup plus fâ-
» cheuſes qu'on ne ſe l'imagine, puiſ-
» qu'elles ſont très-long-tems à ſe ma-
» nifeſter, & qu'elles ſe déclarent bruſ-
» quement ; nouvelle raiſon pour dé-
» tourner la jeuneſſe de s'expoſer à de
» dangereux plaiſirs qui cauſent dans la
» ſuite bien des larmes ; elles prouvent
» enfin qu'on a eu le bonheur de décou-
» vrir un reméde inutilement cherché
» juſqu'à nos jours pour guérir radica-
» lement les ſuites funeſtes qu'entraî-
» nent ſouvent les gonorrhées, en ap-
» parence les plus bénignes.

» Pour moi je regarde la découverte
» de M. Daran comme une des plus
» importantes en Chirurgie ; & je ne
» puis aſſez m'étonner de voir qu'il y
» ait encore des Chirurgiens célébres
» qui ne donnent point à ſa nouvelle
» méthode les louanges qu'elle mérite.
» Je me ſers ſans balancer d'un terme
» que je ſçais n'être point de leur goût ;
» mais, je ne vois pas qu'on puiſſe rai-
» ſonnablement & équitablement con-
» teſter le nom de nouvelle méthode
» à celle qui réuſſit différemment ſur
» tous ceux pour qui on l'emploie. Au

» reſte elle ne guérit pas les maladies
» compliquées avec celles de l'urethre ;
» mais l'on ne doit point reprocher à
» l'inventeur de ne pas réuſſir dans les
» maladies ſur leſquelles ſon reméde
» n'a point de priſe.

» Si vous me demandez à préſent
» ce que je penſe de la ſolidité des cu-
» res qu'il opére, j'aurai l'honneur de
» vous répondre qu'en jugeant de l'a-
» venir par le paſſé, on ne doit avoir
» aucune inquiétude ſur ce point. Le
» témoignage que M. Bertrand, Mé-
» decin de Marſeille, rend à Monſieur
» le premier Médecin, met cette vé-
» rité en évidence. D'ailleurs, com-
» me ce n'eſt qu'en emportant par la
» ſuppuration la cauſe du mal que le
» reméde opére, il n'y a pas de rai-
» ſon de craindre une rechûte. Au reſ-
» te, quand il y en auroit, ne ſeroit-
» ce pas toujours beaucoup pour les
» malades d'avoir paſſé pluſieurs an-
» nées ſans être victimes des douleurs
» les plus vives, & de ſçavoir à qui
» s'addreſſer pour en prévenir le re-
» tour, s'ils y avoient la moindre diſ-
» poſition ? Je pourrois vous entrete-

» nir de plusieurs cas beaucoup plus
» curieux, & plus intéressans que ceux
» que je vous envoie; mais je me ren-
» ferme dans ce que j'ai vû. Je suis
» très-parfaitement,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
BRUHIER.

LETTRE VI.

De Monsieur Manget, Médecin de Genêve, à Monsieur Daran.

» MONSIEUR,

» J'ai lû avec beaucoup de plaisir vos
» Observations sur les maladies de l'uré-
» thre. Je n'avois pas la foi aux carnosi-
» tés. Vous avez fait de moi un Proséli-
» te. Je souhaiterois que ma conversion
» vous donnât un relief qui servît à vous
» marquer ma reconnoissance.

» J'ai vu ici une de vos merveilles

„ Marſeilloiſes qui m'a confirmé dans
„ l'idée que j'avois de votre habileté ;
„ mais permettez, Monſieur, qu'en
„ vous témoignant ma joie, pour l'uti-
„ lité du genre humain, de cette nou-
„ velle découverte, je vous faſſe part de
„ la crainte que j'ai, qu'elle ne ſe perde
„ avec vous, ſi vous ne prenez des pré-
„ cautions contre une mort ſubite à la-
„ quelle nous ſommes tous expoſés. Ce
„ ſeroit un vol fait au public, dont le
„ crime ſeroit proportionné au prix du
„ tréſor qu'il perdroit. Je ne doute pas,
„ Monſieur, que votre zéle pour les pro-
„ grès de la Médecine, & votre charité,
„ ne vous portent à tranſmettre à la
„ poſtérité un bien dont la poſſeſſion doit
„ vous immortaliſer. Je vous ſouhaite,
„ en attendant, une continuation des
„ avantages actuels qui vous ſont ſi légi-
„ timement dûs.

„ » Si mon témoignage, ſur un ſeul
„ exemple, pouvoit être de quelque
„ poids, je le donne ici avec grand plai-
„ ſir, tant par reconnoiſſance pour vous,
„ Monſieur, que par la conſidération du
„ Public, dont je voudrois que chaque
„ individu fût informé du bien que vous
„ pouvez lui procurer.

» Je ſuis avec la plus parfaite conſidé-
« ration,

» MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéiſſant Ser-
» viteur, MANGET.

LETTRE VIII.

De Monſieur Boyer, ci-devant Chirurgien Major des Grenadiers à cheval de S. M. C. à Monſieur Montagne, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

» QUelque connu que ſoit aujour-
» d'hui Monſieur Daran par le
» bruit qu'ont fait lès cures qu'il a opé-
» rées dans Marſeille; celles dont j'ai été
» le témoin, & la mienne en particulier,
» à laquelle vous voulez bien prendre
» part, m'ont tellement frappé, que
» je ne me ſçaurois défendre plus long-
» tems de vous en rendre un compte
» fidéle. Vous ſçavez, Monſieur, quel-
» le étoit ma ſituation avant que j'euſ-
» ſe oui parler du talent que poſſéde ce

» Chirugien pour le traitement des maladies de l'urethre. Egalement accablé » par les ſuites funeſtes de mon mal, » & par la perſuaſion intime qu'il étoit » ſans reſſource, je m'étois vû pluſieurs » fois à deux doigts de la mort, & je » m'attendois enfin à en devenir bientôt la victime.

» L'Art de guérir a des attraits bien » propres ſans doute à fixer un état de » vie : quiconque, en l'embraſſant, y » porte les talens néceſſaires, & une ap» plication aſſidue, goûte la ſatisfac» tion de ſoulager des malheureux. Il a » ſouvent celle de leur rendre & de leur » conſerver la ſanté, regardée par tous » les hommes comme le plus précieux » don de la nature. Mais que ſon ſort eſt » accablant, quand il tombe malade lui» même ! quelques grandes lumiéres » qu'il ait acquiſes, & quelque expérien» ce qu'il ait, le tout ne lui ſert ſouvent » qu'à aigrir ſes douleurs ; & la connoiſ» ſance qu'il a des bornes de ſon Art, » le privant des conſolations qui ſou» tiennent les autres malades, même » dans le tems qu'on en déſeſpére, ingé» nieux à ſe groſſir l'idée du mal qui » l'afflige, il ſe plaint bientôt de l'effet

» trop lent des remédes, & se compte
» déja perdu, quoiqu'il n'y ait souvent
» rien à craindre. La maladie se rend-
» elle plus sérieuse, & les remédes qui
» peuvent la vaincre cessent-ils d'opé-
» rer ? Menace-t-elle de devenir incura-
» ble ? S'agit-il enfin d'un mal doulou-
» reux ? Quel surcroît de malheurs pour
» un malade qui connoît son état ! vous
» sentez, Monsieur, que cette digression
» n'est nullement déplacée ici. Ce n'est
» qu'une légére ébauche de l'état que j'ai
» éprouvé, & j'aurois à pousser mes ré-
» flexions bien loin, si je devois vous
» retracer ici toutes celles qui m'ont
» occupé depuis le commencement de
» ma maladie.

» Instruit par les sçavantes leçons
» que vous nous faisiez, Monsieur, il y
» a vingt-cinq à trente ans, sur l'Ana-
» tomie & sur la Chirurgie, dans les-
» quelles vous aviez les Astruc pour ému-
» les & les Ferrein pour éléves, j'avois
» appris que la vessie faisant un des vis-
» céres du corps humain des plus sensi-
» bles, l'urethre qui n'en est que la con-
» tinuation est d'un sentiment d'autant
» plus vif, que ce canal est fort étroit,
» & ses filets nerveux très-approchés.

» La Pratique m'a convaincu enſuite de
» cette vérité ; mais ce que j'ai ſouffert
» a été pour moi la plus forte de toutes
» les leçons.

» Ce fut en 1720, qu'engagé à une
» de ces parties où la bouillante jeu-
» neſſe ne court que trop ſouvent, j'eus
» bientôt de cuiſans regrets pour des
» plaiſirs qu'on ne ſe procure gueres ſans
» les payer bien cher dans la ſuite. Ce
» ne fut d'abord qu'une gonorrhée or-
» dinaire, de laquelle je me crus d'autant
» mieux traité, qu'elle diſparut entiére-
» ment après un uſage réglé de remé-
» des les mieux connus. Elle me laiſſa
» jouir d'une bonne ſanté juſqu'en l'an-
» née 1740. Qui auroit cru qu'un terme
» auſſi long pût ne pas être le ſçeau de
» la ſanté la mieux affermie ! devenu
» ſage à mes dépens, je n'avois eu de-
» puis aucun reproche à me faire, & je
» me flattois plus que jamais de jouir du
» fruit de mon répentir, lorſque je
» m'apperçus de la diminution du fil de
» mes urines, & que leur ſortie ſe ren-
» doit pénible & doulouleuſe. La fatigue
» du cheval, que mon emploi de Chi-
» rurgien Major des Grenadiers de S. M.
» C. exigeoit de moi, augmenta beau-

» coup mon mal, & notre départ pour
» l'Italie ne me donnant pas le tems de
» faire les remédes qui auroient pû
» me ſoulager, les fatigues de la cam-
» pagne, & l'inclémence de l'air des
» montagnes de Savoye, irriterent ſi
» fort ma ſituation, que la ſtrangurie,
» qui s'étoit annoncée avant de partir,
» devint de jour en jour plus cruelle.
» Beaucoup des glaires, qui ſortoient
» preſqu'à tous momens de l'urethre, &
» que je ne pouſſois dehors qu'à force
» de douleurs, me mirent bientôt hors
» d'état d'agir. Une attaque enfin d'iſ-
» churie, qui faillit m'enlever, m'obli-
» geant d'abandonner le ſervice, je ne
» ſongeai plus qu'à mon propre danger,
» & aux moïens d'en ſortir, s'il étoit
» poſſible. Je me fis tranſporter au plutôt
» à Montpellier, où, à la faveur des ſoins
» que vous me fîtes la grace de m'ac-
» corder avec M. Baracy, à qui je dois
» tant, j'eus le bonheur de me rétablir
» un peu; mes ardeurs d'urine diminue-
» rent; & quoique mon emploi eût été
» déja rempli, ſentant renaître avec mes
» forces mon zèle pour le ſervice du
» Roi, je cédai aux ſollicitations de
» Meſſieurs les Officiers du Régiment

» de Pavie Dragons, cantonné à Aramont sur le Rhône, où, m'étant rendu pour deux opérations qui m'y demandoient, aussitôt après les avoir fait, me voïant à la veille d'entrer en campagne, je revins à Montpellier pour quelqu'affaire. J'y étois à peine arrivé, qu'il m'y survint une petite tumeur au périnée, occasionnée sans doute par la compression qu'avoit souffert l'embarras que j'avois dans l'urethre duquel partoient tous mes maux. Cette tumeur s'accrut dans peu, & devint de la grosseur du poing. J'appellai M. Serree, habile Chirurgien de Montpellier, qui en fit l'ouverture. Il s'apperçut que l'urethre étoit percée, ainsi que je l'avois appréhendé, ce qui m'annonça une fistule, d'autant plus rédoutable, que j'en prévoïois toutes les suites. La crainte de cet événement prochain m'occupoit nuit & jour, & méditant sans cesse sur les moïens de m'en mettre à l'abri, dès le quatriéme jour je priai M. Serree, que je sçavois fort nécessaire ailleurs, & à qui je voulois cacher mon dessein, de crainte qu'il ne s'y opposât, de s'épargner la peine de venir si souvent.

» Profitant de ſon abſence, j'exécutai
» ſans délai ce que j'avois reſolu. Je
» paſſai une ſonde de plomb par l'ouver-
» ture de l'opération, & la faiſant ſortir
» par une fort petite iſſue que la matiére
» s'étoit faite avant l'opération, je par-
» vins après bien de la peine à couper
» ce petit trajet ; qui me parut bien
» grand, eu égard à la douleur que je
» reſſentis. La guériſon de ma fiſtule
» ſuivit de près, de maniere qu'en moins
» de deux mois, me voïant en état de
» me mettre en marche, je fus joindre
» l'armée en Piedmont. J'arrivai à une
» journée de Démont, où je fus con-
» traint de m'arrêter à cauſe d'un acci-
» dent d'iſchurie qui me tourmenta pen-
» dant quatre jours, & auquel je ne
» comptois nullement ſurvivre. Après
» en être ſorti, ma ſituation n'en fut
» pas meilleure, ma veſſie ſe trouvant
» pleine de glaires, dont la ſortie me
» cauſa plus d'accidens que la rétention.
» Je perdis pour lors entiérement cou-
» rage, & renonçant de nouveau à me
» charger de la ſanté d'autrui, je n'eſ-
» pérois même plus de parvenir jamais
» à rétablir la mienne. Je ne m'occupai
» que du ſoin de me faire porter au plu-

» tôt chez moi, où la diette la plus ri-
» goureuse, & l'infusion de fleurs de
» mauve pour toute boisson, furent mon
» unique ressource. Vous sçavez, Mon-
» sieur, que j'y endurai pendant six
» mois les douleurs les plus cruelles,
» dont j'attendois tous les jours la crise
» funeste, lorsque je fus instruit de l'arri-
» vée de M. Daran à Montpellier.

» Quelque bien qu'on eût affecté de
» m'en dire, & quelque succès qu'on
» m'en eût appris, mes premiers pas vers
» lui ne furent pas ceux de la confiance.
» Combien de prétendues guérisons en
» tout genre de maladie ne sçavois-je
» pas n'avoir d'autre fondement qu'un
» bruit populaire! Pouvois-je ne pas
» suspecter un guérisseur de carnosités?
» Votre prudence, Monsieur, m'appre-
» noit aussi à douter. M. Daran n'avoit
» pas encore l'honneur d'être connu de
» vous, ni de plusieurs de vos illustres
» confreres; il falloit pour le bonheur
» de bien des malades, & pour le mien
» en particulier, qu'avant de se rendre
» à la Capitale, seul théâtre digne d'un
» talent tel que le sien, il eût à passer
» par Toulouse pour y voir sa famille
» dont il étoit séparé depuis près de

» vingt ans. Ce détour le fit venir à » Montpellier, où vous, Monſieur, & » pluſieurs autres Médecins & Chirur- » giens des plus habiles, ne fûtes pas » fâchés de juger par vous-mêmes d'un » homme de l'Art, dont les ſuccès dans » la partie de la Chirurgie la plus in- » grate faiſoient déja tant de bruit. » Quelque grand préjugé que des ma- » lades de votre ville nouvellement ar- » rivés de Marſeille & guéris entre ſes » mains fiſſent en ſa faveur, combien » n'importoit-il pas que de nouveaux » ſuccès opérés ſous vos yeux puſſent » ſervir à confirmer tous les autres ? » Peu de malades, qui euſſent beſoin de » M. Daran, qui ne s'empreſſaſſent de » e mettre entre ſes mains dès les pre- » miers jours qu'il fut arrivé. Quoique » ma confiance ne fût pas la plus en- » tiére, je ſouffrois trop pourtant pour » ne pas faire comme les autres. Après » nous avoir mûrement examinés, il ſe » chargea de nous guérir tous, mais ce » fut à une condition que je n'aurois ja- » mais devinée. Il exigea que ceux dont » la ſituation étoit la plus ſérieuſe con- » ſentiſſent à le ſuivre juſqu'à leur gué- » riſon. Nul de nous que l'eſpérance

» d'y parvenir n'eût fait aller au bout du
» monde. Mais jugez, Monsieur, de
» mon étonnement, dès les premiers
» jours que nous fumes en route, peu
» accoutumés à voir courir la poste aux
» malades après leur Médecin, M. Da-
» ran prit sur lui de nous faire voïager
» de même. Ma surprise ne fit qu'aug-
» menter quand il nous fit cesser la diet-
» te, & boire du vin tout comme en
» santé. Ce début, selon moi, étoit fort
» singulier, & me parut contre les ré-
» gles : mais comme la nature y trou-
» voit son compte, aucun de nous ne
» réfusa d'y souscrire, moyennant sur-
» tout qu'on pût guérir à ce prix. Mes
» idées se confondoient à la vérité, mais
» le soulagement que nous ressentions &
» qui augmentoit tous les jours, l'em-
» porta aisément sur les réflexions qu'un
» usage contraire & mes foibles con-
» noissances pouvoient me fournir. Je
» reconnus alors, comme je l'avois déja
» fait en d'autres occasions, combien
» l'on pourroit souvent adoucir les pei-
» nes des malades & abréger leurs
» maux, en abandonnant la route com-
» mune, si l'on sçavoit toujours celle
» qu'il faut tenir. M. Daran a trop d'ex-

» périence, & il eſt trop judicieux, » pour ne ſçavoir pas qu'il devoit s'at- » tendre à la ſurpriſe où il me voyoit. » Toutes les fois que quelque perſonne » de l'Art eſt du nombre de ſes malades, » il écoute d'autant plus facilement tous » les raiſonnemens qu'on lui fait, qu'il » eſt ſûr de juſtifier ſes réponſes par le » bon effet de ſes remédes. J'eus beau » lui oppoſer la ſenſibilité de l'urethre » & des parties voiſines, le danger d'in- » flammation dont elles étoient ſuſcep- » tibles pour peu que je m'écartaſſe de » mon régime ordinaire, & les accidens » qui menaçoient de s'enſuivre, s'il me » traitoit dans ces circonſtances. Un » malade aime à croire ſon Médecin, & » il eſt toujours porté à goûter ſes répon- » ſes quand ſes remédes le ſoulagent. Je » m'accommodois de celles de M. Da- » ran, parce que, quelques peu ſatiſ- » faiſantes qu'elles m'euſſent paru en » d'autres tems, j'éprouvois qu'il me » diſoit vrai. Il me répondit que, com- » me il ne preſcrivoit point de régime » pour traiter une ſimple verrue, ou » quelqu'éruption d'auſſi légére conſé- » quence, il arrivoit rarement qu'il fût » obligé d'en ordonner à ſes malades :

» ce qui devoit démontrer, ajoutoit-il, » combien ses sondes, quelqu'efficaces » qu'elles fussent pour détruire tous les » vices de l'urethre, étoient pourtant » bienfaisantes & incapables d'exciter la » moindre irritation. Ce qu'il y a de » très-réel, c'est que je me suis trouvé » pleinement guéri avant de finir notre » voïage. Je n'ai jamais si peu souffert » que depuis que j'ai commencé les re- « médes, & je jouis depuis plus d'un » mois de la plus parfaite santé. La re- » connoissance que j'en conserverai à » M. Daran pendant toute ma vie, est » trop grande & trop fondée pour n'ê- » tre pas charmé d'en faire un aveu au » Public, pour l'intérêt de l'humanité. » Mais, je ne sçaurois finir, Monsieur, » sans vous faire encore part des autres » guérisons dont j'ai été le témoin dans » la route.

» Je ne vous parlerai point de M. le » Ch.......... parce que M. Daran » n'aiant pas trouvé nécessaire qu'il le » suivît comme nous, il se contenta, » après le peu de séjour qu'il fit à Mont- » pellier, de lui laisser plusieurs de ses » sondes, & de lui prescrire la maniere » dont il devoit s'en servir. Par-la, vous

avez

» avez toujours été à portée de le voir,
» & de juger vous même de ſon entiére
» guériſon. Sa ſituation n'étoit pourtant
» pas peu de choſe, puiſqu'il y avoit
» dix-huit ans qu'il ſouffroit un flux pu-
» rulent qui l'incommodoit beaucoup, &
» que nul remède n'avoit pu tarir. Je
» voudrois, Monſieur, pouvoir vous
» faire part de la lettre qu'il a écrite à
» M. Daran pour lui marquer ſa guéri-
» ſon. Le public verroit avec plaiſir les
» expreſſions vives que ſa reconnoiſſan-
» ce lui a fournies.

» En partant de Montpellier, nous
» étions au nombre de cinq malades. Il
» y en eut deux qui ne vinrent qu'à
» Narbonne, & deux autres juſqu'à
» Toulouſe, M. Daran aïant jugé que,
» de retour chez eux ils pouvoient ache-
» ver de ſe traiter eux-mêmes, en ſui-
» vant exactement ce qu'il leur preſcri-
» voit. J'ai vu, Monſieur, les lettres de
» remerciement des uns & des autres :
» ils marquent tous qu'ils ſont parfaite-
» ment guéris. Puiſque vous êtes ſur les
» lieux mêmes, vous pouvez ſçavoir
» mieux que moi-même, ſi leur recon-
» noiſſance eſt bien fondée : permettez-

„ moi ſeulement de vous rappeller ici
„ leur état.

„ M..... Négociant, étoit attaqué
„ depuis près de vingt ans, enſuite de
„ pluſieurs gonorrhées, d'une grande
„ difficulté d'uriner, accompagnée de
„ beaucoup d'ardeurs qu'aucun remede
„ n'avoit pu calmer.

„ M...... autre Négociant, étoit
„ attaqué, d'après la même cauſe, d'un
„ flux purulent depuis nombre d'années,
„ & d'un embarras dans le canal, qui l'o-
„ bligeoit de s'introduire une ſonde de
„ plomb, ſans quoi il eſſuyoit des ſup-
„ preſſions totales d'urine.

„ M...... Marchand, étoit atteint
„ depuis dix ans d'une ſtrangurie & d'un
„ écoulement qu'aucun remede n'avoit
„ pu guérir.

„ M...... Conſeiller en la Cour des
„ Aides, ſouffroit, à la ſuite de la mê-
„ me cauſe, une difficulté d'uriner très-
„ cruelle, ſuivie de fréquens accidens
„ d'iſchurie, & menaçant du plus grand
„ danger, par les progrès que le mal
„ faiſoit tous les jours.

„ En paſſant à Narbonne, un Négo-
„ ciant de cette Ville prit la place
„ de deux malades qui retournerent à

» Montpellier, & nous ſuivit juſqu'à
» Toulouſe. Il traînoit depuis douze ans
» la vie du monde la plus cruelle, aïant,
» enſuite de pluſieurs gonorrhées, une
» ſtrangurie continuelle, & de fréquens
» accidens d'iſchurie. Les embarras qu'il
» avoit dans le canal étoient ſi conſidé-
» rables, que M. Broquineau, célébre
» Chirurgien de Montpellier, avec tou-
» te l'habileté que vous lui connoiſſez,
» n'avoit jamais pu le ſonder.

» Pendant le court ſéjour que nous fi-
» mes à Toulouſe, trois nouveaux ma-
» lades ſe joignirent à nous. Le premier
» étoit un Sécretaire d'un de M.^rs les
» Subdélégués de la Province du Lan-
» guedoc, attaqué depuis onze ans d'u-
» ne difficulté d'uriner accompagnée
» des douleurs les plus vives, & de beau-
» coup d'ardeur, avec de fréquentes ré-
» tentions, il nous ſuivit juſqu'à Bor-
» deaux. Le ſecond étoit un Négociant
» de Narbonne, attaqué depuis ſix ans,
» d'un écoulement conſidérable cauſé
» par divers ulcéres fongueux aux en-
» virons des glandes proſtates. Il urinoit
» d'ailleurs avec beaucoup d'ardeur. M.
» Daran ne jugea pas néceſſaire de le fai-
» re venir avec nous. Le troiſiéme étoit

» un Gentilhomme de la Ville de Tou-
» louſe, dont la ſituation étoit la plus
» compliquée que j'euſſe encore vûe.
» Comme ce dernier a été obligé de
» venir juſqu'à Paris, je dois plutôt vous
» faire mention de quatre malades qui
» groſſirent notre troupe à Bordeaux.

Le premier étoit le valet de cham-
» bre de M. . . . . . Gentilhomme, atta-
» qué depuis vingt-trois ans d'un écou-
» lement avec ſtrangurie & fréquentes
» iſchuries. Le ſecond étoit M. . . . Né-
» gociant, dont la ſituation étoit depuis
» ſept ans très-approchante de cette der-
» niére.

» Les deux autres malades étoient Of-
» ficiers du Château-Trompette. L'un
» étoit atteint depuis trente-ſept ans d'u-
» ne ſtrangurie preſque continuelle, &
» de fréquens accidens d'iſchurie. Plu-
» ſieurs gonorrhées avoient laiſſé à
» l'autre, un écoulement depuis vingt-
» ſix ans, avec une très-grande difficul-
» té d'uriner. M. Daran leur donna ſes
» ſoins dès les premiers jours qu'il les
» vit, il les leur continua pendant le
» court ſéjour qu'il fit à Bordeaux, &
» leur preſcrivit la maniere de ſe con-
» duire après ſon départ; ils l'ont ſuivie

» avec tant de ſuccès qu'ils l'ont tous re-
» mercié par lettres, en l'informant de
» leur guériſon. En un mot, je n'ai en-
» core vû aucun malade dont la guériſon
» n'ait déja eu lieu, à la ſeule exception
» du Gentilhomme dont je vous ai déja
» parlé.

» Celui-ci, outre l'ancienneté de ſon
» mal, qui conſiſtoit dans une ſtrangu-
» rie des plus cruelles, avoit d'ailleurs
» quatre fiſtules qui rendoient ſa ſitua-
» tion déplorable. Une cure pareille de-
» mandoit un long traitement, qui ne
» pouvoit s'opérer que ſous les yeux du
» guériſſeur. Ce traitement ſeroit pour-
» tant terminé, ſans un fâcheux accident
» qui faillit à nous priver de M. Daran.

» En arrivant à Orleans, il eut le
» malheur de tomber rudement en ſor-
» tant de ſa chaiſe de poſte, & de ſe fra-
» caſſer la main droite, ce qui le mit
» hors d'état d'agir pendant un temps.
» Malgré cet évenement, le malade eſt
» aujourd'hui bien près de ſon entiére
» guériſon: il urine depuis quelques jours
» à plein canal, & ſes fiſtules ſont preſ-
» que entiérement fermées. Cette cu-
» re fera d'autant plus d'éclat ici que
» ce malade a été viſité par Mrs. Pouſſe

» Pere & Fils, & par M. Boyer, Docteurs
» Régens de la Faculté de Paris. Mr.
» Puzos Me. Chirurgien l'a auſſi vû &
» examiné. Au reſte, M. Daran ne re-
» çoit point de malade que leur état n'ait
» été conſtaté par quelque Médécin ou
» Chirurgien, pour que les perſonnes
» de l'Art jugent elles mêmes des bons
» effèts de ſa méthode.

Quelque longue que ſoit cette Let-
» tre, je me flatte, Monſieur, que vous
» voudrez bien ne pas m'en ſçavoir
» mauvais gré, puiſqu'elle vous eſt une
» confirmation que la Chirurgie a en-
» fin acquis une partie qui lui manquoit,
» & qui lui étoit ſi néceſſaire.

» J'ai l'honneur d'être avec profond
» reſpect,

» MONSIEUR,

» Votre très-humble
» & très-obéiſſant
» Serviteur,
» BOYER.

» *A Paris le douze Novembre* 1745.

LETTRE VIII.

Ecrite par M. Deshayes, Directeur de la Manufacture Royale des Mouchoirs à Saumur, à Messieurs M. . . . . Chirurgiens d'Angers, au sujet de la méthode de traiter les maladies de l'Uréthre par M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, servant par Quartier, extraite du Mercure de France du mois de Novembre 1747.

De Paris, le 15 *Octobre* 1747.

» J'AI eu l'honneur, Messieurs, de » vous écrire une lettre du 10. Juillet » dernier, par laquelle je vous faisois » part de ma guérison ; mais j'ai vou» lu attendre qu'elle fût parfaite pour » vous en raconter mieux les merveilles. » La part que vous avez prise à mon » triste état me fait espérer que vous » voudrez bien me permettre de l'expo» ser encore à vos yeux, & que vous ap» prendrez avec plaisir que de mes maux » passés il ne me reste que le souvenir, » jouissant à tous égards de la santé la » plus parfaite. C'est ce que je ne sçau-

» rois me laſſer d'admirer quand je con-
» ſidere les accidens de ma maladie. Vous
» ſçavez que l'année derniere au tems
» de Noël, je fus attaqué d'une diffi-
» culté d'uriner cauſée par un embarras
» qui m'incommodoit depuis deux ou
» trois ans, mais qui juſques-là avoit
» été ſupportable, lorſque le moment
» vint que voulant uriner, & ne le pou-
» vant point, je fis des efforts ſi grands,
» qu'ils me cauſerent un gonflement
» conſidérable à la racine du ſcrotum
» où étoit l'obſtacle. Les efforts firent
» épancher de l'urine dans cette groſ-
» ſeur, ou gonflement, auquel il ſe fit
» une ouverture qui dans la ſuite eſt
» devenue fiſtule. Ne ſçachant dans tous
» ces malheurs à qui m'adreſſer, votre
» réputation, & le bien que le Frere
» Côme Chirurgien des Feuillans de Pa-
» ris, notre ami, m'avoit dit de vous
» m'engagerent à vous prier de venir me
» ſecourir. Vous eutes la bonté de le faire
» avec tout le zéle & l'intelligence poſ-
» ſibles, & je dois vous rendre cette juſ-
» tice que votre génie inventif vous fit
» épuiſer en ma faveur toutes les reſſour-
» ces ordinaires de l'Art. Mais, malgré
» tous les ſoins que vous me rendites pen-

» dant un mois, il fallut laisser subsister
» la fistule & l'embaras du canal, avec
» une grosseur & une dureté dans tout
» le trajet du scrotum. Ce mal affreux
» ne cedant à rien, voïant que vous
» étiez rebuté, & que mon mal empi-
» roit, puisque j'étois obligé d'uriner
» jusqu'à soixante fois par nuit, goutte à
» goutte, & avec des douleurs inconce-
» vables, l'urine passant par la fistule, je
» vous proposai d'avoir une Consulta-
» tion de Paris, & vous y consentites
» avec plaisir. Nous consultâmes le cé-
» lébre M. Morand, qui, après avoir bien
» examiné votre exposé, ne donna d'au-
» tres conseils que d'avoir recours à M.
» Daran, dont les miracles en ce gen-
» re faisoient beaucoup de bruit. L'im-
» possibilité de me tenir ni assis ni levé
» m'ôta tout d'un coup l'espoir de cette
» ressource, sur-tout étant question de
» me transporter à soixante lieues, &
» n'étant pas assez riche pour oser pro-
» poser à M. Daran un voïage que la
» grande foule de malades qu'il a à
» Paris n'auroit pû lui permettre. Alors
» je me déterminai d'écrire tout cela de
» concert avec vous à notre ami le Frere
» Côme, qui me fit reponse qu'il étoit de

» même avis que M. Morand, & qu'il ne
» falloit pas m'allarmer ſur les difficul-
» tés du tranſport. Dès ce moment je
» réſolus le voïage, & je l'ai exécuté au
» mois de Mai ſuivant. Je me fis por-
» ter ſur un lit par la riviere de Loire
» juſqu'à Orleans; & d'Orleans à Paris,
» il fallut conſtruire de même un lit ſur
» les brancards d'une litiere : m'aïant
» même été impoſſible de faire uſage de
» cette voiture, j'arrivai à Paris avec des
» peines qu'on ne peut exprimer. J'en-
» voïai prier le Frere Côme de me faire
» une viſite, ce qu'il fit avec plaiſir; il
» me conſola de ſon mieux en ranimant
» mes eſpérances. Nous fîmes prier M.
» Daran de me venir voir. Dès qu'il fut
» arrivé, il me ſonda avec ſa bougie, ou
» ſonde, comme l'appelle ce Chirur-
» gien, laquelle s'arrêta avant la fiſtule
» qui étoit à la racine du ſcrotum. Mon
» état étoit alors bien plus déplorable
» que celui dans lequel vous m'aviez vû;
» car, outre la fiſtule & la dureté que
» vous me connoiſſiez, il s'étoit formé
» autour de la tumeur deux abſcès, &
» deux autres fiſtules, dont l'une ſe ter-
» minoit en cul de poule au bas du ſcro-
» tum. M. Daran, après ſon examen,

» m'aſſura déciſivement qu'il me guériroit, mais qu'il falloit prendre un logement chez lui, afin qu'il pût me voir auſſi ſouvent qu'il le jugeroit néceſſaire. Il commença à me traiter le dix Juin en m'introduiſant une bougie qui n'entroit d'abord que de trois doigts, & qui chaque jour avançoit un peu plus. Au bout de quatre jours j'ai uriné avec plus de facilité. Le cinquiéme on m'ouvrit la tumeur en cul de poule; ce qui me ſoulagea beaucoup. On appliqua enſuite un cataplâme maturatif ſur la tumeur ſquirreuſe. Elle fut ouverte, & rendit un verre plein de pus; ce qui me procura un calme dont je n'avois pas joui depuis plus de trois mois. M. Daran fit lui-même ces deux opérations avec une dextérité admirable. Il continua en même tems l'uſage de ſes ſondes, dont je ſupportois ſans aucune douleur l'introduction & le ſéjour. Elles procurerent une ſuppuration extrêmement abondante, & au quinziéme jour elles pénétrerent juſques dans la veſſie. Peu à peu les fiſtules ſe guérirent; un reſte de dureté qui étoit dans le canal ſe fondit, & les urines coulerent très-librement,

» en ſorte qu'au bout d'un mois je me
» promenois au Palais Roïal, & depuis
» ce tems j'ai vaqué à mes affaires.

» Il faut vous dire que M. Daran,
» avant que de traiter ſes malades, leur
» fait faire un expoſé de leur maladie, &
» de tous les remédes qu'ils ont faits. Il
» fait enſuite conſtater ce même état par
» la viſite d'un habile Médecin & d'un fa-
» meux Chirurgien, qui reviſitent le
» même malade quand il eſt guéri &
» conſtatent la guériſon. Ce fut le célé-
» bre M. de Juſſieu, Profeſſeur de Bo-
» tanique au jardin Roïal, & M. Jallet
» habile Chirurgien de Paris, qui me viſi-
» terent, & qui ont donné leurs Certifi-
» cats de ma parfaite guériſon au bout
» de trois mois, mais dont je goûtois les
» avantages depuis deux mois. Pluſieurs
» autres Médecins & Chirurgiens en ont
» été témoins, & peuvent l'atteſter de mê-
» me. Le Frere Côme a aſſiſté exacte-
» ment aux panſemens, & me dit que de
» pareilles guériſons étoient inconnues
» avant M. Daran. Cependant, quoique
» je fuſſe bien mal, j'ai eu la ſatisfac-
» tion de lui en voir guérir de plus ma-
» lades que moi, & ſur tout un qui avoit
» cinq fiſtules au périnée, à la racine du

» ſcrotum, & à qui les bougies ne pou-
» voient entrer que de deux travers de
» doigt. Je me propoſe de rendre cette
» lettre publique, afin que les malheu-
» reux comme moi, à qui le nom ni
» la réputation de M. Daran ne ſeroient
» pas encore parvenus, ſçachent qu'il y
» a un homme dans le monde qui peut
» les tirer de ce triſte état, dans lequel la
» mort eſt préférable à une vie ſi dou-
» loureuſe & ſi horrible qu'on ne peut
» ſe ſupporter ſoi-même ni les autres.
» Je puis dire avoir éprouvé l'un &
» l'autre : quelle reconnoiſſance ne dois-
» je pas à mon libérateur ?

» J'ai l'honneur d'être avec une par-
» faite eſtime, &c.

Certificat de M. de Juſſieu.

» Nous ſouſſigné, Ecuyer, Conſeiller
» Sécrétaire du Roi, Maiſon, Couronne
» de France & de ſes Finances, Docteur
» en Médecine de Montpellier & de Pa-
» ris, Profeſſeur en Botanique au Jardin
» Roïal des plantes, de l'Académie Roïa-
» le des Sciences, & membre de la So-
» ciété Roïale des Sciences de Londres
» & de Berlin, &c. Déclarons avoir vû

» & visité le onze du mois de Juin der-
» nier M..... de la ville de......
» d'où il s'étoit fait porter sur un bran-
» cart à Paris chez M. Daran Chirur-
» gien du Roi, rue de Richelieu, à cau-
» se d'une maladie de l'urethre qui l'o-
» bligeoit depuis long-tems de garder le
» lit; le canal de l'urethre étant bouché
» en partie, & au point que la sonde ne
» pouvoit parvenir tout au plus qu'au
» milieu de son étendue, c'est-à-dire,
» jusqu'au scrotum : en sorte que l'uri-
» ne, qui ne pouvoit pas passer au-des-
» sous, s'étoit fait différentes routes,
» par lesquelles elle suintoit tout le long
» du raphé, où l'on observoit des trous
» & ulcéres chancreux, environnés d'u-
» ne éminence en forme de cul de poule,
» & de grosseurs squirrheuses qui ren-
» doient difformes le scrotum, le raphé,
» & le périnée, dont la substance étoit en
» partie gorgée d'une lymphe épaisse, &
» en partie de pus; état si fâcheux, qu'on
» n'auroit jamais osé promettre un sou-
» lagement, qui cependant, par l'usage
» des remédes que M. Daran a em-
» ploïés, a été si prompt, qu'au dix Juil-
» let ce malade a uriné aisément & sans
» douleur, & au mois de Septembre nous

» l'avons vû & visité de nouveau pour » nous assûrer de sa parfaite guérison, » qui tient du prodige. A Paris ce vingt » Octobre 1746. *Signé*, DE JUSSIEU.

Certificat de M. Combalusier.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine de l'université de Montpellier, » de la Société Roïale des Sciences, & » ancien Professeur de la Faculté de Valence, certifions avoir été témoin oculaire du déplorable état de M. D..... » de même que de sa guérison singuliere & admirable. Ce cas joint à tous » les autres, dont nous avons reconnu & » attesté l'autenticité, nous convainc que » M. Daran est en possession du reméde » le plus spécifique, & de la méthode la » plus sûre & la plus parfaite que l'on » ait trouvée jusqu'ici pour détruire tous » les embarras du canal de l'urethre qui » viennent à la suite des gonorrhées virulentes. En foi de quoi nous avons » signé la présente attestation. A Paris » ce 9. Octobre 1747.

Signé, COMBALUSIER.

Certificat de M. Jallet.

» Je soussigné, Chirurgien de Saint » Côme, déclare que j'ai été appellé par » M. Daran, avant qu'il entreprît le trai» tement de M..... de la ville de... » qui fait le sujet de l'observation » LXXXIV. de sa nouvelle édition, » & que je ne crois pas qu'il puisse s'en » présenter aucun qu'il ne guérisse après » avoir procuré le rétablissement par» fait à ce malade attaqué d'embarras » dans le canal de l'urethre, de fistules » au périnée, & de tumeurs squirrheu» ses dont il est actuellement bien guéri. » Je regarde donc la découverte du re» méde de M. Daran comme une des » plus intéressantes pour l'avantage de » la société. En foi de quoi je lui ai déli» vré le présent certificat pour servir ce » que de raison. A Paris ce cinq Novem» bre 1747. *Signé*, JALLET.

LETTRE IX.

Ecrite par M. Brisseaud de la Ville d'Orbe, Canton de Berne & de Fribourg, à M. Bourgeois, Docteur en Médecine de la Ville d'Yverdan, Canton de Berne en Suisse, au sujet de la méthode de M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, pour traiter les maladies de l'urethre, extraite du Mercure de France du mois de Septembre 1749.

» MONSIEUR,

» Je vous ai promis en partant pour
» Paris de vous rendre compte du suc-
» cès des remédes de M. Daran, entre
» les mains de qui je venois me mettre.
» Je n'ai attendu si long-tems à m'ac-
» quitter de ma parole, que parce que
» je voulois être assuré de ma parfaite
» guérison, avant de vous en instruire.
» Quoique des accidens de la nature
» de ceux qui m'ont déterminé à faire ce
» voïage fussent des impressions qui ne
» s'effacent pas aisément, je vais, Mon-
» sieur, vous retracer en peu de mots la

» ſituation où je me trouvois lorſque
» j'arrivai à Paris. J'avois le périnée cri-
» blé de trois fiſtules, & deux à côté près
» du fondement, par leſquelles l'urine
» s'échappoit avec des douleurs inouies.
» Je ne pouvois demeurer ni aſſis, ni
» couché, ni debout. La ſituation la
» plus commode que je pouvois trouver
» étoit de me mettre ſur les genoux, en
» m'appuïant ſur les mains, &, quoique
» j'euſſe toujours eu recours aux perſon-
» nes les plus célébres de l'Art, je n'en
» avois retiré aucun ſoulagement.

» Cet affreux état, auquel je ne comp-
» tois trouver de reſſource que dans la
» mort, dont les approches me paroiſ-
» ſoient plus à deſirer qu'à craindre, étoit
» la ſuite des embarras qui s'étoient for-
» més dans le canal de l'urethre. Le fil
» de mes urines diminua ſenſiblement ;
» je ne les rendis plus ſans ardeurs ; je
» fis alors beaucoup de remédes qui fu-
» rent infructueux ; je ne tirai pas un
» plus grand ſoulagement des bains de
» Plombiere, dont on me conſeilla l'uſa-
» ge. Ces différens remédes n'arrêterent
» point même le progrès du mal. Les
» embarras de l'urethre augmenterent
» tellement qu'il ſe forma au périnée,

» & à côté, des abscès qui donnerent
» passage à l'urine & au pus. On traita
» vainement ces nouveaux accidens par
» les remédes qui furent jugés les plus
» convenables. Je vous priai dans ces
» circonstances, Monsieur, de consulter
» à Paris les personnes qui ont le plus de
» réputation pour la guérison des maux
» auxquels j'étois en proie. Un des plus
» célébres Médecins de cette Capitale, &
» qui est fort en réputation pour les ma-
» ladies de la nature de la mienne, fut
» consulté : mais je trouvai qu'il valoit
» mieux mourir que de suivre son avis.
» C'étoit, comme vous vous en souve-
» nez, Monsieur, de m'ouvrir toutes
» les parties affligées jusqu'à la vessie, &
» d'emporter avec les instrumens tran-
« chans toutes les excroissances qui fai-
» soient obstacle à la sortie de l'urine.
» » Heureusement M. Daran, consulté
» en même tems, avoit donné une re-
» ponse plus favorable. Il marquoit que
» ma maladie lui étoit bien connue par
» le mémoire que je lui en avois envoïé ;
» qu'elle étoit de la nature de celles qu'il
« traite habituellement, & qu'il répon-
» doit de ma guérison, si je pouvois
» faire le voïage de Paris.

» Dès ce moment même, je me fis
» accommoder une berline garnie de
» matelats, & soutenue de plusieurs res-
» sorts pour rendre son mouvement plus
» supportable dans mon état, pendant
» une route aussi longue que celle que
» j'allois entreprendre. J'arrivai heureu-
» sement à Paris le quinziéme d'Octo-
» bre 1747. & je fus descendre chez M.
» Daran, qui m'avoit fait préparer une
» chambre chez lui, afin d'être à portée
» de suivre l'effet de ses remédes avec la
» plus scrupuleuse exactitude.

» Comme il est dans l'usage de n'en-
» treprendre le traitement d'aucun ma-
» lade sans en avoir fait constater l'état
» par des gens de l'art, on fit une con-
» sultation où se trouvérent M. Chomel,
» Médecin ordinaire du Roi, & MM.
» Dumoulin, Doyen des Chirurgiens de
» Saint Côme, & Malaval, dont le nom
» est très-célébre dans la même Com-
» pagnie. Ces Messieurs, après un mûr
» examen, furent effraïés de ma situa-
» tion & convinrent qu'il seroit très-
» difficile de me guérir.

» Je suis guéri cependant, Monsieur,
» & je jouis d'une santé plus parfaite que
» je n'ai fait depuis plus de vingt ans.

» C'eſt ce que vous pourrez atteſter à
» ceux qui vous demanderoient des nou-
» velles de mon état. Il eſt vrai qu'il a
» fallu un tems conſidérable pour y par-
» venir ; mais j'étois dans un état ſi pi-
» toïable, lorſque M. Daran a com-
» mencé à me traiter, que je regarde ma
» guériſon preſque comme une création
» nouvelle.

» Je compte, Monſieur, que vous ne
» ſerez pas fâché que je rende cette Let-
» tre publique, & qu'à votre témoigna-
» ge pour la vérité des faits qui ſe ſont
» paſſés ſous vos yeux, je joigne auſſi
» celui de M. le Conſeiller Bourgeois,
» Chirurgien d'Orbe, qui fit alors tout
» ſon poſſible pour me ſoulager. Au reſ-
» te, c'eſt moins à ma reconnoiſſance
» pour le ſervice eſſentiel que M. Daran
» m'a rendu que je crois devoir la publi-
» cation de ma Lettre, qu'à l'humanité
» entiere, qui a intérêt d'être inſtruite
» que des maux ſemblables aux miens
» ſont ſuſceptibles de guériſon. Si trois
» ans plutôt, quelque malade, dans
» l'état où je me trouvois, du grand nom-
» bre que M. Daran traite, m'eût fait
» connoître les reſſources que l'on peut
» trouver dans ſon expérience conſom-

» mée, quelle obligation ne lui aurois-je
» pas eue, & combien de souffrances ne
» m'auroit-il pas épargnées ? Je suis, &c.

BRISSEAUD.

Certificat des Médecins & Chirurgiens.

» Nous soussignés, certifions qu'il n'y
» a rien dans cette Lettre que de confor-
» mé à la vérité ; que nous avons vu le
» malade le 18 Octobre 1747. qu'après
» l'avoir examiné avec attention, nous
» avons trouvé plusieurs fistules, non-
» seulement au périnée, mais encore au
» parties latérales, en sorte que le ma-
» lade n'urinant que goutte à goutte par
» la voie ordinaire, les urines refluoient,
» & sortoient par ces différentes fistules,
» comme par un arrosoir ; que lorsque
» M. Daran voulut introduire une de ses
» bougies dans l'Urethre, elle ne put
» faire route que de deux travers de
» doigts ; qu'aujourd'hui nous avons vu
» avec satisfaction la bougie pénétrer
» facilement dans toute l'étendue du
» canal jusqu'à la vessie, sans trouver de
» résistance, quoiqu'elle fût des plus
» grosses ; qu'enfin nous avons trouvé les
» fistules guéries & cicatrisées, & le

» malade fort bien guéri ; en foi de quoi
» nous avons signés le présent Certificat,
» ce vingt-huitiéme Juillet 1749. Cho-
» mel, Dumoulin, Malaval. «

LETTRE X.

De M. de la Beaume, *ancien Capitaine de Grenadiers du Régiment de Normandie, &c. en réponse à celle que lui avoit écrite* M. D'AUTEROCHE, *ancien Lieutenant Colonel au Régiment d'Agenois, demeurant actuellement chez Madame Mouton, rue des deux Ecus à Paris, pour sçavoir l'état de sa santé depuis que M. Daran l'a traité de maladies de l'urethre, extraite du Mercure de France du mois d'Avril* 1750.

» MONSIEUR,

» L'intérêt que vous prenez à ma
» santé, & le plaisir bien naturel à une
» personne qui a souffert autant que je
» l'ai fait, de dire qu'il se porte bien,

„ m'assure que vous lirez ma Lettre avec „ plaisir, quoique longue. Voici donc „ quels ont été le commencement de ma „ maladie, les suites & l'heureuse fin „ couronnée par M. Daran. A la suite „ des maladies que j'avois eues dans ma „ jeunesse, je commençai à m'appercevoir en 1716, que le volume de mes „ urines diminuoit de plus en plus, de „ telle sorte qu'en 1720. j'eus nombre „ de retentions d'urine qui duroient „ quelquefois vingt-quatre heures avec „ des douleurs violentes. On employoit „ alors les bains, les saignées, les cataplasmes émolliens. Depuis j'eus des „ rétentions totales deux ou trois fois „ l'année. Après avoir essayé plusieurs „ remédes pour donner une libre issue „ aux urines, on me fit prendre du „ baume de Copahu pour cicatriser l'ulcere. Cela me rétrécit tellement le „ passage des urines que je ne pouvois „ absolument uriner. Je fus saigné plusieurs fois, & on me fit prendre quantité de bains; malgré tout cela j'avois „ de grandes difficultés à uriner, souffrant beaucoup. On me fit user des „ sondes de plomb, qui me soulagerent „ pendant quelque tems. Deux ans après

j'eus

» j'eus une rétention totale qui me mena
» aux portes du trépas. Je fus à Paris
» pour consulter ma maladie. Feu M. la
» Peyronie me fit mettre entre les mains
» d'un Chirurgien nommé Guilmardet,
» qui après m'avoir traité l'espace de
» deux mois, voulut me persuader qu'il
» m'avoit guéri. Il est vrai que je me
» trouvois soulagé; mais six mois aprés,
» ayant fait une route de Strasbourg en
» Flandre, j'eus une rétention d'urine
» des plus violentes, qui me dura trois
» jours, sans pouvoir uriner; après quoi
» on m'introduisit une algalie à force,
» qui me fit venir beaucoup de sang, &
» qui procura l'issue aux urines, & je la
» gardai trois jours consécutifs; ce qui
» me soulagea effectivement. Je partis
» ensuite pour Paris pour me faire trai-
» ter de nouveau. On m'indiqua M.......
» Chirurgien de Paris, qui me traita
» avec des bougies qui me soulagerent,
» & qui prétendoit m'avoir guéri. Ce-
» pendant, deux ans après, j'eus encore
» un accident à la Rochelle, où je fus
» deux jours sans pouvoir uriner; à for-
» ce de saignées mon mal se calma. Je
» passai en Baviere avec le Régiment,

» quoique je fusse fort incommodé de
» cette maladie. Les grands froids,ou les
» fatigues que j'ai souffertes dans ce
» Pays-là augmenterent mon mal, j'eus
» plusieurs accidens de rétention d'urine
» par intervalles. Un jour je m'apperçus
» d'une tumeur au périnée que je fis voir
» au Chirurgien Major d'Ingolstad,
» qui me fit mettre un emplâtre de *Vi-*
» *go cum mercurio*; cette tumeur m'in-
» commodoit beaucoup. Je sortis d'In-
» golstad avec les malades, je remontai
» le batteau jusqu'a Olme, ma tumeur
» augmentoit toujours. Je fus obligé de
» faire faire un brancard à Olme, sur
» lequel on me porta jusqu'à Strasbourg,
» où je me reposai un mois chez un Chi-
» rurgien, après lequel tems, espérant
» trouver quelque soulagement à Mont-
» pellier, je partis dans une litiere jus-
» qu'à Lyon; de Lyon je descendis le
» Rhône jusqu'au S. Esprit, où je me
» trouvai si mal, & ma tumeur étoit si
» considérable, que je fus forcé de m'y
» arrêter; là on jugea à propos de me
» l'ouvrir, ce qui me soulagea un peu;
» mais cependant je ne pouvois suppor-
» ter aucune situation. J'arrivai un mois

» après à Montpellier dans un état pi-
» toiable. J'envoyai chez M. Serres,
» fameux Chirurgien de cette Ville, le
» prier de venir voir mon état. Il me
» mit beaucoup de cataplaſmes. Quinze
» jours aprés il parut une autre tumeur
» de l'autre côté, qui me cauſa de nou-
» velles douleurs. Je fis appeller M.
» Fizes, fameux Médecin de cette Ville,
» qui me dit que l'on pouvoit me ſoula-
» ger, mais que je ne devois point eſpé-
» rer de guériſon. Je ſouffrois beaucoup,
» me trouvant toujours mouillé, les uri-
» nes paſſant continuellement par les
» fiſtules autant que par la voie ordinai-
» re. Un mois après il en parut une troi-
» ſiéme. Pour-lors je reçus une Lettre
» d'un de mes amis de Marſeille, qui me
» manda que M. Daran étoit établi
» dans cette Ville, traitant cette mala-
» die, & la gueriſſant radicalement. Je
» fis voir cette Lettre à M. Fizes, qui
» me dit qu'il ne croyoit pas qu'il me
» guérît, mais que cependant il me con-
» ſeilloit d'y aller. Je me déterminai à
» faire ce voyage, & étant arrivé chez
» M. Daran, il me trouva dans un état
» pitoyable, ayant trois fiſtules par où

» les urines ſortoient & couloient con-
» tinuellement goutte à goutte, ainſi que
» par la voie ordinaire, de ſorte que
» j'étois obligé de porter nuit & jour un
» vaſe de fer blanc pour les recevoir.
» Cependant après m'avoir obſervé, il
» m'aſſura qu'il me guériroit avec le
» tems. J'éprouvai avec toute la ſatis-
» faction que l'on peut imaginer l'effet
» de ſes promeſſes. Environ quatre mois
» après qu'il eut commencé mon traite-
» ment, les fiſtules furent cicatriſées,
» l'incontinence d'urine ceſſa, & elle
» ſortit librement. Je trouvai mon état
» ſi différent que je ne pouvois me per-
» ſuader que cette cure eût pû être ſi
» parfaitement accomplie ſur moi, &
» que je craignois de me voir expoſé
» aux mêmes accidens de moment à au-
» tre, vû ſur-tout le pronoſtic que m'a-
» voit fait M. Fizes, qu'on pouvoit bien
» me ſoulager, mais non point me gué-
» rir : cependant ma ſanté a toujours
» été depuis de mieux en mieux, & je
» rends avec plaiſir ce témoignage pu-
» blic en faveur de M. Daran, que de-
» puis qu'il a opéré ma guériſon qui
» date actuellement de cinq années,

„ je n'ai eu aucun reſſentiment de mon „ ancien mal, & je jouis d'une ſanté „ auſſi parfaite que ſi je n'avois jamais „ eu cette maladie. Je ſuis charmé de „ trouver encore ce moïen de lui té„ moigner ma reconnoiſſance du ſervi„ ce eſſentiel qu'il m'a rendu. Je vous „ prie donc d'agréer que je rende cette „ Lettre publique, afin que tout le „ monde ſçache que M. Daran guérit, „ non-ſeulement pour un tems, ces ma„ ladies, comme on me le faiſoit crain„ dre, mais qu'il les guérit pour tou„ jours. Je puis parler plus pertinem„ ment que perſonne de l'infaillibilité „ des ſecours qu'il emploie, l'ayant „ éprouvé ſur moi même, & je me „ mets au rang de ſes admirateurs & „ des apologiſtes de ſa nouvelle mé„ thode. Vous trouverez peut-être ma „ Lettre un peu longue, mais j'aurois „ cru manquer à la demande que vous „ m'avez faite, ſi, par un détail plus „ abrégé j'avois omis des circonſtances „ peut-être eſſentielles. J'ai donc mieux „ aimé m'étendre davantage, & vous „ marquer exactement tout ce qui s'eſt „ paſſé depuis le commencement de ma

» maladie jusqu'au moment qu'elle a
» été guérie.

» J'ai l'honneur d'être très - parfai-
» tement,

» MONSIEUR,

» Votre, &c.
DE LA BEAUME.

A Montpellier, le 10 Février 1750.

Certificat de M. Chicoyneau.

» NOus soussignés, Conseiller d'Etat
» ordinaire & Premier Médecin du
» Roi; certifions que M. de la B.... an-
» cien Capitaine de Grenadiers au Régi-
» ment de.... actuellement à Versailles,
» nous a dit avoir été attaqué pendant
» le cours de trente années de plusieurs
» carnosités dans le canal de l'urethre,
» & d'un abscès considérable au péri-
» née, accompagné de callosités fistu-
» leuses par lesquelles l'urine & un pus
» très-fœtide s'écouloient fréquemment;

» ce qui joint aux douleurs très-cuiſan-
» tes dont ces ſortes de maux ſont ordi-
» nairement ſuivis, & à des rétentions
» d'urine quelquefois totales, l'avoit
» réduit à un état des plus déplorables,
» tous les traitemens qu'il avoit eſſuyé
» entre les mains de pluſieurs perſonnes
» de la Profeſſion ayant été abſolument
» inutiles. Mais ayant éte aſſez heureux
» pour trouver à Marſeille M. Daran,
» dont la réputation pour la guériſon
» de ces ſortes de maux étoit déja éta-
» blie, il crut ne pouvoir mieux faire
» que de ſe confier entiérement à ſa
» bonne conduite; de maniére que dans
» un aſſez court eſpace de tems, il a été
» parfaitement délivré de toutes ces in-
» commodités, & que cette guériſon,
» jointe à celle de pluſieurs autres per-
» ſonnes atteintes du même genre de
» mal, dont les obſervations nous ont
» été communiquées, & conſtatées par
» un ſuccès également heureux, ne laiſſe
» aucun lieu de douter que la méthode
» de M. Daran dans ces ſortes de cas ne
» ſoit des plus efficaces, & ne doive
» être conſidérée comme un reméde des
» plus ſpécifiques; en foi de quoi nous

» avons ſigné la préſente atteſtation.
» A Verſailles le 8 Avril 1747.

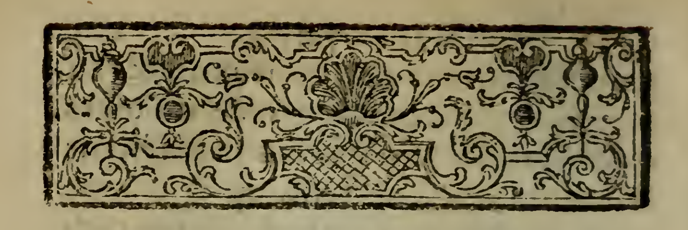
Signé, CHICOYNEAU.

Certificat de M. Daviel.

» Nous, Jacques Daviel, Maître ès
» Arts, Chirurgien Juré de Marſeille,
» entretenu ſur les Galéres du Roi, de
» l'Académie Royale des Siences de
» Toulouſe, aſſocié correſpondant de
» celle de Chirurgie de Paris, Membre
» de l'Inſtitut des Sciences de Boulogne,
» Profeſſeur & Démonſtrateur Royal de
» Chirurgie & d'Anatomie à Marſeille,
» certifions avoir viſité le 3. de Mai
» 1745. chez M. Daran M. de.... an-
» cien Capitaine de Grenadiers dans le
» Régiment de..... qui étoit venu ex-
» près de Montpellier chez ledit ſieur
» Daran, pour s'y faire traiter d'une
» maladie de l'urethre, dont le malade
» nous a dit avoir été attaqué depuis
» près de trente ans, & pour laquelle
» il avoit eſſuïé divers traitemens, &
» s'étoit ſouvent trouvé dans un danger
» évident de perdre la vie par des réten-
» tion totales d'urine; qu'il s'étoit for-

» mé l'année précédente deux abſcès au
» périnée, accompagnés de callofités
» conſidérables, leſquelles ſe rendirent
» fiſtuleux quelque tems après, avec
» des injections d'urine & de pus très-
» fœtide, comme nous l'avons remar-
» qué, en viſitant ledit malade, lequel
» l'avoit obligé de porter un vaſe de
» fer blanc, pour éviter que l'urine &
» le pus ne tombaſſent dans ſa culotte.
» Le déplorable état dans lequel ſe trou-
» voit alors ce malade, l'obligea d'avoir
» recours à M. Daran, dont la réputa-
» tion étoit déja des mieux établies à
» Marſeille pour ces ſortes de maladies.
» La guériſon de M...... la confirme
» de plus en plus aujourd'hui; car l'aïant
» vû & examiné préſentement, nous
» aurions cru manquer à la vérité, ſi
» nous n'atteſtions veridiquement la
» parfaite guériſon; de ſorte que nous
» ne doutons nullement que les remé-
» dés de M. Daran ne ſoient des plus
» efficaces en pareil cas; en foi de quoi
» nous avons ſigné le préſent certifi-
» cat; à Paris le 5. Avril 1747.

Signé, DAVIEL.



OBSERVATIONS

CHIRURGICALES

SUR LES MALADIES

DE L'URETHRE.

TROISIEME PARTIE.

CONTENANT LES principales guérisons que j'ai opérées à Paris.

OBSERVATION I.



N Gentilhomme de la province du Languedoc, agé de 55 ans. contracta en 1730 une gonorrhée dont il se fit traiter par un Chirurgien qui lui en avoit guéri deux précédentes. Après un

mois & demi d'un traitement infructueux, il ſe maria ſur la foi du Chirurgien, qui l'aſſura que l'écoulement reſtant étoit ſans conſéquence. Mais trois ans s'étant écoulés, il s'apperçut que le fil de ſes urines commençoit à diminuer, & qu'il y avoit divers obſtacles dans le canal de l'urethre. La ſortie de l'urine devint inſenſiblement douloureuſe, & accompagnée de beaucoup d'ardeur, & une fiévre éphémere ſe faiſoit ſentir tous les mois. Deux ans après la ſtrangurie étoit beaucoup plus cruelle, & la fiévre prenoit tous les quinze jours. L'écoulement s'arrêta de lui-même. En 1740 il ſe forma une tumeur au ſcrotum; elle s'abſcéda bientôt, & dégénéra en fiſtule. Le malade fut alors paſſé par le grand remède; mais, loin qu'il procurât du ſoulagement, il ſe forma bientôt après une tumeur près de l'anus. Elle s'abſcéda comme la premiere, & produiſit une ſeconde fiſtule. Le malade fut alors à Bareges; mais la ſaiſon ne lui ayant pas permis d'y reſter longtems, il attribua à cette raiſon le peu de ſoulagement que les eaux lui procurerent. De retour il fit de nouveaux remédes également infructueux. Enfin il

ſe réduiſit à la patience, par l'avis des gens du métier, qui lui dirent que ſon mal n'étoit point ſuſceptible d'une guériſon radicale. La fiévre s'étant rendue plus fréquente en 1742, il uſa de la poudre de Monſieur Ailhaud, Médecin d'Aix, qui le ſoulagea conſidérablement. Il n'en fut pas de même des bougies qu'un Chirurgien lui fit emploïer. Elles augmenterent le mal au lieu de le diminuer; il fallut donc en revenir à la patience. Mais le mal fit bientôt après des progrès ſi rapides, que, lorſque je viſitai ce malade, en paſſant à Toulouſe au mois de Septembre 1745, il avoit cinq différentes fiſtules au ſcrotum & au périnée, & le canal de l'urethre plein d'excroiſſances calleuſes ulcérées qui produiſoient un flux purulent, & une difficulté d'uriner. De fréquentes attaques d'une fiévre qui devenoit de jour en jour plus opiniâtre étoient un ſurcroît de maux, qui ne contribuoient pas peu à augmenter le déſagrément de ſa ſituation. Comme il m'étoit impoſſible de mettre en peu de jours ce malade en état de ſe paſſer de ma préſence, je lui dis que, s'il vouloit me ſuivre, je lui promettois une guériſon radicale. Il y con-

ſentit, voyant les progrès qu'avoit faits la guériſon de pluſieurs malades qui voyageoient avec moi. Je le mis donc dans l'uſage de mes remédes & à mon arrivée à Paris, je priai MM. Pouſſe pere & fils & Boyer, & Monſieur Puzos, de le viſiter. S'ils virent avec compaſſion l'état déplorable du malade, ils virent enſuite avec admiration environ deux mois & demi après ces cinq fiſtules entiérement cicatriſées, & le canal de l'urethre ſi parfaitement mondifié & deſobſtrué, que l'uríne ſortoit à plein canal, comme avant que les accidens euſſent commencé. La fiévre habituelle avoit ceſſé, en un mot depuis ce tems le malade jouit des agrémens d'une guériſon parfaite, qui ne s'eſt pas démentie juſqu'à ce jour.

Certificat de Monſieur Pouſſe, pere.

» Je ſouſſigné, Docteur en Méde-
» cine, certifie avoir été appellé pour
» examiner dans la maiſon de Monſieur
» Daran Chirurgien, rue de Richelieu,
» au mois d'Octobre 1745, un Gentil-
» homme de la Province du Languedoc,
» âgé d'environ cinquante ans, auquel

„ je remarquai au canal de l'urethre cinq „ fiſtules, toutes accompagnées de cal„ loſités & de duretés conſidérables, „ par où les urines s'écouloient, & „ qu'environ deux mois & demi après „ toutes ces calloſités & fiſtules étoient „ parfaitement guéries, la verge ayant „ recouvré ſa conſiſtance & ſoupleſſe „ naturelles, & le malade piſſant à „ plein canal. A Paris ce vingt-ſix Jan„ vier 1747. *Signé* POUSSE, pere.

Certificat de Monſieur Boyer

„ Je ſouſſigné, Docteur Régent de la „ Faculté de Médecine de Paris, & „ Médecin ordinaire du Roi, certifie „ qu'à la fin de l'année 1745, je viſitai „ à la priére de Monſieur Daran Chirur„ gien ordinaire du Roi Monſieur de L. „ . . . . . Gentilhomme Languedocien, „ dont il eſt parlé dans l'Obſervation „ I. qui avoit le périnée & le ſcrotum „ criblés de cinq fiſtules, par leſquel„ les ſe perdoit toute ſon urine; que le „ bord extérieur de ces fiſtules étoit cal„ leux & relevé en cul de poule; que „ le canal de l'urethre étoit tellement „ bouché qu'à peine pouvoit-on y faire

» entrer un pouce de ſonde, obſtruction
» qui s'étendoit juſques vers la racine
» du gland. J'avouerai ingénuement
» que, quelque confiance que méritent
» ceux qui ont atteſté la vérité des cu-
» res ſurprenantes que Monſieur Daran
» avoit opérées à Marſeille, & notam-
» ment de celles du Chapelier & du
» Parfumeur d'Avignon, je ne pus me
» perſuader qu'il en ſeroit de même du
» malade que je voyois. On peut donc
» juger de mon étonnement, lorſqu'après
» deux mois & demi je viſitai une ſe-
» conde fois le Gentilhomme, & le
» trouvai auſſi parfaitement rétabli que
» s'il n'avoit jamais été malade. Après
» une cure auſſi ſurprenante, j'oſe aſſû-
» rer qu'il n'y a point de maladie de l'u-
» rethre que Monſieur Daran ne puiſſe
» guérir par l'uſage de ſa nouvelle mé-
» thode, & que ſa découverte eſt une
» des plus importantes dont on puiſſe
» enrichir la Chirurgie. Fait à Paris ce
» vingt-quatre Juin 1747.

Signé, BOYER.

OBSERVATION II.

M. le Chevalier de..... Capitaine âgé de quarante-cinq ans, fut atteint en 1736 d'une gonorrhée avec un écoulement abondant, & des ardeurs d'urine très-violentes, qui augmenterent malgré un traitement de trois mois, jusqu'à devenir continuelles. Le fil des urines diminua sensiblement. On lui conseilla pour-lors les eaux de saint Pierre. Il les but pendant neuf jours, & elles le mirent en état de venir chercher du secours dans la Capitale. Un Chirurgien dans trois mois de tems ne vint à bout que d'affaisser les prèmiers obstacles qu'il rencontra dans la vessie; mais il n'en put jamais franchir un dernier, qui l'empêcha d'entrer dans la vessie, au voisinage de laquelle il se trouvoit. Cependant l'écoulement subsistoit toujours, ce qui engagea le malade à faire d'autres remédes, qui ne firent que lui causer beaucoup de souffrances pendant dix mois. Il eut recours à moi le onze Janvier 1746. Je le sondai en présence de Monsieur Pousse fils, à qui je fis toucher le premier obstacle, qui étoit

à trois travers de doigt de l'orifice de l'urethre. L'ayant détruit au moyen de mes sondes, j'en trouvai un second peu distant du premier, d'où suintoit une matiere virulente, qui produisoit l'écoulement opiniâtre. Je détruisis encore cet obstacle avec mes sondes, & le secours des remédes internes dont je fais usage en pareil cas. Le troisiéme obstacle fut aussi emporté, & le malade guéri parfaitement en moins de trois mois. Monsieur Pousse l'a visité depuis sa guérison. Les trois obstacles étoient des excroissances de chairs fongueuses.

Certificat de Monsieur Pousse, fils.

» Je soussigné, Docteur - Régent de » de la Faculté de Médecine de Paris, » ancien Professeur de Chirurgie, & Cen-» seur Royal, certifie que Monsieur le » Chevalier de .... étoit atteint de » plusieurs obstacles dans le canal de » l'urethre, & d'un écoulement viru-» lent, qu'il disoit porter depuis dix » ans, à la suite de plusieurs gonorrhées; » que je l'ai vû deux fois très-tourmen-» té de rétention d'urine, accompa-» guée d'accidens fâcheux, pour les-

» quels je l'ai fait ſaigner, & lui ai fait
» prendre les demi-bains, & autres re-
» médes convenables ; & que n'ayant
» pû lui procurer quelque ſoulagement
» ſans guérir la cauſe, il s'eſt mis par
« mon conſeil le onze Janvier 1746,
» entre les mains de Monſieur Daran,
» pour être traité par ſa méthode, dont
» j'avois déja vû de très-bons effets ;
» enfin que je l'ai trouvé guéri, ainſi
» qu'en convient mondit ſieur le Cheva-
» lier de . . . . l'aïant vû depuis
» dans une autre maladie qui n'avoit au-
» cun rapport avec la premiére, & dans
» laquelle cependant elle auroit pû ſe
» déclarer ſi elle n'avoit été parfaite-
» ment détruite. A Paris ce dix-ſept
» Avril l'an 1747.

Signé, POUSSE, fils.

OBSERVATION III.

M. le M. . . . . de P. . . . . . âgé de quarante-huit ans, fraichement guéri d'une chaudepiſſe qu'il avoit priſe à Paris en 1724, fut atteint d'une ſeconde dont on ne put entiérement tarir l'écoulement ; il s'apperçut même peu de tems après que le volume des urines diminuoit,

& qu'il n'en rendoit les derniéres gouttes qu'en s'efforçant. La difficulté augmenta tellement avec le tems, qu'il fut attaqué d'une ſuppreſſion totale d'urine qui ne céda qu'à beaucoup de ſaignées, de bains, de lavemens & autres remédes relâchans. On lui conſeilla pour-lors l'uſage des ſondes de plomb, dont il tira ſi peu de ſoulagement, qu'il penſa périr dans le mois de Février 1746 d'une rétention totale qui avoit déja été précédée de pluſieurs autres. Dans cet état, Monſieur de la Peyronie qu'il conſulta lui conſeilla de ſe mettre entre mes mains. Je le ſondai & lui trouvai dans l'urethre trois excroiſſances calleuſes, deux rondes & une longue & platte en deçà du vérumontanum. Il ne me fallut qu'environ deux mois pour fondre ces trois calloſités par l'uſage de mes ſondes, & des remédes internes convenables; & le malade au bout de ce tems fit part à Monſieur de la Peyronie de ſa parfaite guériſon.

Certificat de Monſieur de la Peyronie.

» Je ſouſſigné, Premier Chirurgien
» & Médecin conſultant du Roi, cer-

» tifie avoir vû, & mis entre les mains
» de Monſieur Daran le malade qui fait
» le ſujet de l'Obſervation III. atteint
» de carnoſités dans le canal de l'ure-
» thre, & d'un écoulement virulent,
» dont il a été parfaitement guéri par
» l'uſage de ſes remédes. Fait à Verſail-
» les ce quatre Avril 1747.

Signé, LA PEYRONIE.

OBSERVATION IV.

M. le B....... de....., âgé de cinquante-ſix ans, prit en 1730 dans une Ville du Nord, une chaudepiſſe qui fut parfaitement guérie en trois mois; mais il ne fut pas ſi heureux en 1733. Sept mois ne purent tarir l'écoulement d'une ſeconde qui fut accompagnée des ſymptômes les plus fâcheux. Il s'apperçut peu de tems après de la diminution du fil des urines, & qu'il ne les rendoit plus ſans efforts. Deux ans s'étant écoulés, & les ſymptômes augmentant, il prit le parti de revenir à Paris pour y rétablir ſa ſanté. Pluſieurs perſonnes célébres furent conſultées & les remédes qu'elles employerent, un entr'autres pendant un an, eurent ſi peu de ſuccès, malgré

les espérances qu'on lui donnoit, qu'en 1743 il eut plusieurs attaques de rétention totale d'urine, qui durerent jusqu'à quarante heures, avéc des douleurs inexprimables. Il eut recours alors à une personne dont la réputation est des mieux établies, qui véritablement ne lui promit rien, mais aussi qui ne lui procura aucun soulagement pendant deux ans qu'elle le traita. Il croïoit en conséquence son mal incurable, voyant que dix ans passés dans les remédes n'en avoient pû empêcher l'augmentation, lorsqu'il entendit parler de moi. Il engagea M. Genin, Médecin ordinaire de M. le Duc d'Orleans, à l'amener chez moi. C'étoit le dix Décembre 1745. Je sondai le malade, & lui trouvai une excroissance de chair baveuse vers le milieu du canal de l'urethre, & le vérumontanum ulcéré & calleux. Je le traitai suivant ma méthode : mais le trop grand usage qu'il avoit fait des remédes contraires à son mal, rendit celui des miens beaucoup plus long, de maniere qu'il ne fut guéri que vers le mois de Juin suivant.

Certificat de M. Sarrau.

» Je soussigné, Chirurgien Juré de » S. Côme ; certifie que M. le B..... » de.... étoit attaqué d'une rétention » d'urine, causée par des carnosités dans » le canal de l'urethre, dont les accidens » le faisoient souffrir depuis tres-long- » tems, malgré les secours tentés par » des plus habiles personnes de l'Art, & » sans autre succes que de lui procurer » quelque soulagement dans des tems ; » ce qui determina M. le B...de.... » à se mettre entre les mains de M. Da- » ran Chirurgien ordinaire du Roi, qui » l'a guéri par sa méthode, radicale- » ment. A Paris le 29 Octobre 1747.

Signé SARRAU.

Cette maladie a été connue & la guérison certifiée, par Monsieur de la Peyronie.

OBSERVATION V.

M. le M..... âgé de cinquante ans, ayant été attaqué d'une gonorrhée il y a dix à douze ans, en fut traité par un

Médecin, qui malgré des remédes continués pendant ſix à ſept mois, ne put parvenir à arrêter un pétit écoulement qui reſtoit. Au bout de quelque tems il eut une rétention d'urine, qu'on lui dit provenir d'une carnoſité qui ſe formoit. Il ſe mit entre les mains d'un Chirurgien célébre de Lyon, lequel après la ſaignée & les bains, introduiſit dans le canal de l'urethre une ſonde terminée en grain d'orge, qui ne put être introduite ſans effuſion de ſang, puis des ſondes de plomb graduées, & cependant attaqua l'écoulement par des remédes internes, & mêmes par les frictions. Il conſeilla au malade d'uſer de tems à autre des ſondes de plomb, ce qu'il négligea de faire, parce qu'il urinoit aiſément : mais ſa négligence aïant donné lieu au retour des accidens, & ne pouvant plus introduire les ſondes, il fut obligé d'avoir recours à un autre Chirurgien, qui, après l'uſage des bains, introduiſit dans l'urethre des bougies, dont le malade crut avoir été bleſſé, parce qu'en conſéquence il ſe forma à la verge un abſces, & au ſcrotum une inflammation qui obligea de le ſaigner ſix fois. Etant guéri il urina aſſez aiſément pendant trois ou quatre

ans, se contentant de prendre de l'eau d'ortie blanche & de graine de lin, de se faire saigner & de prendre des lavemens, quand les urines sortoient plus difficilement, ce qui calmoit les accidens pour trois ou quatre mois. Mais ennuïé d'une cure purement palliative, & voiant le volume de ses urines réduit à l'épaisseur d'un fil, il se mit entre mes mains le seize Février 1746. Je le sondai en présence de M. Morand, & lui trouvai vers le milieu de la verge un obstacle que je fis reconnoître par ce célébre Chirurgien. Il céda à dix jours d'usage de mes sondes J'en trouvai un second à un travers de doigt du premier, puis un troisiéme près du vérumontanum. Vingt-neuf jours me suffirent pour les détruire tous, & le malade urina à plein canal. Il en fut soixante-huit dans l'usage des remédes internes & de mes sondes, après lequel tems je fis constater son état par M. Morand. Mais comme le malade fut obligé de quitter Paris, je lui fis emporter de mes sondes, dont je lui conseillai de se servir pendant quelque tems, ce que je pratique toutes les fois que les obstacles se trouvent près du vérumontanum,

tanum, à cauſe de la diſpoſition que ces parties ont à ſe reſſerrer.

Certificat de M Morand.

» Je ſouſſigné, Maître en Chirurgie à
» Paris, de l'Académie Royale des Scien-
» ces, & de celle de Chirurgie, certifie
» avoir été témoin du bon ſuccès de la
» méthode de M. Daran pour le traite-
» ment de ce qu'on appelle vulgairement
» carnoſités dans l'urethre, en ſept per-
» ſonnes attaquées de cette maladie.
» A Paris, ce premier Avril 1747.

Signé, MORAND.

OBSERVATION VI.

M. P.... âgé de vingt-huit ans; fut atteint en 1739 d'une gonorrhée, qui malgré les remédes coula pendant deux ans. Trois ans après il en eut une ſeconde, qu'on ne put jamais guérir, & qui occaſionna dans l'urethre des embarras, leſquels, aïant ſucceſſivement diminué le fil des urines, en cauſerent à la fin la ſuppreſſion totale. Cet accident dura trois jours entiers, & mena le malade aux portes de la mort. Il étoit dans cet

état le douze Février 1746, lorſqu'il ſe mit entre mes mains par le conſeil de M. Vernage. Le plus grand embarras n'étoit pas du côté des obſtacles qui ſe rencontroient dans l'urethre. On avoit été obligé d'appeller un Chirurgien pour ſonder le malade. L'algalie qu'il avoit introduite avoit déchiré avec de grandes douleurs un premier obſtacle. Cependant cette opération avoit été en pure perte, puiſque malgré tous les efforts de l'Opérateur, il n'avoit pû en franchir un ſecond.

Mais s'il n'eut pas une goutte d'urine, il eut en revanche beaucoup de ſang, & les caillots qu'il avoit formés rempliſſoient tout le canal. Le long tems qu'il me falloit pour le nettoïer, m'obligea de faire tranſporter le malade chez moi. Je travaillai aſſiduement pendant ſix heures, après leſquelles j'eus la ſatisfaction de faire ſortir l'urine. Tous ceux qui s'intéreſſent à moi me blamerent de m'être chargé d'un malade regardé comme déſeſpéré. Mon intérêt même s'y oppoſoit, ſur-tout dans un commencement d'établiſſement. Mais jamais cette vûe ne m'arrêtera quand j'aurai la plus legere

espérance d'être utile. Je connois trop le prix de la vie des hommes pour qu'il soit balancé par mon intérêt particulier. Une si longue rétention ayant forcé l'urine à refluer dans le sang, il n'est pas étonnant que le malade ait eû une fiévre violente avec transport au cerveau. M. Vernage le conduisit avec sa sagesse ordinaire, & en dix jours le malade fut hors de danger. Je commençai alors mon traitement. Le premier obstacle céda en douze jours à l'efficacité de mes sondes. Mais le dechirement ou la fausse route, que l'algalie avoit fait près du second obstacle, le rendit si opiniâtre, qu'il ne me fallut pas moins de trois mois pour l'emporter; enfin j'eus la satisfaction de rétablir parfaitement la santé du malade.

Certificat de M. Vernage.

» Nous soussigné, Docteur-Régent
» de la Faculté de Médecine de Paris,
» certifions avoir été prié avec M. Da-
» ran Chirurgien ordinaire du Roi, de-
» meurant rue de Richelieu, dans le
» mois de Février 1746, d'aller chez M.
» Sarrau, Négociant logé au Marais,

» pour y visiter un jeune homme âgé » d'environ vingt-huit ans, natif de l'Isle » de Saint Domingue, qui se trouvoit » pris d'une rétention totale d'urine depuis trois jours, occasionnée par des » carnosités formées dans le canal de » l'urethre à la suite d'une ou plusieurs » gonorrhées, pour laquelle on avoit » déja emploïé inutilement tous les remédes les mieux indiqués, & même » fait une fausse route avec l'algalie qui » ne put lui être introduite, & lui avoit » occasionné une hémorrhagie; en sorte » qu'il étoit en grand danger de mort. » M. Daran aïant emploïé ses remédes, » le tira de ce fâcheux état, & nous » l'avons vû ensuite sortir de ses mains » guéri radicalement de tous ses maux; » en foi de quoi nous lui avons signé » le présent Certificat. A Paris le 12 » Août 1747.

Signé, VERNAGE.

Certificat de M. Sarrau.

» Je soussigné, Chirurgien juré de » S. Côme, certifie que M. P.... Négociant des Isles de l'Amérique, fut » attaqué d'une rétention d'urine totale

» au mois de Février de l'année 1746, » causée d'abord par des carnosités, suites des gonorrhées. Les accidens pressans déterminerent à passer la sonde » pour vuider la vessie, & soulager le » malade. Le succès ne répondit pas à » l'attente. La fiévre devint violente, » le délire & une hémorrhagie considérable par le canal. Le malade étoit » dans cet état périlleux, lorsque M. » Daran fut appellé. Pour être plus à » portée de le secourir à cause de l'éloignement, il le fit transporter chez lui. » Par ses grands soins, il parvint à le » faire uriner. Tous les accidens cesserent, & enfin par l'usage de sa méthode pour le traitement de ces maladies, le malade est parti pour retourner aux Isles radicalement guéri. Fait » à Paris le 29 Octobre 1747.

Signé, SARRAU.

OBSERVATION VII.

M. P....... âgé de soixante ans eut en l'année 1700. une gonorrhée, qu'il crut bien guérie jusqu'en l'année 1708. Il sentit alors quelques ardeurs, lesquelles ne firent qu'augmenter, pen-

dant que le fil des urines diminuoit sensiblement. Il se fit sonder par un Chirurgien qui lui trouva dans le canal une carnosité, dont il se crut guéri, parce que six mois se passerent sans difficulté d'uriner ; mais avant l'année révolue il n'urinoit pas à demi canal. En 1724 il eut la premiere rétention d'urine. Elle dura cinq ou six heures, & céda à un seul bain. Quelque tems après il observa dans ses urines des filandres blanchâtres. Depuis cette époque jusqu'en 1741 il eut plusieurs autres rétentions totales. Dans cette année il remarqua que le canal de l'urethre étoit fort rétréci, & que la quantité des filandres augmentoit. En 1745 il s'apperçut d'un écoulement considérable de matiere purulente, claire, & blanchâtre. Au mois de Février 1746 il eut une rétention totale d'urine, qui fut suivie de trois autres. Chacune d'elles dura environ cinq heures, & le malade en étoit actuellement attaqué, lorsqu'on me pria de le visiter ; ce que je fis en présence de M. Castaignet son Chirurgien, qui avoit inutilement emploïé les émolliens & les relâchans usités en pareil cas. Je lui trouvai dans le canal plusieurs excroissances fongueuses,

qui n'empêcherent pas que je ne fisse couler les urines en peu de momens. Le lendemain je commençai à le traiter suivant ma méthode, & trois mois après il étoit parfaitement guéri.

Certificat de M. Castagnet.

» Je soussigné, Maître Chirurgien de » Paris, certifie avoir vû & examiné » M. P...... avant qu'il se mît entre » les mains de M. Daran, & l'ai traité » atteint d'une difficulté d'uriner causée » par plusieurs embarras qu'il avoit dans » le canal de l'urethre, d'où les urines » ne sortoient que comme un fil, & lui » causoient souvent des rétentions tota- » les. Il se trouvoit, entr'autres, pris » d'une si violente, lorsque M. Daran » fut appellé pour la premiere fois, moi » présent, qui le mit à deux doigts de » la mort, de laquelle par les prompts » secours qu'il lui donna, il le soulagea » en peu de tems. Il avoit de plus, un » écoulement de matiére purulente. Je » l'ai ensuite vû deux mois après pis- « sant à plein canal & sans douleur, & » parfaitement bien guéri de toutes ses « incommodités ; en foi de quoi je lui

» ai délivré le préſent certificat, pour
» lui ſervir en ce que de beſoin ; à Paris
» le vingt-ſeptiéme Novembre 1746.

Signé, CASTAIGNET.

OBSERVATION VIII.

Je vais rapporter l'hiſtoire d'une perſonne qui ſouffroit depuis pluſieurs années des difficultés d'uriner, & des retentions qui l'avoient réduit dans un état fort triſte.

M... âgé de ſoixante-deux ans avoit gagné une chaudepiſſe qu'il fit traiter par les remedes ordinaires. Elle parut céder à ces remedes ; cependant il ſentoit que ſes urines ne venoient pas avec la même facilité, le fil en diminuoit tous les jours, & au bout de ſept à huit mois il n'urinoit plus qu'avec douleur, reſſentant des picotemens & ardeurs dans la verge. Pour-lors il eut recours à un Chirurgien qui avoit de la réputation pour ces maladies. Il fit tous les remedes qu'il lui indiqua, mais qui ne purent faire paſſer les douleurs ni les cuiſſons. Voyant leur inutilité il les abandonna, & laiſſa le ſoin de ſa maladie à la ſeule nature, de laquelle il ne fut pas mieux

ſervi, puiſqu'après cinq ou ſix mois qu'il eut ceſſé l'uſage des remedes, il fut pris d'une retention totale qui dura cinq à ſix heures. On emploïa les bains & autres remedes adouciſſans qui calmerent cet accident, mais à la ſuite l'écoulement vint encore avec plus d'abondance. Il fit uſage des ptiſannes, & autres boiſſons qui lui furent indiquées; tous ces remedes ne le préſerverent pas d'une ſeconde retention qui fut encore plus fâcheuſe que la premiere, & pour laquelle on fut obligé de ſaigner le malade, d'adoucir le mal par le moyen des bains, & de faire quantité d'autres remedes. La rétention céda, mais les cuiſſons toujours opiniâtres ſe faiſoient ſentir toutes les fois que le malade vouloit uriner. Il voulut encore tenter de ſe mettre à l'abri de ces fâcheuſes rétentions, & faire ceſſer cette difficulté d'uriner qui le tourmentoit cruellement. Pour cet effet il ſe mit entre les mains d'un autre Chirurgien, où il reſta quatre à cinq mois, & fit tous les remedes qu'on lui ordonna. Il avoit été tout ce tems-là ſans aucun grand accident, ſouffrant même un peu moins, & commençoit à ſe flatter de voir terminer ſes

maux, lorſqu'il fut pris d'une difficulté d'uriner ſi conſidérable pendant dix à douze heures, qu'il ne pouvoit rendre ſes urines que goutte à goutte, avec des grands efforts. Il fallut encore avoir recours à la ſaignée, aux bains, & autres remedes adouciſſans qui calmerent un peu le mal; il fut pendant quelques jours ſouffrant beaucoup. Peu à peu ſes douleurs diminuerent, & il ſe trouva comme avant qu'il eût fait des remedes, c'eſt-à-dire, urinant avec cuiſſon & ardeur, ce qui augmentoit au moindre excès qu'il faiſoit, & lui rendoit la vie fort déſagréable, ſe voyant privé par-là de vivre avec ſes amis. Il fut pendant une année dans cette ſituation. L'écoulement s'étoit arrêté, & le malade ſe feroit contenté de reſter dans cet état, quelque triſte qu'il fût; mais ſa maladie avoit fait trop de progrès: il fut encore pris d'une rétention totale qui céda pourtant aux remedes relachans, & adouciſſans, & l'écoulement reparut. Le malade n'eut alors d'autre reſſource que de vivre d'un grand régime, il quitta l'uſage du vin, ce qu'il ne fit qu'avec beaucoup de peine, mais la nature de ſa maladie étoit montée à un point qu'elle

l'obligea de ne plus uſer pour toutes boiſſons que de ptiſanne. Il fut obligé de faire un voïage, les fatigues augmenterent encore ſon mal. Il conſulta aux différens endroits où il ſe trouva les perſonnes de l'art, &, voïant qu'ils lui ordonnoient tous les mêmes remédes, il n'en fit aucun. Il auroit vainement eſſaïé d'en faire de nouveaux, puiſque tous ceux qu'il avoit fait lui avoient manqué. Il étoit réſolu de n'en plus faire lorſqu'il apprit que j'étois à Paris, & que j'y traitois cette maladie par une nouvelle méthode, & fut ſurtout déterminé à ſe mettre entre mes mains par pluſieurs perſonnes que j'avois guéries de ſemblables maladies, & qui lui inſpirerent toute la confiance qu'il devoit avoir en mon remède; & ce qui le détermina encore mieux ce fut une attaque de ſuppreſſion totale dont il fut pris dans le mois de Février 1746. Il me fit prier d'aller chez lui, & mon premier ſoin fut de faire venir l'urine. Je commençai donc par ſonder le malade, & lui trouvai dans le canal de l'urethre pluſieurs excroiſſances fongueuſes qui empêchoient la ſortie de l'urine, & qui cédérent ſur le champ à l'efficacité de mes

ſondes, c'eſt-à-dire, que leur gonflement ceſſa, & laiſſa à l'urine la liberté de couler. Mais ce ſoulagement n'auroit été que paſſager, ſi je n'avois pas attaqué la cauſe du mal. Je mis donc par mes ſondes les excroiſſances en ſuppuration, & ma méthode opéra ſi heureuſement, qu'en peu de jours les urines ſortirent librement, tous les accidens étoient diſſipés au bout de trois mois, & le malade en état de boire du vin ſans reſſentir le moindre mal. Il y a deux ans qu'il jouit d'une ſanté parfaite, comme on le verra par le certificat ſuivant.

Certificat de M. Bagïeu.

» Je ſouſſigné, Chirurgien-Major
» des Gendarmes de la Garde du Roi,
» certifie que j'ai vu & interrogé M....
» dont il eſt fait mention dans l'obſer-
» vation VIII, qui m'a dit avoir eu
» pluſieurs rétentions totales d'urine cau-
» ſées par des embarras conſidérables
» dans le canal de l'urethre, qui pro-
» duiſirent une difficulté d'uriner habi-
» tuelle, avec ardeur & épreintes fort
» douloureuſes, & que les ſoins de
» M. Daran l'ont guéri parfaitement de

» tous ces accidens, dont il ne s'eſt point
» reſſenti depuis deux ans entiers; fait
» à Paris ce 4 Janvier 1748.

Signé, BAGIEU.

OBSERVATION IX.

M. G..... âgé de ſoixante-cinq ans; aïant été atteint en 1734 d'une gonorrhée qui dura deux ans, ſe fit traiter par un habile Chirurgien qui l'arrêta par des injections. Mais peu de tems après il remarqua une diminution du fil des urines, qui ne tarda pas à être ſuivie de rétentions totales. Il fit uſage de bougies pendant dix-huit mois, & n'aïant point été ſoulagé, il s'adreſſa à M... qui lui procura quelque ſoulagement, mais peu durable, puiſqu'il eut depuis pluſieurs attaques d'iſchurie, qu'il ne put prévenir qu'en introduiſant tous les jours des ſondes de plomb, leſquelles n'empêcherent pas des ardeurs d'urine continuelles. Après douze ans de ſouffrances, & d'uſage continué des ſondes, il vint chez moi, recommandé par M. Boudou, le 20 Maï 1746. Je le ſondai, & lui trouvaì dans l'urethre pluſieurs obſtacles, dont le plus profond, qui étoit près le vérumonta-

num, étoit un ulcére sordide à bords calleux, d'où découloit une matiere purulente. Le long usage que le malade avoit fait des sondes de plomb avoit tellement durci les excroissances & les bords de l'ulcére, qu'il ne me fallut pas moins de cinq mois pour le guérir parfaitement, à quoi je réussis, comme il paroît par le certificat ci-dessous.

Certificat de M. Boudou.

» Je soussigné, Chirurgien de S. Cô-
» me, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-
» Dieu de Paris, certifie avoir vû plu-
» sieurs fois à l'Hôtel-Dieu le nommé
» G..... obligé de se faire sonder pour
» une rétention d'urine totale, venant de
» carnosités qu'il avoit dans le canal de
» l'urethre, qui l'obligeoient de passer
» tous les jours des sondes de plomb dans
» la vessie depuis douze ans. Aïant été
» adressé à M. Daran Chirurgien ordi-
» naire du Roi, il l'a mis à l'usage de sa
» méthode, & l'a parfaitement guéri. Je
» dois même ajouter que depuis un an
» que sa cure est finie il jouit du même
» bon état de santé. A Paris ce 2 No-
» vembre 1747. *Signé*, BOUDOU.

OBSERVATION X.

Le ſieur N... T... Maître Tailleur à Paris, âgé d'environ trente-un ans, s'apperçut il y en a quatorze que, ſans avoir connu de femmes, il avoit un écoulement qui tachoit ſa chemiſe. Il fut ſuivi d'une diminution ſi ſenſible du fil des urines, qu'il ne les a plus rendues que par un fort petit fil, & avec de grands efforts, cuiſſons, & ardeurs dans la verge. Les efforts étoient même ſi conſidérables qu'ils faiſoient ſortir du ſang, ce qui arrivoit quand il avoit fait quelque excès de table, ou vû des femmes. Il a toujours vécu dans ce triſte état depuis quatorze ans. Il y en a dix qu'il eut une ſuppreſſion d'urine qui le tint vingt-quatre heures. Il y en a ſept qu'il en eut une ſeconde qui dura ſix heures. La derniere qu'il eut eſt du huit Novembre 1747. Il fut ſondé deux fois pour faire venir l'urine, cependant elle ne ſortit que goutte à goutte, & avec de grands efforts. C'eſt dans cet état qu'il vint me trouver, perdant même ſes urines involontairement. Je l'ai mis à l'uſage de mon reméde le vingt-qua-

triéme Novembre 1747. Je le sondai en présence de M. Dupouy Maître Chirurgien de S. Côme, & trouvai une excroissance de chair calleuse à la fosse naviculaire, une seconde de même nature au milieu du canal de l'urethre, & un ulcére sordide près le sphincter de la vessie d'où suintoit un pus jaunâtre. Il a été radicalement guéri dans environ trois mois.

Certificat de M. Dupouy.

„ Je soussigné Maître Chirurgien Ju-
„ ré de S. Côme, certifie que dans le
„ mois de Novembre 1747. je fus prié
„ par M. Daran Chirurgien ordinaire
„ du Roi, demeurant rue de Riche-
„ lieu, pour y voir & observer l'état
„ de M. T..... âgé d'environ trente
„ ans, qui s'étoit venu confier à ses
„ soins, lequel je trouvai atteint d'un
„ écoulement, qu'il me dit avoir eû
„ avant que d'avoir connu des femmes,
„ & qui lui avoit si bien rétréci le
„ canal de l'urethre, qu'il ne rendoit
„ plus ses urines que comme un fil,
„ avec de grands efforts & des douleurs
„ très-vives, & même qu'il avoit eu

» plusieurs rétentions totales. Il ajouta » qu'il perdoit quelquefois ses urines » involontairement. Environ trois mois » après, je le vis de nouveau parfaite- » ment bien guéri de toutes ses incom- » modités, sans qu'il y parût aucun res- » te, & se portant au mieux. En foi de » quoi j'ai signé le présent certificat, » pour servir en ce que de raison. A » Paris le 6 Janvier 1748.

Signé, DUPOUY.

OBSERVATION XI.

M. C.... âgé de quarante-cinq ans, Négociant à B... depuis 1722 jusqu'en 1727 eut quatre gonorrhées, dont les trois premieres furent très-bien guéries, & la quatriéme laissa de très-grandes difficultés d'uriner, qu'il attaqua en vain par l'usage des sondes de plomb continué pendant près d'une année de deux en deux jours. Il fut obligé de revenir au même palliatif à l'occasion d'une sixiéme gonorrhée, qui n'avoit fait qu'augmenter les difficultés d'uriner, & rendre vives & cuisantes les douleurs qui accompagnoient l'excrétion de l'urine. Soulagé par leur usage, il négligea de le con-

tinuer, & les urines s'étant presqu'entiérement supprimées, & les douleurs s'étendant jusqu'à l'anus, on le fit passer par le grand reméde, qui ne donna pas plus de facilité pour introduire la sonde de plomb. Il fallut un mois pour y réussir. Chaque tentative causoit les douleurs les plus aiguës, & la perte de plus d'un verre de sang. La sonde entra enfin dans la vessie; ce qui n'empêcha pas le malade d'uriner toujours avec beaucoup de douleur, & ne rendit pas le canal plus libre. Ennuïé d'avoir inutilement recours à cet expédient, il s'adressa à M. Récolin, qui lui conseilla de se mettre entre mes mains. Je le sondai en sa présence le dix-huit Avril 1746, & trouvai une excroissance de chair fongueuse près le vérumontanum; & à la fosse naviculaire un ulcére d'où suintoit une matiére virulente. Je traitai le malade par ma méthode, & vingt-neuf jours me suffirent pour résoudre l'excroissance, & déterger l'ulcére; mais les solutions de continuité ne furent parfaitement consolidées qu'au bout de trois mois. L'essentiel des faits rapportés dans cette observation est constaté par le certificat suivant.

Certificat de M. Récolin.

„ Je ſouſſigné, Chirurgien de la Pré-
„ vôté de l'Hôtel du Roi, certifie avoir
„ été conſulté par M. C... Négociant
„ de B..... dans le mois de Novembre
„ de l'année derniere, ſur des difficul-
„ tés d'uriner, qu'il me dit qu'il avoit de-
„ puis long-tems, à la ſuite de pluſieurs
„ gonorrhées, qui lui avoient laiſſé dans
„ l'uréthre des obſtacles au cours de l'u-
„ rine. Il me dit qu'il faiſoit uſage de-
„ puis long-tems auſſi des ſondes de
„ plomb, qui le ſoulageoient en le fai-
„ ſant un peu mieux piſſer; mais que les
„ envies fréquentes d'uriner, la diffi-
„ culté de retenir ſon urine quelquefois,
„ & les autres accidens qui ſont la ſuite
„ de cet état, continuoient preſque tou-
„ jours depuis quinze ans. Le malade en
„ étoit très incommodé, piſſoit par un
„ petit fil, & ſouvent goutte à goutte.
„ Je le menai à M. Daran dans le mois
„ d'Avril dernier, qui aïant examiné l'é-
„ tat du malade, & de ſon urethre, lui fit
„ faire uſage pendant environ trois mois
„ de ſes ſondes, & des autres remédes
„ qu'il emploïe dans ces ſortes de ma-

» ladies. J'en ai ſuivi la cure, & j'ai vû
» que plus il a fait uſage de ſes remédes
» il a eu moins de peine à uriner. Il y a
» environ deux mois qu'il eſt ſorti des
» mains de M. Daran ; il en eſt très-con-
» tent. Je l'ai vû aujourd'hui piſſer à plein
» canal, & il m'a aſſuré qu'il ne ſentoit
» plus aucun embarras dans ſon urethre,
» ni aucune diſpoſition à les voir revenir
» dans peu, comme auparavant, lorſqu'il
» s'étoit ſervi des autres moïens, pour
» redonner à ſon uréthre le bon état
» qu'il avoit perdu. A Paris le huit Oc-
» tobre 1746. *Signé*, RECOLIN.

OBSERVATION XII.

M. du B........âgé de cinquante ans, fut atteint en 1724 d'une gonorrhée qui, bien que traitée avec méthode, ne laiſſa pas de couler pendant cinq à ſix ans, au bout duquel tems elle s'arrêta. Mais une année après le fil des urines diminua, & les glaires dont elles ſe chargerent cauſerent une rétention totale, qui dura ving-quatre heures, & fut guérie par la méthode ordinaire. Six mois ſe paſſerent aſſez tranquillement; mais depuis cette époque, les

glaires s'étant multipliées causérent de fréquentes rétentions, tantôt plus, tantôt moins longues, mais toujours de plus en plus douloureuses, parce que le canal se rétrécissoit de plus en plus. Le malade aïant vécu dans cet état jusqu'en 1746, eut au mois de Mars une suppression totale extrêmement douloureuse, & causée par les glaires qui, obstruant le canal, interceptoient l'urine. On eut beaucoup de peine à procurer sa sortie, & une infinité de remédes aïant été emploïés sans diminuer la cause du mal, Monsieur Boyer me fit l'honneur d'engager le malade à se mettre entre mes mains, ce qu'il fit le huit Avril 1746. Je lui trouvai, en le sondant, des excroissances fongueuses dans le canal, & un ulcére sordide près des canaux excrétoires des vésicules séminales, d'où couloit depuis nombre d'années une matiére virulente. Je mis le malade à l'usage de mes remédes, & il fut guéri au bout de quatre mois. Un mois après il eut au testicule droit une enflure considérable, que des personnes qu'il consulta lui firent regarder comme un accident très grave, & qui céda pourtant facilement à un petit nom-

bre de remédes appropriés que je lui ordonnai.

Certificat de M. Boyer.

» Je soussigné, Médecin ordinaire » du Roi, atteste que depuis plus de dix » ans que j'avois soin de Monsieur du » B. . . . . qui fait le sujet de l'Ob- » servation XII, à l'occasion de la » maladie dont il étoit atteint, & qui » lui étoit causée par des carnosités ulcé- » rées dans le canal de l'uréthre, des » ardeurs d'urines, de la difficulté à les » rendre, & un écoulement considéra- » ble d'une matiere glaireuse & puru- » lente, tous accidens qui ont disparu » par l'usage des remédes de Monsieur » Daran, & que depuis plus d'un an il » n'y a eu aucun ressentiment des pre- » miéres incommodités. Fait à Paris ce » 10 Octobre 1747. *Signé*, BOYER.

Certificat de Monsieur Procope Couteau.

» Nous soussigné, Docteur - Régent » de la Faculté de Medécine en l'Uni- » versité de Paris, ancien Professeur des » Ecoles, & actuellement Professeur de

» Chirurgie en langue Françoiſe, certi-
» fions que tout le contenu en l'Obſer-
» vation XII. faiſant mention & con-
» cernant la maladie & la guériſon de
» Monſieur du B...., eſt exactement
» conforme à la vérité, comme aïant
» vû & viſité le malade y mentionné
» avant & après ſa guériſon opérée par
» les ſoins de Monſieur Daran Chirur-
» gien ordinaire du Roi. En foi de quoi
» nous avons ſigné le préſent, à Paris ce
» vingt-deux Octobre 1747.

Signé, PROCOPE COUTEAU.

OBSERVATION XIII.

M. de S...., A.... Avocat au Parlement avoit eu avant l'année 1725 pluſieurs gonorrhées. La ceſſation totale des ſymptômes lui perſuadoit qu'il en étoit bien guéri. Il en prit en 1725 une autre dont le ſort fut bien différent, puiſque l'écoulement ne put ceſſer entiérement. L'attention que ce ſymptôme inquiétant lui faiſoit faire ſur tout ce qui avoit rapport à la partie malade, fit qu'il s'apperçut en 1730 d'une diminution conſidérable du fil de ſes urines, & en 1735 de la naiſſance d'une petite tumeur pla-

cée immédiatement ſous le gland. Il uſa en conſéquence de bougies qui, deux heures après, cauſérent dans l'urethre une inflammation telle que le guériſſeur effrayé n'oſa plus reparoître. Cependant le mal faiſoit des progrès, & la tumeur avoit déja acquis le volume d'une lentille. Tel étoit ſon état, lorſqu'en 1740 le malade prit une nouvelle galanterie. Il ſaiſit cette occaſion pour ſe faire traiter des accidens anciens & nouveaux, & choiſit ce qu'il y a de plus habile dans Paris. Outre les remédes uſités pour guérir les gonorrhees, on emploïa pour fondre la tumeur, les fumigations, & les frictions mercurielles; l'emplâtre de Vigo fut porté trois ans conſécutifs ſur la partie. Tous ces remédes furent également inutiles pour la cure radicale. La difficulté d'uriner augmentoit, & la tumeur étoit devenue de la groſſeur d'une féve de marais. Redoublement d'inquiétude de la part du malade, qui, ne doutant pas qu'elle ne fût placée dans l'urethre même, craignit avec raiſon que ce canal n'en fût à la fin entiérement bouché. Tel étoit ſon état lorſqu'il me vint trouver le douze novembre 1745. En le ſondant en préſence de M. Plunkett Médecin

Médecin, & M. Serres, Maître Chirurgien de Montpellier, j'obſervai à l'entrée du canal un trou fiſtuleux qui alloit aboutir à la tumeur, ce qui me perſuada qu'elle étoit en dehors, & par conſéquent d'une bien moindre conſéquence. En effet elle étoit ſituée à l'extrêmité du corps caverneux à la racine du gland, immédiatément ſous l'urethre, à côté du frein. Pourſuivant mon examen, j'apperçus vis-à-vis de la racine du gland en dehors deux autres petits trous, par où je vis s'échapper quelques gouttes d'urine. Je trouvai encore le canal plein de différentes excroiſſances ſpongieuſes, rangées dans l'urethre à la file l'une de l'autre, qui produiſoient la difficulté d'uriner. Quelque perſuadé que fût le malade, que tout ſon mal ne venoit que de la compreſſion que faiſoit la tumeur, & que c'étoit de ce côté-là qu'il falloit tourner toutes ſes vûes, je crus devoir attaquer d'abord les excroiſſances, &, après une très-abondante ſuppuration, je nettoïai entiérement le canal. Cette opération finie, je ſongeai à la tumeur. Je commençai par introduire dans les deux trous fiſtuleux externes deux très-petites ſondes, & en peu de jours les

deux ouvertures s'étant réduites en une, je vis avec une ſurpriſe que je ne puis exprimer, que la tumeur étoit cauſée par une pierre enkiſtée qui avoit ſucceſſivement groſſi. Il ne m'appartient pas de décider ſi cette pierre avoit pris naiſſance en cet endroit de la partie tartareuſe de l'urine qui y avoit formé une concrétion par le ſéjour, ou ſi elle a eu beſoin d'un noïau deſcendu des reins dans la veſſie, & arrêté dans le trou fiſtuleux qui s'étoit formé dans l'urethre. Il me paroît pourtant difficile de comprendre que ce noiau ne ſe ſoit pas plutôt arrêté dans la veſſie, ou n'ait pas été entraîné par le jet de l'urine, après avoir franchi les obſtacles des excroiſſances. Quoi qu'il en ſoit, rien n'étoit plus aiſé que de faire ſortir la pierre ſur le champ ; mais le malade craignoit ſi exceſſivement les inſtrumens, que je fus obligé de prendre le chemin le plus long. Je commençai cependant par faire conſtater le cas, non ſeulement par M. Plunket, mais par nombre de malades qui étoient chez moi, & même par M. Puzos. Je conſumai le kiſte en peu de jours au moïen de mes ſondes, ſans cauſer la moindre douleur au malade, & je fis

ſortir la pierre en préſence de trois Officiers qui l'avoient vue en place, & de ſept ou huit malades qui étoient chez moi. Cette pierre de figure ovale, & d'une couleur brune tirant ſur le noir, a une ſurface aſſez polie. Elle a environ quinze lignes de longueur, & ſix d'épaiſſeur. Elle péſe vingt-neuf grains. Comme j'ai jugé que bien de gens, ſurtout du métier, ſeroient curieux de la voir, j'ai prié le malade de me la laiſſer. La pierre extraite, je donnai tous mes ſoins au trou fiſtuleux de l'urethre, je détruiſis entiérement le kiſte, & procurai enſuite la réunion de la plaie. J'eus le bonheur de rendre parfaite la ſanté du malade en quatre mois.

Certificat de M. Plunkett,

» Nous ſouſſigné, Docteur en Mé-
» decine, certifions avoir vû chez M.
» Daran Maître Chirurgien, M. de S...
» A.... Avocat en Parlement, lequel
» nous dit ſe trouver atteint depuis plu-
» ſieurs années d'un écoulement puru-
» lent qui lui avoit toujours reſté à la
» ſuite de quelques galanteries qu'il avoit
» eues, & d'une diminution conſidéra-

» ble du fil de ſes urines, cauſée par des
» embarras qui s'étoient formés dans le
» canal de l'urethre, & d'une petite tu-
» meur au deſſous du gland qui avoit
» d'abord paru imperceptible, & étoit,
» comme il nous la fit voir, comme
» une groſſe féve; que pour guérir de
» ces maux, il avoit inutilement juſqu'à-
» lors tenté auprès des plus habiles gens
» de l'Art tous les remédes les mieux
» indiqués; mais qu'il eſpéroit avoir un
» meilleur ſuccès de ceux dont ſe ſer-
» voit ledit ſieur Daran, aux ſoins du-
» quel il s'étoit venu confier. Après quel-
» que tems de traitement, nous fûmes
» de nouveau appellés par ledit ſieur
» Daran, pour nous faire obſerver qu'il
» avoit découvert que la tumeur, dont
» il eſt parlé, ſe trouvoit être une pierre
» formée dans cet endroit, de quoi nous
» fûmes ſurpris, laquelle nous trouvant
» peu de tems après par occaſion chez
» ledit ſieur Daran, dans le tems qu'il
» étoit à faire le panſement de ce mala-
» de, nous fûmes temoins de la ſortie de
» ſa niche, de même que bon nombre
» de malades, ſans qu'il en reſſentît
» de douleur. Nous avons enſuite vû ce
» malade parfaitement bien guéri de ſon

» écoulement, des embarras du canal » & des trous fiſtuleux occaſionnés par la » pierre; en foi de quoi nous avons ſigné » le préſent Certificat pour ſervir en ce » que de beſoin. A Paris le 29 Mars 1747. *Signé*, J. PLUNKETT. M. D.

Certificat de M. Serres.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien » Juré de la ville de Montpellier, cer» tifie avoir reçu un de ces jours une » lettre de M. ...... Avocat au Parle» ment, dont j'avois vû l'état dans le» quel il étoit quand il ſe mit entre les » mains de M. Daran, dans le dernier » voïage que j'ai fait à Paris, dans laquelle il m'apprend ſon entiére guéri» ſon, non-ſeulement du canal de l'ure» thre, mais encore d'une tumeur aſſez » conſidérable qu'il avoit à l'extrêmité » des corps caverneux, immédiatement » ſous le gland à côté du frein. J'apprends » que cette tumeur étoit cauſée par une » véritable pierre qui s'étoit formée dans » cet endroit par l'urine qui s'y étoit » fraïée une route à la faveur d'un trou » fiſtuleux de l'urethre. Je certifie que ce » malade m'écrit que M. Daran fit voir

» cette pierre à M. Puzos célébre Chirur»
» gien accoucheur & à neuf malades qui
» se trouvoient chez lui, dont trois Of-
» ficiers de distinction, & qu'il en fit
» l'extraction avec le succès le plus par-
» fait, sans recourir à aucune incision;
» & après avoir détergé le kiste, & pro-
» curé une bonne cicatrice, rendit à tous
» égards une santé entiére & parfaite au
» malade; à Montpeller le 25 Mars
» 1746. *Signé* SERRES.

OBSERVATION XIV.

M. D..... âgé de trente-cinq ans, Capitaine au Regiment de..... avoit contracté en 1732 une gonorrhée fort mauvaise avec un phimosis. Six mois d'un traitement méthodique s'écoulerent sans fruit pour la gonorrhée. Il n'y eut que le phimosis qui disparut sans opération. Alors on changea de batterie & les injections ne furent pas oubliées. Mais tout fut également inutile, quoique continué quatre autres mois, & que le malade se fût abstenu religieusement du commerce des femmes. En 1734, aïant été atteint de chancres, il fut jugé avoir besoin du grand reméde, qui fut

adminiſtré en 1736. Il s'apperçut alors que le fil des urines devenoit très-délié, & qu'elles ſortoient avec beaucoup de peine. Malgré cet accident, le malade s'expoſa au danger, & une nouvelle gonorrhée fut la récompenſe de ſa témérité. Elle réſiſta à trois ans de remédes, puis à une injection aſtringente continuée pendant un an entier. On paſſa pour-lors le malade une ſeconde fois par le grand reméde. Les frictions furent ſurtout données au périnée, & leur fruit fut une augmentation de douleurs que le malade ſouffrit à cette partie. Des bougies emploïées enſuite ne firent que produire une hémorragie opiniâtre. Les ſondes de plomb, les pillules de Belloſte, des cataplaſmes adouciſſans, ne produiſirent rien de mieux. L'écoulement s'arrêta enfin, mais de nouvelles pilules mercurielles le firent reparoître en peu de tems; & il ſurvint une inflammation d'un teſticule qui dura cinq ſemaines, & fut accompagnée d'hémorragie, & d'ardeurs très-vives. En 1742 le malade ſe fit adminiſtrer les frictions mercurielles une troiſiéme fois; & dans le cours du traitement il eut neuf à dix ſuppreſſions totales qui durerent juſqu'à

dix heures. Après le traitement, la rétention devint presque habituelle pendant six mois, & les moindres duroient vingt-quatre heures. Depuis ce tems jusqu'en 1744 le malade n'eut aucun accident, bien qu'il fût tous les jours à cheval; mais l'écoulement aïant reparu l'année suivante, il survint aux testicules une nouvelle inflammation. Depuis cet accident il ne fit plus de remédes. Aïant entendu parler de moi à Asti en Piedmont, il crut que son rétablissement méritoit bien qu'il revînt en France, pour me consulter. Je le sondai dans le mois de Juin 1746 en présence de M. Darius, Maître Chirurgien, & trouvai à quatre doigts dans le canal des chairs calleuses, dont la fonte me permit de découvrir un peu plus loin un ulcére d'où dépendoit l'écoulement que le malade avoit depuis tant d'années. Il ne me fallut pas moins de quatre mois pour procurer une guérison parfaite, dont je rendis M. Darius le témoin.

Certificat de M. Darius.

» Je soussigné Maître en Chirurgie,

» membre de l'Academie Roïale de Chi-
» rurgie, certifie que le quinze du mois
» de Juin 1746, j'ai été mandé chez M.
» Daran, Chirurgien ordinaire du Roi,
» rue de Richelieu, Paroiſſe Saint Euſ-
» tache pour y voir M. D.... D....
» Capitaine au Régiment de .... l'aïant
» viſité & interrogé, il nous a dit qu'il
» avoit une grande difficulté d'uriner
» depuis un nombre d'années, pour la-
» quelle maladie il avoit fait tous les re-
» médes qu'on lui avoit preſcrits, & qu'é-
» tant toujours ſouffrant, il venoit de ſe
» mettre entre les mains de M. Daran,
» qui lui ayant introduit une bougie dans
» le canal de l'urethre, lui a trouvé plu-
» ſieurs embarras, & lui a promis de le
» guérir. Le quatorze d'Août de la pré-
» ſente année ledit malade m'a envoyé
» chercher, & m'a dit que le Sieur Da-
» ran l'avoit parfaitement guéri, & qu'il
» voudroit un certificat, lequel je lui
» ai livré pour lui ſervir & valoir en ce
» que de raiſon. Fait à Paris le quatorze
» Août 1747. *Signé*, DARIUS.

OBSERVATION XV.

M. le Comte de G..... Seigneur

Ruffien, âgé de trente-cinq ans, voïant avec douleur perfifter depuis, & malgré trois mois de traitement un écoulement gonorrhoïque contracté en 1743, donna fa confiance à une autre perfonne. Celle-ci prefcrivit des gouttes fi âcres, qu'elles écorchoient le gofier & caufoient des vertiges. Mais ayant éprouvé qu'elles ne produifoient aucun foulagement, elle emploïa les injections aftringentes, qui furent également inutiles contre l'ecoulement, & augmenterent les douleurs de l'urethre. Le malade rebuté ne fit plus que des remédes de fantaifie; mais aïant obfervé en 1743 la diminution du fil de fes urines, fuivie bientôt après d'une fuppreffion de huit à dix heures, il commença à faire des réfléxions férieufes. Au mois de décembre 1745 nouvelle rétention beaucoup plus confidérable, pendant laquelle l'introduction des bougies & de l'algalie fut également impoffible. L'accident fe paffa de lui-même. Arrivé à Paris en 1746, il fe mit entre les mains d'une perfonne connue par fes bougies, mais elles ne firent qu'aigrir le mal, qui fut enfuite foulagé par des frictions mercurielles données fous la conduite d'un Chirurgien célébre. Mais le malade fen-

tant que ce rémède n'attaquoit pas la cauſe du mal, ſe mit entre mes mains au commencement du mois de juillet par le conſeil de M. de Rabours, qui fut préſent lorſque je le ſondai. Je lui trouvai une excroiſſance calleuſe & ulcérée près le vérumontanum, & trois mois de l'uſage de mes remédes mirent M. le Médecin en état de certifier la guériſon parfaite.

Certificat de M. de Rabours.

» Je ſouſſigné, Docteur-Règent de la
» Faculté de Paris, certifie avoir été ap-
» pellé ſur la fin de l'été dernier avec M.
» Daran, Chirurgien pour viſiter un Sei-
» gneur étranger attaqué de difficultés
» d'uriner occaſionées par des obſtacles
» ſurvenus dans le canal de l'urethre à la
» ſuite d'une ou pluſieurs gonorrhées. En-
» gagé plus par curioſité que par la né-
» ceſſité, je me ſuis fait un plaiſir de
» voir journellement les effets des ſon-
» des dont ſe ſert ce Chirurgien pour
» traiter ces maladies. Je me ſuis con-
» vaincu que c'eſt en faiſant ſuppuret
» les carnoſités, & enſuite détergeant
» les ulcéres, qu'il traite fort bien ces

» maux-là au moïen de ſa nouvelle mé-
» thode. Ce Seigneur étoit incommodé
» depuis environ cinq ans, & avoit eu
» de tems en tems des rétentions tota-
» les. Je lui en ai vû une dont il fut ſou-
» lagé ſur le champ par l'introduction
» que lui fit M. Daran d'une de ſes ſon-
» des. L'inſuffiſance de nombre de re-
» medes qu'il avoit faits l'avoit obligé de
» ſe rendre à Paris pour ſe mettre entre
» les mains du ſuſdit M. Daran qui l'a
» parfaitement guéri. En foi de quoi j'ai
» ſigné le préſent, à Paris le trente-un
Mars 1747. *Signé*, de RABOURS.

OBSERVATION XVI.

M. Bouilhac me pria de voir dans le mois de Mars 1746 M. B... Gentilhomme Anglois, âgé de quarante cinq ans, qui depuis nombre d'années ſouffroit cruellement des difficultés d'uriner qui dégéneroient très-ſouvent en attaques d'iſchurie, ou rétentions totales. Differentes perſonnes qu'il avoit conſultées en Angleterre, lui avoient dit qu'elles lui croïoient une pierre dans la veſſie. Il en étoit perſuadé de même lorſqu'il me conſulta. Je le ſondai, & lui-

trouvai en deçà du verumontanum une excroiſſance de chair calleuſe ulcérée, cauſée par une gonorrhée qu'il avoit eue dix-huit ans auparavant, & pour la guériſon de laquelle il croïoit avoir fait tout ce qu'il falloit. Il étoit d'autant plus fondé à ſe croire guéri, qu'il avoit été tout cet eſpace de tems ſans autre accident qu'un petit écoulement, qu'il prenoit pour un relâchement de vaiſſeaux; quoique ce fût une gonorrhée qui avoit toujours ſubſiſté. Je le mis à l'uſage de ma nouvelle méthode, & il fut parfaitement guéri dans l'eſpace de quatre mois.

Certificat de M. de Bouilhac.

» Nous ſouſſigné, premier Médecin » de M. le Dauphin & de Madame la » Dauphine, certifions avoir vû M. de » B..... attaqué de ſtrangurie cauſée » par des carnoſités dans le canal, ſuites » d'ancienne gonorrhée, qui le mettoit » en danger par de frequentes rétentions » d'urine, & que nous l'avons vû enſuite » entiérement guéri par le reméde de » M. Daran, Chirurgien du Roi. Cette » cure & pluſieurs autres, dont nous » avons eu connoiſſance, nous font re-

» garder sa méthode d'un prix d'autant » plus grand, qu'il s'agît d'une maladie » commune, qui mene à la mort par la » douleur, & pour laquelle toutes les » recherches jusqu'ici avoient été inu- » tiles, En foi de quoi j'ai signé le pré- » sent certificat, à Fontainebleau, ce dix » Novembre 1747. *Signé*, BOUILLHAC.

OBSERVATION XVII.

Le nommé G..... F.... âgé de quarante-cinq ans, Portier de Mrs. de.... rue St. Médéric, vint me consulter au mois d'Août, & me dit qu'il avoit contracté trois gonorrhées, la premiere en 1726. la seconde en 1732, & la derniere en 1739. Celle-ci, qu'il prit à Metz, fut des plus sérieuses, & ne disparut, après un assez long traitement, qu'à la faveur des injections astringentes, qui avoient aussi été emploïées dans les précédentes. Mais environ un an après, les urines commencerent à diminuer, & cet accident fit de tels progrès qu'en 1742 le malade eut une rétention totale qui dura plusieurs heures. Un Médecin étranger l'entreprit alors, & ne put lui procurer aucun soulagement. Il fallut avoir re-

cours à M. Foubert, lequel, après beaucoup de peine introduisit l'algalie dans la vessie, & lui fit d'autres remédes prudemment administrés qui calmerent tous les accidens. Une année entiére se passa assez tranquillement; mais au printemps il survint une nouvelle ischurie si forte, qu'on ne put introduire l'algalie. Plusieurs saignées ayant diminué l'irritation, M. Simoneau Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, où le malade avoit été porté, réussit à introduire la sonde. On la retira au bout de vingt-quatre heures, & les urines trouverent les mêmes difficultés pour sortir. Le malade étant resté un mois entier à l'Hôtel-Dieu, se trouva par les secours qu'on lui avoit donnés, en état de révenir chez son maître, urinant passablement bien; mais à mesure que son embonpoint revenoit, la difficulté d'uriner prenoit de nouvelles forces, & peu de tems après il se trouva dans un état qui fit compassion à tous ceux qui le connoissoient. On le mit alors entre les mains d'une personne qui promettoit de le guérir; mais n'ayant pu y réussir en quatre mois, pas même à le soulager, on me l'amena. Je le sondai le dix Août 1746, & lui trou-

vai près du vérumontanum plusieurs ulcéres qui fournissoient la matiere de cet écoulement opiniâtre. Je traitai ce malade au sçu du susdit M. Foubert, & je le guéris parfaitement en moins de quatre mois, le lui ayant fait voir ensuite plusieurs fois.

Certificat de M. Foubert.

» Nous soussigné, Maître en Chirur-
» gie, Chirurgien ordinaire du Roi en
» sa Cour de Parlement & ancien Chi-
» rurgien-Major de l'Hôpital de la Cha-
» rité, certifions que le nommé G....
« F...... Portier de Mrs...... dont
» je sers la maison, a été tiré par les
» soins assidus & charitables de M. Da-
» ran, de l'état le plus violent & le plus
» critique où puisse être réduit un hom-
» me qui se trouve pris de strangurie vé-
» nérienne, occasionnée par des carno-
» sités dans le canal de l'urethre, reste
» fâcheux d'anciennes gonorrhées mal
» guéries ou négligées, puisque je l'ai
» souvent vû en très-grand danger de
» périr, sans trouver de soulagement par
» le secours des remédes les mieux in-
» diqués. Il a pourtant été guéri de tous

» ſes maux par ceux qu'employe M. Da-
» ran par ſa nouvelle méthode ; & je
» dois ajouter que ſa guériſon eſt d'autant plus ſolide, que depuis plus d'un
» an qu'il eſt ſorti de ſes mains, il jouit
» toujours de la plus parfaite ſanté. En
» foi de quoi je lui ai ſigné le préſent.
» A Paris le 15 Novembre 1747.

Signé, FOUBERT.

OBSERVATION XVII.

M. le Marquis de .... de Bretagne, âgé de quarante ans, fut dès l'âge de dix neuf puni de ſon incontinence par une gonorrhée qui ceſſa de couler après quatre mois. Pour ſoulager les érections continuelles qui le tourmentoient pendant une ſeconde, priſe quatre ans après, en 1731, par le conſeil d'un ami il uſoit fréquemment du coït, reméde qui auroit toujours été de ſon goût, ſi, après quatre mois de ſon uſage, le ſang tout pur ſortant avec la ſemence ne lui avoit ouvert les yeux. Il fut enfin guéri de tous accidens en deux mois par les remédes convenables, & par quinze jours d'uſage de la panacée. En 1734 nouvelle gonorrhée, que le malade, devenu expert à ſes depens, ſe crut en état

de traiter. Les accidens céderent effectivement aux remédes, excepté l'écoulement, qui s'opiniâtra, & parut enfin céder à son tour. En 1735, à la suite d'une maladie cruelle, dont le malade n'étoit qu'imparfaitement rétabli, il fut attaqué d'une rétention totale. Les saignées & autres remédes firent sortir les urines, mais teintes de sang, & avec des douleurs si vives qu'il survint une fiévre violente avec transport au cerveau. Ces accidens étant calmés, il parut un léger écoulement qui dénotoit un ulcére toujours subsistant, & le malade s'apperçut que le jet de ses urines n'étoit plus le même. Il vint alors à Paris, où il usa des pillules de M. Belloste, qui dissipérent tous les accidens. Ces tristes expériences ne l'aïant pas rendu plus sage, la veille de son départ il ne put résister à la tentation. Il se contenta de rendre le plaisir si court, qu'il crut qu'il ne seroit suivi d'aucun repentir. Mais il n'étoit pas à Orléans, qu'il vit qu'il y avoit du mécompte. Une violente gonorrhée s'étant déclarée; elle fut pourtant guérie en trois mois, à l'exception d'un écoulement sans douleur, qui fut traité de relâchement de vaisseaux. Depuis cette nou-

velle attaque, celles de ſtrangurie ont été plus violentes & plus fréquentes : mais, comme l'uſage du lait, de la térébenthine, & des ptiſannes rafraichiſſantes, calmoit les accidens, le malade en faiſoit peu de cas. En 1739 nouvelle gonorrhée, que le malade crut guérie en trois mois, à l'écoulement près ; mais la ſortie des urines étoit plus douloureuſe ; & les pilules de Belloſte, en tariſſant l'écoulement, ne purent calmer l'autre accident. Il ne fit qu'augmenter depuis ce temslà, & le malade eut ſept ou huit ſuppreſſions totales. Les urines ont diminué de volume de jour en jour ; il ne lui a plus été poſſible de voir des femmes ſans de vives douleurs ; dans le tems de l'éjaculation, & lorſqu'il s'échauffe avec excès de quelqu'autre maniére, il ſouffre des cuiſſons & des douleurs horribles, contre leſquelles les bains de lait, & les ptiſannes de pariétaire ont été le ſeul ſecours. Enfin la dyſurie étoit parvenue à un ſi haut dégré, lorſque le malade vint de Nantes pour me conſulter, qu'il ne lui falloit pas moins de douze minutes pour rendre ſon urine : encore n'étoit-ce qu'avec beaucoup de douleur, pour peu qu'il eût fait d'excès. L'aïant ſondé en

préfence de M. Moreau le feize Août 1746, je lui trouvai au milieu du canal de l'urethre une callofité, dont la fonte permettant à mes fondes d'entrer plus profondément, m'en laiffa découvrir une feconde fort fenfible, près des canaux excrétoires des proftates. Le traitement, qui dura envion cinq mois, ne fut fufpendu que par une fiévre éphémere de quarante-huit heures, qui céda à un petit nombre de remédes; & le malade repartit bien content, après que fon état eut été conftaté par fon Médecin, dont voici le Certificat.

Certificat de Monfieur Moreau.

» Nous fouffigné, Confeiller Méde-
» cin ordinaire du Roi, certifions que
» M. le Marquis de ...... nous a dé-
» claré être atteint d'une grande difficul-
» té d'uriner, provenant de la fuite de
» plufieurs chaudepiffes, qui lui faifoit
» fouffrir des cuiffons & des douleurs
» horribles, & que, pour peu qu'il fit
» des excès dans le boire ou dans le man-
» ger, ou qu'il allât à cheval, il étoit
» dix à douze minutes pour uriner, avec
» des douleurs infupportables; & n'aïant

» pu trouver de reméde à ſon mal, il
» eſt venu à Paris ſe mettre entre les
» mains de M. Daran, qui l'aïant ſondé
» en notre préſence, lui a trouvé des
» carnoſités dans le canal de l'urethre,
» & l'aïant mis à l'uſage de ſes ſondes,
» le malade a eu le bonheur de guérir
» dans l'eſpace de cinq mois. En foi
» de quoi nous avons délivré le préſent
» Certificat. A Paris le premier Mars
» 1747.

Signé, MOREAU.

OBSERVATION XVIII.

M G...... Officier de Dragons, âgé de cinquante ans, aïant contracté en 1743 une ſeconde gonorrhée, dans le tems que ſon Régiment étoit prêt à partir, fut traité par une ſeule ſaignée, de l'eau de nitre ſoir & matin, & de l'eſprit de térébenthine dans l'eau ſimple, dont il régla ſi peu la doſe que ſes yeux s'enflammerent, & que ſa verge s'ecorcha & s'enfla. Obligé de s'arrêter en route, il ſe mit entre les mains d'un Chirurgien, qui fit une inciſion, au moïen de laquelle il ſortit beaucoup de pus; mais il reſta à l'urethre une fiſtule qui ne ſe

ferma que deux ans après. Il subsistoit toujours un écoulement que le Chirurgien Major du Régiment traitoit de bagatelle. Tandis qu'il attaquoit ce mal pendant l'hiver qui suivit la campagne de 1744, il survint au scrotum un abscès qui dégénéra en une fistule, que les eaux de Bourbon prises dans les deux saisons, & celles de Bussan ne purent guérir. Ou lui administra pour-lors les frictions mercurielles, qui ne changerent rien à l'écoulement, non plus qu'une opiatte, & des injections dont il usa pendant trois mois, sans autre effet sensible que d'enflammer la partie; ce qui fit abandonner ces remédes. Le malade perdant ses urines, & ne pouvant plus souffrir le cheval, sollicita les Invalides; mais ne les aïant pu obtenir comme Officier, parce qu'il n'étoit pas en régle suivant l'Ordonnance, il prit le parti de continuer à servir, ce qu'une inflammation du scrotum l'empêcha de faire. Les eaux de Saint Amant, les bains, des cataplasmes, aïant été sans effet, il voulut rejoindre avant l'expiration de son congé; mais la fatigue lui enfla considérablement la verge, le scrotum, & le périnée, ce qui l'obligea de rester à Bru-

xelles. Une incision que l'on fit au côté gauche du scrotum, où l'on crut qu'après la résolution de la tumeur il s'étoit fait un abscès, donna lieu à une seconde fistule, & un dépôt que le malade avoit au périnée menaçoit d'une troisiéme, lorsqu'il me consulta dans le mois d'Août 1746. Il me dit naturellement qu'il ne s'attendoit qu'à une cure palliative, qu'il avoit resolu de quitter le service, & d'accepter les Invalides aux conditions qu'on les lui offroit. Aïant examiné sa situation, je lui dis que je me faisois fort de le mettre en état de continuer à servir, & de rétablir parfaitement sa santé. Il fut charmé de m'entendre, & comme il doutoit qu'on voulût lui accorder un congé suffisant, je le chargeai d'une lettre pour M. de Lapeyronie, par laquelle je le priois de l'aider de son crédit. Le Colonel, ravi de se conserver un très-brave Officier, se prêta de la meilleure volonté du monde, & je commençai à traiter le malade. Mais la rare combinaison des accidens dont il étoit attaqué, me fit souhaiter que son état fût constaté. Je priai donc M. Casamajor de le visiter; je le sondai en sa présence, & trouvai le canal de l'ure-

thre rempli en plusieurs endroits d'ulcéres fongueux, un ulcére fistuleux en deçà du vérumontanum, & un second de même nature qui pénétroit au périnée. Il avoit de plus un écoulement très-virulent, difficulté & ardeur d'urine dans des tems, & incontinence dans d'autres, de sorte qu'il réunissoit tous les symptômes que cette maladie cause en détail aux différentes personnes qui en sont attaquées. Je le traitai suivant ma méthode ordinaire dans les circonstances où il se trouvoit. Vers le milieu de la cure, il survint à l'un des testicules une enflure considérable, avec de vives douleurs, accident qui m'obligea de quitter la cause principale pour remédier au symptôme. Au bout de quinze jours, dont j'eus besoin pour remettre le testicule en bon état, je repris le traitement interrompu. Il dura près de six mois, à la fin desquels je fis voir le malade au Médecin qui l'avoit visité en premier lieu ; & il se convainquit par lui-même de son parfait rétablissement.

Certificat de M. Casamajor.

» Nous soussigné, Docteur-Régent de

» de la faculté de Médecine en l'Uni-
» versité de Paris, certifions avoir vû
» dans la maison de M. Daran, Maître
» Chirurgien rue de Richelieu, au mois
» de Septembre 1746, M. G........
» Officier de Dragons, âgé d'environ
» quarante-cinq ans, atteint d'une dif-
» ficulté d'uriner, causée par plusieurs
» embarras dans le canal de l'urethre,
» & sujet depuis six ans, à une inconti-
» nence d'urine. Deux fistules, une à la
» partie supérieure du scrotum du côté
» gauche, & l'autre au commencement
» du périnée du côté des bourses, tou-
» tes deux accompagnées de beaucoup
» de callosités, & un écoulement viru-
» rulent depuis dix ans. Six mois après
» M. Daran nous l'a fait nouvellement
» voir ; nous avons reconnu le canal
» de l'urethre bien libre, les fistules
» bien fermées, les callosités détrui-
» tes, l'ancien écoulement arrêté & pis-
» sant à plein canal ; enfin guéri radica-
» lement & prêt d'aller rejoindre son
» Régiment, quoiqu'il l'eût quitté tout
» à-fait en venant à Paris, se croïant
» incurable, avant d'avoir été visité par
» le susdit Chirurgien. En foi de quoi
» nous avons signé le présent Certificat

» pour ſervir à ce que de raiſon. A
» Paris le 2 Février 1747.

Signé, CASAMAJOR.

OBSERVATION XIX.

De pluſieurs gonorrhées qu'eut M. G . . . . . Bourgeois de Paris, âgé de cinquante ans, la ſeconde, priſe en 1728, coula ſix mois entiers, & ne s'arrêta que par l'uſage du baume de copahu. Il vint en 1731 un bubon critique, qui s'ouvrit & ſe ferma de lui-même; & depuis ce tems, toutes les fois que le malade s'échauffoit, il ſurvenoit un petit écoulement qui s'arrêtoit naturellement. Le fil des urines commença pourlors à diminuer, mais l'excrétion s'en faiſoit ſans douleur. En 1733 nouvelle galanterie, qui laiſſa après ſa guériſon les choſes au même état. Mais en 1743 le malade en eut une quatriéme qui cauſa alternativement une inflammation des deux teſticules avec des ſouffrances horribles le long de la verge juſqu'à l'anus; de maniére que le malade ne pouvoit plus ni s'aſſeoir ni marcher. Cette chaudepiſſe fut traitée aſſez négligemment par le Chirurgien, qui étoit perſuadé

que les frictions mercurielles étoient le seul remède capable de la guérir, & qui croïoit également qu'elles fondroient les carnosités qu'il jugeoit existantes dans l'urethre : il fit en effet beaucoup de frictions depuis l'anus jusqu'au gland, & mit le malade en état de marcher, quoiqu'avec douleur. Quelque tems après, les frictions furent administrées dans toutes les régles, & sur-tout aux aînes, à la verge, & au périnée. Pendant le traitement, le malade eut une petite rétention d'urine. Ce n'étoit pas la premiere; car il en avoit eu plusieurs depuis cinq ans, dont deux avoient été longues & cruelles. Les frictions finies, le malade ne sentit plus les douleurs qu'il avoit précédemment depuis l'anus; mais l'urine sortoit toujours goutte à goutte, & il survint une incontinence d'urine. Il fut donc attaqué de deux maladies qui paroissoient incompatibles; d'une difficulté si grande de rendre l'urine, qu'elle ne sortoit qu'avec des efforts étonnans, & d'une perte d'urine qui duroit nuit & jour. Depuis ce tems il a toujours eu des pesanteurs tout le long de la verge, & beaucoup de douleur au gland, de grands maux de reins, l'in-

continence d'urine, une dysurie, une douleur dans l'érection, & une impossibilité d'éjaculer dans l'acte vénérien. Au bout de deux ans passés dans cette situation, les douleurs de reins augmentérent considérablement, & le malade a rendu pendant plus de trois semaines avec les urines une grande quantité de matiere purulente, épaisse & visqueuse comme de la térébenthine, avec des douleurs si cruelles qu'il en perdoit le sommeil & l'appétit, & qu'il maigrissoit sensiblement. Tel étoit son état, lorsqu'il se mit entre mes mains le seize Août 1646. Une partie des accidens se trouve reprise dans le Certificat suivant de M. Taillard.

Certificat de M. Taillard.

» Je soussigné, Chirurgien juré à Paris, » certifie aujourd'hui treize du courant » mois d'avoir vû & visité M. M. . . . . . » F. . . . . G . . . . Bourgeois de » Paris. Après un examen de son état, » je lui aurois trouvé une difficulté d'u» riner dans certains tems, compliquée » d'un écoulement d'une matiére puru» lente, & d'une dureté tout le long du

» raphé, qui ne provient, tout considé-
» ré, que des suites de plusieurs écoule-
» mens vénériens, que ledit sieur nom-
» mé ci-dessus m'a avoué. Ce que je cer-
» tifie être véritable, pour servir ainsi
» que de raison à qui il appartiendra.
» A Paris le treize Août 1756.

Signé, TAILLARD.

Aïant sondé le malade, en présence de Monsieur Cantwel le quinze Août 1746, je lui trouvai à l'entrée du canal de l'urethre une carnosité ronde & dure. Après avoir détruit cet obstacle, je parvins au vérumontanum, qui étoit ulcéré & fort dur. Comme il y avoit incontinence d'urine, Monsieur Cantwel crut que le sphincter de la vessie étoit ulcéré. Je mis le malade à l'usage de mes remédes, & le dix Septembre il urinoit avec assez de facilité; l'incontinence d'urine étoit totalement évanouie, il n'avoit plus les douleurs de reins, & ne rendoit plus de matiéres purulente mêlées aux urines; l'appetit & le sommeil étoient revenus, & il se trouvoit en état de vaquer à ses affaires. Aussi met-il dans sa rélation que des progrès si rapides ne lui laisserent aucun

doute d'une guériſon parfaite ; elle n'arriva pourtant qu'au bout de quatre mois, mais le malade pendant le traitement n'a éprouvé aucun accident.

Certificat de Monſieur Cantwel.

» Je ſouſſigné, docteur-Régent de » la Faculté de Médecine de Paris, certifie que dans le mois d'Août 1746 je » vis venir chez moi M. G ...., » âgé d'environ 40 ans, qui me dit que » dans le deſſein où il étoit d'aller ſe » mettre entre les mains de M. Daran, » Chirurgien demeurant rue de Richelieu, & aïant beſoin de faire conſtater ſon état par un Médecin ou Chirurgien, ainſi que ce Chirurgien exigeoit de tous ſes malades, il venoit » me prier de l'obſerver. A quoi m'étant » prêté, il m'apprit tout ce qu'il avoit » ſouffert à la ſuite de pluſieurs galanteries, qu'il avoit commencé d'avoir » depuis 1730 ; & que ſon état préſent » étoit tel qu'il ſouffroit des douleurs » depuis la verge juſqu'à l'anus, à ne » pouvoir s'aſſeoir ni marcher ; qu'il » n'urinoit, ainſi qu'il nous fit remarquer, que goutte à goutte, & avec

» de grands efforts ; de plus qu'il avoit
» une perte d'urine involontaire nuit
» & jour ; que dans l'éréction il souf-
» froit des douleurs horribles , & dans
» l'éjaculation il s'appercevoit d'une sup-
» pression totale de semence. C'est dans
» cet état qu'il me dit qu'il s'alloit mettre
» entre les mains dudit sieur Daran. En-
» viron quatre mois après , je vis de
» nouveau venir ce malade chez moi.
» J'eus la satisfaction de le voir radica-
» lement guéri de toutes ces incommo-
» dités, & jouissant d'une santé parfai-
» te ; en foi de quoi j'ai souscrit le pré-
» sent certificat , pour servir en ce que
» de besoin sera. A Paris le trois Avril
» 1747.

Signé, CANTWEL.

OBSERVATION XX.

Monsieur le F . . . . âgé de quarante-cinq ans, fut attaqué en 1724 d'une gonorrhée accompagnée des plus fâcheux symptômes. Après bien des remédes emploïés sans succès, l'opiniâtreté de l'écoulement l'obligea d'avoir recours aux injections astringentes, qui furent aussi infructueuses que les autres re-

médes. Le malade content de n'avoir pas d'autre incommodité se résolut de garder son écoulement, & douze ans passés dans le même état ne lui donnoient pas lieu de s'en repentir, lorsqu'il s'apperçut de la diminution du jet des urines, laquelle augmenta tellement qu'il ne les rendoit plus que comme un fil, & souvent goutte à goutte. Depuis ce tems jusqu'à présent il a eu plus de cinquante rétentions totales, plus ou moins longues, qui n'ont pû être soulagées que par les relâchans; car inutilement on essaïa plusieurs fois l'introduction de l'algalie; elle ne put jamais pénétrer au-delà de deux travers ne doigt. Depuis deux ans il lui est venu un autre accident, une perte involontaire des urines. C'est cette complication qui l'obligea de s'adresser à moi par le conseil de M. . . . . quoiqu'on lui eût dit souvent auparavant qu'il n'y avoit point de reméde à son mal. Je le sondai le vingt-cinq Mai 1746, & lui trouvai auprès de la fosse naviculaire une callosité que je mis en fonte; au moïen de quoi, peu de jours après, j'en découvris d'autres plus profondes: le vérumontanum étoit entiérement ulcéré, & cette éminence entourée de

duretés squirrheuses. Ce malade fut guéri en moins de quatre mois & demi ; bien que pendant le traitement il ait été attaqué de plusieurs accès de fiévre irréguliere causée par la mauvaise qualité du pus que fournissoient les parties viciées.

C rtificat de Monsieur Faget.

» Je soussigné, Maître Chirurgien » Juré de saint Côme, & de la Reine, » certifie que Monsieur le F. . . . . souf- » froit depuis très-long-tems d'une dif- » ficulté d'uriner occasionnée par des » excroissances de chair dans le canal » de l'urethre, ne rendant ses urines » que goutte à goutte avec beaucoup de » douleur ; & dans certains tems il étoit » sujet à des rétentions totales, & en » d'autres à une perte involontaire d'u- » rine ; ce qui faisoit une complication » particuliére de dysurie, strangurie, & » incontinence d'urine. S'étant adressé » à Monsieur Daran, Chirurgien ordi- » naire du Roi, dans le mois de Mai » 1746, il l'a traité au moïen de sa » nouvelle méthode, & l'a parfaitement » guéri, de façon qu'il jouit d'une santé

» parfaire depuis plus d'un an. Il eſt heu-
» reux pour l'humanité qu'il nous ait
» par ſes ſoins trouvé un reméde auſſi
» efficace pour une maladie qu'à juſte
» titre on avoit juſqu'à lui regardée com-
» me incurable. Fait à Paris le deux
» Octobre 1747.

Signé, FAGET.

OBSERVATION XXI.

Le vingt-neuf Novembre 1746 Monſieur Caſaubon vint chez moi avec Monſieur de ...... âgé de quarante-cinq ans, qui avoit fait le voïage de Lyon pour me conſulter ſur des difficultés extraordinaires d'uriner, ſur une incontinence d'urine, & ſur un embarras habituel dans le canal de l'urethre, qui étoit cauſe que l'urine ne ſortoit que goutte à goutte, ou tout au plus comme un fil. Cet état étoit la ſuite d'une grande quantité de gonorrhées, que le malade avoit eues depuis l'année 1728, qui étoit la vingt-deuxiéme de ſon âge, & dont chacune avoit été traitée par un Chirurgien nouveau. C'eſt la neuviéme, contractée en 1739, qui paroît être l'époque des mauvaiſes diſpoſitions de

l'urethre; car l'écoulement en fut supprimé par le moïen des injections astringentes ; de maniere qu'il se réduisit à quelques gouttes de matiére virulente qui paroissoient quelquefois le matin. Un an après, le malade aïant été en campagne, eut la premiére rétention d'urine. Ce symptôme étant calmé, on le fit user de sondes de plomb toutes les nuits ; ce qui procura un soulagement ; mais en 1753, après un voïage de cent lieues fait à cheval, nouvelle rétention d'urine extrêmement douloureuse qui dura vingt-quatre heures. Elle fut traitée par les remédes usités, & le malade observa que les premieres gouttes qui se firent jour, firent sur l'uréthre la même impression qu'auroit fait le plomb fondu. Trois mois après, au retour d'un voïage de cinquante lieues, autre ischurie presqu'aussi grave, qui fut suivie d'une quatriéme à l'arrivée du malade chez lui. Comme le Chirurgien qui avoit traité la troisiéme rétention l'avoit averti que la cure n'étoit que palliative, il prit dès-lors la résolution de venir me consulter ; mais l'exécution de ce projet fut suspendue par une nouvelle galanterie dont le

traitement dura ſix mois. Je ſondai le malade en préſence de M. Caſaubon, & lui trouvai aux canaux excrétoires des glandes de Cowper un ulcére avec des bords fort calleux, & avant d'y parvenir, beaucoup de petites inégalités produites par des chairs ſpongieuſes. Je mis le malade à l'uſage de mon remède; mais comme il ne vouloit pas ſe gêner du côté du plaiſir, il ne fut guéri que cinq mois après, & pour-lors je fis conſtater ſa guériſon par Monſieur Caſaubon.

Certificat de M. Caſaubon.

» Nous ſouſſigné, Chirurgien Juré » de Saint Côme, certifions que Mon- » ſieur . . . . . D . . . . eſt venu en » Septembre 1746 de Lyon à Paris, » pour ſe faire traiter par Monſieur » Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, » d'une rétention d'urine à laquelle il » étoit ſujet depuis pluſieurs années, pro- » duite par des carnoſités qui lui étoient » ſurvenues dans le canal de l'uréthre à » la ſuite d'anciennes gonorrhées, dont » il a été parfaitement guéri par les re- » médes de Monſieur Daran, ainſi qu'il

» nous a conſté à l'inſpection que nous
» avons faite de ſon état avant & après
» ſa guériſon ; en foi de quoi nous avons
» délivré le préſent. A Paris le cinq
» Octobre 1747. *Signé*, CASAUBON.

OBSERVATION XXII.

Il y a environ dix ans que M. M..., âgé de cinquante ans, Négociant, eut une galanterie qui lui laiſſa un léger écoulement, lequel fut traité de relâchement de vaiſſeaux. Aïant remarqué deux ou trois ans après que le jet des urines devenoit plus petit, il s'adreſſa à M..... qui promit de tarir l'écoulement, & de rendre le canal libre : mais l'écoulement s'étant opiniâtré, fut auſſi nommé par ce Chirurgien, relâchement de vaiſſeaux. Obſervant que le retréciſſement du canal faiſoit de nouveaux progrès, le malade prit chez la veuve de ſon dernier Chirurgien qui étoit mort depuis peu, des bougies pareilles aux premieres, & tout leur effet fut de dilater le canal pendant quelques jours. Il y a environ trois ans que le malade eut une inflammation du ſcrotum cauſée par le reflux de la matiere virulente ſur cette

partie. Elle fut guérie par les émolliens & des frictions mercurielles aux pieds & aux jambes. Mais ces remédes facilitérent si peu la sortie des urines, qu'il eut, il y a deux ans, une suppression totale qui le fit cruellement souffrir pendant six jours. Ce fut peu de tems après qu'il vint se mettre entre mes mains. Je lui trouvai deux ulcéres calleux en deçà du vérumontanum, assez près l'un de l'autre, & je fis constater par Messieurs Nihell & Plunkètt l'état où se trouvoit le malade, qui fut parfaitement guéri en quarante-huit jours, comme il paroît par les certificats suivans.

Certificat de M. Nihell.

» Nous soussigné, Docteur en Médecine de la Faculté de Rheims, certifions que M. M ..... Négociant, étoit attaqué d'un écoulement purulent depuis plus de six ans, & d'une strangurie invétérée, qu'aucune personne de l'Art n'avoit pu guérir, jusqu'à ce qu'il s'est mis entre les mains de M. Daran, qui lui a tari l'écoulement & parfaitement guéri la strangurie dans l'espace de quarante-huit jours. En foi

» de quoi nous lui avons ſigné le préſent
» certificat. A Paris le 30 Janvier 1746.
Signé, NIHELL.

Certificat de M. Plunkett.

» Je certifie comme ci-deſſus, pour
» avoir vû devant & après le même ma-
» lade. A Paris le 26 Mars 1747. *Signé*,
» PLUNKETT Docteur en Médecine.

OBSERVATION XXIII.

Un des Domeſtiques de M. D.... Conſeiller au Parlement de Paris, nommé J.... F...,... âgé de trente ans, aïant pris à Bruxelles en 1739 une gonorrhée, fut traité pendant ſix mois, après leſquels on l'aſſura qu'il étoit guéri, bien qu'il lui reſtât toujours un écoulement virulent, & une difficulté d'uriner, ce qui l'obligea de venir à Paris. Après avoir conſulté des perſonnes fort expertes dans la guériſon de ces maux, qui lui firent faire chacune beaucoup de remédes. On lui conſeilla de ſe réduire à l'uſage des ſondes de plomb, qui ne changerent rien à ſon état. Il étoit même encore plus fâcheux, lorſque je

lui trouvai, en le ſondant, deux ulcéres calleux près du vérumontanum, & une gonorrhée très-virulente. J'exigeai, avant de commencer ſon traitement, qu'il fit conſtater ſon état par M. le Thieuller & M. Nape, l'un Médecin, l'autre Chirurgien de ſon Maître, & après ce préliminaire, je le mis à l'uſage de mes remédes, qui le guérirent parfaitement en ſix mois. Voici le certificat qu'a donné M. le Thieullier.

Certificat de M. le Thieullier.

Nous ſouſſigné, Docteur-Régent » de la Faculté de Médecine en l'Uni» verſité de Paris, Conſeiller, Médecin » ordinaire de Sa Majeſté, en ſon Grand » Conſeil, en la Prévôté de France, » certifions que J..... F...... un des » Domeſtiques de M. D...... Con» ſeiller au Parlement de Paris, aïant » contracté une gonorrhée à Bruxelles » en l'année 1759, & s'étant fait trai» ter inutilement, tant par les Chirur» giens de cette ville, que par trois Chi» rurgiens de Saint Côme à Paris, pen» dant environ ſix mois, il s'eſt auſſi » livré à la méthode de M. Daran le

» deux Novembre dernier. Nous fûmes
» alors témoin de ſon état, d'autant
» plus dangereux, & moins ſuſceptible
» de guériſon, que les Chirurgiens les
» plus diſtingués avoient épuiſé toutes
» les reſſources ordinaires : malgré leſ-
» quelles une ſtrangurie avoit ſuccédé,
» & ſe trouvoit jointe à un écoulement
» purulent & ſanieux ; mais après un
» examen exact dudit F...., nous avons
» la conſolation de ne plus reconnoître
» aucun des ſymptômes qui ſubſiſtoient,
» & nous rendons avec plaiſir toute la
» juſtice dûe au vrai mérite dudit ſieur
» Daran dans cette partie de la Chirur-
» gie, dans laquelle il a d'autant mieux
» réuſſi, & fera dans la ſuite des pro-
» grès d'autant plus heureux, qu'il ſe
» borne au ſeul chirurgical, & qu'il
» s'éclaire des lumieres qu'il ſe ſçait né-
» ceſſaires dans les cas qui exigent des
» remédes internes. En foi de quoi j'ai
» ſigné & délivré le préſent certificat,
» pour ſervir à tout ce que de raiſon.
» A Paris le onze Août 1646.

Signé, LE THIEULLIER.

OBSERVATION XXIV.

Toutes les circonſtances de la maladie du ſieur H..... âgé de trente-quatre ans, maître Brodeur à Paris, ſe trouvant ſuffiſamment expliquées dans le certificat de M. Serres, pour ne point multiplier les êtres ſans néceſſité, je me contente de tranſcrire ce certificat.

Certificat de M. Serres.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien » Juré de la ville de Montpellier, cer» tifie que m'étant rendu à Paris pour » quelques affaires, & aïant été pendant » mon court ſéjour, chez M. Daran, » fort connu pour les maladies de l'u» réthre, parmi différens malades que » j'ai vû chez lui, j'y ai vu & examiné » entr'autres l'état d'un d'entr'eux, maî» tre Brodeur, qui, me racontant ſa triſte » ſituation, m'apprit qu'à la ſuite de » quatre gonorrhées, qu'il avoit con» tractées depuis environ douze ans, & » dont il s'étoit toujours fait traiter, » il ſe trouvoit atteint d'une ſtrangurie » des plus cruelles, ſon urine ne ſor-

» tant qu'avec de très-grands efforts,
» & de violentes douleurs, à deux branches, & souvent le canal se trouvant entiérement bouché, elle ne sort alors que goutte à goutte sans discontinuer. Le malade m'ajouta qu'il se trouvoit dans ce cruel état quand il se mit entre les mains d'un Chirurgien fameux, qui lui fit inutilement des remédes pendant le cours d'une année, après laquelle perdant patience, & un abscès fistuleux étant survenu au périnée par où l'urine s'échappoit continuellement, il me dit qu'un autre Chirurgien, auquel il s'étoit adressé, voulant après un fort long traitement, lui parler en ami, lui conseilla de ne plus faire de remédes, lui avouant que le mal étoit incurable. Je déclare avoir reconnu la strangurie & la fistule dont je viens de parler, & après avoir vû le malade entre les mains de M. Daran qui en douze jours de l'usage de ses sondes pénétra dans la vessie, & le fit uriner à plein canal à mon grand étonnement, je ne doute nullement qu'il ne soit parfaitement guéri dans peu; en foi de quoi j'ai si-

» gné. Fait à Paris le 15 Décembre
» 1746. *Signé*, SERRES.

Le vice que je trouvai dans l'uréthre de ce malade, que je fis voir à M. Plunkett Docteur en Médecine, étoit une excroissance de chair calleuse allongée dans le canal, qui s'étendoit depuis le gland jusqu'à la fosse naviculaire, & un ulcére fistuleux près du vérumontanum. Douze jours après l'usage de mes sondes, je découvris un autre ulcére sordide qui pénétroit dans le fondement, par lequel les urines s'écouloient aussi avec des douleurs insupportables. Quoique je ne sois pas dans l'usage de traiter d'autres maladies que celles de l'urethre, auxquelles j'ai peine à suffire, je me déterminai à traiter ce dernier ulcére par plusieurs raisons.

1°. Que le canal étant aussi-bien que je pouvois le souhaiter, il me paroissoit dur d'abandonner le malade dans cet état.

2°. Que j'étois sûr du reméde que je voulois lui appliquer.

3°. Que non-seulement le malade s'étoit épuisé la bourse à force de faire des remédes, mais que l'impuissance où

il étoit depuis long-tems de travailler le réduiſoit à la miſére.

4°. Qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à confier ſon ſecret à d'autres. En conſéquence je traitai l'ulcére du fondement, & le malade ſe trouva parfaitement guéri en quatre mois.

Certificat de M. Plunkett.

» Je ſouſſigné, Docteur en Médecine, » certifie que le ſieur H...... maître » Brodeur, âge d'environ trente ans, » vint me trouver pour me conſulter ſur » une maladie de l'uréthre dont il ſe » trouvoit atteint depuis environ douze » ans. Sur le récit qu'il me fit de ſon » état, & ſur l'obſervation que j'en fis, » je le vis ſi délabré que je jugeai ſon » cas incurable. Toutefois étant inſtruit » des cures extraordinaires qu'opéroit » ſur ces ſortes de maux M. Daran, » Maître Chirurgien, je n'héſitai point » de lui conſeiller de l'aller conſulter, » & en conſéquence je le conduiſis chez » lui, où étant, il le ſonda en ma pré- » ſence, & lui trouva dans le canal un » obſtacle cauſé par une excroiſſance de » chair calleuſe qu'il jugea être longue,

« & résider près la fosse naviculaire ; de
» plus un ulcére fistuleux près le véru-
» montanum. Et après qu'il eut fait en-
» viron vingt jours usage de ses sondes,
» il me fit de nouveau appeller pour me
» dire qu'il avoit découvert à ce malade
» un autre ulcére fistuleux dans le fonde-
» ment, par où je vis que l'urine s'échap-
» poit, & qui le faisoit souffrir extraor-
» dinairement. Quoique je sçusse que ce
» Chirurgien ne se mêle uniquement
» que de traiter les maladies regardant
» le canal de l'uréthre, qui lui fournis-
» sent assez d'occupation, & qu'il s'a-
» gissoit ici d'un cas à part de cette par-
» tie qui meneroit fort loin, & que de
» plus le malade réduit à la derniere
» misére, par l'impossibilité où l'a mis
» son mal de pouvoir gagner sa vie, je
» ne laissai pas que de l'exhorter à s'en
» charger, vû que ce misérable périroit
» infailliblement faute de moïen ; à quoi
» il se prêta sans hésiter, par le seul
» motif de la charité qui le fait agir
» dans ces occasions ; & après un inter-
» valle d'environ cinq mois, j'eus la sa-
» tisfaction de revoir ce malade pissant
» à plein canal, son ulcére cicatrisé, la
» fistule fermée ; en un mot, radicale-

» ment guéri de tous ſes maux, & cela » continuant de même depuis douze mois » qu'il eſt ſorti de ſes mains. En foi de » quoi j'ai ſigné le préſent certificat pour » ſervir en tant que de beſoin. Fait à » Paris le 28 Mars 1747.

Signé, PLUNKETT M. D,

OBSERVATION XXV.

M. H.........., âgé de trente ans, Capitaine au Régiment de........, bien guéri d'une premiere gonorrhée, dont il ne fut quitte qu'au bout de ſix mois, courut en 1740 le même hazard, & fut atteint d'une ſeconde, accompagnée de douleurs ſi cruelles qu'elles lui ôtoient la faculté de marcher. Après cinq mois d'un traitement preſqu'inutile, il eût recours au Chirurgien qui avoit guéri la premiere, & tous ſes ſoins, qu'à la vérité un voïage fit interrompre, n'aboutirent qu'à diminuer l'écoulement, qui devint peu conſidérable; mais il reſta toujours une dyſurie avec douleur au périnée, & de tems en tems il ſurvenoit des rétentions d'urine, mais peu conſidérables. En 1642 le malade uſa de bougies, qui d'abord cauſerent de

grandes irritations & des hémorrhagies ; mais un mois de leur uſage ſecondé d'autres remédes, & notamment d'injections, réduiſit l'écoulement preſqu'à rien. Les urines ſortoient un peu mieux ; mais il reſtoit des douleurs au périnée. Les remédes aïant été diſcontinués pendant l'hiver de 1743, le malade eut une rétention d'urine, dont il ſe tira au moïen d'une bougie qui le fit uriner. Il fit les campagnes de 1743, & 1744, ſans que le mal fit des progrès ſenſibles. En 1745, on le paſſa à Montpellier par le grand reméde, & on le fit uſer des ſondes de plomb, qui procurerent une libre iſſue aux urines ; mais l'écoulement s'opiniâtra malgré l'uſage du baume de Canada. Aïant fait en Flandre deux mois de campagne, les douleurs au périnée, & les difficultés d'uriner, recommencerent, & l'écoulement devint plus abondant. Il ſe mit entre les mains d'un Chirurgien habile, dont les remédes calmerent preſque tous les accidens ; mais aïant été obligé de les interrompre pour aſſiſter au ſiege de Bruxelles, la fatigue fit tellement recommencer tous les accidens que le vingt Décembre 1746 il eut pendant toute la journée
de

de grandes difficultés d'uriner, qui dégénérerent le lendemain en une suppression totale. On fut plus d'une demi-heure à introduire l'algalie, laquelle pénétra enfin jusqu'à la vessie. Il fallut le vingt-trois revenir au même moïen; on voulut encore le tenter le vingt-quatre, mais on n'eut que du sang au lieu d'urine. On fut obligé d'avoir recours aux relâchans usités en pareil cas. Ils faciliterent tant bien que mal, la sortie des urines. Mais la difficulté subsistant toujours, le vingt-cinq Novembre le malade arriva de Lille à Paris pour se livrer à mes soins. Je le sondai, en présence de Monsieur Bouniols, & lui trouvai un ulcére fongueux au milieu de l'uréthre, & peu de jours après un second près du vérumontanum. Ils produisoient un écoulement de matiere virulente. Je commençai tout de suite à traiter le malade, & il fut entiérement guéri en trois mois & demi.

Certificat de Monsieur Bouniols.

„ Nous soussigné, Docteur en Méde-
„ cine de l'Université de Montpellier,
„ Médecin du Roi à Fontainebleau, ci-

» devant Médecin ordinaire de ſon Al-
» teſſe Roïale Madame la Ducheſſe de
» Lorraine, certifions que le malade
» qui fait l'objet de l'Obſervation XXV.
» concernant M...... Capitaine d'In-
» fanterie, a été pendant nombre d'an-
» nées atteint de la maladie détaillé
» en icelle, & qu'il a été parfaitement
» bien guéri par Monſieur Daran Chi-
» rurgien, au moïen de ſa nouvelle mé-
» thode à traiter les maladies de l'uré-
» thre : l'aïant vû & examiné avant
» & après le traitement. Nous devons
» avouer que nous voïons avec plaiſir
» la Chirurgie enrichie par les heureux
» ſoins de Monſieur Daran d'un remé-
» de propre à guérir la maladie peut-
» être la plus commune qu'il y ait par-
» mi les hommes, dont la plus grande
» partie périſſoit enfin miſérablement,
» & que les plus habiles gens de tous
» les tems, après de peines infinies,
» ont été obligés d'abandonner comme
» incurable. En foi de quoi nous avons
» ſigné le préſent. A Paris, ce 4 Avril
» 1746. *Signé*, BOUNIOLS.

OBSERVATION XXVI.

Un Conſeiller de Montpellier, âgé

de ſoixante ans, aïant été maltraité d'une gonorrhée contractée en 1733, reſſentit deux ans après une grande ardeur d'urine qu'il ne pouvoit plus rendre que goutte à goutte. Depuis ce tems, il n'a plus uriné qu'avec douleur, & il a eu des ſuppreſſions totales, pour peu qu'il s'échauffât ; ce qui le mettoit toujours dans le riſque de perdre la vie. En 1743 il en eut une avec teneſme qui dura trois jours entiers. Le reflux des urines dans le ſang cauſa une fiévre continue dont on ne s'attendoit pas que le malade pût guérir. Il avoit d'ailleurs des inquiétudes extrêmes d'eſprit, ſans doute bien fondées, puiſque les plus habiles gens lui diſoient que ſa maladie étoit incurable. Sçachant cependant que les malades qui ſont l'objet des obſervations de Marſeille, avoient été heureuſement tirés par mes remédes d'un état encore plus fâcheux que le ſien, il partit de Montpellier pour venir à Paris ſe mettre entre mes mains, & en chemin il eut une rétention d'urine des plus cruelles, qui penſa lui couter la vie. Je le ſondai en préſence de M. Poujade Chirurgien, & lui trouvai deux ulcéres dans l'urethre, un vers le milieu, & l'autre près

du vérumontanum. Je le guéris en trois mois & demi ou environ. Outre M. Poujade, je puis encore citer M. Molin Médecin Conſultant du Roi, comme témoins de mes ſuccès.

Certificat de Monſieur Molin.

„ Nous ſouſſigné, Docteur en Mé-
„ decine de la Faculté de Montpellier,
„ & Médecin Conſultant du Roi, cer-
„ tifions avoir appris de Monſieur....
„ Conſeiller à la Cour des Aides de la
„ même Ville, qui en étoit parti pour
„ venir à Paris ſe faire traiter par M.
„ Daran, Chirurgien ordinaire du Roi,
„ rue de Richelieu, d'une rétention d'u-
„ rine qui lui avoit été occaſionnée à la
„ ſuite d'une galanterie qu'il eut en 1733
„ par des carnoſités qu'il avoit dans le
„ canal de l'urethre, qui l'avoient ſou-
„ vent mis en danger de mort, par de
„ fréquentes rétentions totales, auſquel-
„ les il étoit ſujet, & de plus un écoule-
„ ment de matiere virulente; deſquels
„ maux il nous a dit avoir été parfaite-
„ ment bien guéri dans environ quatre
„ mois. En foi dequoi nous avons ſigné
„ le préſent. A Paris le quatorze Sep-
„ tembre 1747. *Signé*, MOLIN.

Certificat de M. Poujade.

» Je soussigné, Chirurgien privilegié
» du Roi pour les maladies secrettes,
» certifie que M..... Conseiller de
» Montpellier, aïant eu une gonorrhée
» en 1733, dont il négligea de se faire
» traiter, fut attaqué d'une crüelle stran-
» gurie deux ans après, qui malgré tous
» les secours qu'il reçut ensuite à Mont-
» pellier & ailleurs, fit toujours des pro-
» grès, n'urinant plus depuis ce tems-
» là qu'avec des douleurs très-cruelles,
» & essuïant très-souvent des suppressions
» totales d'urine, qui le mettoient tou-
» jours en danger de périr ; ce qui le dé-
» termina de venir à Paris pour se mettre
» entre les mains de M. Daran, fort con-
» nu par ses succès réïtérés dans toutes les
» maladies de l'urethre. Je certifie avoir
» vû ledit malade avant le commence-
» ment de son traitement, peu de tems
» après son arrivée dans cette capitale,
» l'avoir examiné de nouveau quand
» il est sorti des mains de M. Daran, par-
» faitement rétabli de son ancienne go-
» norrhée, & de la strangurie, & jouis-
» sant en un mot d'une santé parfaite.

» En foi de quoi j'ai ſigné le préſent cer-
» tificat. A Paris le vingt-trois Février
1756. *Signé* POUJADE.

OBSERVATION XXVII.

M. R.... ancien Officier, âgé de cinquante ans avoit eu trois gonorrhées, dont la plus récente datoit de trente & un ans. Dès l'année 1720 il avoit commencé à s'appercevoir qu'il n'urinoit pas à plein canal. Il avoit toujours un écoulement qui tarit par les ſoins de M. Alliés. M. Divernet, Pere, réuſſit à dilater parfaitement le canal pour un tems; mais pendant les campagnes de 1734, & 1735, le fil des urines alla toujours en diminuant. On eut de nouveau recours aux bougies. L'introduction d'une qui étoit trop groſſe cauſa de la douleur, & quelque tems après il ſurvint une inflammation qui s'étendit depuis le bout de la verge juſqu'au périnée, où le malade avoit une vive douleur. Il s'y fit un abſcès qui a été bien guéri, mais la douleur a toujours ſubſiſté, malgré les remédes propres à la calmer. En conſéquence le malade ne put plus monter à cheval, ni manger un peu

plus que de coûtume, ſans ſentir un tiraillement dans cette partie. Cet état l'obligea d'emploïer encore des bougies qui rendirent le cours des urines aſſez libre, mais augmenterent la douleur du périnée. Le mal en 1741 étant dégénéré en ſtrangurie, nouvel uſage des bougies avec le même effet. En 1744 le malade fut attaqué d'une fiévre qui ſe changea en fiévre quarte. Ses urines devinrent fort puantes, & dépoſerent beaucoup de ſédiment, & la rétention d'urine s'enſuivit. Cette diſpoſition des urines a toujours continué; & dans le fond du pot il ſe trouvoit ordinairement l'épaiſſeur du petit doigt d'une matiére glaireuſe fort ténace. Au mois d'Octobre 1746 nouvelle rétention d'urine avec une fiévre violente traitée par M. Balieu, Medecin du malade, qui lui conſeilla d'avoir recours à moi. Je fus donc appellé, & je le ſondai en préſence de ce Docteur. Je lui trouvai au milieu du canal un ulcére à bords fongueux, leſquels étoient ſi gonflés, que l'urine ne pouvoit ſortir malgré les plus grands efforts. Il ſe fit apporter chez moi, comme nous en étions convenus; mais pendant un voïage que je fus obligé de faire à

Fontainebleau, il eut une nouvelle rétention d'urine ſi cruelle, qu'on fut obligé d'envoyer chercher M. de la Faye, pour introduire l'algalie dans la veſſie, à quoi il réuſſit heureuſement. Chemin faiſant, il perça un abſcès qui répondoit au périnée, où le malade avoit toujours ſenti de la douleur. Il en ſortit beaucoup de pus fœtide, & les urines coulerent enſuite. On laiſſa l'algalie dans la veſſie pendant quatre jours entiers, & le cinquiéme je mis en ſa place une de mes ſondes que je renouvellois toutes les vingt-quatre heures. Car, loin que leur uſage continuel ait cauſé la moindre douleur, elles procurerent un ſoulagement très-conſidérable. Une ſuppuration abondante emporta la fongoſité de l'ulcere qui fut détergé auſſi-bien que l'abcès du périnée, & le malade fut guéri en quatre mois. Dès le dixiéme jour de l'uſage de mes remédes la fiévre étoit entiérement paſſée.

Certificat de M. de Balieu.

„ Nous ſouſſigné, Docteur en Médé-
„ cine, & Médecin ordinaire du Roi,
„ atteſtons que M. de .... ancien Offi-

» cier d'infanterie ſouffroit depuis long-
» tems pour cauſe de carnoſités dans le
» canal de l'urethre, reſte d'anciennes
» gonorrhées mal traitées, d'une réten-
» tion d'urine habituelle, qui lui a fait
» eſſuyer pluſieurs rétentions totales; en-
» tr'autres, il fut pris d'une ſi violente
» en Octobre 1746, qu'elle le mit en
» grand danger de périr; & ne trouvant
» aucun ſoulagement dans les remédes
» uſités, je lui conſeillai de s'adreſſer à
» Monſieur Daran, Chirurgien ordinai-
» re du Roi, qui l'ayant mis tout de
» ſuite à l'uſage de ſa nouvelle métho-
» de, l'a ſi bien tiré d'affaire, qu'il jouit
» depuis de la plus parfaite ſanté. On
» doit convenir qu'on a de grandes obli-
» gations à ce Chirurgien des ſoins qu'il
» s'eſt donné pour parvenir à une ſi heu-
» reuſe découverte, pour le bien des
» malheureux qui ſont affligés d'un
» mal auſſi cruel. A Paris ce quatre No-
vembre 1747.

Signé, DE BALIEU.

OBSERVATION XXVIII.

On va voir dans cette obſervation des ſuites bien terribles d'une gonorrhée des

plus anciennes. M. G...... âgé de ſoixante ans, eut cette maladie en 1708, &, quoique d'aſſez mauvais caractere, elle fut guérie en deux mois. Quatre ans après les urines ſortirent avec plus de difficulté, & il ſurvint une rétention totale qui ne fut ſoulagé que par l'algalie, qu'on eut beaucoup de peine à introduire. Après cet accident, il ſe paſſa quatre ans entiers ſans que le malade eût aucune incommodité; mais, ce terme expiré, le fil des urines diminua, & les ardeurs augmenterent. Pour prévenir les ſuites, on engagea le malade à ſe ſervir des ſondes de plomb & de toile, ce qu'il fit juſqu'en 1744. Malgré cela, il eut la même année, une ſeconde rétention bien plus forte, contre laquelle on eut encore recours à l'algalie qui paſſa avec plus de difficulté que la premiere fois. On la laiſſa dans la veſſie pendant quarante jours, ſoit par la difficulté de la rétirer, ſoit par la crainte de cauſer une irritation en le faiſant. Il fallut pourtant y venir, & pour lors le malade ſe trouva deux orifices à l'urethre, un à l'extrémité du gland, & à deux travers de doigt de ſa racine une fiſtule par laquelle les urines ont continué de ſor-

tir, ſans qu'il en paſſât une goutte par l'orifice du gland. Sept à huit mois s'étant paſſés ſans que le malade eût des douleurs en urinant, le fil des urines commença à diminuer, & les douleurs recommencerent. Elles ont continué juſqu'au mois d'Août mil ſept cent quarante-ſix, qu'il fut attaqué d'une troiſiéme rétention d'urine, qui a duré trois jours, & qui n'a cédé qu'à beaucoup de remédes, leſquels ont fait ſortir une grande quantité de glaires pendant deux mois. En conſéquence les douleurs ont diminué; mais elles avoient répris depuis quelque tems lorſque je fus conſulté. Je viſitai le malade en préſence de M. de Rabours. Je trouvai le canal entierement bouché, la ſonde ne pouvant entrer que deux lignes ſeulement. Cette excroiſſance s'étendoit juſqu'à la fiſtule; c'eſt-à-dire, juſqu'à deux doigts au-deſſous du gland. Introduiſant la ſonde par la fiſtule, je trouvai en deçà du ſphincter de la veſſie trois obſtacles calleux, fort près l'un de l'autre; & un ulcére qui produiſoit depuis trente ans un écoulement virulent. Le malade me dit alors qu'il s'eſtimeroit fort heureux, ſi je le faiſois piſſer librement par la fiſtule.

Mais il fut également surpris quand je lui promis non-seulement ce qu'il souhaitoit, mais de plus de lui déboucher entiérement le canal, de consolider la fistule, & de tarir l'écoulement, & graces à Dieu, je lui ai tenu parole en six mois. Qu'on ne me dise pas que ce tems est bien long ; car il ne doit point ennuïer si fort de faire des remédes, qui tout au plus ne causent quelque douleur que dans le commencement, & qui n'ont rien de gênant du côté du régime. Il n'est permis de s'impatienter qu'à ceux à qui il tarde de pouvoir recommencer leurs anciennes débauches. Ce malade est connu de M. de la Richardiere, comme il paroît par son certificat.

Certificat de M. de la Richardiere.

» Je soussigné, Maître Chirurgien Juré de Saint Come, & Chirurgien de » feu Son A. R. Monseigneur le Duc » d'Orleans, Regent, certifie avoit re» connu par moi-même la vérité de tout » ce qui est contenu dans l'observation » XXVIII. & me suis convaincu que la » nouvelle méthode de M. Daran est la » plus sûre qu'il y ait pour détruire les

» carnosités de l'urethre qui succedent » aux gonorrhées. En foi de quoi j'ai si- » gné le présent. A Paris, ce vingt-sept » Novembre 1747. *Signé*, MEHAIGNERY » RICHARDIERE.

OBSERVATION XXIX.

M. K.,... Armenien, natif d'Ispahan, âgé d'environ cinquante ans, s'étoit marié à l'âge de vingt-cinq. Quelque tems après son mariage il sentit dans l'urethre des ardeurs si vives, qu'on eût dit qu'il y avoit du feu dans toute sa longueur. Cinq ans se passerent sans qu'aucun reméde pût soulager son mal. Il augmenta même ; car le jet des urines devint plus petit, & elles ne sortirent plus qu'avec des grands efforts, & en fourchant. Les remédes dont il usa furent également impuissans contre les accidens anciens & nouveaux. Quelque tems après il s'apperçut que l'éjaculation ne se faisoit plus. Obligé par son commerce à faire le voïage de Moscou, il consulta sans fruit les plus habiles Médécins & Chirurgiens de cette Capitale. Il survint même un nouveau symptôme. Sa vûë s'obscurcit. Il entendit alors par-

ler de mes ſuccès, & ſe détermina à faire le voïage de France. Il arriva à Paris au mois d'Octobre 1746. Je le ſondai en préſence d'un Medécin Perſan, Fils du premier Medécin du Roi de Perſe, & de M. Jacondildiquel, Perſan qui ſervoit d'interprête. Je trouvai pluſieurs ulcéres dans l'urethre, dont les plus grands, qui avoient les bords calleux, étoient près des canaux excrétoires des glandes de Cowper. En deux mois de tems tous les accidens diſparurent entierement, même l'obſcurciſſement de la vûë; mais la cure ne fut radicale qu'un mois après. J'engageai le malade, malgré la répugnance qu'il avoit, à faire confidence de ſon état, à faire lui-même à M. Cantwel, l'hiſtoire de ſa guériſon, & il eut cette complaiſance.

Certificat de M. Cantwel.

» Je ſouſſigné, Docteur-Régent de
» la Faculté de Medécine de Paris, cer-
» tifie que dans le mois de Février der-
» nier, M. Daran Chirurgien, demeu-
» rant rue de Richelieu me fit prier de
» me rendre chez lui pour y voir M.
» K.... Arménien habitant en Perſe,

» lequel m'apprit par la bouche d'un « interprête qui se trouvoit présent, » qu'il étoit venu de son païs exprès en » Europe pour se faire guérir de la ma- » ladie dont il étoit atteint depuis un » très long-tems, qui consistoit en des » ardeurs continuelles qu'il avoit dans » le canal de l'urethre, dont il souffroit » extrêmement; lequel étoit si retréci, » qu'il ne pouvoit rendre ses urines que » par le moïen de grands efforts; & que » dans l'éjaculation il observoit une sup- » pression totale de sémence; que c'étoit » dans cet état qu'il étoit parti d'Ams- » terdam, où il avoit déja fait inutile- » ment bien des remédes qui ne lui » avoient servi de rien, pour venir » se mettre entre les mains dudit Sieur » Daran, sur ce qu'il avoit appris de sa » méthode, dont il se trouvoit si bien » depuis trois mois, qu'il s'étoit confié à » ses soins, qu'il lui paroissoit n'avoir » jamais rien eu à cette partie; & partoit » extrêmement content & satisfait, » pour s'en retourner dans son païs. En » foi de quoi nous avons souscrit le pré- » sent certificat pour servir en ce que de » besoin. A Paris, le trois Avril 1747.
» *Signé*, CANTWEL.

Observation XXX.

Je fus mandé le dix-huit Décembre 1746 pour voir un malade âgé de cinquante ans nommé M. de B..... Il étoit atteint depuis plusieurs années d'une difficulté d'uriner, d'une fiévre périodique qui revenoit tous les jours sur les quatre à cinq heures du soir, d'un défaut d'appétit & de sommeil. Le malade urinoit fort souvent, & rendoit autant de pus que d'urine, comme je le vis dans douze verres qui étoient étalés lorsque j'arrivai chez le malade. J'appris en l'interrogeant, qu'il avoit eu autrefois une chaudepisse dont il avoit été traité à l'ordinaire. Je le priai de faire trouver ensemble son Medécin & son Chirurgien. C'étoit M. M. Vernage & Morand. Ce dernier fit tout ce qu'il put pour introduire dans la vessie une sonde moïenne, & fut arrêté par un obstacle auprès du vérumontanum. Je reconnus moi-même cet obstacle avec une de mes sondes & je promis de l'emporter en peu de jours ; au moïen de quoi on pourroit pénétrer avec l'Algalie dans la vessie. On la croïoit affectée, ou les

reins, à cauſe de la grande quantité de pus qui ſortoit avec les urines. Je mis donc le malade à l'uſage de mes remédes, qui en trois jours rendirent la ſuppuration bien plus conſidérable. Mais le cinquiéme, le volume desurines augmenta, & le pus diminua notablement. Il en fut de même de la fiévre, & le malade commença à mieux dormir: Le huitiéme jour l'urine ſortit à plein canal, & le pus coula en beaucoup moindre quantité. Le quinze il n'y avoit plus de pus ni de fiévre, le ſommeil étoit paiſible, & le malade avoit bon appetit. Mrs. Vernage & Morand furent extrêmement ſurpris de l'effet de mon remède, & de voir que tous les accidens dont j'ai parlé, n'étoient cauſés que par le vice de l'urethre. En trois mois de tems le malade fut parfaitement rétabli, à l'exception d'un petit écoulement l'ymphatique, qui a totalement diſparu le dixiéme mois.

Certificat de M. Vernage.

» Nous ſouſſigné, Médécin, Docteur
» Régent de la Faculté de Paris, certi-
» fions avoir été prié avec M. Daran,

» Chirurgien ordinaire du Roi, demeu-
» rant rue de Richelieu, dans le mois de
» Décembre 1746, pour visiter M. de
» B ..... âge d'environ cinquante ans,
» dans son Hôtel, ruë ..... atteint de-
» puis plusieurs années d'une difficulté
» d'uriner occasionnée par des obstacles
» dans le canal de l'urethre à la suite
» d'une ou plusieurs gonorrhées virulen-
» tes, urinant comme un fil & très-sou-
» vent goutte à goutte, & la moitié de
» ses urines n'étoit que de pus, avec
» perte d'appetit & sommeil; à quoi il
» se joignoit depuis quelque tems une
» fiévre périodique. Nous avons vû ce
malade parfaitement bien guéri de tous
» ses maux par la méthode de M. Da-
» ran. En foi de quoi nous lui avons si-
» gné le présent certificat. A Paris, le
» douze Août 1747. *Signé*, VERNAGE.

OBSERVATION XXXI.

M. de la M... fut attaqué il y a sei-
ze ans d'une seconde gonorrhée qui n'a
jamais tari. Trois mois après le testicu-
le droit s'enfla, & malgré les remédes,
l'enflure ne s'est jamais entiérement dis-
sipée. Ils n'ont aussi procuré qu'un sou-

lagement des douleurs, mais sans faciliter la sortie de l'urine. L'écoulement provenoit d'un ulcére placé dans le voisinage des prostates. Le malade emploïa inutilement d'autres remédes sans empêcher son mal d'augmenter, & sans faire grossir le fil des urines. Loin de cela la difficulté de les rendre devint si considérable, que les efforts qu'elle obligeoit de faire poussoient dehors les excrémens grossiers, & causerent au malade des hémorrhoïdes. Il n'urinoit que comme un filet, & souvent à deux branches, & quelquefois goutte à goutte, lorsqu'aïant consulté M. Senac pour une autre maladie, il lui conseilla de venir se mettre entre mes mains. Le malade partit de Liége pour cet effet, & je le sondai à son arrivée en présence de M. Lagrave. Je lui trouvai près le vérumontanum un ulcére à bords calleux, qui produisoit tous les accidens ci-dessus détaillés. Aussi cesserent-ils entiérement après un traitement de deux mois emploïés à le guérir radicalement.

Certificat de M. Lagrave.

» Nous soussigné, Maître en Chirur-
» gie, & Chirurgien ordinaire du Roi
» en son Artillerie; certifions avoir
» été témoin, & admirateur de la gué-
» rison dont il s'agit dans l'Observa-
» tion décrite ci-dessus, faisant le sujet
» de M.... Ce succès, joint à plusieurs
» autres qui nous sont connus, nous
» persuade que M. Daran posséde le
» reméde le plus efficace contre les car-
» nosités & autres maladies de l'ure-
» thre; en foi de quoi nous avons
» signé le présent. A Paris ce 3 Décem-
» bre 1747.

Signé, LAGRAVE.

OBSERVATION XXXII.

De trois gonorrhées qu'eut Jean R.... depuis 1710 jusqu'en 1724, il n'y eut d'opiniâtre que la derniere. Les injections astringentes, emploïées pour l'arrêter, attirerent sur un des testicules une inflammation rebelle dont la résolution donna lieu à l'usage des remédes qui tarirent l'écoulement. Mais peu de jours

après les urines coulerent avec moins de force, leur fil diminua, & leurs ardeurs devinrent très-fréquentes. Il fut soulagé des ardeurs pendant quelques années par un Chirurgien, & cependant il ne fut pas garanti de plusieurs attaques d'ischurie. En 1743 il fit d'autres remédes qu'il fut obligé d'interrompre à cause d'une inflammation de bas-ventre, avec tumeur au fondement. Depuis ce tems il il a eu de grandes difficultés d'uriner, & des ardeurs continuelles, qui l'ont obligé de venir me trouver le 31 Avril 1746. Je reconnus en le sondant deux différens embarras dans l'urethre, dont un, qui étoit près des canaux excrétoires des glandes de Cowper, étoit fort calleux. Il avoit outre cela un écoulement virulent. Traité par ma méthode il a été entiérement guéri en quatre mois, & sa santé s'est soutenue jusqu'aujourd'hui, comme il paroît par le Certificat suivant.

Certificat de M. Malaval.

» Je soussigné, Chirurgien Juré & » ordinaire du Roi en sa Cour de Par» lement, certifie que le nommé Jean

» R.... Ouvrier en Tabatieres, me vint » trouver chez moi à la fin du mois » d'Avril 1746, se plaignant d'une diffi- » culté d'uriner, pour laquelle il avoit » été traité par plusieurs Chirurgiens » qui n'avoient pu le guérir, & que son » dessein étoit de se mettre entre les » mains de M. Daran, qu'on lui avoit » dit être très-expérimenté sur ces sortes » de maladies; & ce jourd'hui neuf de » Décembre 1747, le même malade » m'est venu retrouver, m'assûrant être » parfaitement guéri par la méthode de » M. Daran; de quoi ledit malade m'a » fait un grand éloge, & témoigne un » extrême contentement; en foi de » quoi j'ai donné le présent Certificat. » A Paris ce 9 Décembre 1747.

Signé, MALAVAL.

OBSERVATION XXXIII.

M. le Chevalier de ..... Officier, âgé de cinquante ans, fut attaqué en 1724 d'une gonorrhée accompagnée de deux bubons vénériens, qui furent traités par la suppuration, laquelle fut fort abondante, sans diminuer pourtant ni la gonorrhée, ni l'ardeur d'urine.

L'opiniâtreté de l'écoulement obligea d'avoir recours aux injections aſtringentes, leſquelles furent auſſi infructueuſes que les autres remédes. Le malade, content de n'avoir pas d'autre incommodité, ſe réſolut à garder ſon écoulement,& douze ans paſſés dans le même état ne lui donnoient pas lieu de s'en repentir, lorſqu'il s'apperçut d'une diminution du jet des urines, qui augmenta tellement qu'il ne les rendoit plus que comme un fil, & ſouvent goutte à goutte. Depuis ce tems juſqu'à préſent, il a eu plus de cent rétentions totales, plus ou moins longues, qui ne purent être ſoulagées que par les rélâchans. Car inutilement on eſſaïa pluſieurs fois l'introduction de l'algalie; elle ne put jamais pénétrer au de-là de deux travers de doigt. Depuis deux ans il lui eſt ſurvenu un autre accident, une perte involontaire des urines. C'eſt cette complication qui l'obligea de s'adreſſer à moi, malgré le prognoſtic de M. . . . . . qui aſſuroit au malade qu'il n'y avoit point de reméde à ſon mal. Je le ſondai en préſence de M. Godefroy . . . . . Maître Chirurgien, & lui trouvai auprès de la foſſe naviculaire une calloſité que je mis

en fonte, au moïen de quoi, peu de jours après j'en découvris d'autres plus profondes. Le vérumontanum ſe trouva auſſi entiérement ulceré, & cette éminence entourée de duretés ſquirrheuſes. Dans cet état, je le fis viſiter par M. Ferrein. Ce malade fut guéri en moins de quatre mois & demi, bien que pendant le traitement il ait été attaqué de plusieurs accès d'une fiévre irréguliére, cauſée par la mauvaiſe qualité du pus que fourniſſoient les parties viciées.

Certificat de M. Ferrein.

» Nous ſouſſigné, Docteur-Régent
» de la Faculté de Médecine de Paris,
» certifions que nous trouvant par occa-
» ſion chez M. Daran, Chirurgien or-
» dinaire du Roi, rue de Richelieu,
» nous fumes témoins de l'état où ſe
» trouvoit M. le Chevalier de........
» Officier, qui s'étoit venu confier à ſes
» ſoins; lequel ſe trouvoit atteint, à la
» ſuite d'une gonorrhée qu'il avoit priſe
» en 1724, d'une ſtrangurie continuelle
» provenant des carnoſités, qui lui bou-
» choient ſi bien le canal de l'urethre
» que ſes urines ne ſortoient plus que
goutte

» goutte à goutte avec de grands efforts, » & la sonde dont ce Chirurgien se » sert pour le traitement de ces maux, » ne pouvoit y entrer qu'environ deux » pouces ; à quoi se joignoit une perte » d'urine involontaire qui suintoit du » conduit. Nous l'avons ensuite vû sor- » tir de ses mains pissant à plein canal, » & guéri parfaitement. A Paris le 6 » Septembre 1747.

Signé, FERREIN.

OBSERVATION XXXIV.

M. de la...... Officier de Cavalerie, âgé d'environ trente-cinq ans, aïant été traité pendant long-tems sans succès d'une gonorrhée gagnée en 1740, eut recours aux injections astringentes, qui lui rétrécirent le canal sans tarir l'écoulement. Elles ne furent interrompues qu'à raison d'une fiévre continue que les fatigues militaires lui causerent. Au bout de trois mois de campagne, se portant mieux, il recommença les injections, dont il ne vit d'autre effet qu'un rétrécissement du canal, lequel augmenta au point qu'il n'urinoit plus que comme un fil, & souvent goutte à

goutte. Il eut même cinq à ſix rétentions totales des plus cruelles qu'on ne ſoulagea que par l'uſage de la ſonde, ou algalie, qu'on n'introduiſoit qu'avec les plus grandes douleurs, & en déchirant les obſtacles qui étoient dans l'urethre. Dans cet état il entendit parler de moi, & par le conſeil de M. Louſtaunau, Chirurgien, il vint me conſulter. Je lui trouvai avec la ſonde deux ulcéres calleux, l'un à la foſſe naviculaire, & l'autre un peu plus bas. Ce malade n'avoit qu'un écoulement lymphatique, parce que la matiere la plus groſſiere étoit arrêtée dans les ulcères; mais elle ne tarda pas à ſe mettre en mouvement par l'uſage de mes remédes, qui le guérirent parfaitement en trois mois, comme il eſt conſtant à M. Louſtaunau.

Certificat de M. Louſtaunau.

» Je ſouſſigné, Chirurgien du Roi » & des Enfans de France, Certifie que » M. Daran a traité & guéri au moïen » de ſa nouvelle méthode, M. de la.... » d'une difficulté d'uriner des plus com- » pliquées qu'il avoit depuis deux ans, » cauſée par des obſtacles au canal de

» l'urethre, & que depuis un an qu'il a
» été traité, les urines coulent à plein
» canal & ſans douleur; & comme té-
» moin de ſa guériſon, je lui ai donné
» le préſent Certificat. A Verſailles le
» trois Novembre 1747.

Signé, LOUSTAUNAU.

OBSERVATION XXXV.

M......... âgé de cinquante ans, aïant été traité par des injections vitrioliques d'une gonorrhée, dont il fut attaqué il y a vingt-cinq ans, loin d'en être ſoulagé, fut bientôt après ſurpris de rétentions totales d'urine. Quelques années s'écoulérent ſans qu'il reſſentît de grandes douleurs, ſi l'on en excepte celles que cauſoient des ſuppreſſions qui ne duroient tout au plus que deux heures, après leſquelles l'urine couloit paſſablement. Le malade, craignant des accidens plus fâcheux, fit divers remédes qui lui donnerent un ſoulagement paſſager pendant cinq ou ſix mois, après lequel tems les mêmes difficultés d'uriner recommencerent, & il fallut revenir au même reméde. Cette alternative dura juſqu'en 1741. L'année ſuivante il vint au péri-

niée un abſcès fiſtuleux qui fut guéri par l'opération ; mais elle ne fit que diſſiper la douleur, ſans faciliter le paſſage de l'urine ; elle ne ſortoit même que comme un filet, & ordinairement elle faiſoit la fourche. Les douleurs aïant recommencé en 1747, ainſi que les difficultés d'uriner, le malade conſulta M.... Chirurgien, qui lui dit qu'il falloit s'addreſſer à moi ſans balancer, & que j'étois le ſeul de qui il pouvoit attendre une cure radicale. En conſéquence le malade s'étant mis entre mes mains, je le ſondai en ſa préſence, & lui trouvai aſſez près du vérumontanum, une calloſité d'une forme longue, & un peu applatie, & en deçà un ulcére ſordide. Je le traitai par mes remédes, & au ſçû de M. Falconet il fut guéri en moins de deux mois & demi.

Certificat de M. Falconet.

» Je ſouſſigné, Docteur-Régent de la » Faculté de Médecine de Paris, & Mé» decin conſultant du Roi, certifions » que tout ce qui eſt rapporté dans l'Ob» ſervation XXXV. concernant la ma» ladie de M.... eſt exactement con-

» forme à la vérité, l'aïant vû avant &
» après le traitement qu'en a fait M.
» Daran.

Signé, FALCONET.

OBSERVATION XXXVI.

Il y a environ ſix ans que le ſieur L....... âgé de ſoixante ans, ſentit dàns la verge des ardeurs, & s'apperçut d'une inflammation dans cette partie. Comme il ne ſçavoit, dit-il, ce que c'étoit que gonorrhée, il négligea de ſe faire traiter; & trois ans après, le mal avoit fait de tels progrès, qu'il n'urinoit plus qu'avec de très-grands efforts. Ils étoient tels que le fondement, & même les excrémens groſſiers, ſortoient quelquefois, & cependant l'urine ne couloit que comme un fil, & ſouvent même goutte à goutte. Comme il n'avoit de reſſource que ſon travail pour ſubſiſter lui & ſa famille, il conſulta un Médecin dont toute la réponſe fut que le malade avoit un ulcére dans la veſſie. Son avis étoit qu'il prît de la caſſe dans du lait. Ce reméde ne produiſit aucun ſoulagement; il s'adreſſa à M.... qui prit la peine de me l'amener, & me le re-

commanda. Je le ſondai en préſence de M. de la Haye, & lui trouvai au milieu du canal de l'urethre un ulcére ſordide à bords fongueux, qui fut parfaitement cicatriſé & détergé en trente-neuf jours, ſans qu'il ſoit ſurvenu le moindre accident.

Certificat de M. de la Haye.

» Nous ſouſſigné, Maître en Chirur- » gie, ancien Prévôt de ſa Compagnie, » & membre de l'Académie Roïale de » Chirurgie, certifions que la juſtice » que l'on rend à M. Daran ſur la cure » des maladies de l'urethre eſt bien » fondée par pluſieurs expériences dont » nous avons été témoin, & particulié- » rement par l'inſpection du malade par- » faitement guéri qui eſt le ſujet de » l'Obſervation ci-deſſus; en foi de quoi » nous avons ſigné. A Paris ce 3 Décem- » bre 1747.

Signé, DE LA HAYE.

OBSERVATION XXXVII.

M. G . . . . . . actuellement âgé de ſoixante-ſept ans, prit, il y en a vingt,

une gonorrhée virulente, qu'il traita lui-même, & dont il ſe crut parfaitement guéri en vingt-ſix jours. Il n'y a que quatre ans qu'il s'apperçut de ſon erreur. Un écoulement virulent l'en tira ; mais, comme il n'étoit point accompagné de douleurs, il le négligea. Deux ans après les urines ne ſortirent plus ſans beaucoup d'ardeurs & de douleurs. Le mal a tellement augmenté pendant les ſix mois ſuivans, qu'il y en a dix-huit que les urines ne ſortent plus que comme un petit filet, & ſouvent goutte à goutte, avec des douleurs inſupportables. Il s'y eſt joint de plus une incontinence d'urine, & un ſuintement de matiere virulente. Aïant entendu parler de mes ſuccès, dans la cure des maladies de l'urethre, il vint me conſulter, & après l'avoir examiné, je lui dis que mon uſage étoit de faire conſtater les maladies par un Chirurgien avant de les entreprendre. Il me dit qu'il connoiſſoit M. Süe qui pourroit le faire. Je le fis prier de venir chez moi, & je le ſondai devant lui, & lui fis le quinze Mai 1747 toucher un obſtacle qui bouchoit preſqu'entiérement le canal de l'urede, du maniere à ne laiſſer que ſuinter

l'urine. A peine dans le commencement la ſonde pouvoit-elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. L'opération de mes ſondes äïant ſucceſſivement mis l'excroiſſance en fonte, elle ſe trouva avoir eu de longueur près de trois travers de doigt. Quand le canal fut libre, je découvris un ulcére ſordide près des glandes proſtates qui produiſoit l'écoulement virulent, & l'incontinence d'urine. Je traitai le malade ſuivant ma méthode, & il a été guéri en trois mois.

Certificat de M. Süe.

» Je ſouſſigné, Chirurgien Juré, & » Prévôt de S. Côme dans la ville de » Paris, certifie que le quinze de Mars » 1747, aïant été appellé en conſulta- » tion chez M. Daran Chirurgien ordi- » naire du Roi, ſur l'état du Sieur G..... » âgé d'environ ſoixante-ſept ans, ledit » Sieur.... expoſa que depuis dix-huit » mois il ſe trouvoit atteint d'une indiſ- » poſition dans le canal de l'urethre, ap- » pellé vulgairement carnoſité, & qui » lui cauſoit une ſtrangurie accompa- » gnée d'un écoulement purulent; que » ſur cet expoſé on convint de le ſon-

» der : qu'aïant introduit la ſonde dans
» ce même canal à environ deux pouces
» il s'y trouva une réſiſtance & des obſ-
» tacles qui ne permirent pas qu'elle fût
» pouſſée plus avant ; que cela aïant été
» bien examiné & conſtaté, le Sieur
» G. . . . . ſe détermina à ſe mettre en-
» tre les mains de M. Daran pour en
» être traité, & que trois mois après le
» premier jour du traitement, aïant de
» nouveau examiné le Sieur G. . . . .
» il m'a paru entiérement guéri, tant
» par l'introduction de la ſonde que j'ai
» faite avec facilité, que par la liberté
» des urines qui ſortent à plein canal ;
» en foi de quoi j'ai délivré le préſent
» Certificat. A Paris ce 10 Novembre
» 1747.

Signé, SÜE.

OBSERVATION XXXVIII.

M. . . . . âgé de trente-cinq ans, me fit ſa confeſſion le vingt Avril 1747. & me dit qu'il avoit eu ſept gonorrhées, dont la premiére date de vingt-un à vingt-deux ans. Voïant qu'un an de remédes ne l'avoient que très-peu ſoulagé, il arrêta l'écoulemement au moïen d'in-

jections qui laiſſerent ſubſiſter l'ardeur d'urine ; mais l'écoulement fut remplacé par une difficulté d'uriner qui n'a fait qu'augmenter depuis, parce que les autres gonorrhées ont été traitées de la même maniére. Il eut, il y a huit ans, une ſuppreſſion totale qui fut guérie par le bain ; mais ce remède ne diminua pas une ſtrangurie cruelle qui ſubſiſtoit encore lorſque le malade me conſulta. Je lui trouvai, en le ſondant en préſence de M. Procope, au milieu du canal une excroiſſance de chair fongueuſe, & une ſeconde longue & molaſſe auprès des proſtates. Celle-ci étoit ulcérée & fourniſſoit un écoulement virulent. J'ai traité ce malade au moïen de ma nouvelle méthode, & j'ai eu le bonheur de le guérir en moins de trois mois.

Certificat de M. Procope Couteau.

» Nous ſouſſigné, Docteur-Régent
» de la Faculté de Médecine en l'Uni-
» verſité de Paris, ancien Profeſſeur des
» Ecoles, & actuellement Profeſſeur de
» Chirurgie en Langue Françoiſe, cer-
» tifions que M..., qui fait le ſujet de
» l'Obſervation XXXVIII, a eté par-

» faitement bien guéri par la nouvelle
» méthode de M. Daran, Chirurgien
» ordinaire du Roi, d'une ſtrangurie
» habituelle dont il ſouffroit depuis
» longtems, & qui lui avoit occaſionné
» pluſieurs rétentions totales dont l'ori-
» gine partoit d'anciennes gonorrhées.
» A Paris le vingt-deux Octobre
» 1747.

Signé, MICHEL PROCOPE COUTEAU.

Certificat de M. Hoc.

» Je ſouſſigné, Docteur-Régent de
» la Faculté de Médecine en l'Univerſi-
» té de Paris, ancien Médecin ordinai-
» re du Roi au Châtelet, & ordinaire
» de l'Hôtel-Dieu & de l'Hôpital Roïal
» de la Charité de Paris, certifie avoir
» vû & traité un de mes amis de diffi-
» culté d'uriner, & de douleurs conſi-
» dérables qu'il reſſentoit chaque fois
» qu'il ſe préſentoit pour donner cours
» aux urines : accidens qui provenoient
» de carnoſités formées dans le canal
» de l'urethre. La guériſon dudit mala-
» lade étant autant parfaite qu'elle puiſ-
» ſe le paroître par l'uſage des remédes
» de Monſieur Daran, Chirurgien or-

» dinaire du Roi, j'eſtime qu'il eſt de » mon devoir, pour le bien public, » d'en délivrer le préſent témoignage. » A Paris ce vingt-trois Octobre » 1757.

Signé, LE HOC.

OBSERVATION XXXIX.

En 1740 M .... eut une gonorrhée, laquelle n'aïant pas été tarie par beaucoup de remédes, fut également rétive aux injections aſtringentes. Elles ne firent que rétrecir le canal. Elles furent interrompues à cauſe d'une maladie, & repriſes ſans autre effet qu'une diminution ſi grande du canal de l'urethre, que l'urine ne ſortoit plus que comme un fil ſouvent même interrompu. Depuis ce tems le malade a eu pluſieurs rétentions totales des plus dangereuſes, qui ont pourtant cédé à un régime rélâchant. Aïant alors couſulté M. Deſport, il lui conſeilla de ſe mettre entre mes mains, ce qu'il exécuta le 7 Mars 1756. L'aïant ſondé, je lui trouvai deux ulcéres calleux, un à la foſſe naviculaire, & un un peu plus bas. Il n'avoit qu'un écoulement lymphatique,

parce que l'humeur la plus grossiere étoit retenue ; mais l'usage de mes sondes le rendit des plus virulens. Il a été guéri en trois mois, comme il paroît par le Certificat suivant.

Certificat de Monsieur Desport.

„ Nous soussigné, Chirurgien de la „ Reine, & Chirurgien-Major des „ Camps & armées du Roi, certifions „ que M. . . . . étoit atteint d'une stran-« gurie habituelle causée par des carno-» sités dans le canal de l'urethre pro-» venant d'anciennes gonorrhées, les-„ quelles lui avoient fait essuïer en diffé-„ rens tems par cinq fois, des rétentions, „ & principalement deux fois, où il a „ été à la mort ; duquel état nous l'a-„ vons vû sortir des mains de M. Da-„ ran, Chirurgien du Roi, parfaite-» ment bien guéri ; en foi de quoi nous „ avons délivré le présent Certificat. A „ Versailles le 2 Octobre 1747.

Signé, DESPORT.

OBSERVATION XL.

M. le Baron de .... âgé de trente-cinq ans, aïant été en 1739 attaqué d'une gonorrhée, ſe mit entre les mains d'une perſonne qui le traita au moïen d'injections. Dix jours après l'écoulement s'arrêta, & ce bon état apparent ſe ſoutint deux ans entiers. Alors le malade reſſentit de grandes ardeurs dans le canal, & il parut un petit écoulement qui dura ſeulement trois ou quatre jours, & s'évanouit de lui-même ainſi que les ardeurs. Depuis ce tems à des diſtances aſſez éloignées, les mêmes accidens ont recommencé, & de plus il eſt ſurvenu des difficultés & des rétentions d'urine très-effraïantes & fort douloureuſes. La crainte fondée que ces maux ne devinſſent encore plus fréquens, & plus conſidérables, l'engagea à ſe mettre entre mes mains le premier Mai 1747. Je le ſondai en préſence de Monſieur Quintard Chirurgien, & lui trouvai un petit ulcére à bords fongueux qui n'interrompoit point l'écoulement de l'urine, mais qui auroit eu les ſuites ordi-

naires de ces ulcéres négligés. Il fut guéri en deux mois & demi.

Certificat de M. Quintard.

» Je soussigné, Chirurgien-Major des » Gardes, & de Monseigneur le Grand » Maréchal de la Couronne de Pologne, » certifie que dans le séjour que j'ai fait » à Paris cette année, j'ai vû entre les » mains de Monsieur Daran Chirur- » gien ordinaire du Roi, demeurant » rue de Richelieu, Monsieur le Baron » de.......... atteint de carnosités » dans le canal de l'urethre & d'un écou- » lement virulent qu'il disoit avoir de- » puis long-tems, ce qui lui causoit » beaucoup de difficulté d'uriner, & » souvent des rétentions totales, & » qu'il a été parfaitement bien guéri » au moïen de la nouvelle méthode qu'a » trouvée ce Chirurgien pour traiter tou- » tes les maladies de l'urethre. En foi » de quoi j'ai signé le présent. A Paris » le douze Mai 1747 *Signé*, QUINTARD.

OBSERVATION XLI.

M........ âgé de cinquante ans;

n'a eu que deux gonorrhées, dont la ſeconde fut plus opiniâtre que la premiere ; elle parut pourtant céder aux remédes, mais les urines couloient avec moins de facilité. Dans cet état le malade, aïant éte obligé de faire un long voïage il y a onze ans, eut ce qu'on appelle dans le monde un rélâchement de vaiſſeaux, & une incontinence d'urine. Ces accidens l'obligerent d'avoir recours à un Chirurgien qui rendit plus libre le paſſage des urines ; mais trois ans après le malade fut obligé de s'adreſſer encore à lui à la ſuite d'une fiévre, à cauſe d'une difficulté d'uriner & d'une ardeur d'urine. Ces accidens diſparurent encore, mais ſans que l'urine coulât mieux. Le malade ſeroit reſté tranquille, ſi dans le mois de Janvier 1747 la difficulté d'uriner ne fût devenue plus grande, & les urines glaireuſes. Elle étoit tellement augmentée au mois d'Avril, qu'il n'en pouvoit plus rendre qu'avec de grands efforts, & de vives douleurs. Inutilement uſa-t'on de tous les relâchans accoutumés, le mal augmenta juſqu'à produire une rétention d'urine totale, ſi cruelle que le malade en penſa mourir. Il étoit dans cet-

te trifte fituation , lorfqu'il me fit prier de paffer chez lui. En quatre jours d'ufage de mes remédes , je le mis en état d'uriner avec facilité , & fans douleurs. Ses accidens étoient caufés par trois obftacles que je découvris dans l'urethre au moïen de mes fondes ; deux excroiffances fougueufes en deçà du vérumontanum , & un peu au-delà un ulcére qui produifoit la gonorrhée habituelle que le malade avoit depuis vingt ans. Je le fis venir chez moi quand il fut foulagé, & je le panfai en préfence de M. Godefroy ; mais les urines qui avoient reflué dans le fang dans l'attaque d'ifchurie dont je l'avois tiré, lui cauferent pendant deux mois une fiévre lente, dont il fut guéri par les foins de M. Bordier Docteur en medécine ; ce qui m'obligea de fufpendre l'ufage de mes remédes pendant tout ce tems-là , ou du moins de n'en faire qu'autant qu'ils font néceffaires pour tenir libre le canal de l'urethre. La fiévre étant guérie je repris mon traitement , qui rendit la fanté au malade en deux mois , comme l'a certifié Monfieur Godefroy , à qui il fe préfenta bien guéri.

Certificat de M. Godefroi.

» Je soussigné Maître Chirurgien de
» Saint Côme, certifie qu'aiant sçû sur
» le rapport de plusieurs de mes confre-
» res les cures admirables que M. Daran
» Chirurgien du Roi opéroit journelle-
» ment en cette Ville sur les maladies
» de l'urethre au moïen d'une nouvelle
» méthode, je fus curieux de voir moi-
» même de près ce qui en étoit. J'eus
» bientôt occasion de satisfaire mon
» envie par la facilité qu'il y a d'être in-
» troduit chez lui. J'y ai été temoin de
» l'état fâcheux où se trouvoit M.....
» qui fait le sujet de l'observation
» X L I. & autres malades qui font
» le sujet de plusieurs autres observa-
» tions, les aïant suivis & vû plu-
» sieurs fois, avant & après leurs cu-
» res qui ont toutes eu, à mon grand
» étonnement, les plus heureux succès;
» ce qui m'a prouvé invinciblement que
» tout ce qu'on m'avoit dit des effets sur-
» prenans des remédes de ce Chirurgien,
» pour la cure radicale d'une maladie
» qui jusqu'à lui avoit toujours été re-
» gardée comme incurable, est très-

» vrai, & ne doit plus être révoqué en
» doute. En foi de quoi je lui ai ſigné
» le préſent. A Paris le quinze No-
» vembre 1747. *Signé*, GODEFROY.

OBSERVATION XLII.

M.... âgé de quarante ans, eut à l'âge de dix ans une rétention d'urine qui le fit ſouffrir pendant pluſieurs jours. Quatorze ans s'écoulerent enſuite ſans que rien annonçât la ſuite des maux dont il étoit tourmenté, quand il ſe mit entre mes mains. Vers l'année 1727 il commença à rendre ſes urines avec beaucoup de difficulté & d'ardeur, & ſouvent goutte à goutte; quelquefois il étoit obligé de ſe préſenter dix fois dans une heure, & le peu qu'il rendoit lui cauſoit d'extrêmes cuiſſons. Beaucoup de rafraichiſſemens ayant été inutilement emploïés, on en vint à la ſonde, qui ne fut introduite qu'avec beaucoup de douleur, & épanchement de ſang; mais qui ne ſoulagea pas le malade. Il ſe mit entre les mains d'un autre Chirurgien, qui pendant quatre mois introduiſoit tous les jours ſur le mal un cauſtique, au moïen d'une ſonde creuſe

qui ne ſortoit jamais ſans tirer un peu de ſang, mais qui produiſit quelquefois des hémorragies ſuivies de ſuppreſſions totales qui duroient cinq à ſix heures. Enfin on parvint à introduire dans la veſſie une algalie, au moïen de laquelle on fut convaincu que ſon mal n'étoit pas un accident de la pierre. On lui conſeilla l'uſage des ſondes de plomb pour tenir le canal ouvert. Elles n'empêchoient pas de tems à autre la difficulté d'uriner. Le malade enfin les aïant abandonnées au bout de ſix mois, les accidens reparurent avec la même vivacité, & l'obligerent de recourir au Chirurgien qui l'avoit ſoulagé la premiere fois. Quatre nouveaux mois furent encore emploïés pour fraïer le paſſage à la veſſie. Le malade ſe mit enſuite à l'uſage des ſondes de plomb, qu'il n'a point interrompu pendant prés de dix-huit ans, & qui n'ont fait que faciliter un peu la ſortie de l'urine ſans diminuer les douleurs qui en accompagnoient l'excrétion. Il étoit dans cet état le deux de Juin 1747 lorſque j'entrepris la cure, à la récommandation de M.... Je lui trouvai au milieu du canal de l'urethre une chair fongueuſe ulcérée qui

lui causoit tous les accidens ci-dessus décrits. Je le mis à l'usage de mes sondes, & dans six mois & demi il fut parfaitement guéri, sans que le traitement ait été traversé par le moindre accident.

Certificat de M. Menjon.

» Nous soussigné, Maître en Chirurgie, & Membre de l'Academie » Roïale de Chirurgie, certifions que » l'observation précedente telle qu'elle » est détaillée, est exactement vraie, » aïant vû le malade avant & après le » traitement. Ce cas ajouté à plusieurs » autres parvenus à notre connoissance, » nous prouve que M. Daran a enrichi » la Chirurgie d'un secours qui lui manquoit pour combattre les suites fu- » nestes des gonorrhées. En foi de quoi » nous signons cette attestation. A Paris » ce trois Décembre 1747.

Signé, MENJON.

OBSERVATION XLIII.

M...... âgé de trente ans, a eu deux gonorrhées il y a environ dix ans.

La premiere a été à peine guérie, qu'il en contracta une seconde dont l'écoulement étoit verdâtre. Neuf mois de remédes ne purent que calmer les accidens, mais ne tarirent point l'écoulement. On conseilla pour-lors au malade de passer par le grand reméde. Il diminua beaucoup l'écoulement, qui par la suite disparut entiérement. Malgré ce mieux, les urines coulerent avec difficulté, & ne formerent en sortant qu'un petit filet; & dans le tems qu'il les rendoit, il lui prenoit dans le côté droit du corps une douleur fort vive, qui commençoit tantôt au pied, tantôt au milieu de la jambe, tantôt à la cuisse, & qui montant jusqu'au côté, arrêtoit tout court la sortie de l'urine. On fit beaucoup de remédes, entr'autres on usa des bains, qui, loin de soulager, ont considérablement augmenté la difficulté d'uriner, sans diminuer la douleur de côté. Il faut remarquer qu'avant que le malade eût vû des femmes & même depuis sa naissance, il avoit eu deux ou trois fois l'année des difficultés d'uriner. M. Morand, à qui il s'adressa, lui conseilla de se mettre entre mes mains; ce qu'il fit le six Juin 1747. Je lui trouvai avec

ma ſonde une calloſité ovale aſſez près du vérumontanum, un ulcére un peu au delà, & près des canaux excrétoires des proſtates une petite verrue, que je regarde comme la cauſe des difficultés d'uriner qu'il avoit eues avant de connoître des femmes. Il n'eut dans le cours du traitement, qui ſe fit ſous les yeux de M. Caſſaing, Maître Chirurgien, qu'une fiévre de quelques jours, cauſée par un eſpéce d'indigeſtion, & qui n'interrompit mon traitement que pendant ce tems. Sa guériſon a été opérée parfaitement en trois mois; & ce qui m'a fait le plus de plaiſir, c'eſt que mon reméde a fondu la verrue que le malade avoit apportée en naiſſant, & qui étoit cauſe de ſa difficulté d'uriner.

Certificat de M. Caſſaing.

» Je ſouſſigné, Chirurgien Juré à Paris, & Chirurgien du Roi & ordinaire » dans ſa grande Artillerie, atteſte avoir » ſuivi le traitement du malade dont il » eſt queſtion dans l'Obſervation précé» dente. La parfaite guériſon qui en a » été le fruit, eſt pour moi une preu» ve convainquante de l'efficacité juſte-

» ment reconnue de la nouvelle méthode que M. Daran emploïe pour guérir les carnosités, anciennes gonorrhées, & généralement toutes les maladies qui peuvent affecter le canal de l'urethre ; en foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris ce 8 Décembre 1747. *Signé*, CASSAING.

OBSERVATION XLIV.

De trois gonorrhées qu'avoit eues M... Officier, âgé de soixante ans, la derniere, contractée en 1727, fut traitée par un Chirurgien célébre, & les symptômes s'évanouirent si bien, que le malade se crut aussi parfaitement guéri que des précédentes. Cette sécurité fut troublée en 1746 par des ardeurs d'urine, avec de fréquentes envies de les rendre, difficulté de le faire, & une excrétion entrecoupée. Une infusion de fleurs de guimauve, de bouillon blanc, & de graine de lin, calma si bien ces accidens que le malade les oublia comme le reméde. Mais deux ou trois mois après, quelques verres de vin blanc firent reparoître les symptômes, que le reméde adoucissant, dont nous avons parlé, fit encore évanouir.

nouir. Cependant il ſentoit par intervalles des ardeurs, & vers le commencement de Juin les accidens reparurent avec tant de violence, que l'urine ne ſortoit que goutte à goutte, par intervalles, avec cuiſſons, & meme perte involontaire quand les ardeurs ſe faiſoient ſentir; le malade étoit même obligé de ſe lever dix ou douze fois la nuit pour uriner avec de grandes douleurs. Dans cet état il conſulta un Maître Chirurgien de Saint Côme, qui lui conſeilla d'avoir recours à moi, & me l'amena. Je lui trouvai près du vérumontanum une excroiſſance de chair ulcérée. Je commençai le traitement le dix-ſept Juin 1747, & deux mois après il étoit guéri, ſans avoir eu le moindre accident.

Certificat de M. Houſtet.

» Je ſouſſigné, Chirurgien de l'Aca-
» démie Roïale de Chirurgie, certifie
» avoir vu M..... atteint de difficulté
» d'uriner cauſée par des obſtacles du
» canal de l'urethre, & que M. Daran a
» guéri par ſes remédes. A Paris ce 9
» Octobre 1747. *Signé*, HOUSTET.

OBSERVATION XLV.

Il y a ſeize à dix-ſept ans que M....., âgé de cinquante, fut attaqué d'une gonorrhée, qui ne guérit pas par le ſécours des remédes continués un an entier. Il lui reſtoit toujours des ardeurs & des cuiſſons dans la verge. Ennuyé de l'inutilité des remédes, le malade les abandonna. Cinq ou ſix ans après, il ſe mit entre les mains d'un Medécin qui le fatigua inutilement pendant dix-huit mois. Le malade rebuté abandonna encore la partie. Il fut alors attaqué d'une fiévre continue avec redoublement qui l'obligea de conſulter Monſieur ... Docteur-Régent de la Faculté de Medécine de Paris & M...... Maître Chirurgien, à qui il fallut déclarer une enflure à un teſticule : il en cacha cependant la cauſe. En deux mois de tems le teſticule revint à ſon état naturel, & les urines coulerent avec un peu plus de facilité pendant quelques jours ; mais comme l'état du malade redevenoit le même, c'eſt-à-dire, que le fil des urines étoit très-délié, qu'elles couloient ſouvent goutte à goutte, & qu'il les perdoit quelquefois invo-

lontairement, avec cuiſſon & ardeur, un Médécin lui conſeilla de s'adreſſer à moi. Je le ſondai, en préſence de M. Coſſen, & lui trouvai au milieu du canal trois excroiſſances, dont la premiere étoit fort calleuſe, & une autre ulcérée. Je le traitai ſuivant ma methode, & je le guéris parfaitement en deux mois ſans aucun accident.

Certificat de M. Dumoulin.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien » Juré de Saint Côme & Doyen de la » Compagnie, certifie que Monſieur » P.. faiſant le ſujet de l'Obſervation » X L V. m'a dit avoir été attaqué » pendant douze ans d'une difficulté » d'uriner cauſée par des carnoſités qui » lui étoient venues à la ſuite de plu- » ſieurs chaudepiſſes, pour laquelle dif- » ficulté il avoit fait tous les remédes » que lui avoient propoſés ceux qu'il » avoit conſultés en différens tems; » mais que s'étant mis entre les mains » de Monſieur Daran Chirurgien du » Roi, ſervant par quartier, en avoit » été parfaitement bien guéri en trois » mois de tems, ſans qu'il lui fût arri-

» vé aucun accident pendant la cure. A
» Paris ce 12 Décembre 1747.

Signé, DUMOULIN, Doyen.

OBSERVATION XLVI.

Le ſieur F... âgé de quarante ans, fut attaqué il y en a dix-ſept, d'une gonorrhée des plus mauvaiſes, laquelle aïant été fort mal traitée en premier lieu, l'obligea d'avoir recours à un Chirurgien qui aïant échoué par la méthode ordinaire, le fit paſſer par le grand reméde. Mais, loin d'en être ſoulagé, il vint une fiſtule au périnée, laquelle ſubſiſta neuf mois entiers avec écoulement des urines par l'ulcére. On introduiſit dans l'urethre une ſonde creuſe, qui, détournant l'urine de l'ulcére, lui permit de ſe cicatriſer; mais ce ne fut pas pour long tems. La fiſtule ſe rouvrit d'elle-même, & il y avoit un an & demi qu'elle étoit dans cet état, lorſqu'aïant eſſuïé à Straſbourg un nouveau traitement inutile, quoique long, on lui fit prendre la conſerve de roſe, & le baume de copahu, qui firent ceſſer l'écoulement & les cuiſſons, & permirent à la fiſtule de ſe conſolider. Cepen-

dant le malade n'urinoit pas à plein canal; le fil des urines diminua même d'année en année. Pendant ce tems il contracta une nouvelle gonorrhée qui tomba dans les bourses. Bien qu'elle ait été guérie, les difficultés d'uriner augmenterent tellement, que deux ans après, à peine l'urine pouvoit-elle sortir. Alors la fistule se rouvrit, & l'urine enfila encore ce chemin. Le malade prit pendant deux mois des pilules de Belloste, qui le soulagerent un peu. Il se mit ensuite entre les mains d'une personne qui lui fit quelques remédes particuliers, par le moïen desquels elle parvint à le faire uriner un peu mieux. Il se maria pour-lors, du consentement du guérisseur, qui lui dit que le mal ne reviendroit plus. Cependant quatre ou cinq mois après le mariage, contracté il y a six ans, les difficultés d'uriner recommencerent. Le malade eut recours aux mêmes remédes, & ne trouvant pas de soulagement, il fit usage des sondes de plomb qui ne firent qu'augmenter le mal. Il avoit des attaques de fiévre terribles, & des rétentions d'urine si considérables, qu'il en pensa mourir plusieurs fois. Dans cet état on crut, à cause de la chûte de la se-

conde gonorrhée dans les bourſes, devoir faire paſſer une ſeconde fois le malade par le grand reméde. Il réuſſit auſſi mal que la premiere, & laiſſa paſſer les urines par la même fiſtule, plutôt que par l'urethre. Dans ces circonſtances, il conſulta pluſieurs Medécins & Chirurgiens, qui ne lui donnerent aucune eſpérance de guériſon. Mais aïant entendu parler de moi, je lui en promis une radicale, après l'avoir ſondé le dix Juillet 1747 en préſence de Monſieur Sidobre, & de Monſieur Combaluſier. Je trouvai tout le canal de l'urethre plein d'excroiſſances fongueuſes, ſi l'on excepte deux travers de doigt où la ſonde entroit librement. Il y avoit à l'extérieur deux trous fiſtuleux qui donnoient paſſage à l'urine, & à une matiére virulente. Je l'ai traité & guéri parfaitement en trois mois, mais pendant le traitement il a été attaqué de quelques accès de fiévre cauſée par le reflux du pus & des urines dans le ſang.

Certificat de M. Sidobre.

„ Nous ſouſſigné, Docteur en Mé-
„ decine de la Faculté de Montpellier,

» & Médecin Consultant de Sa Majesté,
» certifions avoir vû & examiné avec
» attention la triste situation de M....,
» qui, après plusieurs gonorrhées & au-
» tres maux vénériens mal traités, avoit
» le canal de l'urethre embarrassé par des
» carnosités, & le périnée criblé de deux
» fistules, par où l'urine couloit conti-
» nuellement, & qui souffroit une sin-
» guliere complication de dysurie, stran-
» gurie & incontinence d'urine, étant
» d'ailleurs exposé à des suppressions to-
» tales. Le malade s'étant mis entre les
» mains de M. Daran, Chirurgien du
» Roi, s'est présenté à moi après un
» traitement assez court, aïant le canal
» de l'urethre parfaitement libre, les
» fistules étant fermées, & solidement
» cicatrisées, urinant à plein tuïau, &
» jouissant d'une bonne santé. C'est pour-
» quoi nous estimons que la nouvelle
» méthode dont M. Daran fait usage
» pour détruire les embarras de l'urethre
» qui viennent à la suite des gonorrhées,
» est la plus parfaite & la plus efficace
» que l'on puisse emploïer; en foi de
» quoi nous avons signé la présente at-
» testation. A Paris ce 15 Octobre 1747.

Signé, SIDOBRE.

OBSERVATION XLVII.

Le deux Juin mil ſept cens quarante-ſept, je ſondai en préſence de M. la Faye, M..... âgé d'environ quarante ans, qui me dit qu'en 1736, à l'occaſion d'une gonorrhée récente qu'on avoit voulu arrêter, il lui étoit ſurvenu un abſcès au périnée. L'abſcès fut ouvert par un habile Chirurgien, & bien cicatriſé; mais le canal de l'urethre fut rétréci par la cicatrice, & le jet de l'urine ſe trouva diminué. Quelques années après il ſurvint au même endroit un nouvel abſcès, qui fut encore ouvert; mais il n'en ſortit preſque que de l'urine. Il s'eſt formé preſque tous les ans de ſemblables dépôts, & chaque année le canal s'eſt trouvé rétréci par la cicatrice. J'oubliois de remarquer qu'il y eut preſque toujours par l'urethre un petit écoulement purulent. Pour faciliter la ſortie de l'urine, le malade eut pluſieurs fois recours aux ſondes d'argent, mais elles ne procurerent jamais qu'un ſoulagement paſſager. En 1747 aïant entendu parler des cures que j'opérois, il ſe détermina à venir me conſulter. Je lui

trouvai avant que d'arriver au vérumontanum, trois différens obstacles formés par des excroissances spongieuses voisines l'une de l'autre, dont la plus profonde étoit ulcérée ; je les fondis & les cicatrisai, & le malade guérit. Cette cure a été l'ouvrage de quatre mois, qui se sont écoulés sans que le malade essuïât le moindre accident.

Certificat de M. de la Faye.

» Je soussigné, de l'Académie Roïale
» de Chirurgie, Démonstrateur Roïal
» pour les Opérations, ancien Chirur-
» gien des Camps & Armées de Sa Ma-
» jesté, certifie avoir vû huit malades
» atteints de difficulté d'uriner, causée
» par des obstacles dans le canal de l'u-
» rethre, suites malheureuses & assez
» ordinaires des chaudepisses, & que M.
» Daran, Chirurgien ordinaire du Roi
» a entrepris & guéris par sa méthode.
» On peut dire qu'il a trouvé pour ce
» genre de maladie le point de perfec-
» tion desirée depuis long-tems. A Paris
» ce sixiéme Décembre 1747.

Signé, DE LA FAYE.

OBSERVATION XLVIII.

M .... âgé de trente-cinq ans, a été attaqué quatre fois de la gonórrhée. Il n'y a rien de remarquable dans les trois premieres, si ce n'est que la troisiéme ne fut guérie qu'avec des frictions administrées pendant sept à huit jours. La derniere, contractée il y a sept à huit ans, fut traitée suivant la méthode ordinaire, & parut bien guérie. Quatre ou cinq années se passerent depuis la guérison, sans que le malade eût la moindre douleur. Mais ce terme expiré, après un excès peu considérable, il fut attaqué d'une rétention d'urine qui céda à quelques remédes adoucissans. Trois semaines après, nouvelle rétention, dont les suites, comme difficultés d'uriner, ardeurs & douleurs insupportables, durérent pendant quinze jours. Un grand régime & quelques remédes aïant calmé ces accidens, il passa une année assez paisiblement, malgré quelques rétentions passageres. Au mois d'Août 1746, il fut attaqué d'une pareille maladie, mais qui dura vingt-quatre heures. Les bains le soulagerent dans l'instant. Il en

résulta seulement, pendant six mois ; des difficultés d'uriner, des ardeurs, une diminution considérable du fil des urines, qui sortoient quelquefois à deux branches. Tel étoit l'état dans lequel le malade s'est présenté à moi, recommandé par M. Bouilhac. Je le sondai en présence de M. du Lattier le 20 Juin 1746, & lui trouvai deux ulcéres en deçà du vérumontanum. Ils étoient entourés de bords fongueux. Je le mis à l'usage de mes remédes, & deux mois & demi après il se présenta à M. du Lattier parfaitement guéri, comme il conste par le certificat.

Certificat de M. du Lattier.

» Je soussigné, ancien Chirurgien » Major des Armées du Roi, & Aide- » Major de la Charité de Paris, atteste » avoir suivi le traitement du malade » dont il est question dans l'Observation » précédente. La parfaite guérison qui » en a été le fruit, me prouve à n'en » pouvoir douter l'efficacité justement » reconnue de la nouvelle méthode que » M. Daran emploïe pour guérir les car- » nosités, & généralement toutes les

» maladies qui peuvent affecter le canal
» de l'urethre ; en foi de quoi j'ai signé
» le présent certificat. A Paris ce 7 Dé-
» cembre 1747. *Signé*, DU LATTIER.

OBSERVATION XLIX.

M...... âgé de trente ans, fut attaqué d'une gonorrhée, il y a douze à quatorze ans. Dix-huit mois de remédes n'aïant pu tarir l'écoulement, & sentant des douleurs sous la verge, à cause d'une dureté qui s'y étoit formée, on lui conseilla de passer par le grand reméde, dont tout l'effet fut de fondre la dureté. L'écoulement qui s'opiniâtra, ne s'arrêta que par l'usage du baume de copahu. Il fut sept à huit ans supprimé ; mais le malade s'étant échauffé avec des femmes, il reparut. Il étoit plus considérable quand le malade alloit à la selle. Il ressentoit quelquefois des ardeurs en urinant, le fil des urines diminuoit tous les jours, il étoit obligé de les rendre très-fréquemment, & souvent elles se perdoient. On conseilla alors au malade l'usage des sondes de plomb. Elles rendirent le passage de l'urine plus libre, mais l'écoulement fut plus abondant. Enfin il

s'arrêta de lui-même peu de tems après que le malade eut cessé l'usage de ces sondes, & fut trois ans entiers sans revenir. Mais le canal s'embarrassant toujours de plus en plus, & l'urine ne venant souvent que goutte à goutte, avec ardeurs & cuissons, & d'autres fois s'arrêtant tout à fait, & lui causant des rétentions totales, le malade s'adressa à moi par le conseil d'un de ses amis que j'avois guéri le douze Février 1746. Je le sondai, & lui trouvai en deçà du vérumontanum deux ulcéres éloignés de deux travers de doigt l'un de l'autre, dont le plus profond avoit des bords calleux, qui embarrassoient considérablement le canal, & l'autre fournissoit une matiére très-virulente; je les détergeai & cicatrisai parfaitement en trois mois au sçu de M. Bergerot qui l'a certifié.

Certificat de M. Bergerot.

» Je soussigné, Maître Chirurgien
» Juré de Saint Côme, certifie que M...
» étoit attaqué d'une difficulté d'uriner
» habituelle, causée par des carnosités
» qu'il avoit dans le canal de l'urethre,

» suites fâcheuses d'anciennes gonor-
» rhées mal guéries, & cette difficulté
» se changeoit souvent en rétentions
» totales. Le malade s'étant confié aux
» soins de M. Daran, Chirurgien du
» Roi servant par quartier, l'a parfaite-
» ment bien guéri au moïen de sa nou-
» velle méthode à traiter les maladies
» de l'urethre. A Paris ce 13 Décembre
1747.

Signé, BERGEROT.

OBSERVATION L.

M. le...... âgé de trente-sept ans, fut attaqué il y en a dix-sept, d'une gonorrhée des plus mauvaises, laquelle, aïant été fort maltraitée en premier lieu, l'obligea d'avoir recours à un Chirurgien qui le fit passer par le grand reméde. Mais loin d'en être soulagé, il se fit deux abscès au périnée, qui devinrent autant de fistules, par où la matiére & les urines s'écouloient comme par l'urethre, & avec difficulté. Il y avoit un an qu'il étoit dans cet état, lorsqu'aïant essuié hors du Roïaume un nouveau traitement fort inutile, quoique long, il résolut de ne plus rien faire. Aïant

cessé tout remède, il contracta une nouvelle gonorrhée qui tomba dans les bourses. Bien qu'elle ait été guérie, les difficultés d'uriner augmentèrent tellement, que deux ans après à peine l'urine pouvoit-elle sortir goutte à goutte. Pourlors désespérant de sa guérison, il s'adressa à M . . . . célébre Chirurgien, qui lui dit ne connoître pas de meilleur remède pour lui, que les sondes de plomb, & qu'il lui en conseilloit l'usage, qui ne fit qu'augmenter le mal. Il avoit des attaques de fiévre terribles, & des rétentions d'urine si considérables, qu'il en pensa mourir plusieurs fois. Dans cet état on a cru, à cause de différens symptômes vénériens, devoir faire passer une seconde fois le malade par le grand remède; il réussit aussi mal que la première fois. Dans ces circonstances, il consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens, qui ne lui donnerent aucune espérance de guérison. Mais aïant entendu parler de moi par une personne que j'avois guéri; il vint me trouver, & lui en promis une radicale, après l'avoir sondé, le dix de Juillet 1747, en présence de M Louxto, Maître Chirurgien de Saint Côme, & trouvai tout le

canal de l'urethre plein d'excroiſſances de chairs ulcérées, avec un écoulement fort virulent. Il y avoit à l'extérieur deux trous fiſtuleux, qui donnoient paſſage à l'urine & à une matiére virulente. Je l'ai traité & guéri parfaitement en trois mois ; mais pendant le traitement il a été attaqué de quelques accès de fiévre, cauſés par le reflux du pus & des urines dans le ſang, auſſi-bien que d'une enflure œdémateuſe des jambes.

Certificat de M. Louxto.

» Je ſouſſigné, Chirurgien Juré de » Saint Côme, certifie que M. le.... » qui depuis long-tems étoit atteint de » rétention d'urine, aïant le canal plein » de carnoſités, & une tumeur au périnée, » avec deux trous fiſtuleux à côté ; » & pour s'en guérir le malade m'a dit » avoir paſſé pluſieurs fois par le grand » remède infructueuſement. Aïant été » adreſſé à M. Daran, Chirurgien ordinaire » du Roi qui me le fit voir avant » que de l'entreprendre le dix Juillet de » la même année ; enſuite aïant reviſité » bien exactement M. le...... je » l'ai trouvé parfaitement guéri par la

» nouvelle méthode de ce Chirurgien
» pour le traitement des maladies de l'u-
» rethre. En foi de quoi j'ai ſigné le
» préſent. A Paris le vingt Octobre
1747. *Signé*, LOUXTO.

OBSERVATION LI.

M. M...... aïant été guéri d'une gonorrhée, en contracta quelques années après une ſeconde accompagnée d'un chancre, mais le grand remede par lequel on le fit paſſer ne guérit que ce dernier accident. Depuis ce tems le premier a ſubſiſté, quoiqu'il eût ſenſiblement diminué, & l'urine a trouvé quelque difficulté à ſa ſortie, qui ne ſe faiſoit pas ſans cuiſſon. Il y a ſix mois que les rétentions ſe ſont miſes de la partie. La premiere n'a duré qu'environ trois heures. Des trois ſuivantes, la plus conſidérable a été de ſept à huit heures. Pendant cet accident l'urine ne ſortoit que goutte à goutte & avec d'extrêmes douleurs, & efforts. Voïant enfin que l'écoulement ne tariſſoit pas, que le fil des urines diminuoit ſenſiblement, & que leur ſortie étoit toujours accompagnée de cuiſſon, inſtruit d'ailleurs de

mes ſuccès par un de mes compatriotes que j'avois guéri, le malade partit de ..... pour ſe mettre entre mes mains. Je le ſondai en préſence de Monſieur de Biag Chirurgien de Saint Côme, & lui trouvai en deçà du vérumontanum deux carnoſités, dont une étoit ulcérée, & fourniſſoit la matiére virulente. Je le traitai ſuivant ma méthode, & il a été parfaitement guéri en deux mois.

Certificat de Monſieur de Biag.

» Je ſouſſigné, Maître Chirurgien » Juré de Saint Côme, certifie avoir re-» connu par moi-même la vérité de tout » ce qui eſt contenu dans l'obſervation, » faiſant le détail de la maladie de M. » M...... Sa parfaite guériſon m'a » convaincu que la nouvelle méthode » de Monſieur Daran eſt la plus ſûre » qu'il y ait pour détruire les carnoſi-» tés de l'urethre qui ſuccedent aux mau-» vaiſes ſuites de gonorrhées. En foi » de quoi j'ai ſigné le préſent. A Pa-» ris ce cinq Décembre 1747.

Signé, DE BIAG.

OBSERVATION LII.

M..... âgé de vingt-ſept ans, Allemand de nation, ſans s'être jamais exposé à gagner quelque galanterie, s'apperçut dès l'âge de douze ans, qu'il ſortoit de la verge une matiére fort épaiſſe, qui tachoit le linge, & formoit des concrétions au bout du canal.

Ces ſymptômes durerent pendant huit jours, l'écoulement & les cuiſſons diſparurent. A vingt ans, il remarqua qu'au moindre excès, ſur-tout de boiſſon, il avoit des difficultés d'uriner, & que l'urine ſortoit fort menue, & à deux ou pluſieurs branches. Il fut trois ans entiers ſans faire aucun remède, & ſans être fort fatigué de ces accidens, graces à un grand régime. Cependant le fil des urines diminuant tous les jours, & même ne venant plus que goutte à goutte, il s'imagina avoir la pierre, & ſe fit ſonder; ce qui ne fut exécuté qu'avec beaucoup de peine, & perte conſidérable de ſang. Le Chirurgien ne trouva point de pierre, mais une excroiſſance dans l'urethre. Quelques remèdes procurerent une ſortie plus libre aux urines pendant trois

mois, au bout desquels les mêmes remédes aïant été répris ne firent plus d'effet. D'autres furent indiqués qui eurent encore un effet passager; car l'écoulement recommença, & le malade, pour uriner, ce qu'il faisoit avec cuisson, étoit obligé de s'introduire tous les jours une sonde. Il consulta pourlors M. Còme Chirurgien, qui me l'amena. Je le sondai en sa présence, & lui trouvai dans l'urethre deux espéces de petits fongus ronds, assez voisins des canaux excrétoires des prostates, éloignés l'un de l'autre d'un travers de doigt, & à la fosse naviculaire un ulcére qui fournissoit un pus jaunâtre. Je le mis à l'usage de mon remede qui l'a guéri en deux mois, après lesquels je fis constater sa guérison par M. Ruffel.

Certificat de M. Ruffel.

» Je soussigné, Chirurgien Juré de
» S. Côme, & Chirurgien - Major des
» Gardes du Corps du Roi, certifie que
» j'ai vû chez M. Daran, Chirurgien du
» Roi, servant par quartier, M.....
» Allemand de nation, qui m'a dit qu'il
» avoit été incommodé d'une difficulté

» d'uriner depuis nombre d'années, dont
» le commencement de cette maladie
» s'étoit déclaré à douze ans, sans y
» avoir donné lieu par aucune galante-
» rie, & qu'après plusieurs remédes inu-
» tilement tentés, M. Côme Chirurgien
» lui conseilla de s'adresser à M. Daran
» & l'accompagna même chez lui, qui
» l'a heureusement délivré de tous ses
» maux par sa nouvelle méthode à trai-
» ter les maladies de l'urethre. L'état où
» se trouvoit le malade est détaillé dans
» son Observation ci-dessus que j'ai lûe,
» & qu'il m'a avoué être véritable. En
» foi de quoi j'ai signé le présent. A
» Paris le 22 Décembre 1747.

Signé, RUEFEL.

OBSERVATION LIII.

M. le Marquis de . . . . âgé de vingt-cinq ans, aïant consulté M. Boyer Médecin ordinaire du Roi, sur un état qui causoit des allarmes, M. Boyer me fit l'honneur de me l'envoyer, & j'appris que le malade, dès l'âge de neuf à dix ans, avoit eu une rétention d'urine, qui avoit obligé de lui faire prendre le bain tiéde; & que depuis ce tems il avoit tou-

jours uriné avec difficulté & cuiſſon. A quatorze ans il il fut attaqué d'une gonorrhée qu'il ne fit traiter qu'au bout de deux ans, & qui, après trois mois, ne fut arrêté que par des injections. Un an après on jugea à propos de paſſer le malade par le grand reméde, & on lui a fait uſer des bougies qui n'ont ſervi de rien pour ſon ſoulagement. Depuis ſa gonorrhée il eſt habituellement attaqué d'une toux, ſouvent avec mal de poitrine, & des coliques ſe ſont jointes à ces accidens. En 1746 l'érection chez lui ne ſe fit plus, ni ſi fréquemment, ni ſi aiſément, & ſouvent il ne ſe faiſoit point d'éjaculation. Le fil des urines devint trés-mince, & cet excrément ne ſortoit qu'avec cuiſſon & ſouvent goutte à goutte. Je trouvai, en le ſondant en préſence de M. Benomont un obſtacle au milieu du canal de l'urethre, & un ulcére à bords calleux près des canaux excrétoires des véſicules ſéminales. Je traitai ce malade au moïen de ma nouvelle méthode; & tous les accidens s'évanouirent en deux mois & demi, auſſi bien que le vice de conformation qu'il avoit près du col de la veſſie. Sa guériſon eſt connue de M. Boyer Méde-

cin & de M. Benoniont qui l'a certifiée.

Certificat de M. Benomont.

» Je soussigné, Chirurgien Juré de Paris, » certifie avoir été mandé chez M. Daran » Chirurgien ordinaire du Roi, afin d'y » constater l'état de la maladie de M.... » Apres avoir fait le récit de ses malheu- » reuses avantures amoureuses, & de » l'incommodité qui en résultoit, par la » difficulté actuelle qu'il a à rendre ses » urines; nous avons examiné l'urethre » avec une sonde, & nous y avons réel- » lement reconnu un obstacle, qui en » rétrécissoit le passage (connu sous le » nom de carnosités) & faisoit obstacle » au trajet de la sonde. M. Daran s'é- » tant chargé de la cure de la mala- » die, environ un mois après avoir fait » usage de ses sondes, j'ai été mandé une » seconde fois pour examiner l'état du » malade, lequel m'a assuré uriner à » plein canal, & j'ai été témoin qu'une » sonde assez grosse est entrée sans diffi- » culté jusqu'au col de la vessie. Ce n'est » que rendre justice à M. Daran que » d'assurer qu'il a beaucoup d'expérien-

» ce dans ces ſortes de maladies, &
» que ſa maniére de les traiter eſt des
» plus méthodiques. A Paris ce 21 Dé-
» cembre 1747.

Signé, BENOMONT.

OBSERVATION LIV.

M. le Baron . . . . . . âgé de 48 ans, à qui il reſtoit d'une ancienne gonorrhée une ſimple diminution du fil des urines, n'eut pas la ſatisfaction de voir tarir une quatriéme. Le volume des urines diminuant de jour en jour, malgré les remédes, le malade fatigué les abandonna juſqu'en l'année 1744 que la difficulté d'uriner étant conſidérablement augmentée, & le pus ſortant toujours avec l'urine, on lui fit inutilement eſſuïer les frictions mercurielles. L'embarras étant augmenté malgré ce remede, qu'on lui avoit donné comme infaillible, il ſe fit ſucceſſivement pluſieurs dépôts au périnée, leſquels aïant été ouverts, donnerent paſſage à une quantité de pus & d'urine. Loin que les iſſues que trouvoit la matiére purulente l'empêchaſſent d'endommager les parties voiſines, elle forma de nouveaux dépôts qui dégénérerent à leur

tour

tour en fiſtules, malgré les ſecours les plus efficaces qu'on emploïa contre eux comme contre les premiers ; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que l'urine, malgré la facilité qu'elle trouvoit à ſortir par les fiſtules dont le périnée étoit criblé, ne diſcontinua pas de couler en partie par la verge. Tel étoit l'état du malade, lorſqu'il entendit parler des cures radicales que j'avois opérées ſur des perſonnes dont l'état étoit auſſi déplorable que le ſien. Mais comme il ne pouvoit ſouffrir les voitures les plus douces, où il auroit fallu être aſſis, il ſe fit apporter à Paris d'une Ville d'Allemagne couché dans une litiére. Il ne s'eſt pas répenti de la peine inſéparable d'un long voïage dans cette ſituation, & ſa confiance a été récompenſée d'une guériſon parfaite opérée ſous les yeux de M. Medalon & de M. Godefroi Chirurgien.

Certificat de M. Medalon.

» Nous ſouſſigné, Conſeiller, Méde-
» du Roi, & de ſa Compagnie des Cent
» Suiſſes, ancien Médecin des Camps
& Armées du Roi, certifions avoir vû
pluſieurs malades attaqués de difficul-

» tés d'uriner causées par des carnosités
» dans le canal de l'urethre, parfaite-
» ment guéris par M. Daran Chirur-
» gien du Roi par quartier. Nous certi-
» fions de plus avoir été le témoin de la
» cure dont on peut lire l'histoire dans l'Ob-
» servation précédente. Si le triste état
» où l'Officier qui fait le sujet de l'Ob-
» servation avoit été réduit par les suites
» d'une maladie vénérienne mal traitée,
» prouve l'efficacité des remédes de M.
» Daran, il ne prouve pas moins l'im-
» prudence de ceux qui attaqués de pa-
» reille maladie osent en confier le
» traitement à des mains novices.
» A Paris ce 30 Octobre 1747.

Signé, D. MEDALON.

Les Observations suivantes n'ont point encore paru, & se trouvent ici pour la premiére fois.



OBSERVATION LV.

malade lui-même, nommé M. de Saint Pierre, fait ici la Rélation de sa maladie.

Je suis âgé de 53 ans. Il y a 18 ans que j'eus des coliques néphrétiques qui furent suivies des graviers qui s'arrêtoient à la fosse naviculaiue, & ne pouvoient pas passer par l'ouverture du gland, & ce n'étoit qu'à force de travailler qu'on pouvoit les avoir en les brisant au moyen d'un instrument. Ces divers accidens ont continué pendant vingt-deux ans. Il y a six ans que les graviers étant plus gros, je me suis avisé cinq ou six fois de les tirer au moyen d'une cullier, avec effusion de sang, & même d'emporter par fois des morceaux de chair, ce qui a occasionné plaie & cicatrice qui ont diminué le volume du canal. Il y a quatre ans que je ne suis plus sujet à rendre ces graviers, pour, à ce que j'ai lieu de croire, m'être servi de l'infusion de Bouleau, qui d'abord a diminué le volume de ces graviers qui ont passé faci-

lement, & peu à peu & ont détruit la cause; mais comme le canal étoit déja retréci, les urines ont passé fourchues & à petit fil, mais sans douleur. J'ai été dans cet état jusqu'au mois d'Avril 1749, que je sentis une grosseur qui avoit sailli dans le rectum & qui étoit plus douloureuse que l'hémorrhoïde : elle fut suivie d'un écoulement par la verge. Le 28 du même mois je fus attaqué d'une fiévre très-violente avec une frisson de quatre heures, pour laquelle on commença par me saigner; la fiévre continuant avec le même frisson, les Médecins & Chirurgiens jugerent qu'elle étoit de caractére inflammatoire; c'est pourquoi ils continuérent les saignées jusqu'à onze, dont une du pied; au bout de dix ou douze jours trois fistules se montrérent, deux au testicule droit, & la troisiéme au scrotum, avec deux tumeurs le long du raphé, l'une desquelles fut ouverte d'environ cinq pouces de long, & l'autre fut laissée par pitié pour l'état où je me trouvois, ne comptant pas que je pusse supporter l'opération. Je la fondis avec un onguent de Château-Roux, donné par

Mademoiſelle de Choiſy ; les urines commencerent à couler parties par les fiſtules & par la plaie, qui fut par cette raiſon très-difficile à guérir, puiſque je reſtai deux mois au bouillon de poulet & à la priſanne pour toute nourriture : au bout de ces deux mois, on commença à me donner quelque ſoupe pendant trente-ſept jours pour me faire reprendre mes forces. Je commençai à ſortir de mon lit le 2 d'Août, & les urines avoient ceſſé de paſſer par les fiſtules ; pendant le mois de Septembre je me donnai quelque mouvement pour obligation de mon état. Au commencement d'Octobre je fus attaqué d'une fluxion avec inflammation, depuis la hanche droite juſqu'au ſcrotum, paſſant par l'aîne, le cordon, l'os pubis, & les teſticules ; les fiſtules ſe rouvrirent ainſi que la plaie du biſtouri, & l'urine recommença à paſſer ſans douleur ; la fluxion fut guérie dans ſix ſemaines de lit, & au moyen de quelques cataplaſmes de mie de pain, & de lait. La convaleſcence dura juſques au mois de Novembre, les urines paſſant toujours par les ſuſdites ouvertures. A la fin de Novembre je fus atta-

qué de nouveau de trois accès de fiévre chacun avec leur friſſon d'un quart-d'heure, pourquoi on m'a ſaigné deux fois ; les urines continuant à paſſer par les fiſtules ſeulement venant toujours fourchues à petit fil. Les accidens que j'avois eus me faiſant encore craindre des ſuites plus fâcheuſes, ſçachant par les Journaux les cures que M. Daran faiſoit, ayant même été ſollicité par un Seigneur de la Cour, de venir à Paris pour me mettre entre ſes mains, je me ſuis déterminé à faire ce voyage dans ma chaiſe ; & étant arrivé à Paris le 18 Décembre 1749, j'ai commencé le 19 à faire uſage des remédes de M. Daran dans l'état que je viens d'expoſer ; & ma guériſon a été parfaite en peu de tems.

Cette Obſervation a été certifiée par M. Lami, Maître en Chirurgie, & M. de St. P. étoit fort connu de M. de la Martiniére ; & feu M. le Prince Charles me l'avoit recommandé.



OBSERVATION LVI.

M. B. . . . . . . Gentilhomme Blaiſois, eſt le même dont il eſt parlé dans la Lettre de M. Chicoineau N°. IV. dans lequelle cet illuſtre Médecin répond à Madame B . . . . . qui l'avoit conſulté ſur la maladie de ſon mari. Voyez cette Lettre à la page 44 de la première partie de ce Recueil. M. B. . . . . . fait lui-même la Rélation de ſa maladie.

Je ſuis âgé de 60 ans ou environ ; j'ai eu dans ma jeuneſſe quelques incommodités & galanteries, que j'ai fait traiter par pluſieurs Chirurgiens & Apoticaires de Paris, avec les remédes ordinaires, comme ptiſannes, bols & injections ; enſuite en 1719, il m'eſt ſurvenu des accidens qui m'ont engagé de paſſer par le grand reméde, afin de n'avoir plus d'inquiétude de ſanté & me marier avec aſſurance.

Cependant il m'eſt toujours reſté des difficultés d'urine, tantôt rétention, tantôt abondance, quelquefois fourchue, fine & fréquente, quoique ſans

douleur. J'ai été en cet état jusqu'au mois de Février dernier, que je fis une chute à plomb sur le fondement dans un escalier de pierre ; la tête & les reins aïant portés par contrecoup, je ne fus occupé que de cela. Je bus de l'eau de Vulnéraire pendant neuf jours, je gardai le lit, mes douleurs se passerent ; mais je sentis au fondement des hémorrhoïdes qui augmenterent, & après avoir pris des remédes inutilement ; me trouvant dans un état avec douleur, où je ne pouvois rien prendre ni rendre, les matiéres m'échaufferent les entrailles & la tête, la fiévre vint avec transport ; dans ce triste état, Messieurs les Médecins & Chirurgiens furent mandés, & dès la premiére visite ils s'aperçurent d'un phlogose ou inflammation qui menaçoit de la gangrêne, & se déterminerent sur le champ à faire l'opération du côté droit. Deux jours suivans ils jugerent à propos d'ouvrir pareillement le côté gauche ; ils m'ont traité avec eau de poulet & ptisanne, & ensuite du bouillon pendant soixante-dix jours pour toute nourriture ; je fus même quarante-cinq jours sans aller à la selle & sans accident ; ils ont employé dans

ces pansemens l'onguent mércuriel; & la cicatrice étant faite au côté dernier opéré, le côté droit premier opéré restoit avec une supuration, après quoi ne restant plus qu'une petite ouverture on jugea à propos d'appliquer l'onguent Diapalme; mais en levant l'emplâtre au bout de ce tems, de septante jours, on découvrit un petit trou comme une piquure d'éguille au côté droit de l'anus, lequel étoit caché par des callosités qui l'environnoient en forme de petits abscès, pour la fonte desquels l'on a employé l'onguent de Nuremberg, le Divigo, & Napolitanum, digestifs, & résolutifs & supuratifs, le tout inutilement; car il en sortoit des gouttes d'urine, quelquefois claire, quelquefois trouble & purulente, & cela dans le tems que j'urinois par le canal le jour & la nuit assez fréquemment, & dont M. Marchand éleve de M. Moreau a été témoin pendant tout le tems qu'il ma soigné. M. Hermant m'a conseillé les bains & demi bains, le lait coupé avec eau d'orge, les eaux de Forges, & les médecines & purgations nécessaires.

Je me suis extrêmement lavé & épongé avec de l'eau de graine de Lin &

une goutte d'eau de vie, puis j'obſervois d'avoir des compreſſes de linge blanc, & un régime modéré dans mes boiſſons & nourritures, ſans exercice violens : mais avec toutes ces ſages précautions la fiſtule occaſionnant une augmentation de liqueur & d'abſcès, perdant mes forces, & le ſommeil, fatigué des ſoins & propretés qu'il faloit obſerver de moment en moment ; je m'adreſſai aux perſonnes qui m'avoient conſeillé dans tout le cours de ma maladie, depuis même ſoncommencement, ayant conſulté & prié tout ce qu'il y a de plus habiles & expérimentés dans l'Art de Médecine & de Chirurgie, de me donner du ſecours ; j'ai eu le malheur d'entendre prononcer mon mal comme tout à fait incurable, & que même il n'y avoit aucun reméde connu ; & que s'il y en avoit l'opération de la boutonniere étoit la ſeule qu'il y eût à faire dans cette extrémité, que cette opération ſeroit très-incertaine & très-dangereuſe, qu'on ne pourroit pas même en répondre.

C'eſt dans ces circonſtances que M. Foubert m'ayant été amené par un de mes amis, & m'ayant viſité & exami-

né, & ayant réfléchi ſur ma maladie, il me propoſa de conſulter M. Daran. Je le priai de me venir viſiter; ce qu'il fit en préſence d'un Chirurgien & d'un Médecin, & me dit être au fait de ma maladie, au point que m'ayant introduit une de ſes bougies en leur préſence & très-avant, il découvrit l'endroit ſenſible où il y a une obſtruction, qu'il eſtima être un dépôt ancien de quelques maladies précédentes & la ſource de mon mal actuel, qui eſt une ſource urinaire, au côté droit de l'anus, ayant un ou deux orifices d'où ſortent les urines, & qui pourroit augmenter à un tel point, qu'il ne pourroit plus y avoir de remède; mais qu'il étoit ſûr de me guérir : une ſituation auſſi fâcheuſe me détermina à le croire; je le priai de m'enſeigner quelques exemples de malades pareils à moi qu'il eût ſoulagé. Il me déclara M. Caboche, Marchand Chapelier, près la croix du Trahoir, je l'ai vû & examiné; il m'a rendu compte de ſon état, où affligé de pluſieurs fiſtules au périnée, M. Daran l'a tiré d'affaire & mis en ſanté où il eſt maintenant quoiqu'âgé. Secondement M. Briſſault me fit la grace de me venir

voir, je le visitai & l'examinai, & il me rendit le même témoignage que l'on a donné au public dans le Mercure de Septembre 1749. en une lettre venue de Suisse.

Mais outre ces deux exemples, ce qui ne me laissa plus aucun doute, ce fut une lettre de M. Chicoyneau, Prémier Médecin du Roi, du 4 Septembre dernier, laquelle me détermina tout à fait; & le 8 dudit mois de Septembre je priai Messieurs Herment & Payen, Médecins; Messieurs Foubert, Simon, Jarre, Baucher, Henry, Guerin, Dupré, Moreau, & Marchand, Chirungiens, de vouloir bien me venir voir pour constater la difficulté de ma maladie, ou l'impossibilité de la guérison. Ils y ont assisté tous en présence de M. Daran. Mais quelle grace ai-je à rendre à Dieu? après lui quelle reconnoissance envers M. Daran, qui par sa nouvelle méthode sans douleurs, sans drogues, avec un simple regime de vivre m'a procuré en quinze jours d'uriner à plein canal, & le plaisir de voir en moins d'un mois la fistule séche, fermée & cicatrisée, le sommeil, l'espace naturel pour rester six heures san

besoin d'uriner, l'appetit, les forces, enfin l'embonpoint & la santé.

Voilà la vérité & la justice que je dois en honneur & en conscience attester & certifier à toute la terre, sans le moindre scrupule que de ne pouvoir reconnoître un tel bienfait suivant toute sa valeur.

Ce 15 Octobre 1749. B....

Certificat de M. Herment.

„ Nous soussignés, Ecuyer, Doyen „ des Médecins ordinaires du Roi, & „ de ceux de la Faculté de Paris, & de „ l'Hôtel-Dieu de la même ville, cer„ tifions que M. B.... Gentilhomme „ Blaisois, ancien Officier du Roi, „ âgé d'environ soixante ans, ayant eu „ plusieurs galanteries, il s'en est for„ mé dans le canal de l'urethre des obs„ tacles qui fermoient le passage à l'u„ rine, d'où il étoit souvent attaqué „ d'une singuliére complication de „ strangurie & de dysurie, qu'on a com„ battu, mais sans aucun succès, par „ les remédes qui pouvoient être indi„ qués.

„ Cet état fâcheux détermina le ma-

» lade à paſſer par le grand reméde ;
» l'événement n'en fut pas plus heureux,
» preuve que ce reméde ne guérit pas le
» vice local de l'urethre, ni même les
» chaudepiſſes.

Au mois de Février 1749, quelques
» jours après une chute ſur le fonde-
» ment, il lui ſurvint des hémorrhoï-
» des avec inflammation, qui dégéné-
» rent en abſcès avec diſpoſition gan-
» greneuſe.

» Ce nouvel accident porta le malade
» à recourir promptement à l'opéra-
» tion de la fiſtule à l'anus.

» Cependant quoique guéri de cette
» opération, on a apperçu, après ſep-
» tante jours, du côté droit de l'anus
» une fiſtule urinaire, cachée ſous de ſi
» fortes callosités, qu'elles empêchoient
» l'urine de paſſer par cette iſſue, qui
» ne ſe manifeſtoit, même clairement,
» que quand le malade faiſoit quelques
» efforts pour uriner.

» On tenta alors pluſieurs remé-
» des ; ce fut encore inutilement. On
» alla juſqu'à propoſer l'opération qu'on
» nomme communément *la Bouton-*
» *niere*, dont le ſuccès n'étoit même
» que très-douteux.

» Dans cette cruelle incertitude de » guérison, le malade entendit parler » de M. Daran, dont la réputation, » pour guérir ces sortes de maladies, » s'étoit fort répandue. Il se mit entre » ses mains; le succès a répondu à l'at- » tente du malade.

» En moins de trois mois M. Daran, » par la méthode particuliere qu'il a de » traiter les maladies de l'urethre, l'a » radicalement guéri; la fistule urinai- » re s'est solidement cicatrisée; les cal- » losités se sont entiérement dissipées; » les urines passent librement & à plein » canal par la verge: enfin, le malade » jouit d'une santé parfaite.

» C'est le témoignage qu'après avoir » vû le malade dans son état fâcheux, » & l'avoir examiné dans celui où il » se trouve actuellement, nous devons » rendre à l'habileté de M. Daran, avec » d'autant plus de justice, que la guéri- » son de ces sortes de maladies lui est » particuliére.

» A Paris, ce 20 Mai 1750.

Signé, HERMENT.

OBSERVATION LVII.

M...... âgé de trente-huit ans, ayant fait une campagne où il ſe fatigua beaucoup, à ſon retour il fut atteint d'une grande douleur de tête, qui dura ving-quatre heures; après quoi le mal ſe porta ſur les yeux, & le malade perdit la vûe entiérement avec une ardeur extrême aux paupieres, ſans qu'aucun reméde ait pû ni faire paſſer ni même adoucir : pluſieurs Médecins & Chirurgiens furent conſultés, on employa tous les remédes connus & uſités en pareil cas; mais tous inutilement & ſans pouvoir opérer aucun ſoulagement ni faire revenir la vûe. Dans cet état, je fus conſulté, & après avoir bien examiné le malade, je lui fis des queſtions qu'apparemment perſonne n'avoit oſé lui faire à cauſe de ſon état reſpectable. J'appris donc que trois mois auparavant il avoit contracté une gonorrhée, qu'il avoit fait traiter par les remédes ordinaires, adminiſtrés par un Médecin étranger à qui il s'étoit confié; mais voyant que l'écoulement continuoit toujours, il

avoit fait entendre au Médecin que la longueur de ſon mal l'ennuioit beaucoup ; que pour lors on lui fit des injections qui lui causerent des douleurs trè-vives dans la partie toutes les fois qu'on lui faiſoit leſdites injections, qui avoient cependant fait ceſſer ſon écoulement, après quatre jours de leur uſage ; que le cinquiéme il avoit été à ſa campagne où ſon mal préſent avoit commencé : je jugeai ſur ce raport que l'écoulement ſupprimé mal à propos, étoit la cauſe de ſon mal & de ſes accidens. Comme j'avois vû beaucoup d'exemples des mauvais effets des injections aſtringentes, je propoſai mon avis au Médecin étranger, qui ne fut pas du même avis, non plus que le malade ; mais aiant aſſuré qu'on ne guériroit pas ſans un reméde qui fit réparoître l'écoulement, & qu'en traitant bien méthodiquement la premiére maladie, je me retirai en diſant au malade que quand il ſeroit décidé je lui donnerois la preuve de ce que j'avançois. Peu de jours après, le malade voyant que ſa vûe ne revenoit pas, & que les remédes qu'on lui faiſoit étoient inutiles, il me fit prier de le revoir,

& de faire ce que que je jugerois à propos. Je fis d'abord ceſſer tous les remédes, même les topiques , & j'introduiſis de ma pomade métallique dans le canal de l'urethre avec mes ſondes, & à la ſeconde application l'écoulement reparut, jaune & vert, ce qui ſurprit le Médecin & le malade ; deux jours après l'apparition de l'écoulement le malade vit un peu, au point de diſtinguer quelques objets, & tous les jours à proportion que l'écoulement ſe faiſoit le malade voyoit mieux; de ſorte que dans ſept jours il ne parut rien aux yeux, & revinrent comme avant ſon accident que lui cauſa ſa partie de campagne. Je continuai de le traiter pendant ſix ſemaines, que ſon écoulement ſe termina entiérement ; mais comme il y avoit à craindre que la ſuppreſſion de l'écoulement n'eût laiſſé quelque vice dans le ſang, qui par la ſuite pourroit lui cauſer de fâcheuſes ſuites : je conſeillai au malade de prévenir cela en paſſant par les grands remédes ; il me dit que je n'avois qu'à faire de lui ce que je jugerois à propos, qu'il ſe ſoumettoit à tout ; mais qu'il ne vouloit avoir à faire qu'à moi, at-

tendu qu'il aimeroit mieux courir le risque des événemens que de s'exposer à faire connoitre son mal à d'autres. Je le préparai à l'ordinaire, & le passai par les remédes avec la plus grande exactitude, je fis durer ce traitement pendant plus de trois mois, sans que personne s'apperçût de rien, qu'un seul Valet de chambre qu'il avoit fallu mettre nécessairement dans la confidence; après quoi le malade a été fort tranquille, & se porte bien depuis environ quinze mois, jouissant d'une très-bonne santé, voyant comme il a fait toute sa vie, avant les accidens ci-dessus.

OBSERVATION LVIII.

Quoique j'aye traité ce malade à Marseille, j'ai placé ici son Observation, attendu qu'il étoit de Paris. L'exemple de quelques-uns de ses amis morts des suites de gonorrhées, qui n'avoient point été bien guéries, engagea M.... B..... établi à Paris depuis trente ans à venir à Marseille se mettre entre mes mains. Il sçavoit pourtant que je devois venir bientôt à Paris; mais il trouva plus prudent d'aller au devant des se-

cours, que de s'expoſer aux ſuites d'un mal, qui de jour à autre pouvoit devenir plus grand. Depuis 1716, qu'il avoit été affligé d'une gonorrhée, il n'en avoit point vû tarir l'écoulement, qui fut bientôt après ſuivi d'une ſtrangurie. Inutilement fit-il tout ce que lui conſeillerent dans la Capitale, ceux qui font leur objet principal des maladies de l'urethre, le ſoulagement qu'il lui procuroient n'étoit que paſſager. On lui donna pour lors un conſeil ſi ſingulier, que le malade, ſans être du métier, ne put ſe réſoudre à le ſuivre : c'étoit de lui ouvrir le canal, & d'emporter les carnoſités avec les cizeaux ; & ſans doute que tout le monde approuvera ſa réſiſtance. Je le ſondai à ſon arrivée, & lui trouvai dans l'urethre quatre excroiſſances peu diſtantes l'une de l'autre. Je le traitai ſuivant ma méthode, & il fut entiérement guéri en ſoixante-quinze jours.

Certificat de M. Boiſcaillaud.

» Nous ſouſſigné, Maître Chirur-
» gien de Saint Côme, Chirurgien or-
» dinaire du Roi, ſervant par quartier,

» certifions que M. B...... que nous
» sçavions depuis long-tems atteint de
» difficultés d'uriner provenant des car-
» nosités qu'il avoit dans le canal de
» l'urethre, qui l'exposoient à des acci-
» dens fâcheux, & entr'autres à des ré-
» tentions totales, & l'obligeoient de
» se lever la nuit des trente à quarante
» fois, nous a dit que ne trouvant pas
» à guérir ces maux à Paris, il s'étoit
» rendu à Marseille, où résidoit pour
» lors M. Daran, Chirurgien ordinaire
» du Roi, pour se confier à ses soins,
» & qu'il avoit eu le bonheur d'être
» guéri radicalement par sa nouvelle
» méthode de toutes ses incommodités,
« dont il ne s'est pas ressenti depuis
» trois ans; en foi de quoi nous avons
» délivré le présent.

» A Paris, ce 2 Janvier 1748.

Signé, BOISCAILLAUD.



Certificat de M. Chicoyneau.

Sur la maladie de M. de la Baume, détaillée dans la lettre de ce malade, page 93 de la seconde partie.

» Nous soussigné, Conseiller d'Etat » ordinaire, & premier Médecin du » Roi, certifions que M. de la Beaume, » ancien Capitaine des Grenadiers au » Régiment de Normandie, actuelle- » ment à Versailles, nous a dit avoir » été attaqué pendant le cours de trente » années de plusieurs carnosités dans le » canal de l'urethre, & d'un abscès » considérable au perinée, accompagné » de callosités fistuleuses, par lesquelles » l'urine & un pus très-fétide s'écou- » loient fréquemment; ce qui, joint » aux douleurs très-cuisantes dont ces » sortes de maux sont ordinairement » suivis, & à des rétentions d'urine » quelquefois totales, l'avoit réduit à » un état des plus déplorables, tous les » traitemens qu'il avoit essuyés entre » les mains de plusieurs personnes de la » profession ayant été absolument inu- » tiles. Mais ayant été assez heureux

» pour trouver à Marſeille, M. Daran,
» dont la réputation pour la guériſon
» de ces ſortes de maux étoit déja éta-
» blie, il crut ne pouvoir mieux faire
» que de ſe confier entiérement à ſa
» bonne conduite; de maniére que dans
» un aſſez court eſpace de tems, il a été
» parfaitement délivré de toutes ces in-
» commodités; & que cette guériſon
» jointe à celle de pluſieurs autres per-
» ſonnes atteintes du même genre de
» mal, dont les Obſervations nous ont
» été communiquées, & conſtatées par
» un ſuccès également heureux; ne
» laiſſe aucun lieu de douter que la mé-
» thode de M. Daran, dans ces ſortes
» de cas, ne ſoit des plus efficaces, &
» ne doive être conſidérée comme un
» reméde des plus ſpécifiques: en foi
» de quoi nous avons ſigné la préſente
» atteſtation.

» A Verſailles, le 8 Avril 1757.

Signé, CHICOYNEAU.

Certificat de M. Daviel.

» Nous, Jacques Daviel, Maître-ès-
» Arts, Chirurgien Juré de Marſeille,

» entretenu ſur les Galéres du Roi, de
» l'Académie Royale des Sciences de
» Toulouſe, Aſſocié-Correſpondant
» de celle de Chirurgie de Paris, Mem-
» bre de l'Inſtitut des Sciences de Bou-
» logne, Profeſſeur & Démonſtrateur
» Royal de Chirurgie & d'Anatomie à
» Marſeille, certifions avoir viſité le 3
» Mai 1755, chez M. Daran, M. de la
» Beaume, ancien Capitaine des Grena-
» diers dans le Régiment de Norman-
» die, qui étoit venu exprès de Mont-
» pellier chez ledit ſieur Daran, pour
» s'y faire traiter d'une maladie de
» l'urethre, dont le malade étoit atta-
» qué depuis près de trente ans, & pour
» laquelle il avoit eſſuié divers traite-
» mens, & s'étoit ſouvent trouvé dans
» un danger évident de perdre la vie
» par des rétentions totales d'urine;
» qu'il s'étoit formé l'année précédente
» deux abſcès au périnée, accompagnés
» de calloſités conſidérables, leſquels
» ſe rendirent fiſtuleux quelque tems
» après, avec des éjections d'urine &
» de pus très-fétide, comme nous l'a-
» vons remarqué, en viſitant ledit ma-
» lade, lequel l'avoit obligé de porter
» un vaſe de fer blanc, pour éviter que
l'urine

» l'urine & le pus ne tombassent dans » la culotte. Le déplorable état dans le» quel se trouvoit alors ce malade, l'o» bligea d'avoir recours à M. Daran, » dont la réputation étoit déja des mieux » établies à Marseille, pour ces sortes » de maladies. La guérison de M. de la » Baume la confirme de plus en plus au» jourd'hui : car l'ayant vû & examiné » présentement, nous aurions crû man» quer à la vérité, si nous n'attestions » véridiquement sa parfaite guérison : » de sorte que nous ne doutons nulle» ment que les remédes de M. Daran » ne soient des plus efficaces en pareil » cas; en foi de quoi nous avons signé » le présent Certificat.

» A Paris, le 5 Avril 1757.

Signé, DAVIEL.

Outre les Attestations des Médecins & des Chirurgiens François, qui, par leur témoignage & les Certificats les plus détaillés & les plus positifs, ont constaté l'utilité de ma méthode ; je pourrois en produire plusieurs autres

des Pays étrangers. Je viens encore récemment de recevoir des Lettres de M. *Tomkins*, Chirurgien des Enfans trouvés de Londres, dans lesquelles ce célébre Praticien me marque qu'il continue à se servir toujours de mes Bougies avec le plus grand succès. Le témoignage d'un homme de ce mérite est d'un grand poids en faveur du Remède.

FIN.

Approbation du Censeur Royal.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Livre intitulé, *Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Urethre, précédées d'un Discours préliminaire*; dans lequel je n'ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris, ce 25 Octobre 1758.

BOYER, Chevalier de S. Michel & Médecin ordinaire du Roi.

De l'Imprimerie de la Veuve QUILLAU.

PRIVILEGE DU ROY.

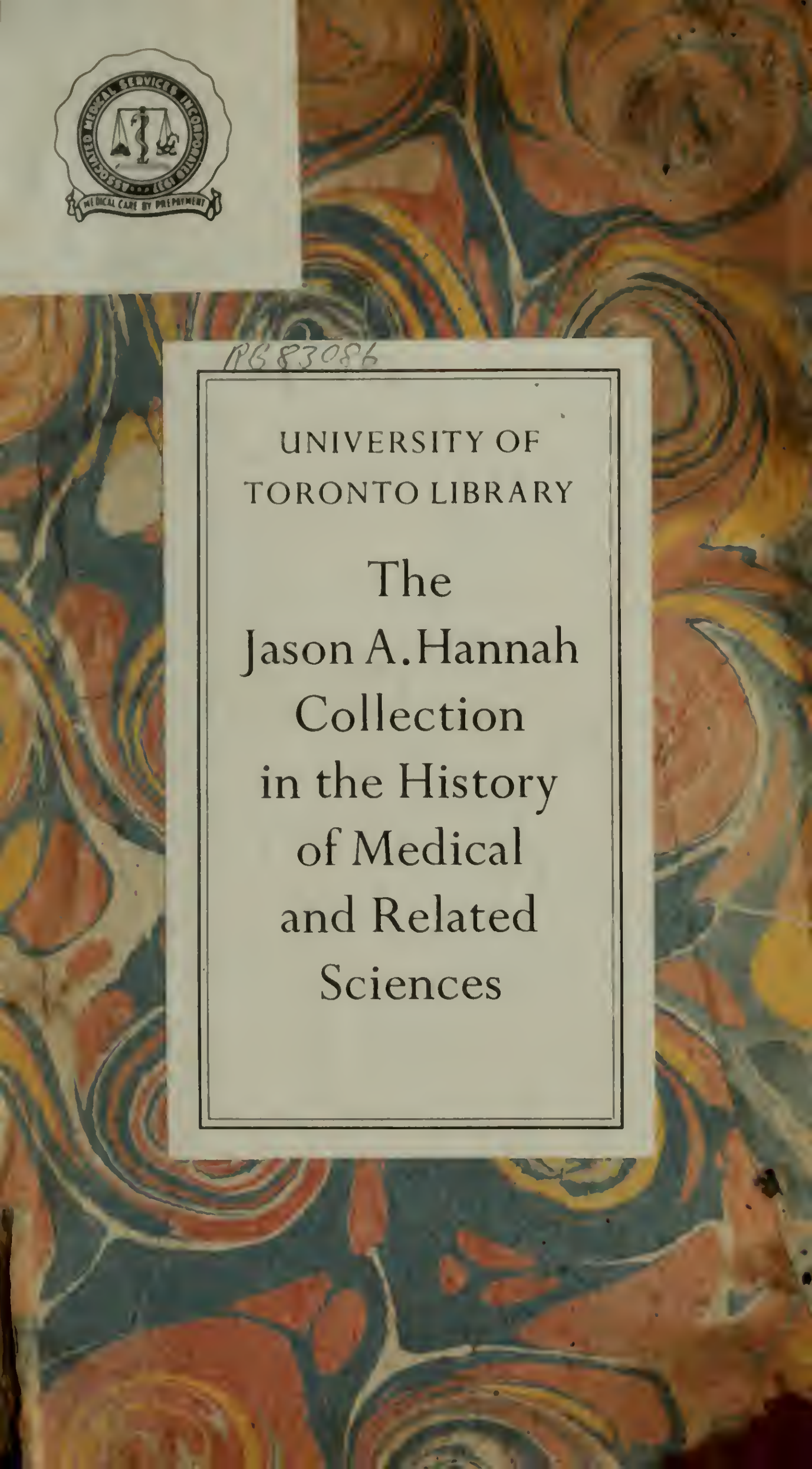
LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre ; à nos amés féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra : SALUT, notre amé le sieur * * *, nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage qui a pour titre : *Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Urethre, par le Sieur Daran ;* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des présentes ; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformement à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'exposer en vente le manuscrit qui

aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE LAMOIGNON, le tout à peine nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; Voulons qu'à la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original : commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le trentiéme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil ſept cent cinquante-huit, & de notre régne le quarante-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre 14. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires-Imprimeurs de Paris N°. 438. Fol. 388. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, Art. IV, à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement; à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, neuf exemplaires de chacun, preſcrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris ce 5 Décembre 1758.

P. G. LE MERCIER, *Syndic.*




ASSOCIATED MEDICAL SERVICES INCORPORATED
MEDICAL CARE BY PREPAYMENT
RG83086
UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY
The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

